



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 50 cm au format A3



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 50 cm au format A3



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 50 cm au format A3



► Point de vue n°49

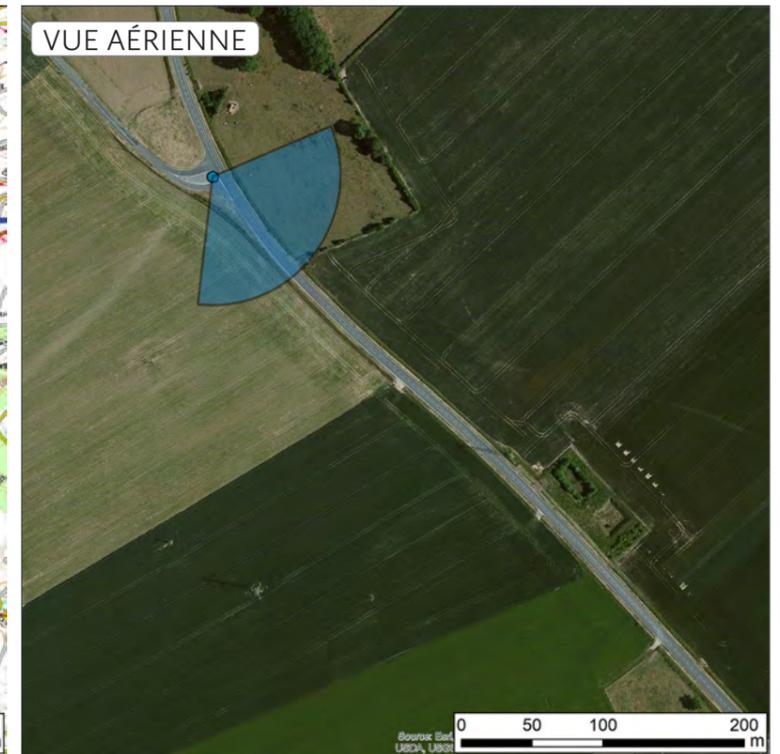
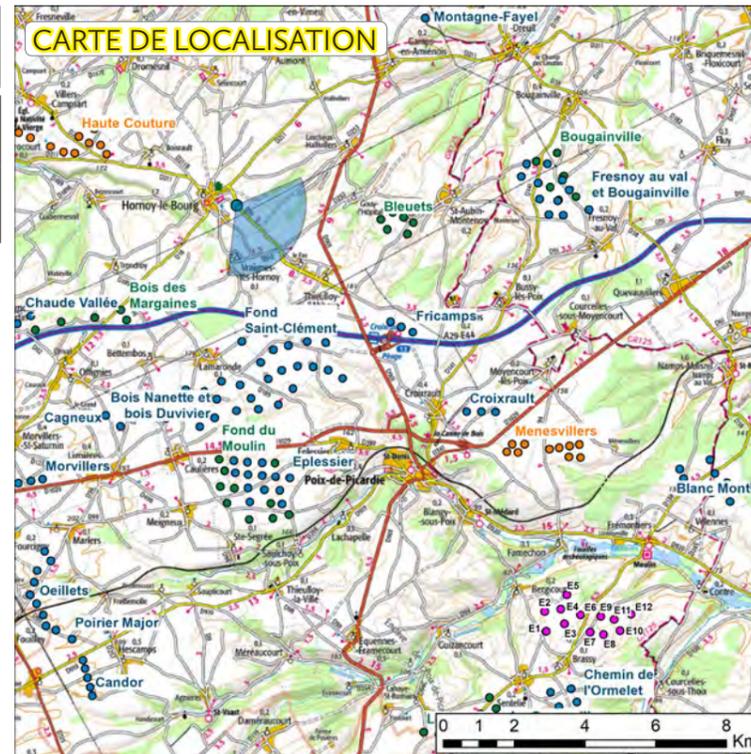
Date de prise de vue	Focale (équ. 24x36)	Latitude	Longitude	Altitude (NGF)
18/09/2019	50 mm	N 49°50'36,5"	E 01°54'44,0"	169 m
Distance à l'éolienne projetée la plus proche	Distance à l'éolienne projetée la plus éloignée	Nombre d'éoliennes des projets visibles	Lieu	
E2 : 14,4 km	E10 : 16,1 km	0	HORNOY-LE-BOURG - Sortie sud-est par la D 51	

Commentaires

L'observateur se situe en sortie sud-est d'Hornoy-le-Bourg, le long de la D 51, en direction de Thieuloy-l'Abbaye.

Les éoliennes des deux projets sont masquées par le relief.

Les deux projets ont une incidence visuelle nulle depuis ce point de vue.

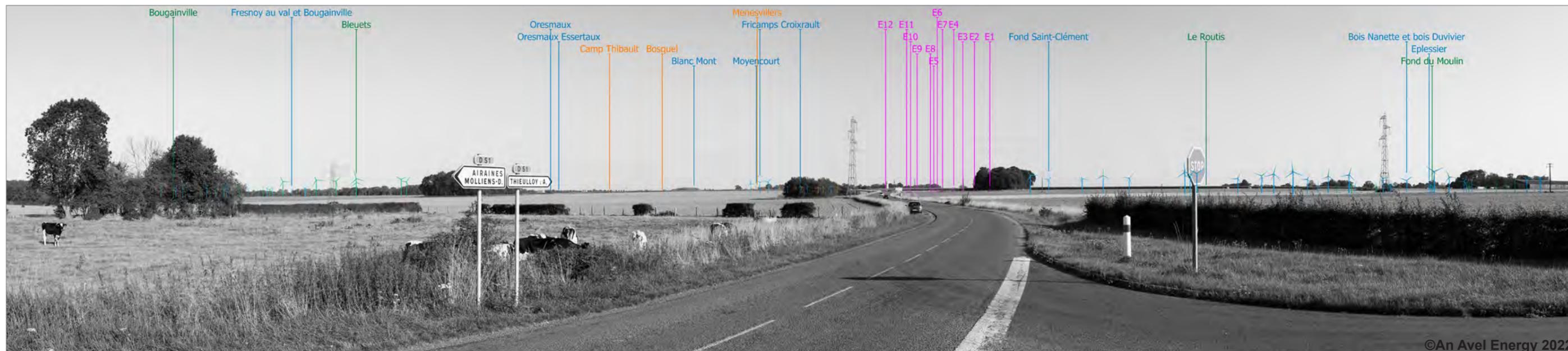


■ État initial plein cadre - Champ visuel global horizontal du cadre : 120°



 Les présents projets  
  Projet en service  
  Projet accordé  
  Projet en instruction avec avis de l'autorité environnementale  
  Projet en instruction sans avis de l'autorité environnementale

Esquisse - Champ visuel global horizontal du cadre : 120°



©An Avel Energy 2022

Photomontage - Champ visuel global horizontal du cadre : 120°



©An Avel Energy 2022



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 50 cm au format A3



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 50 cm au format A3



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 50 cm au format A3



► **Point de vue n°50**

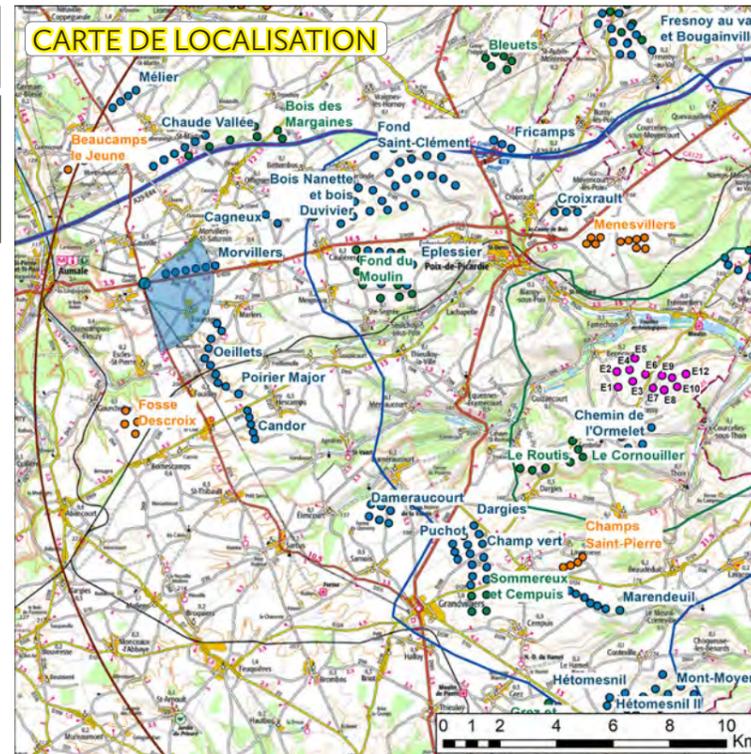
Date de prise de vue	Focale (équ. 24x36)	Latitude	Longitude	Altitude (NGF)
18/09/2019	50 mm	N 49°46'02,9"	E 01°48'11,3"	211 m
Distance à l'éolienne projetée la plus proche	Distance à l'éolienne projetée la plus éloignée	Nombre d'éoliennes des projets visibles	Lieu	
E2 : 16,9 km	E12 : 19,4 km	0	AUMALE - Sortie est par la D 1029	

**Commentaires**

L'observateur se situe en sortie est d'Aumale, le long de la D 1029, en direction de Poix-de-Picardie.

Les éoliennes des deux projets sont masquées par le relief et la végétation.

Les deux projets ont une incidence visuelle nulle depuis ce point de vue.

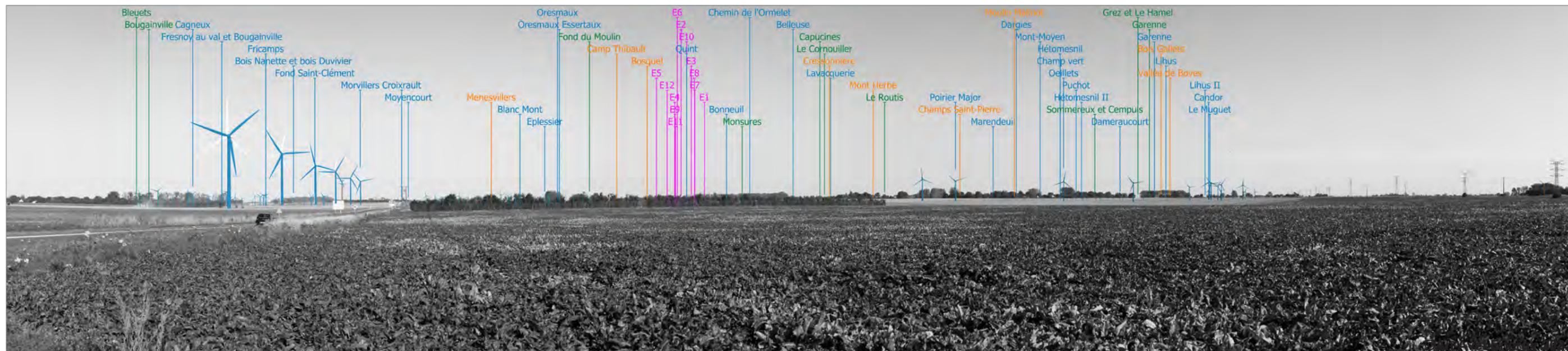


■ État initial plein cadre - Champ visuel global horizontal du cadre : 120°



 Les présents projets 
  Projet en service 
  Projet accordé 
  Projet en instruction avec avis de l'autorité environnementale 
  Projet en instruction sans avis de l'autorité environnementale

Esquisse - Champ visuel global horizontal du cadre : 120°



Photomontage - Champ visuel global horizontal du cadre : 120°





Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 50 cm au format A3



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 50 cm au format A3



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 50 cm au format A3





**ÉTUDE D'ENCERCLEMENT THÉORIQUE**



### 3 - ÉTUDE D'ENCERCLEMENT THÉORIQUE

#### 3.1 – Notes des DREAL

La note de méthode initiale a été rédigée par la DREAL Centre-Val de Loire, publiée au 31/01/2014, et reste la référence pour définir la méthodologie de travail et de calcul des indices de saturation. Cette note précise les limites de la méthode, que nous rappelons ici :

- l'hypothèse d'une visibilité panoramique et entièrement transparente sur 360° pour l'ensemble des lieux de vie considérés est fictive mais permet de définir une sensibilité à l'effet d'encerclement (ou "saturation visuelle des horizons") ;
- pour chaque point de vue, deux classes de distances périmétriques sont considérées : une première de 0 à 5 km, où l'éolien est défini prégnant, et une seconde de 5 à 10 km, où l'éolien est décrit « nettement présent par temps normal ». Au-delà de 10 km, l'éolien est considéré certes visible mais peu influent. Aussi, les éoliennes situées au-delà de cette distance sont ignorées pour simplifier la méthode ;
- la saturation des horizons est très variable selon l'orientation des parcs.

À l'origine, la méthode restait purement théorique et surtout envisagée dans une approche territoriale et non ciblée sur la manière dont un nouveau projet éolien pouvait influencer sur la saturation des horizons dans un contexte donné.

En juillet 2019, la DREAL des Hauts-de-France publiait une mise à jour de la note, en introduisant notamment la comparaison entre le diagramme théorique et la réalité visuelle, sur la base de photomontages à 360° depuis des points de vue fréquentés des établissements humains. Puis, en février 2021, cette même DREAL est venue apporter de nouvelles précisions méthodologiques. C'est sur ces dernières que nous avons basé la présente étude d'encerclement.

#### 3.2 – Méthode de mesure et calcul des indices théoriques

##### *Déclinaison en quatre diagrammes*

La méthodologie préconise de décliner ces calculs en quatre diagrammes, permettant de prendre en compte l'influence du projet éolien étudié sur la saturation des horizons :

- diagramme 1 : parcs en service et projets accordés,
- diagramme 2 : diagramme 1 avec le projet étudié,
- diagramme 3 : parcs en service, projets accordés et projets en instruction (contexte complet),
- diagramme 4 : diagramme 3 et projet étudié (approche maximaliste).

##### *Indice d'occupation des horizons (IOH)*

Il est constitué de la somme A des secteurs angulaires interceptés par un groupe d'éoliennes dans le périmètre 0-5 km et de la somme A' des secteurs angulaires similaires dans le périmètre 5-10 km. Soit  $IOH = A + A'$

Nous excluons d'emblée les doubles comptes angulaires : un groupe d'éoliennes du périmètre 5-10 km qui est masqué par un premier groupe dans le périmètre 0-5 km n'est pas pris en considération. Ceci permet une approche directe et simple.

##### *Indice de densité (ID)*

C'est un ratio exprimé ainsi :  $ID = IOH/B$ , où B désigne la somme des éoliennes présentes dans le périmètre 0-5 km. Nous ne conservons que ce ratio qui nous semble le plus pertinent, et non celui de la densité d'éoliennes au km<sup>2</sup> sur ledit périmètre, car trop abstrait.

##### *Indice d'espace de respiration (IER)*

Le maintien d'espaces de respiration suffisamment ouverts permet d'éviter l'effet de saturation des horizons. Cet indice désigne donc simplement le plus grand angle dénué d'éoliennes. Notre approche est maximaliste et simplifiée : nous ne considérons que le plus grand angle de respiration pour cet indice sur la totalité des deux périmètres, soit sur 0-10 km.

#### 3.3 – Précisions sur la méthode employée

##### *Présentation des résultats*

Le résultat de ces calculs d'indices est consigné dans un tableau global, face à la présentation des quatre diagrammes. En effet, les trois indices sont calculés pour chacun des quatre diagrammes, soit un total de douze valeurs calculées.

Pour permettre une bonne lisibilité des diagrammes, les secteurs sont dénommés A, B, C etc. sur le périmètre 0-5 km et A', B', C' etc. sur le périmètre 5-10 km. Face à chaque angle est indiqué sa valeur angulaire. Le plus grand angle de respiration est également indexé directement sur chaque diagramme.

##### *Cas des effets de seuil*

Le document de la DREAL ne prend pas en compte les cas « d'effet de seuil ». En effet, comment considérer le cas d'un ensemble d'éoliennes situées de part et d'autre de la limite de 5 km ? Dans un tel cas, le chevauchement manifeste d'une implantation de part et d'autre de la limite à 5 km engendre une continuité visuelle avec celles situées au-delà des 5 km, attirant l'ensemble de la vue. Dans un tel cas, nous choisissons également de considérer les éoliennes au-delà des 5 km comme faisant partie du périmètre 0-5 km et par conséquent de les comptabiliser dans la somme B. Il est en est de même pour le cas d'éoliennes situées en limite des 10 km. En revanche, lorsque les éoliennes ne font que frôler la limite, et se situent pour tout le reste de l'implantation au-delà, elles sont considérées comme faisant partie du périmètre supérieur.

#### 3.4 – Interprétation des résultats

La méthodologie définit alors les "seuils d'alerte" à partir des trois indices calculés. Les seuils définis pour chaque indice sont indiqués comme suit :

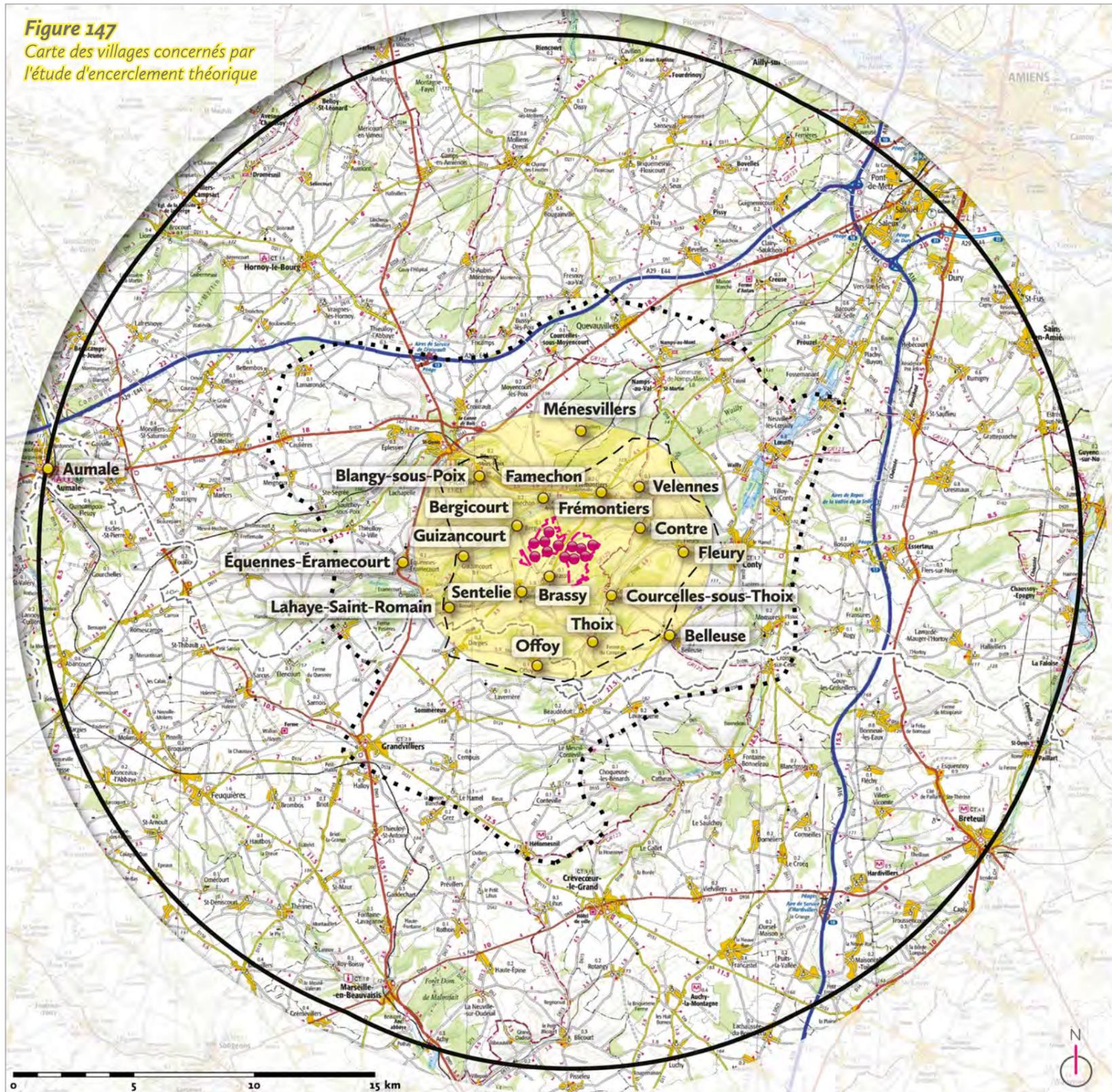
- IOH : si le cumul angulaire dépasse 120°,
- ID : si sa valeur est supérieure à 0,1,
- IER : s'il est inférieur à 160° (nous conservons cette valeur la plus conservatrice de la méthodologie).

L'indice de densité (ID) doit être lu en complément des deux autres. En effet, si l'ID est supérieur à 0,1 mais que l'IOH et l'IER restent inférieurs aux seuils d'alerte, on ne considère pas qu'il y a risque de saturation. En revanche, dès que l'un de ces deux indices (IOH ou IER) atteint son seuil d'alerte, cela indique qu'un risque de saturation est possible. Dans tous les cas, nous prenons en compte les seuils d'alerte pour la situation maximaliste (diagramme 4) et donc la plus majorante en terme de risque. Si le risque est avéré dans ce cas, nous réalisons alors l'étude comparative théorique / réel. En cas contraire, il n'y a pas lieu de pratiquer cette étude complémentaire.

Dans les tableaux suivants, lorsque les seuils d'alerte sont atteints, la case est coloriée en violet. Si les seuils d'alerte ne sont pas atteints, la case reste blanche.

Concernant l'indice de densité, les valeurs affichées sont à deux décimales et arrondies. Ainsi, une valeur de 0,10 peut à la fois être affichée en violet ou en blanc, en fonction de la valeur de départ qui est en-dessous ou au-dessus du seuil d'alerte avant d'être arrondie à 0,10.

**Figure 147**  
**Carte des villages concernés par l'étude d'encerclement théorique**



 Site des deux projets éoliens

 Périmètre d'étude éloigné (20 km)  
 Périmètre d'étude rapproché (de 8 à 14 km)  
 Périmètre d'étude immédiat (de 3 à 7 km)

 Limites départementales

### ÉTUDE D'ENCERCLEMENT

-  Village pris en compte dans l'étude
-  Zone tampon de 5 km autour des éoliennes des projets de Corbillon Est et ouest

### CONTEXTE ÉOLIEN

-  Éolienne des deux projets

■ Ci-contre à gauche :

- Figure 147 : carte des villages concernés par l'étude d'encerclement théorique.

(Source : IGN)

### 3.5 – Choix des lieux de vie analysés

La note de la DREAL Hauts-de-France préconise de traiter exhaustivement l'ensemble des établissements humains, habitat isolé compris, sur une zone tampon de 5 km autour du projet si les éoliennes n'excèdent pas 175 m de hauteur totale. Pour un gabarit supérieur, le rayon de la zone-tampon est défini par la distance jusqu'à laquelle les éoliennes sont perçues à une hauteur angulaire de 2°.

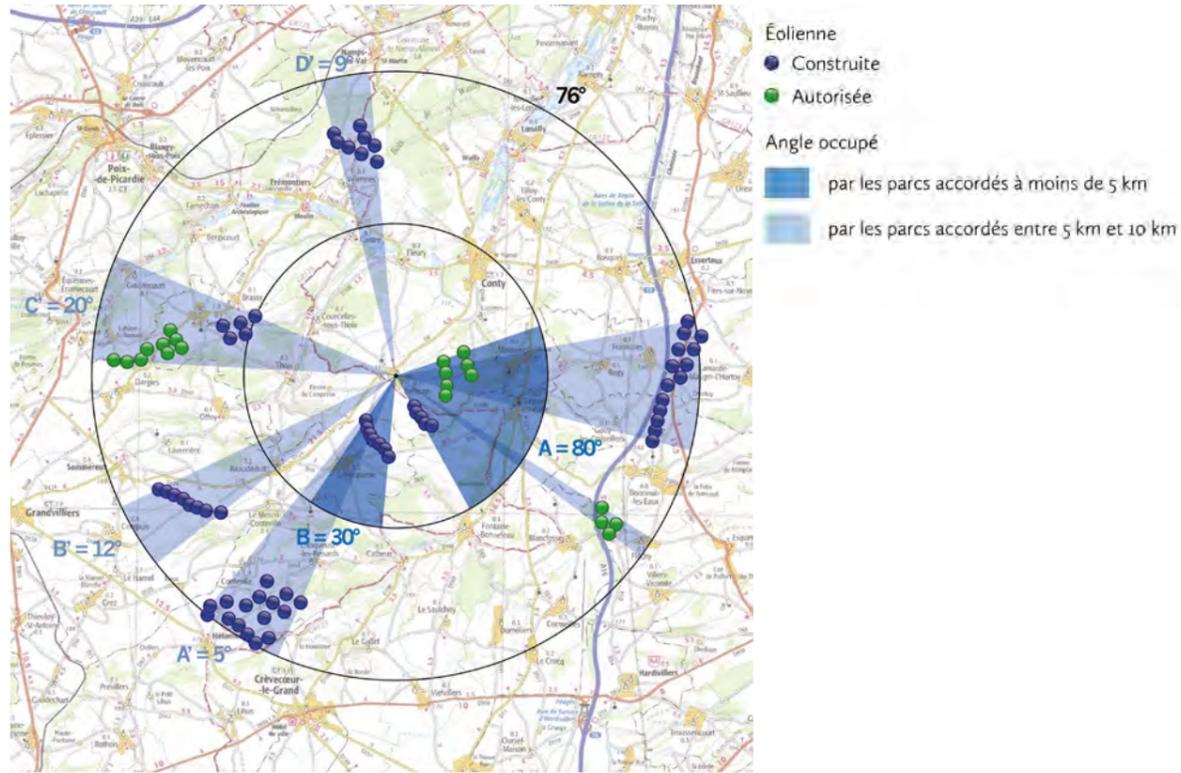
Dans le cadre de ce projet, la hauteur totale prévue maximale sur certaines éoliennes est de 150 m. Il convient donc de réaliser une zone tampon de 5 km autour des éoliennes du projet afin de déterminer les établissements humains à prendre en compte pour cette étude d'encerclement théorique.

Cette zone tampon est visible sur la carte de gauche (fig. 147). Les établissements humains à prendre en compte selon cette méthode, et selon les demandes de l'Autorité Environnementale et de la DDT de la Somme, sont les suivants :

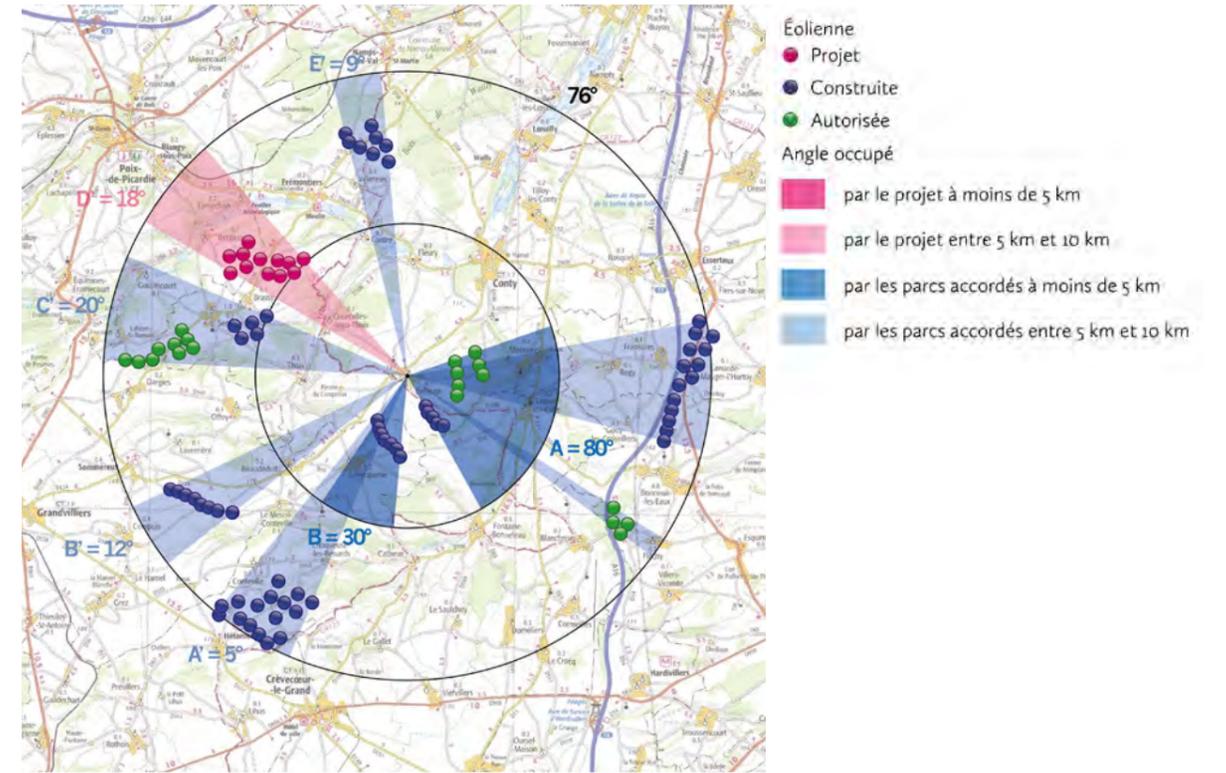
- Belleuse,
- Bergicourt,
- Blangy-sous-Poix,
- Brassy,
- Contre,
- Courcelles-sous-Thoix,
- Équennes-Éramecourt,
- Famechon,
- Fleury,
- Frémontiers,
- Guizancourt,
- Lahaye-Saint-Romain,
- Ménesvillers,
- Offoy,
- Sentelie,
- Thoix,
- Velennes.

Belleuse

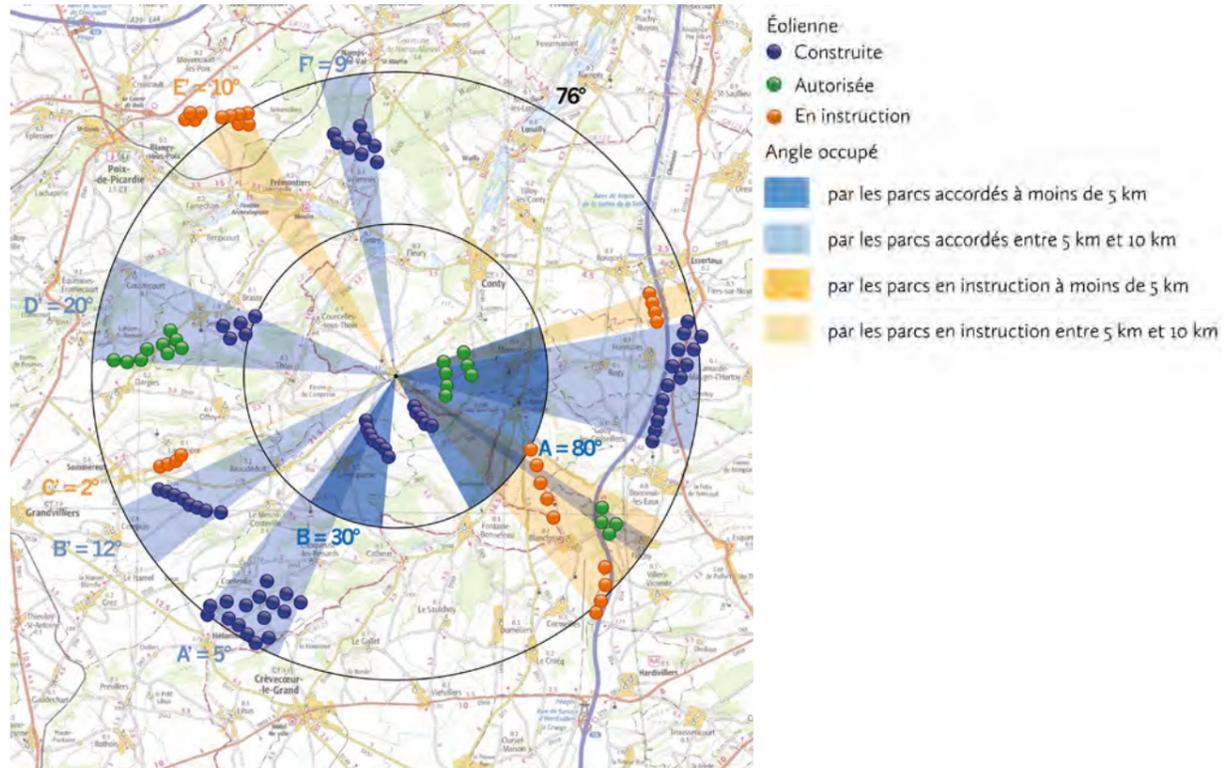
Angles occupés par les éoliennes construites et/ou autorisées



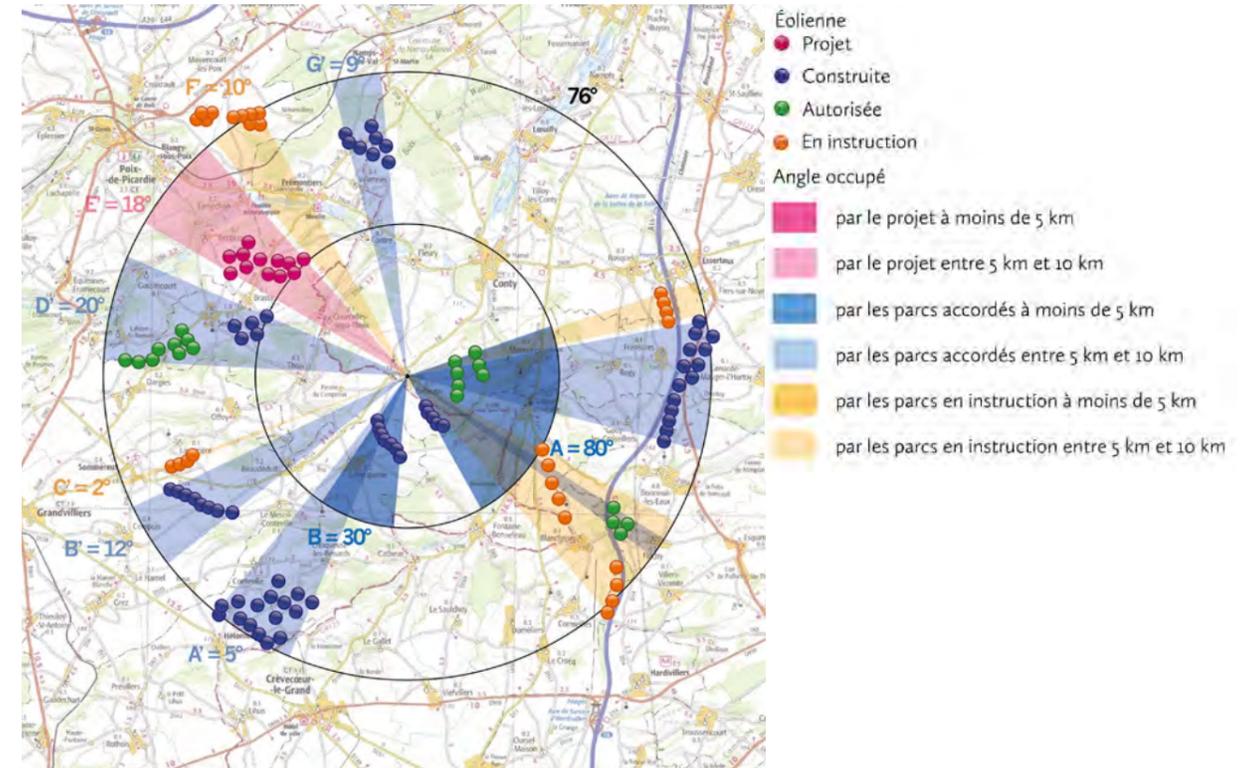
Angles occupés par les éoliennes construites et/ou autorisées et celles du projet



Angles occupés par les éoliennes construites et/ou autorisées et/ou en instruction



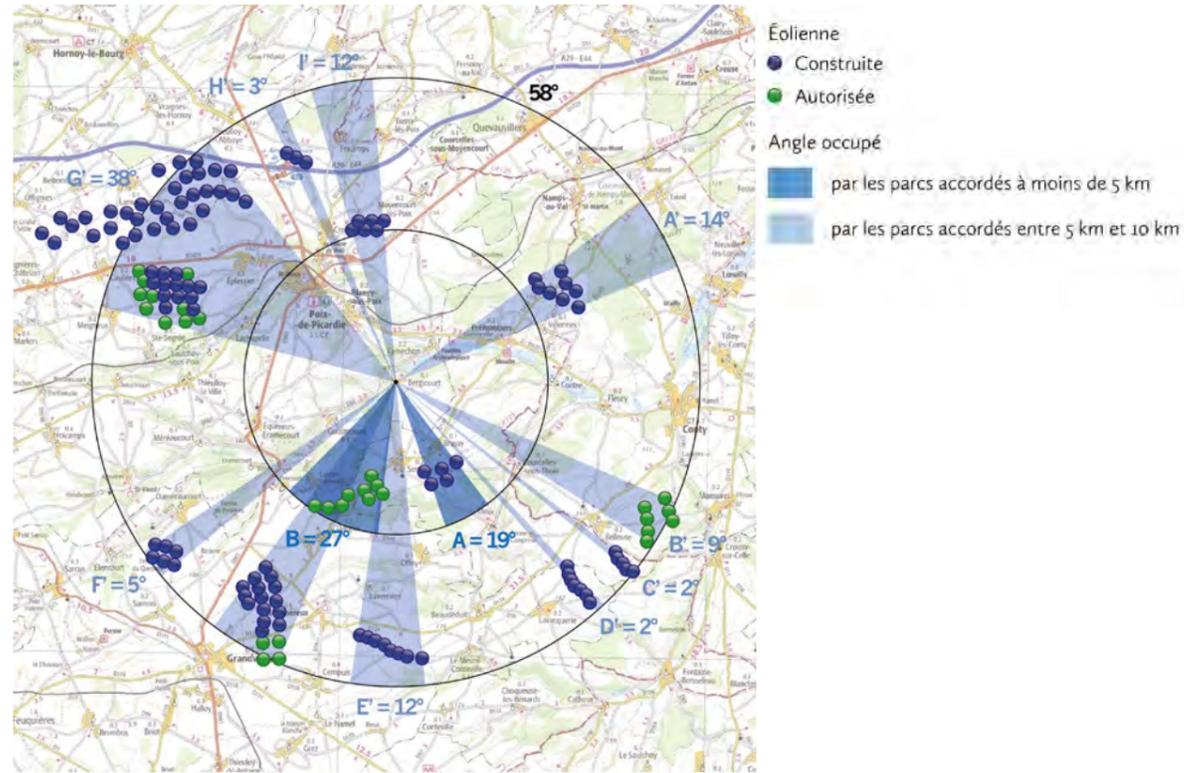
Angles occupés par les éoliennes construites et/ou autorisées et/ou en instruction et celles du projet



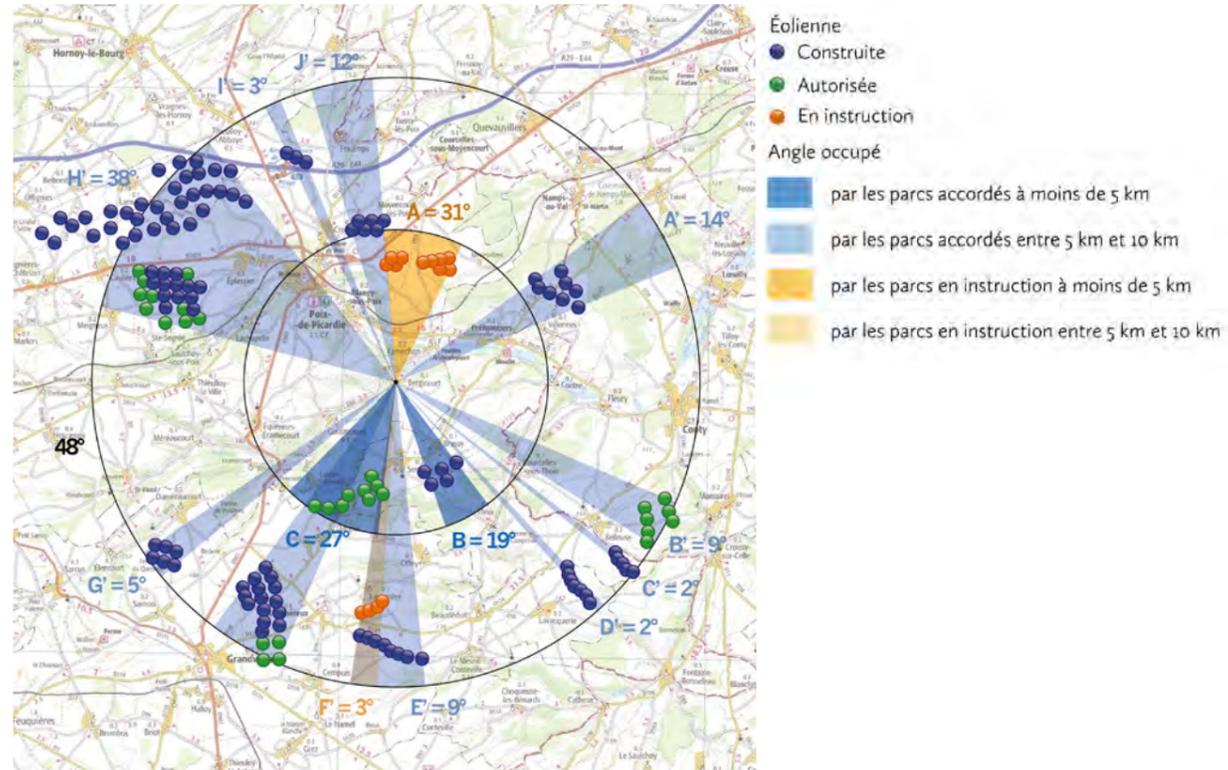
ÉTUDE D'ENCERCLEMENT THÉORIQUE DEPUIS BELLEUSE				
	SANS LES ÉOLIENNES EN INSTRUCTION		AVEC LES ÉOLIENNES EN INSTRUCTION	
INDICE D'OCCUPATION À L'HORIZON (IOH)	SANS LE PROJET	AVEC LE PROJET	SANS LE PROJET	AVEC LE PROJET
Somme des angles occupés de 0 à 5 km par les éoliennes (A)	110	110	110	110
Somme des angles occupés de 5 à 10 km par les éoliennes (A')	46	64	58	76
Total des angles occupés de 0 à 10 km (IOH = A+A')	156	174	168	186
INDICE DE DENSITÉ (ID)	SANS LE PROJET	AVEC LE PROJET	SANS LE PROJET	AVEC LE PROJET
Nombre d'éoliennes entre 0 et 5 km (B)	19	19	19	19
Indice de densité (ID = B / A+A')	0,12	0,11	0,11	0,10
INDICE D'ESPACE DE RESPIRATION	SANS LE PROJET	AVEC LE PROJET	SANS LE PROJET	AVEC LE PROJET
Plus grand angle sans éoliennes entre 0 et 10 km (IER)	76	76	76	76

## Bergicourt

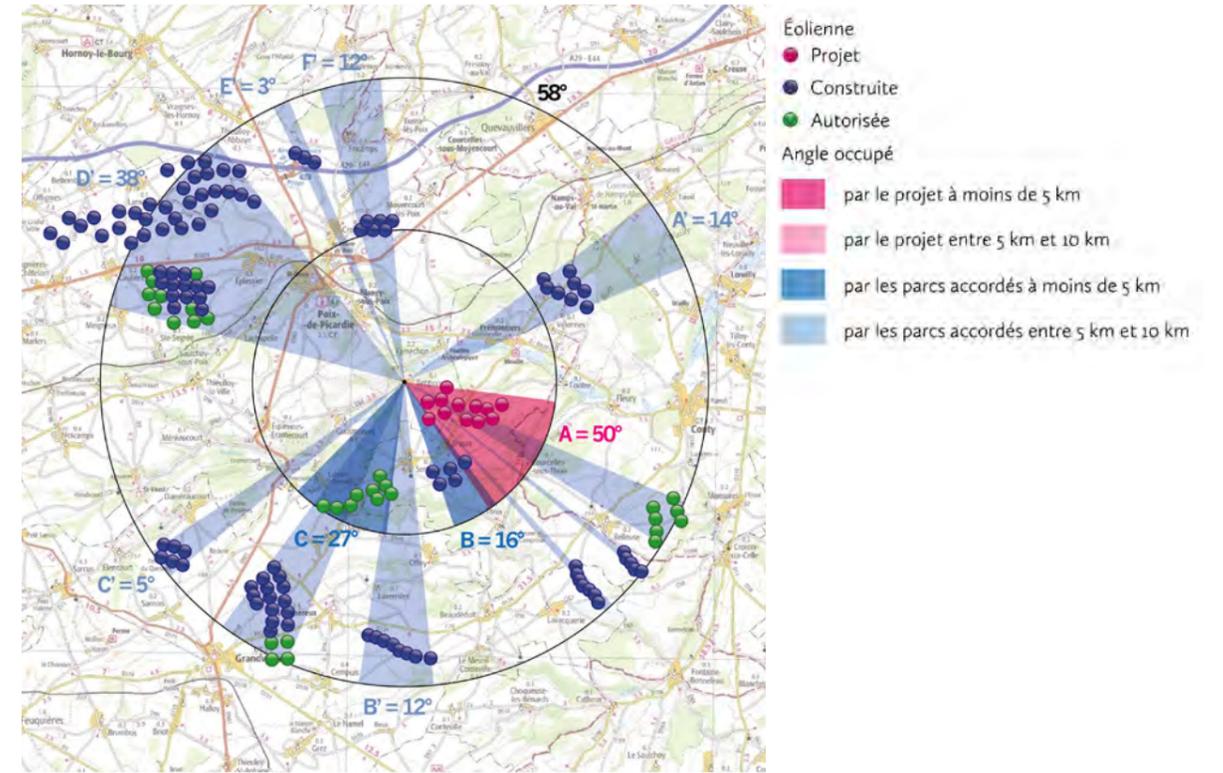
Angles occupés par les éoliennes construites et/ou autorisées



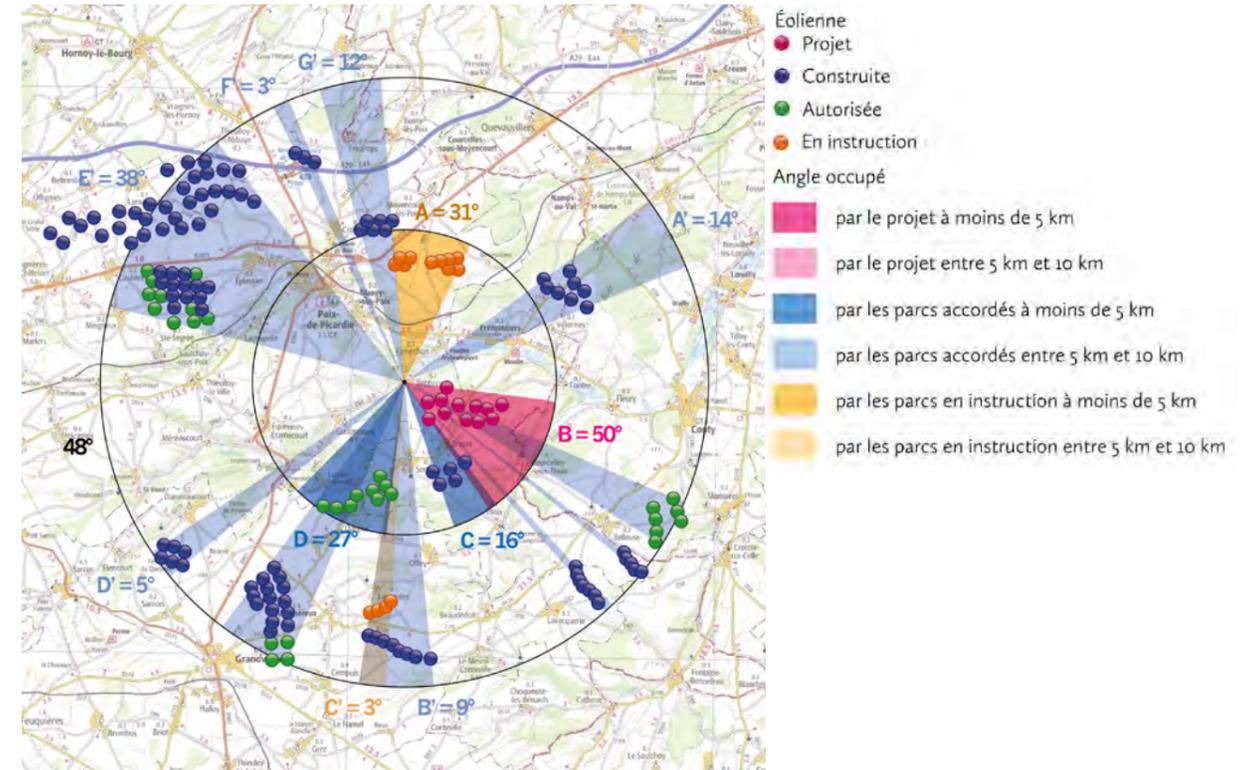
Angles occupés par les éoliennes construites et/ou autorisées et/ou en instruction



Angles occupés par les éoliennes construites et/ou autorisées et celles du projet



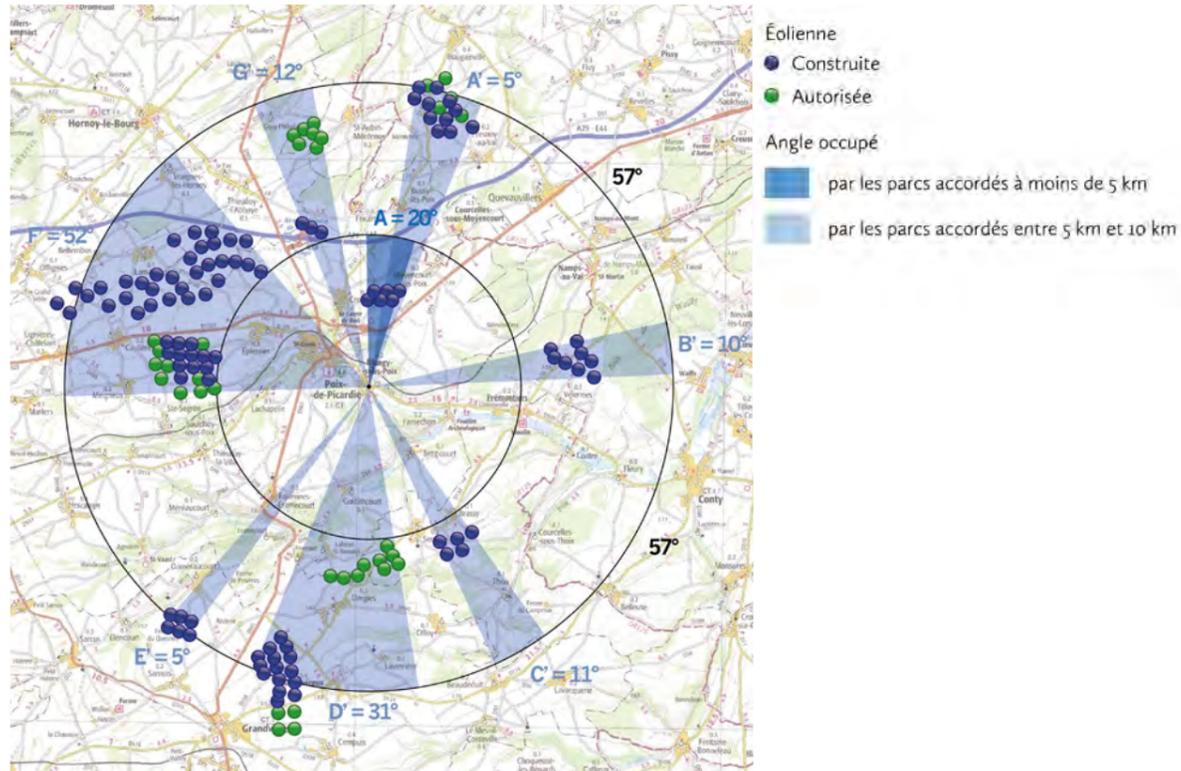
Angles occupés par les éoliennes construites et/ou autorisées et/ou en instruction et celles du projet



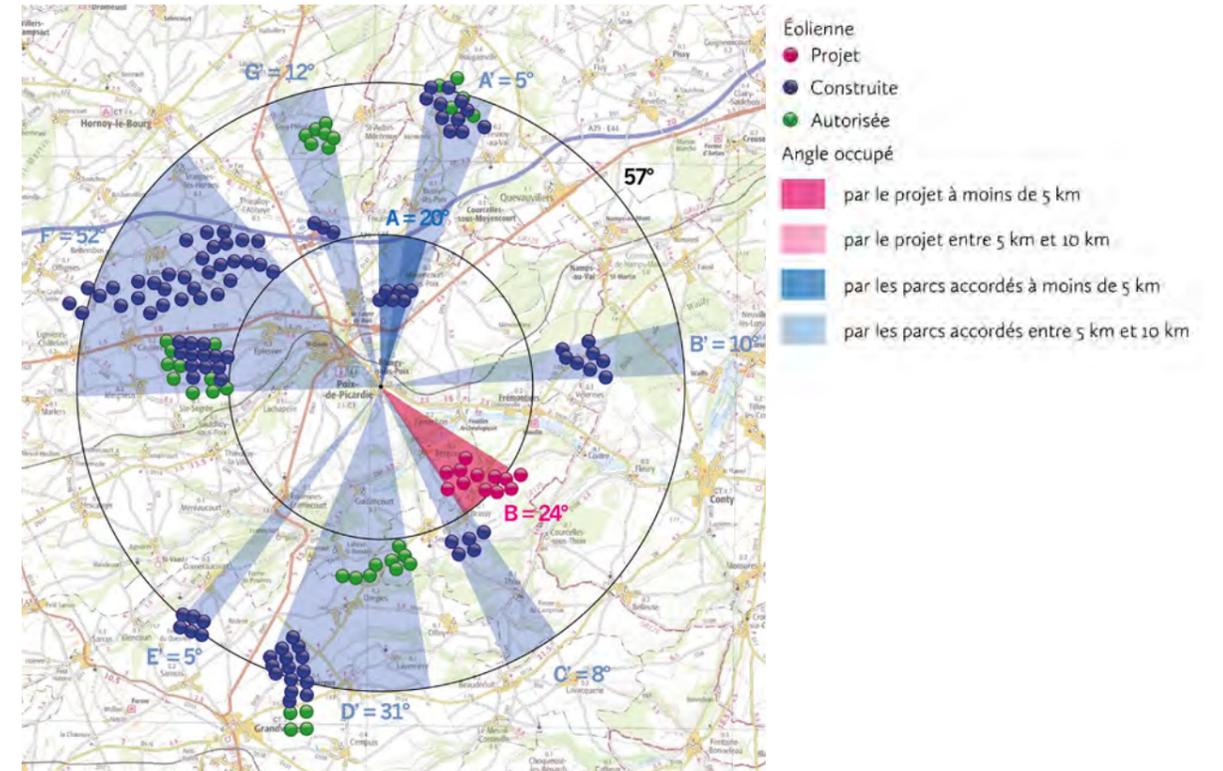
<b>ÉTUDE D'ENCERCLEMENT THÉORIQUE DEPUIS BERGICOURT</b>				
	<b>SANS LES ÉOLIENNES EN INSTRUCTION</b>		<b>AVEC LES ÉOLIENNES EN INSTRUCTION</b>	
<b>INDICE D'OCCUPATION À L'HORIZON (IOH)</b>	SANS LE PROJET	AVEC LE PROJET	SANS LE PROJET	AVEC LE PROJET
Somme des angles occupés de 0 à 5 km par les éoliennes (A)	46	93	77	124
Somme des angles occupés de 5 à 10 km par les éoliennes (A')	97	84	97	84
Total des angles occupés de 0 à 10 km (IOH = A+A')	143	177	174	208
<b>INDICE DE DENSITÉ (ID)</b>	SANS LE PROJET	AVEC LE PROJET	SANS LE PROJET	AVEC LE PROJET
Nombre d'éoliennes entre 0 et 5 km (B)	14	26	24	36
Indice de densité (ID = B / A+A')	0,10	0,15	0,14	0,17
<b>INDICE D'ESPACE DE RESPIRATION</b>	SANS LE PROJET	AVEC LE PROJET	SANS LE PROJET	AVEC LE PROJET
Plus grand angle sans éoliennes entre 0 et 10 km (IER)	58	58	48	48

## Blangy-sous-Poix

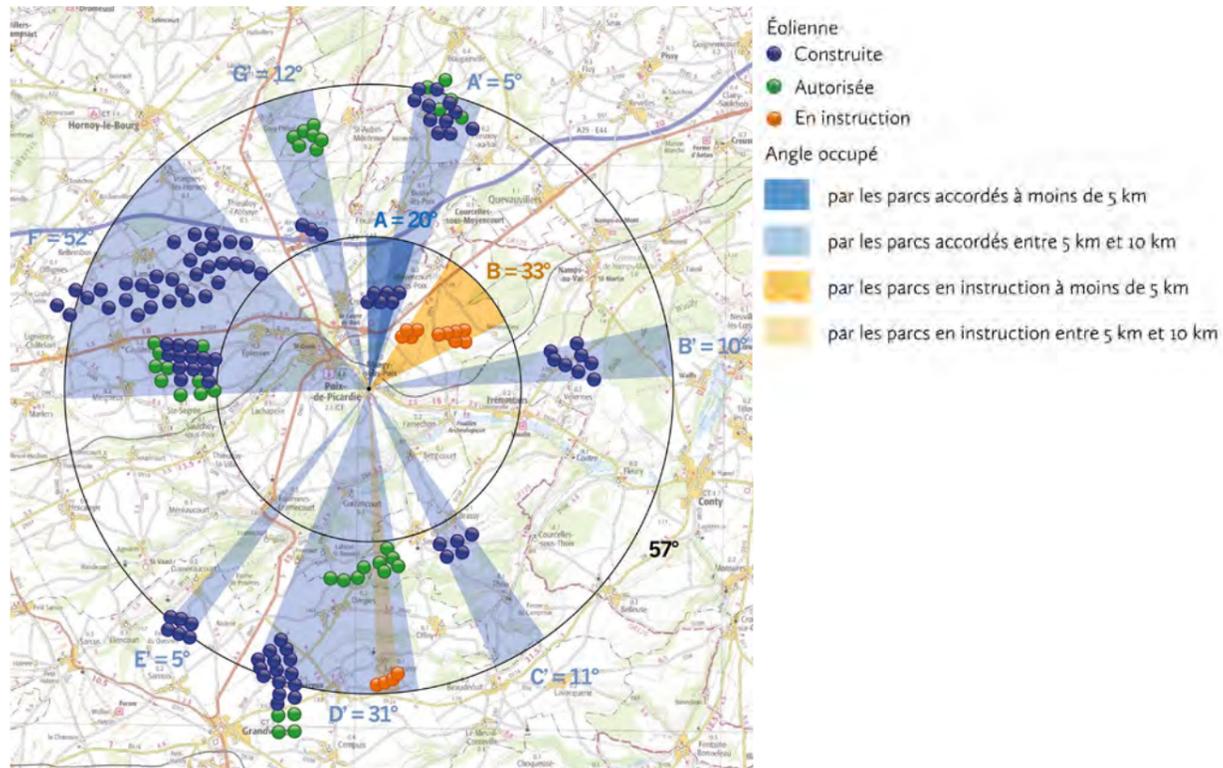
Angles occupés par les éoliennes construites et/ou autorisées



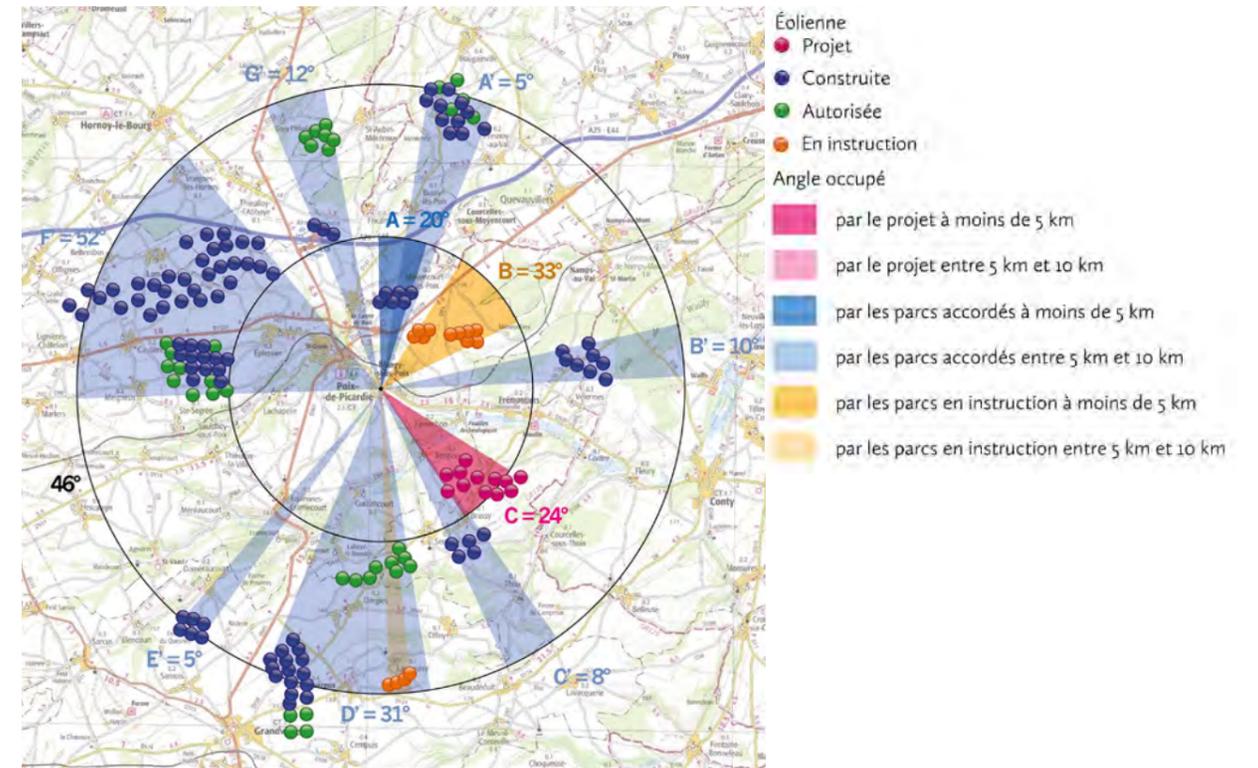
Angles occupés par les éoliennes construites et/ou autorisées et celles du projet



Angles occupés par les éoliennes construites et/ou autorisées et/ou en instruction



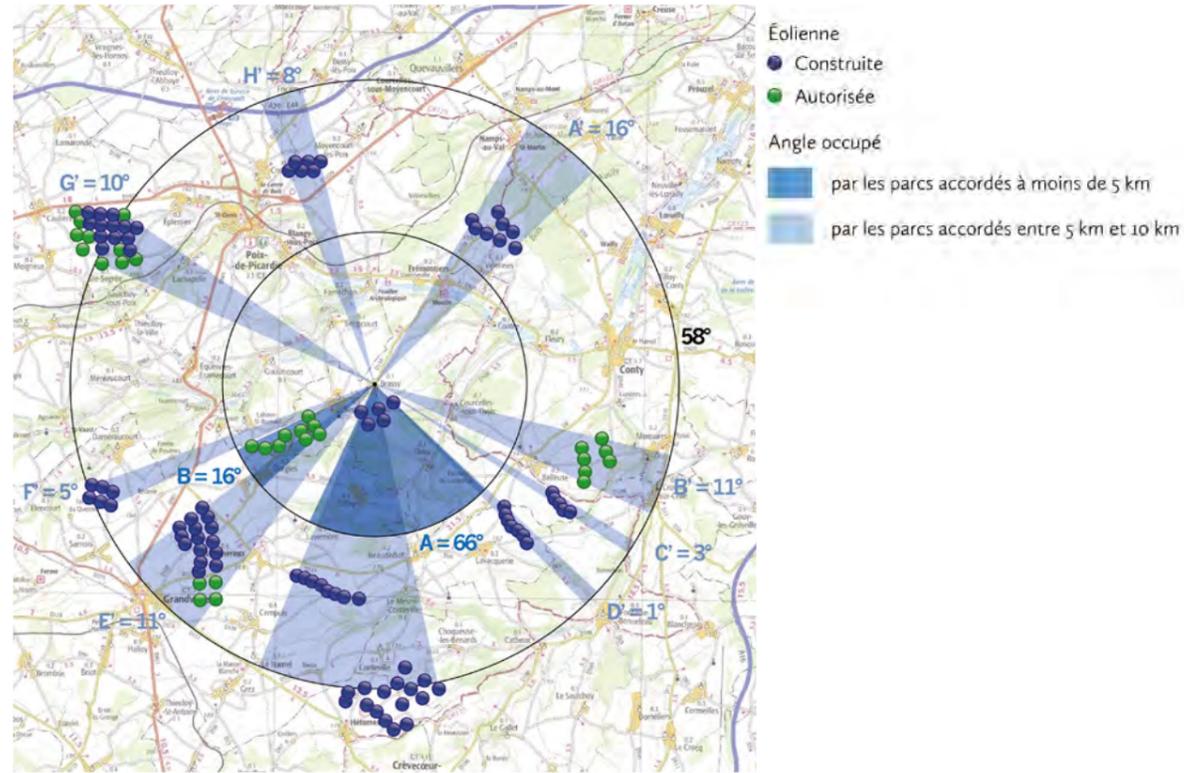
Angles occupés par les éoliennes construites et/ou autorisées et/ou en instruction et celles du projet



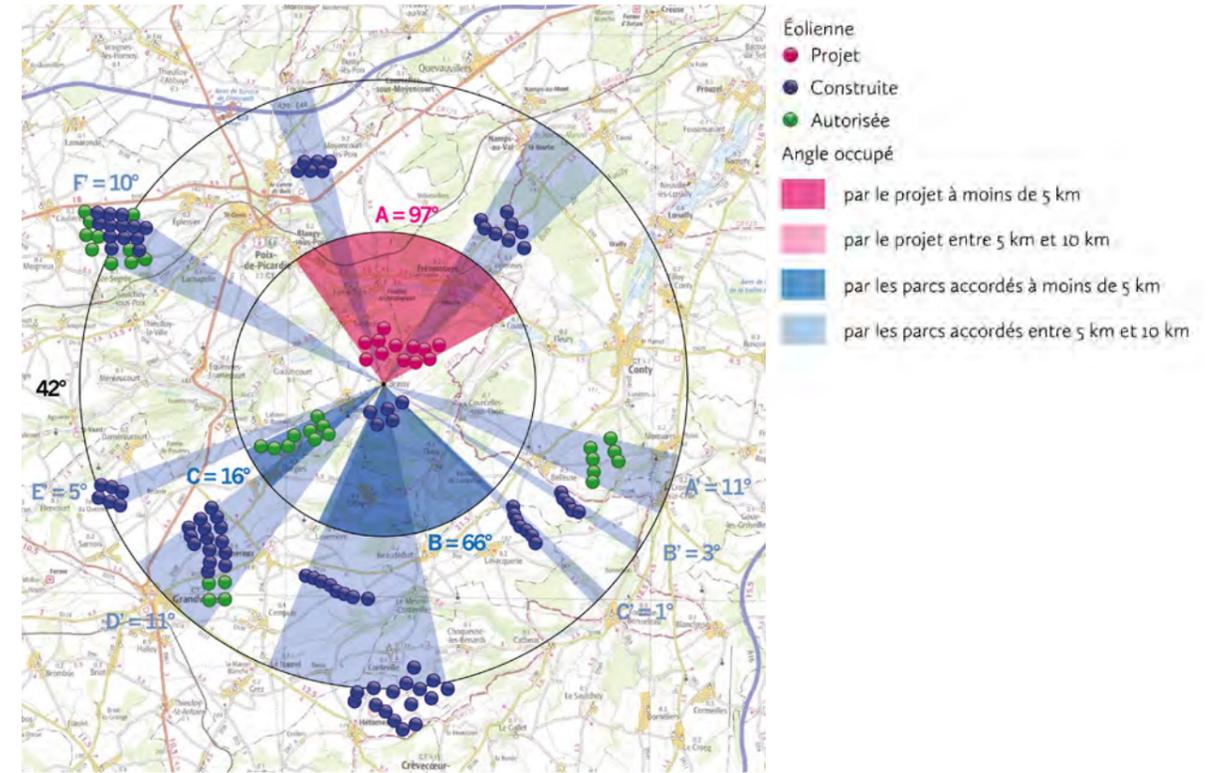
ÉTUDE D'ENCERCLEMENT THÉORIQUE DEPUIS BLANGY-SOUS-POIX				
INDICE D'OCCUPATION À L'HORIZON (IOH)	SANS LES ÉOLIENNES EN INSTRUCTION		AVEC LES ÉOLIENNES EN INSTRUCTION	
	SANS LE PROJET	AVEC LE PROJET	SANS LE PROJET	AVEC LE PROJET
Somme des angles occupés de 0 à 5 km par les éoliennes (A)	20	44	53	77
Somme des angles occupés de 5 à 10 km par les éoliennes (A')	126	123	126	123
Total des angles occupés de 0 à 10 km (IOH = A+A')	146	167	179	200
INDICE DE DENSITÉ (ID)	SANS LE PROJET	AVEC LE PROJET	SANS LE PROJET	AVEC LE PROJET
Nombre d'éoliennes entre 0 et 5 km (B)	6	18	16	28
Indice de densité (ID = B / A+A')	0,04	0,11	0,09	0,14
INDICE D'ESPACE DE RESPIRATION	SANS LE PROJET	AVEC LE PROJET	SANS LE PROJET	AVEC LE PROJET
Plus grand angle sans éoliennes entre 0 et 10 km (IER)	57	57	57	46

Brassy

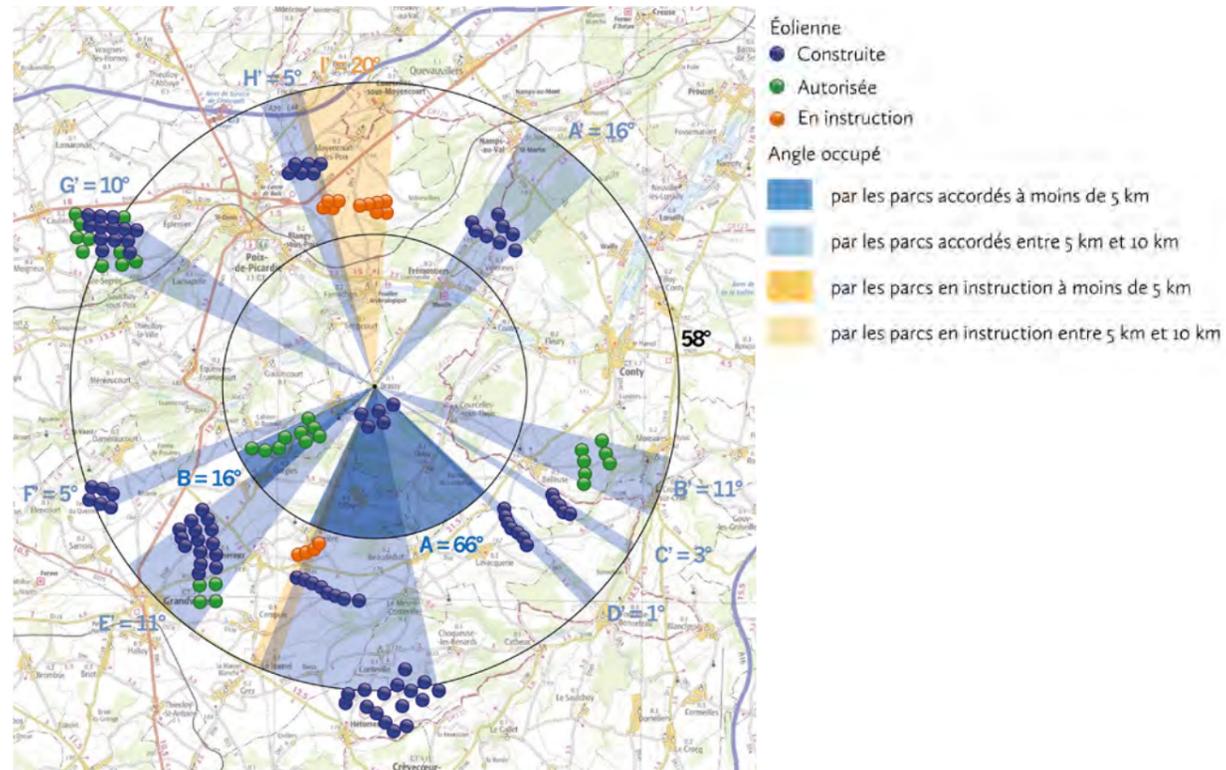
Angles occupés par les éoliennes construites et/ou autorisées



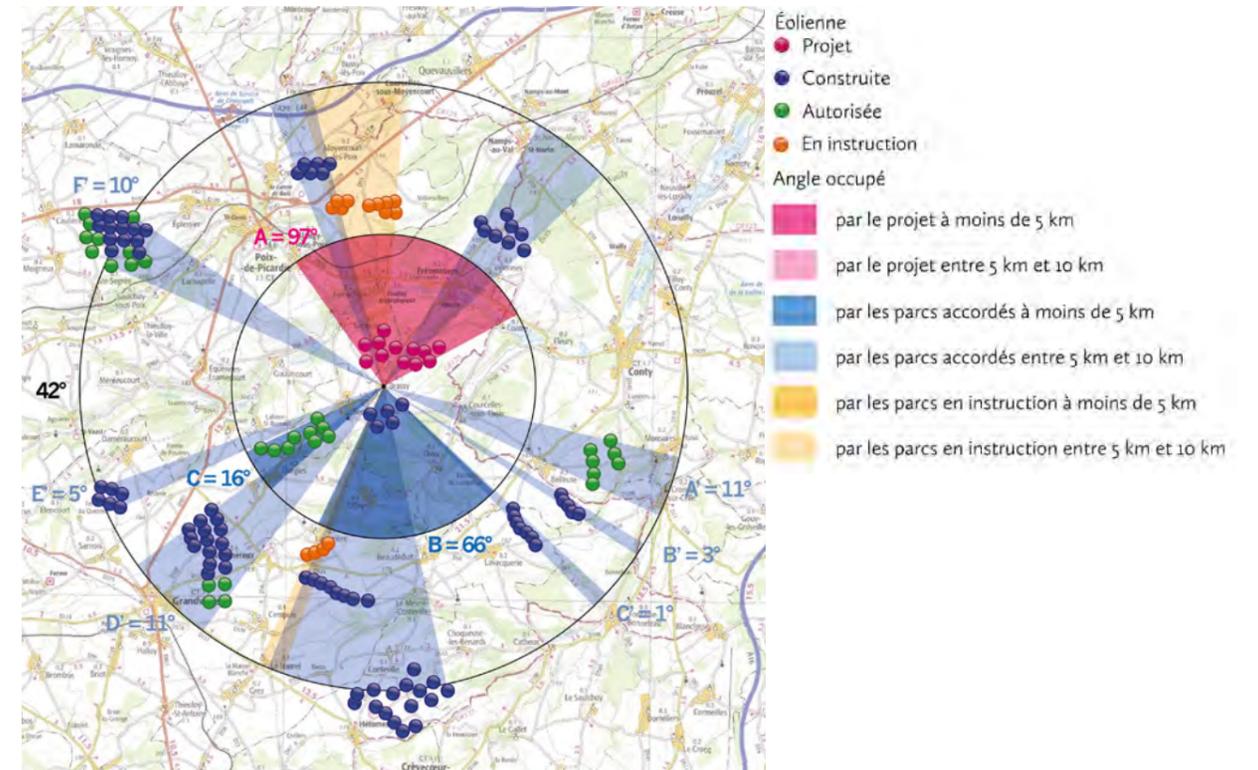
Angles occupés par les éoliennes construites et/ou autorisées et celles du projet



Angles occupés par les éoliennes construites et/ou autorisées et/ou en instruction



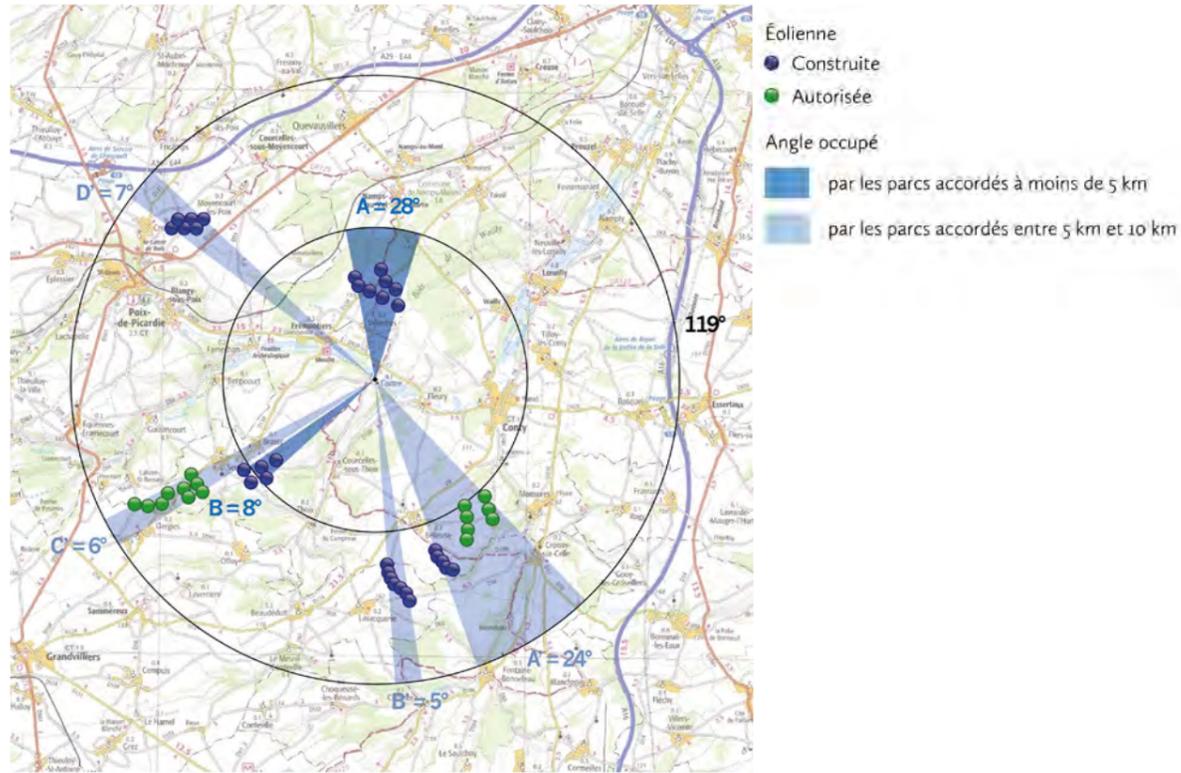
Angles occupés par les éoliennes construites et/ou autorisées et/ou en instruction et celles du projet



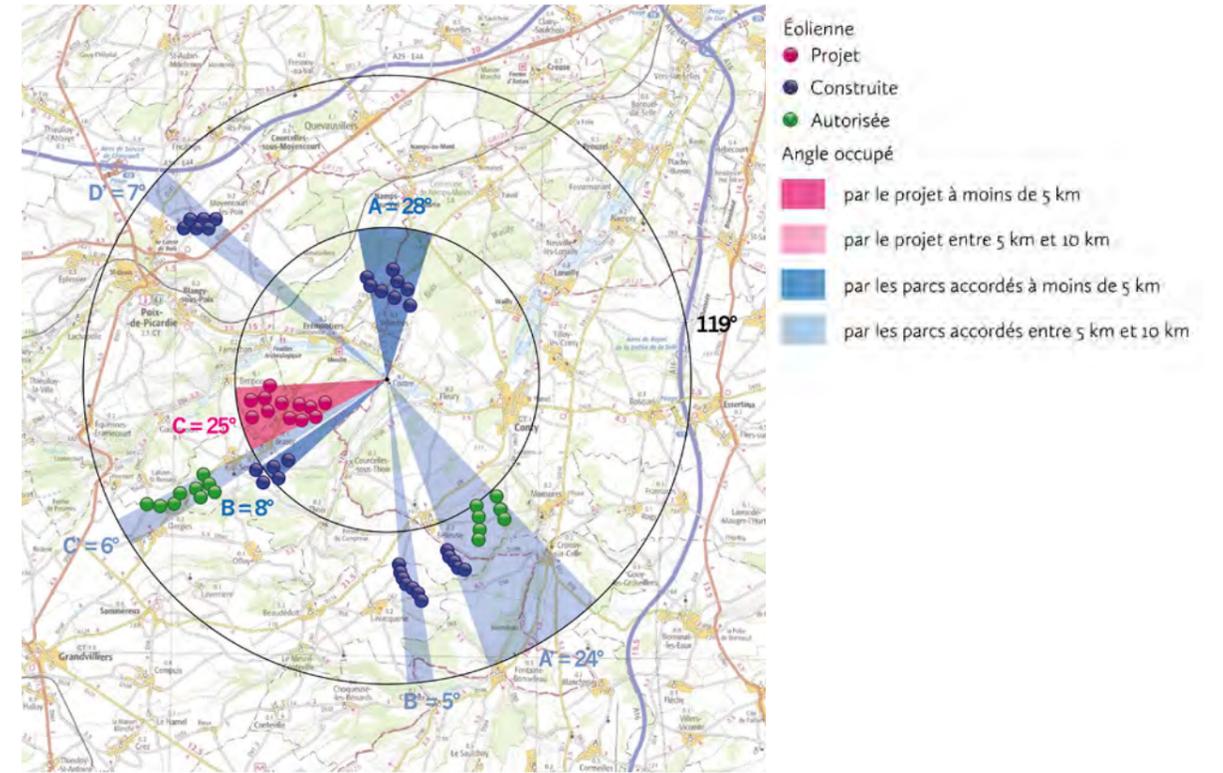
ÉTUDE D'ENCERCLEMENT THÉORIQUE DEPUIS BRASSY				
INDICE D'OCCUPATION À L'HORIZON (IOH)	SANS LES ÉOLIENNES EN INSTRUCTION		AVEC LES ÉOLIENNES EN INSTRUCTION	
	SANS LE PROJET	AVEC LE PROJET	SANS LE PROJET	AVEC LE PROJET
Somme des angles occupés de 0 à 5 km par les éoliennes (A)	82	179	82	179
Somme des angles occupés de 5 à 10 km par les éoliennes (A')	65	41	82	41
Total des angles occupés de 0 à 10 km (IOH = A+A')	147	220	164	220
INDICE DE DENSITÉ (ID)	SANS LE PROJET	AVEC LE PROJET	SANS LE PROJET	AVEC LE PROJET
Nombre d'éoliennes entre 0 et 5 km (B)	14	26	14	26
Indice de densité (ID = B / A+A')	0,10	0,12	0,09	0,12
INDICE D'ESPACE DE RESPIRATION	SANS LE PROJET	AVEC LE PROJET	SANS LE PROJET	AVEC LE PROJET
Plus grand angle sans éoliennes entre 0 et 10 km (IER)	58	42	58	42

Contre

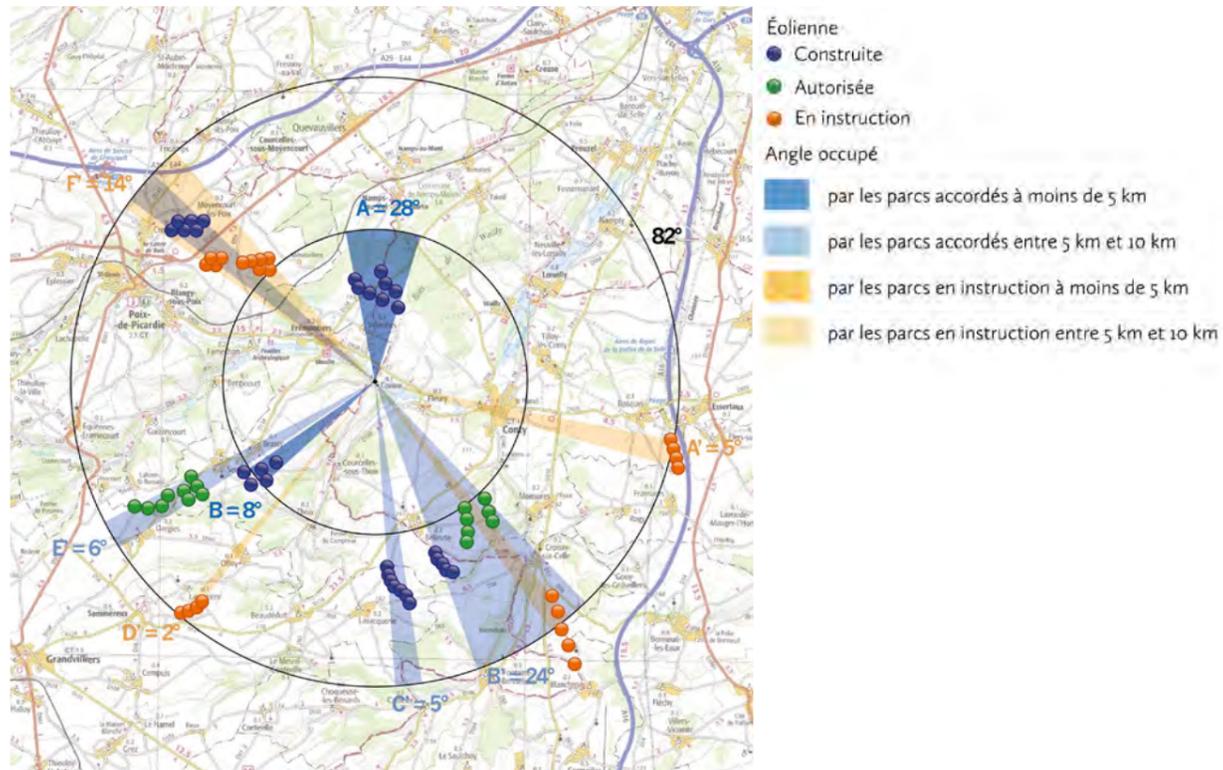
Angles occupés par les éoliennes construites et/ou autorisées



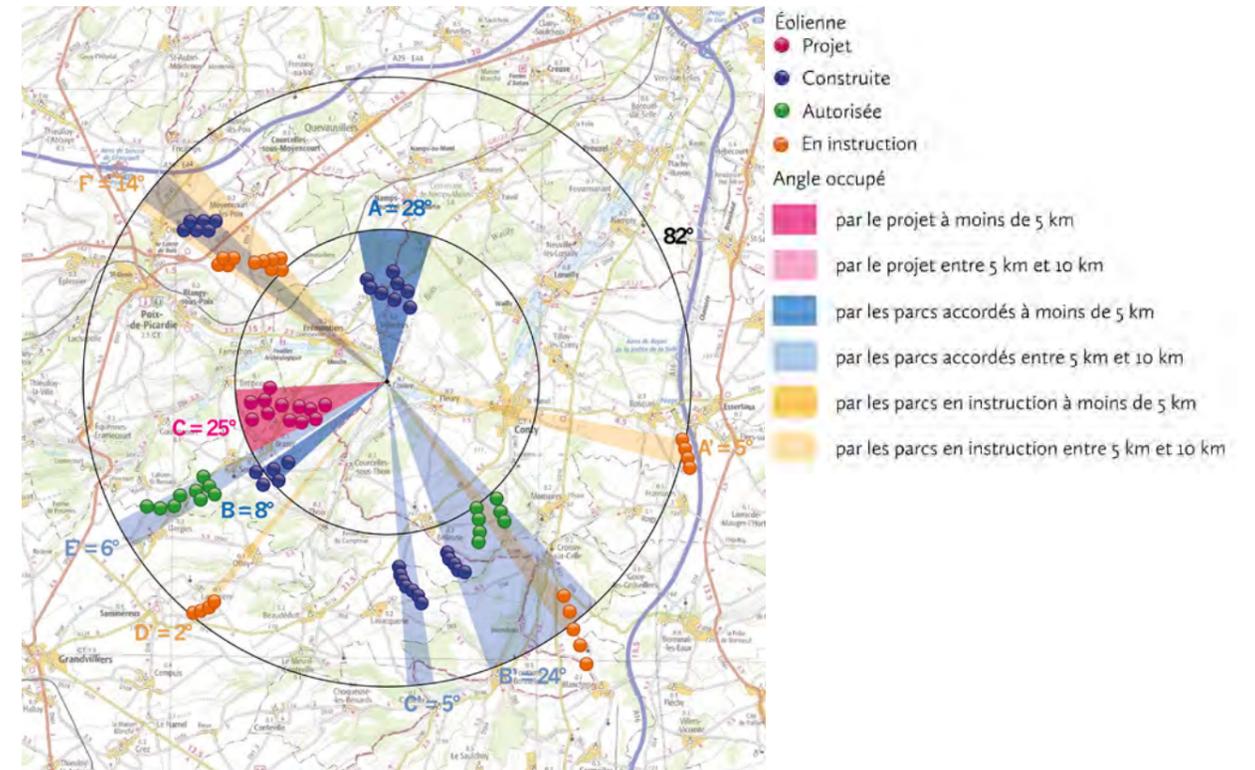
Angles occupés par les éoliennes construites et/ou autorisées et celles du projet



Angles occupés par les éoliennes construites et/ou autorisées et/ou en instruction



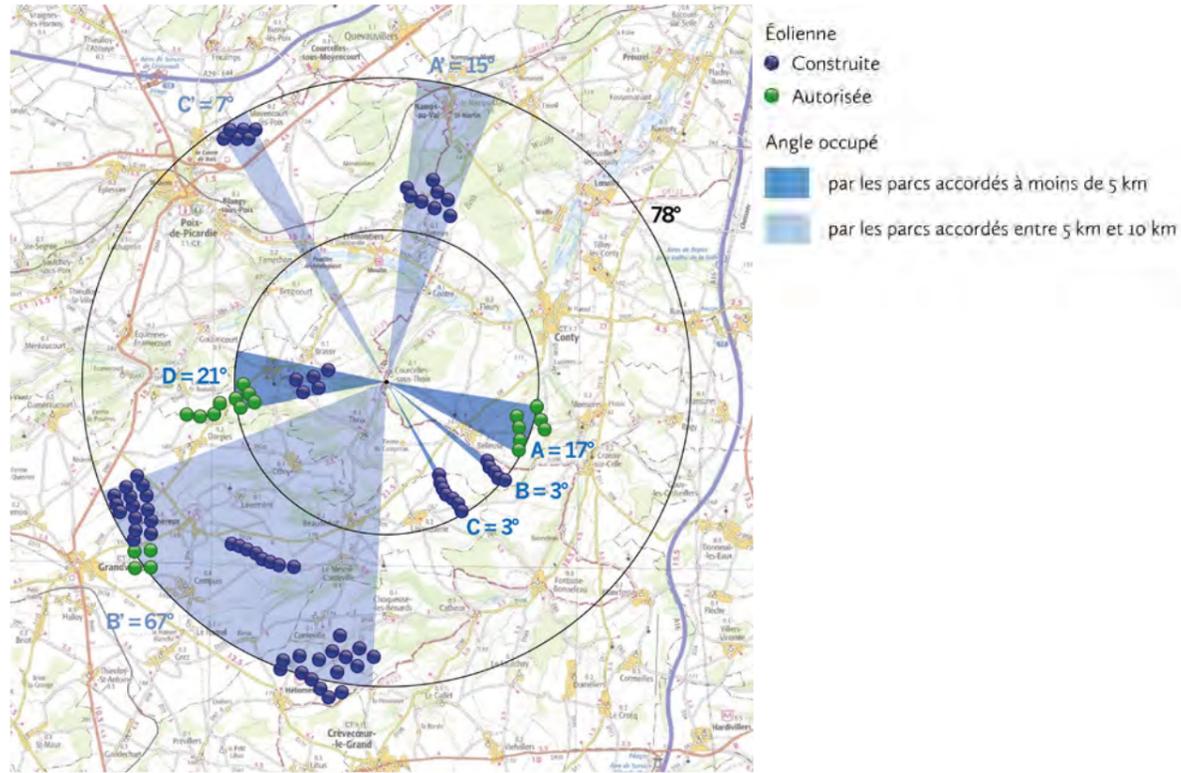
Angles occupés par les éoliennes construites et/ou autorisées et/ou en instruction et celles du projet



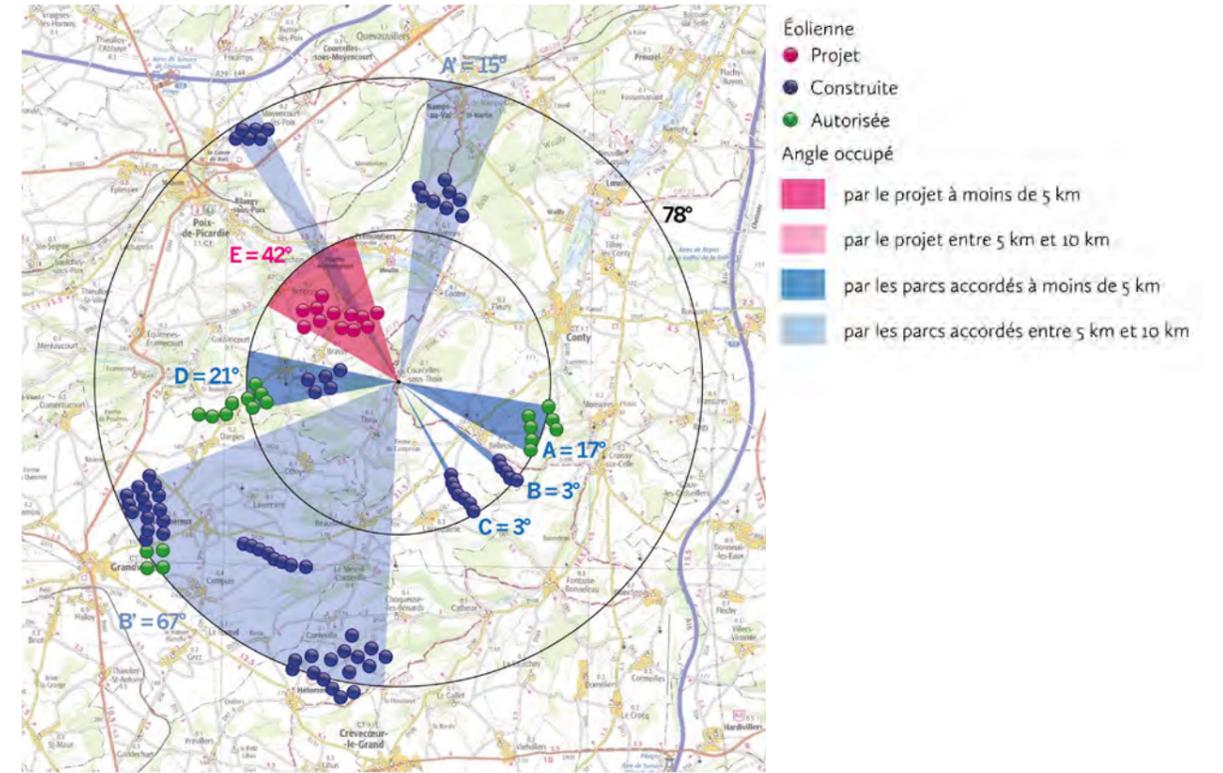
ÉTUDE D'ENCERCLEMENT THÉORIQUE DEPUIS CONTRE				
	SANS LES ÉOLIENNES EN INSTRUCTION		AVEC LES ÉOLIENNES EN INSTRUCTION	
INDICE D'OCCUPATION À L'HORIZON (IOH)	SANS LE PROJET	AVEC LE PROJET	SANS LE PROJET	AVEC LE PROJET
Somme des angles occupés de 0 à 5 km par les éoliennes (A)	36	61	36	61
Somme des angles occupés de 5 à 10 km par les éoliennes (A')	42	42	56	56
Total des angles occupés de 0 à 10 km (IOH = A+A')	78	103	92	117
INDICE DE DENSITÉ (ID)	SANS LE PROJET	AVEC LE PROJET	SANS LE PROJET	AVEC LE PROJET
Nombre d'éoliennes entre 0 et 5 km (B)	13	25	13	25
Indice de densité (ID = B / A+A')	0,17	0,24	0,14	0,21
INDICE D'ESPACE DE RESPIRATION	SANS LE PROJET	AVEC LE PROJET	SANS LE PROJET	AVEC LE PROJET
Plus grand angle sans éoliennes entre 0 et 10 km (IER)	119	119	82	82

## Courcelles-sous-Thoix

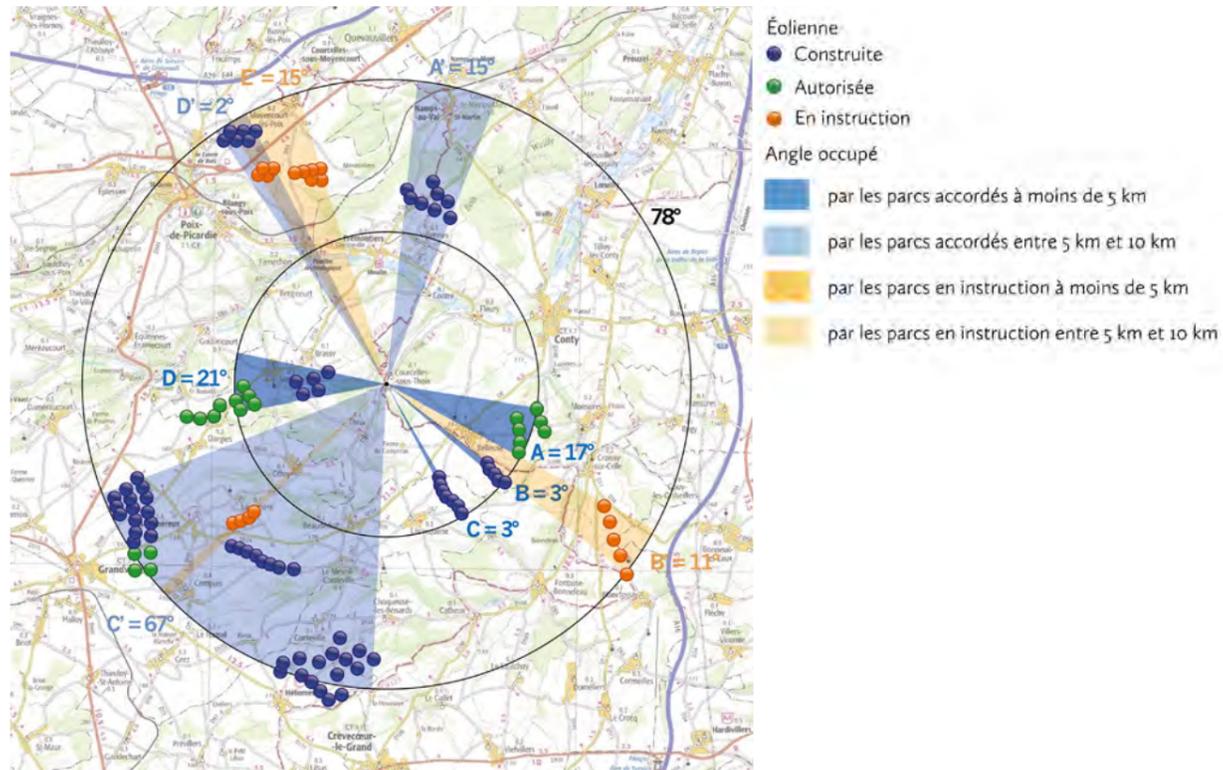
Angles occupés par les éoliennes construites et/ou autorisées



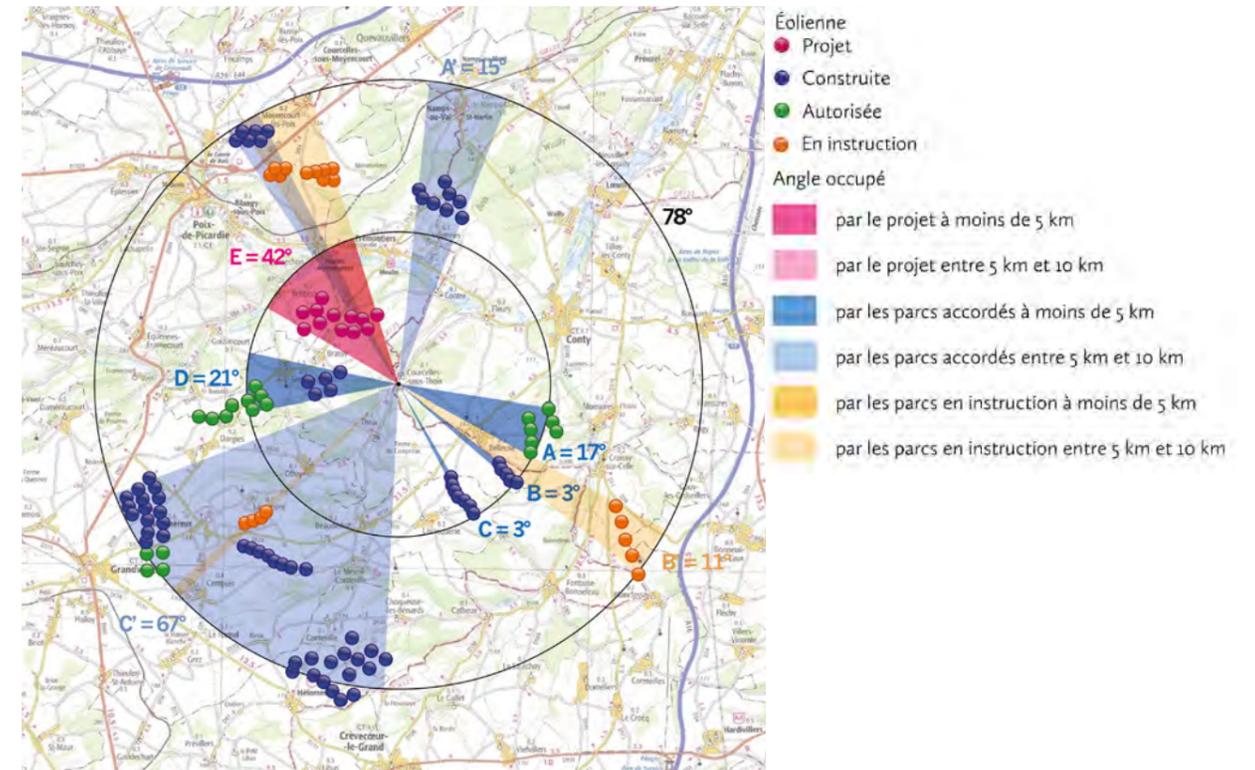
Angles occupés par les éoliennes construites et/ou autorisées et celles du projet



Angles occupés par les éoliennes construites et/ou autorisées et/ou en instruction



Angles occupés par les éoliennes construites et/ou autorisées et/ou en instruction et celles du projet

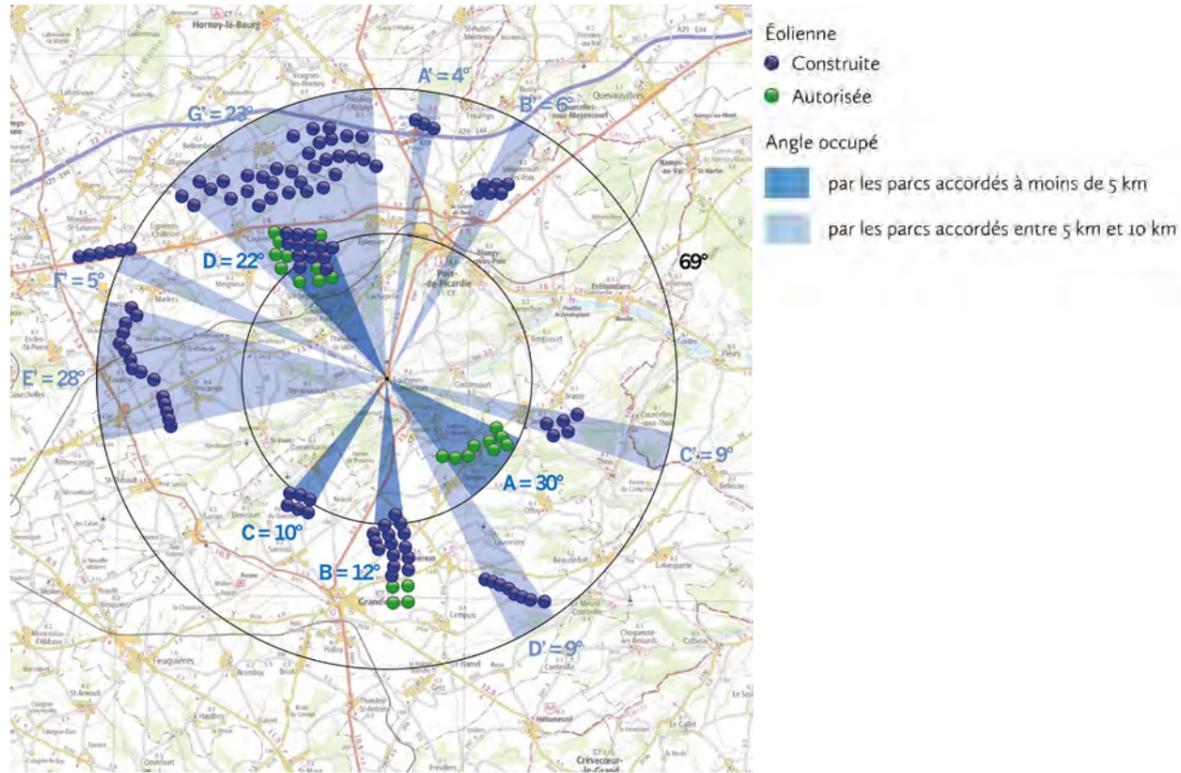


**ÉTUDE D'ENCERCLEMENT THÉORIQUE DEPUIS COURCELLES-SOUS-THOIX**

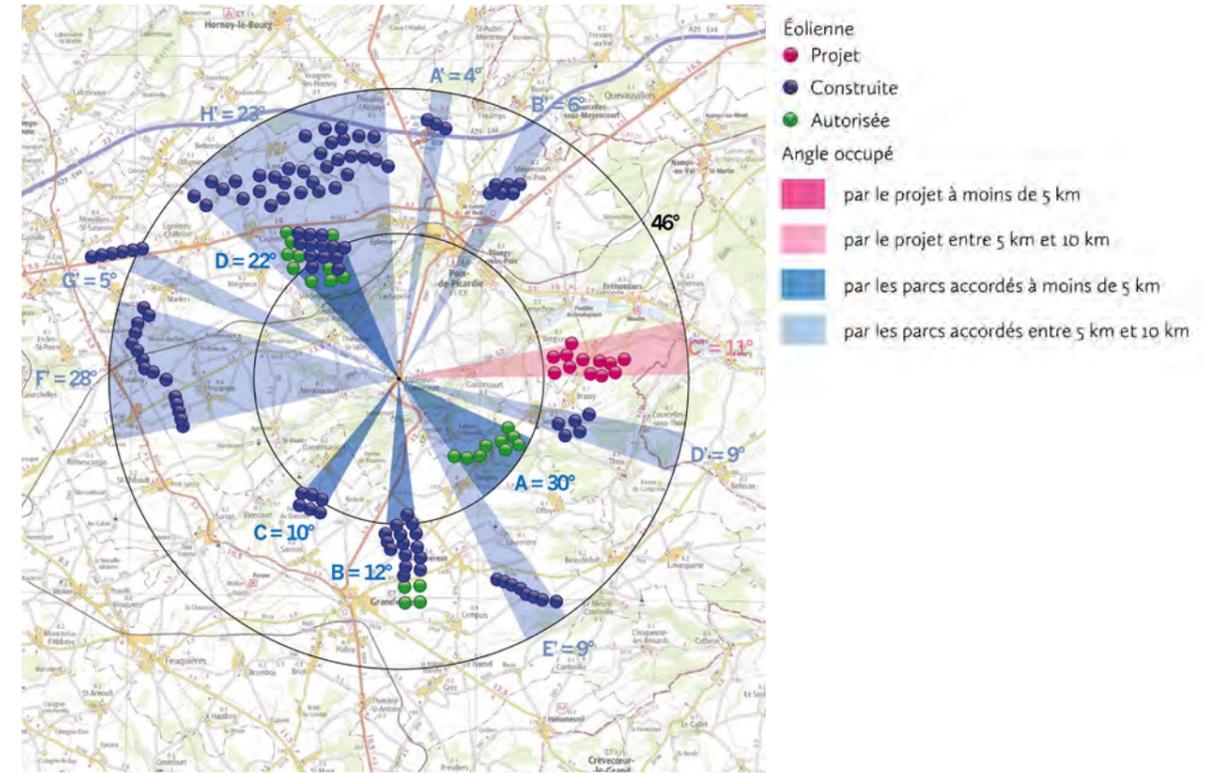
	SANS LES ÉOLIENNES EN INSTRUCTION		AVEC LES ÉOLIENNES EN INSTRUCTION	
<b>INDICE D'OCCUPATION À L'HORIZON (IOH)</b>	SANS LE PROJET	AVEC LE PROJET	SANS LE PROJET	AVEC LE PROJET
Somme des angles occupés de 0 à 5 km par les éoliennes (A)	44	86	44	86
Somme des angles occupés de 5 à 10 km par les éoliennes (A')	89	82	110	93
Total des angles occupés de 0 à 10 km (IOH = A+A')	133	168	154	179
<b>INDICE DE DENSITÉ (ID)</b>	SANS LE PROJET	AVEC LE PROJET	SANS LE PROJET	AVEC LE PROJET
Nombre d'éoliennes entre 0 et 5 km (B)	33	45	33	45
Indice de densité (ID = B / A+A')	0,25	0,27	0,21	0,25
<b>INDICE D'ESPACE DE RESPIRATION</b>	SANS LE PROJET	AVEC LE PROJET	SANS LE PROJET	AVEC LE PROJET
Plus grand angle sans éoliennes entre 0 et 10 km (IER)	78	78	78	78

## Équennes-Éramecourt

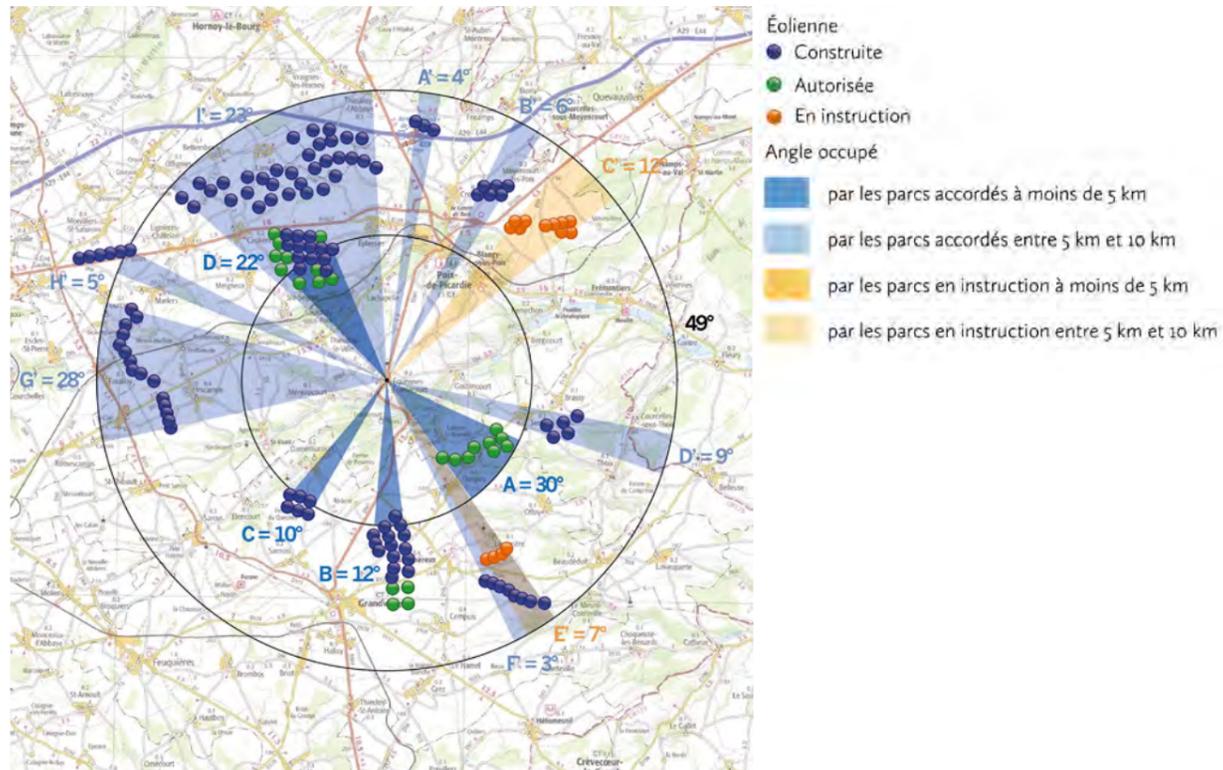
Angles occupés par les éoliennes construites et/ou autorisées



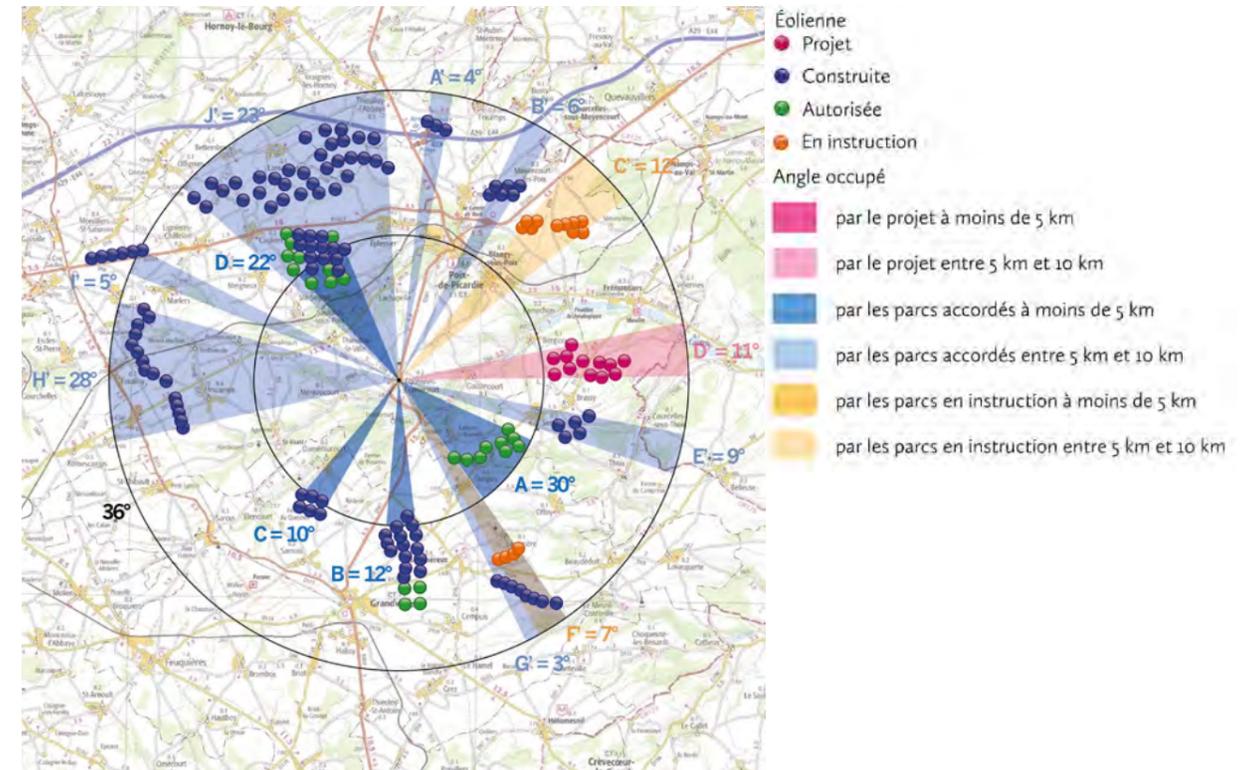
Angles occupés par les éoliennes construites et/ou autorisées et celles du projet



Angles occupés par les éoliennes construites et/ou autorisées et/ou en instruction



Angles occupés par les éoliennes construites et/ou autorisées et/ou en instruction et celles du projet

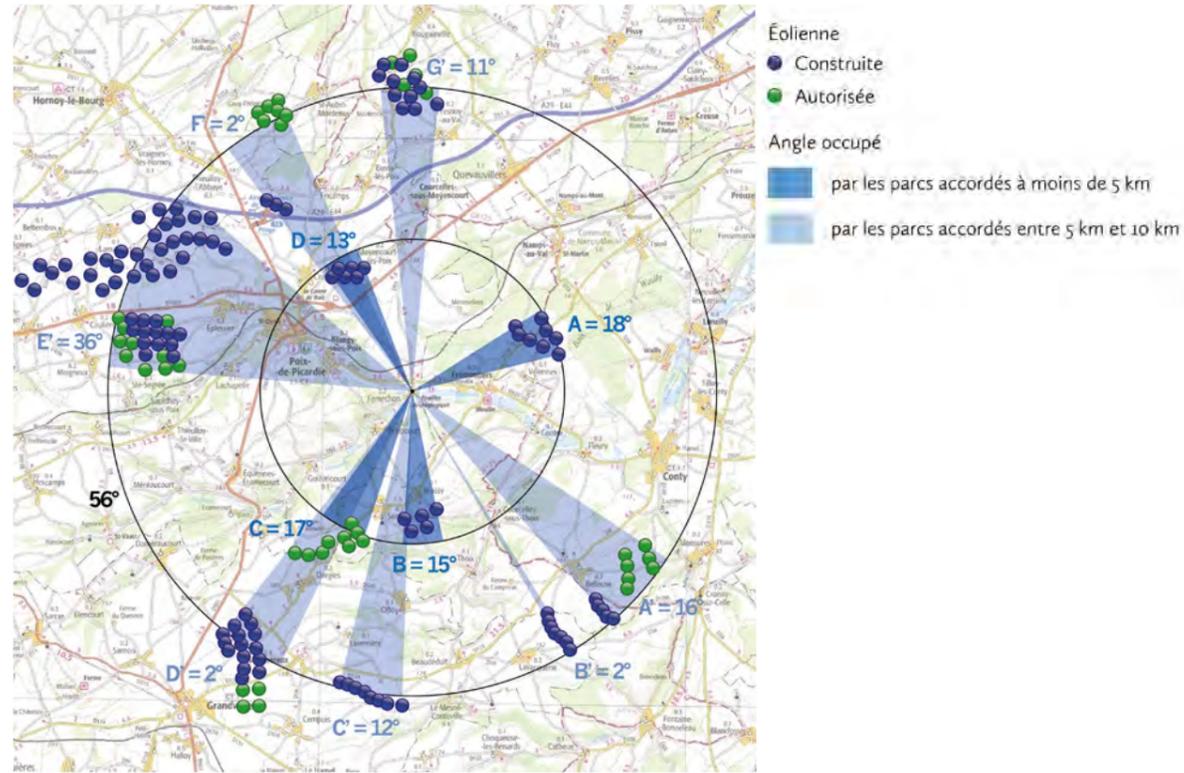


**ÉTUDE D'ENCERCLEMENT THÉORIQUE DEPUIS ÉQUENNES-ÉRAMECOURT**

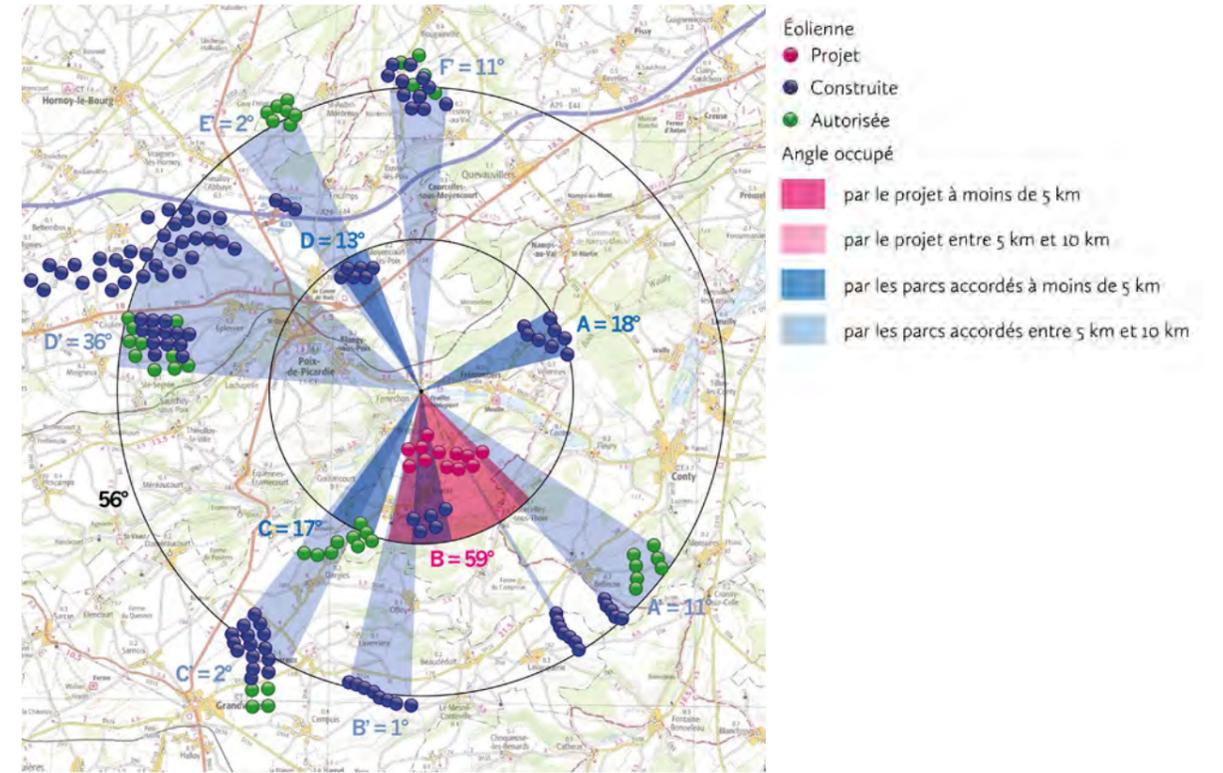
	SANS LES ÉOLIENNES EN INSTRUCTION		AVEC LES ÉOLIENNES EN INSTRUCTION	
<b>INDICE D'OCCUPATION À L'HORIZON (IOH)</b>	SANS LE PROJET	AVEC LE PROJET	SANS LE PROJET	AVEC LE PROJET
Somme des angles occupés de 0 à 5 km par les éoliennes (A)	74	74	74	74
Somme des angles occupés de 5 à 10 km par les éoliennes (A')	84	95	97	108
Total des angles occupés de 0 à 10 km (IOH = A+A')	158	169	171	182
<b>INDICE DE DENSITÉ (ID)</b>	SANS LE PROJET	AVEC LE PROJET	SANS LE PROJET	AVEC LE PROJET
Nombre d'éoliennes entre 0 et 5 km (B)	57	57	57	57
Indice de densité (ID = B / A+A')	0,36	0,34	0,33	0,31
<b>INDICE D'ESPACE DE RESPIRATION</b>	SANS LE PROJET	AVEC LE PROJET	SANS LE PROJET	AVEC LE PROJET
Plus grand angle sans éoliennes entre 0 et 10 km (IER)	69	46	49	36

Famechon

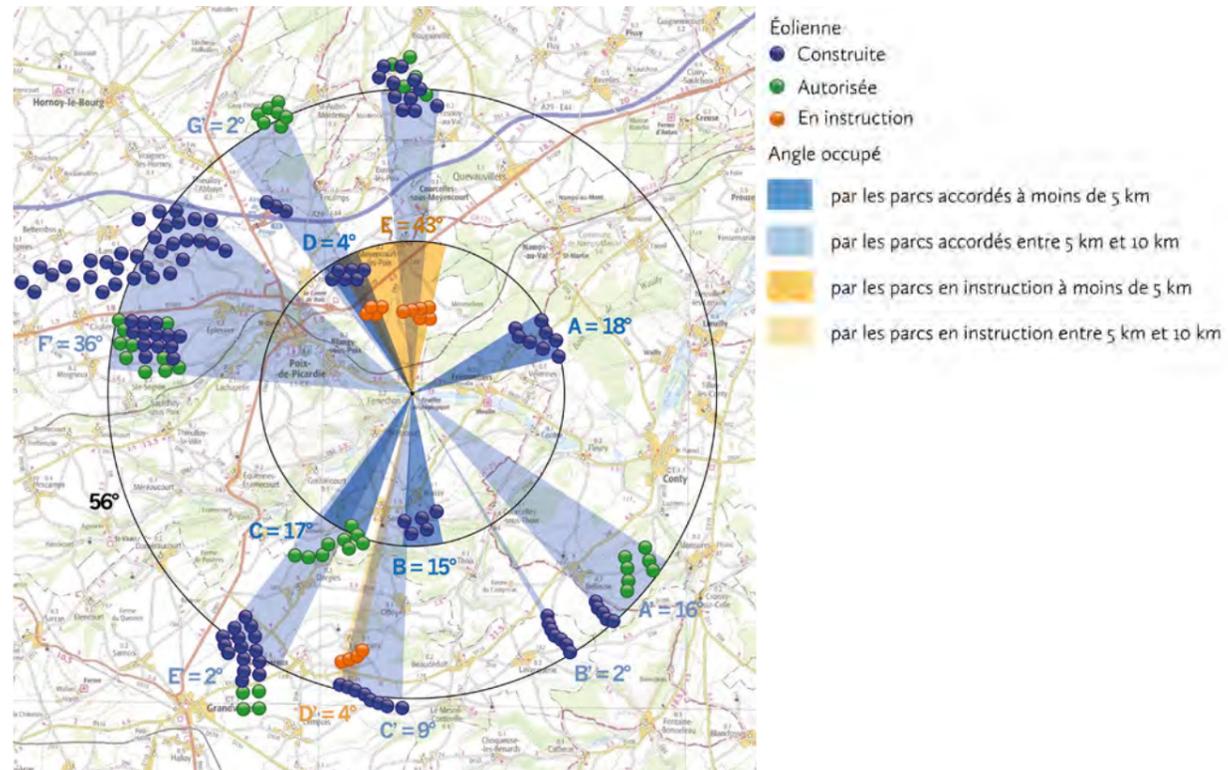
Angles occupés par les éoliennes construites et/ou autorisées



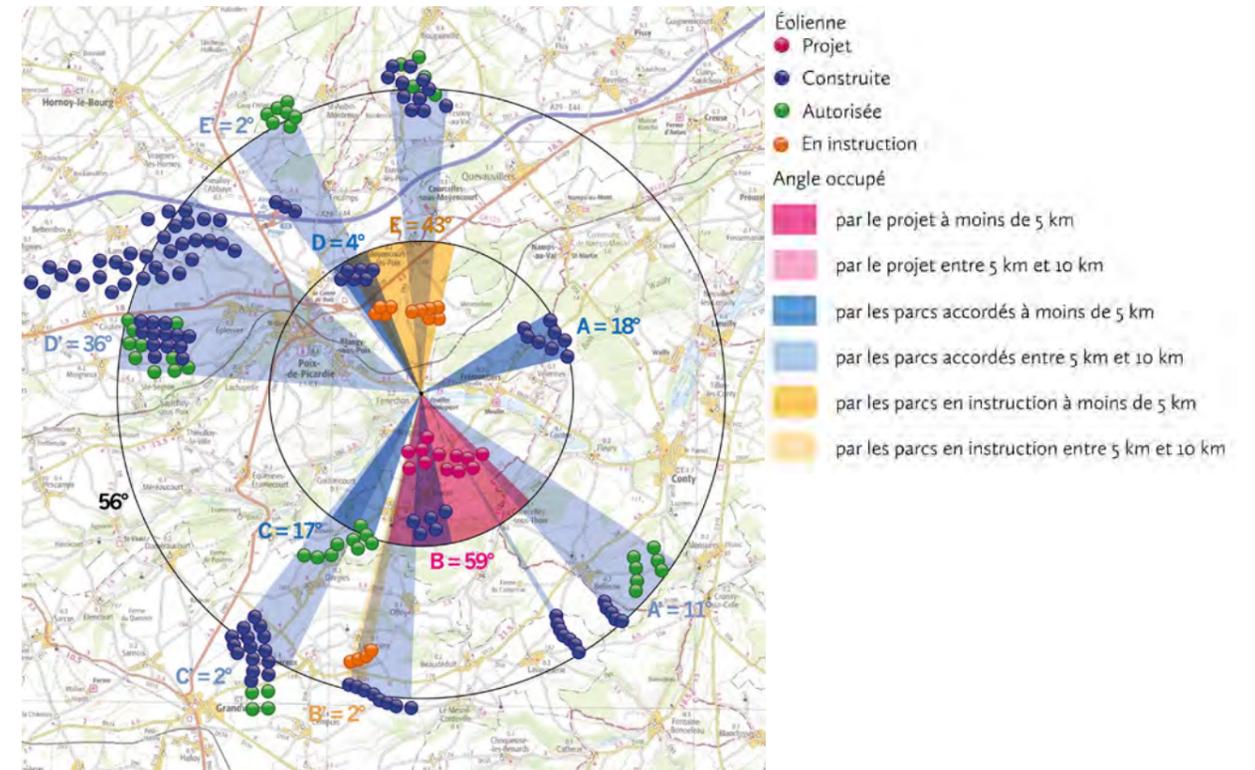
Angles occupés par les éoliennes construites et/ou autorisées et celles du projet



Angles occupés par les éoliennes construites et/ou autorisées et/ou en instruction



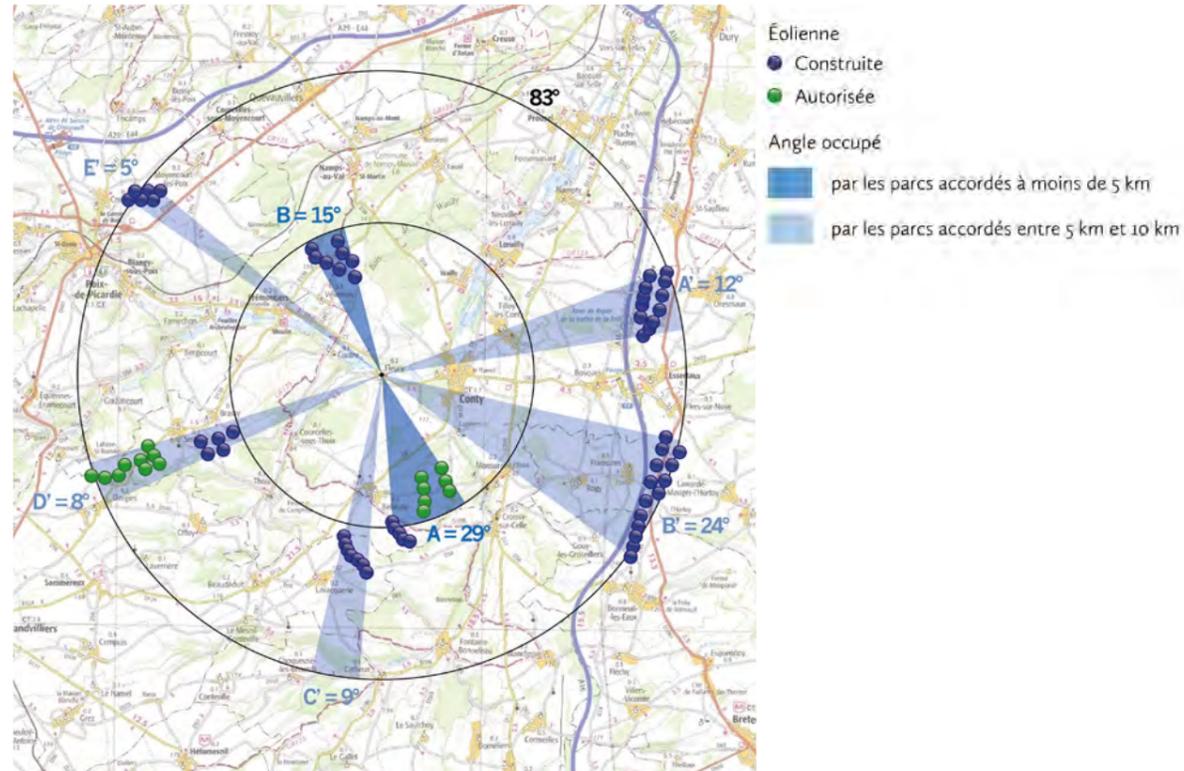
Angles occupés par les éoliennes construites et/ou autorisées et/ou en instruction et celles du projet



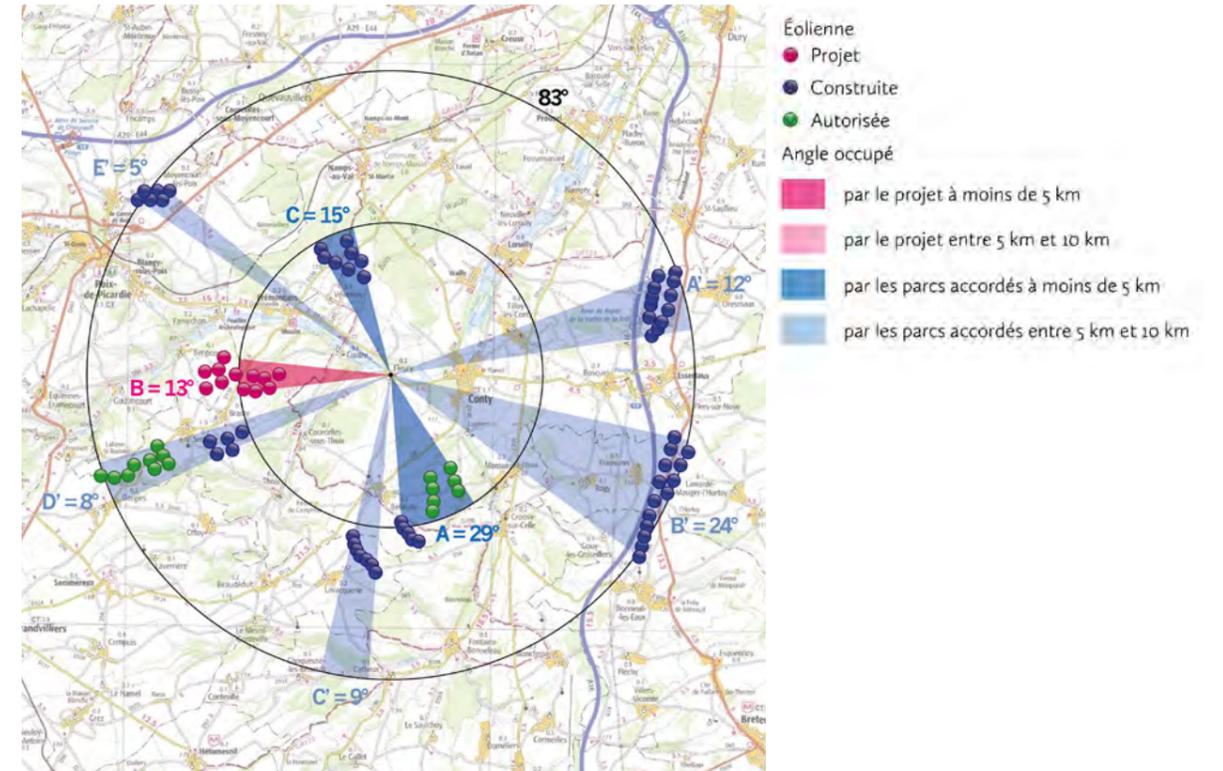
ÉTUDE D'ENCERCLEMENT THÉORIQUE DEPUIS FAMECHON				
INDICE D'OCCUPATION À L'HORIZON (IOH)	SANS LES ÉOLIENNES EN INSTRUCTION		AVEC LES ÉOLIENNES EN INSTRUCTION	
	SANS LE PROJET	AVEC LE PROJET	SANS LE PROJET	AVEC LE PROJET
Somme des angles occupés de 0 à 5 km par les éoliennes (A)	63	107	97	141
Somme des angles occupés de 5 à 10 km par les éoliennes (A')	81	63	71	53
Total des angles occupés de 0 à 10 km (IOH = A+A')	144	170	168	194
INDICE DE DENSITÉ (ID)	SANS LE PROJET	AVEC LE PROJET	SANS LE PROJET	AVEC LE PROJET
Nombre d'éoliennes entre 0 et 5 km (B)	28	40	38	50
Indice de densité (ID = B / A+A')	0,19	0,24	0,23	0,26
INDICE D'ESPACE DE RESPIRATION	SANS LE PROJET	AVEC LE PROJET	SANS LE PROJET	AVEC LE PROJET
Plus grand angle sans éoliennes entre 0 et 10 km (IER)	56	56	56	56

Fleury

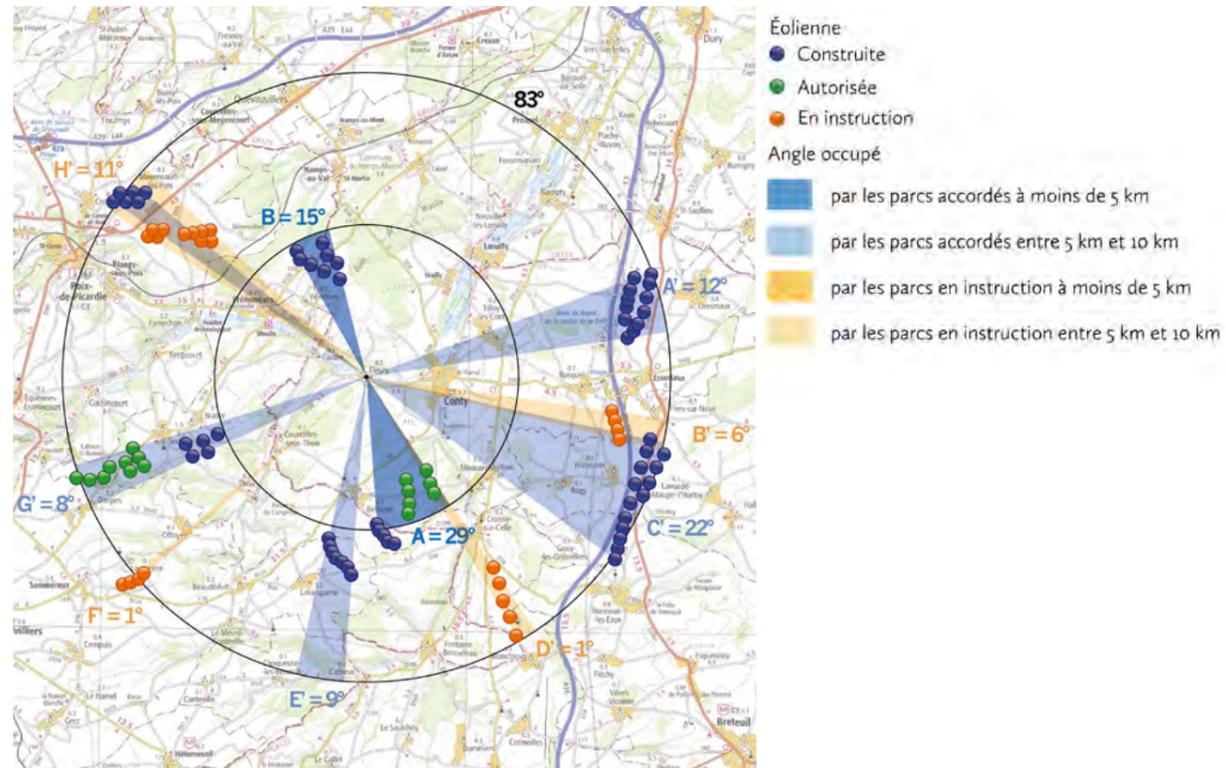
Angles occupés par les éoliennes construites et/ou autorisées



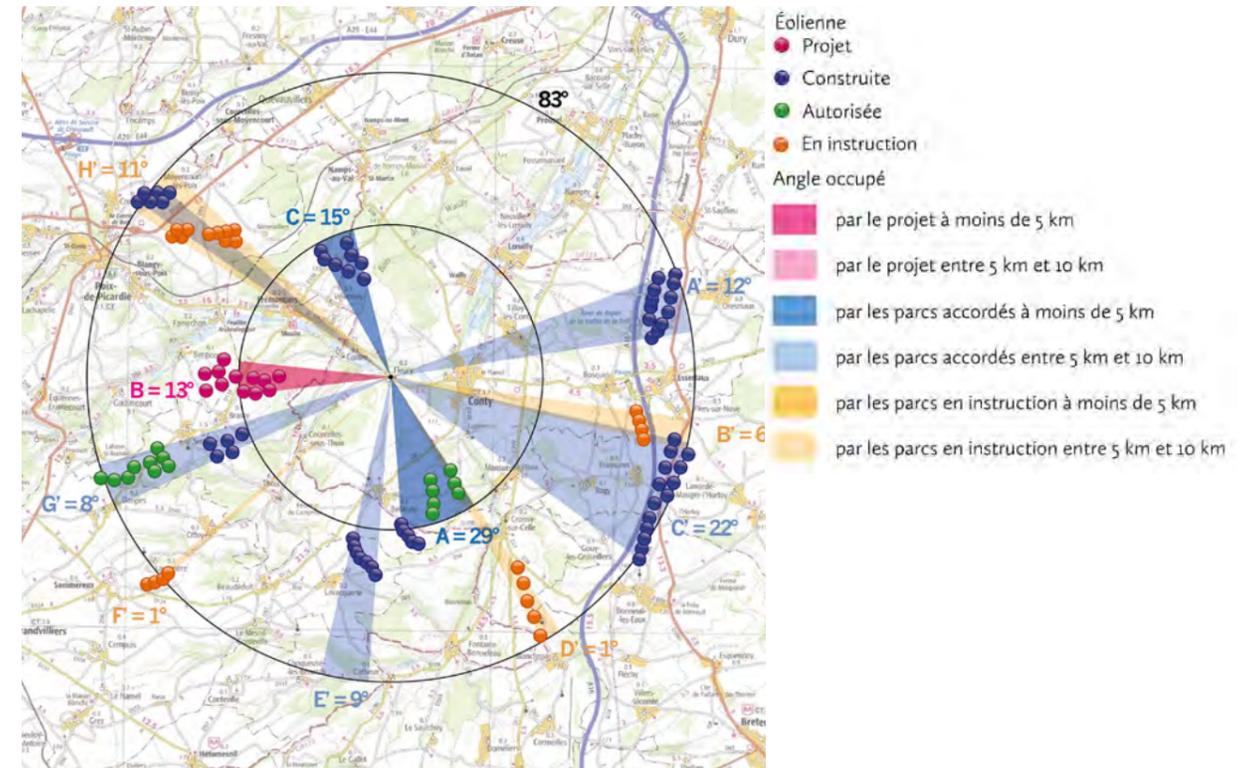
Angles occupés par les éoliennes construites et/ou autorisées et celles du projet



Angles occupés par les éoliennes construites et/ou autorisées et/ou en instruction



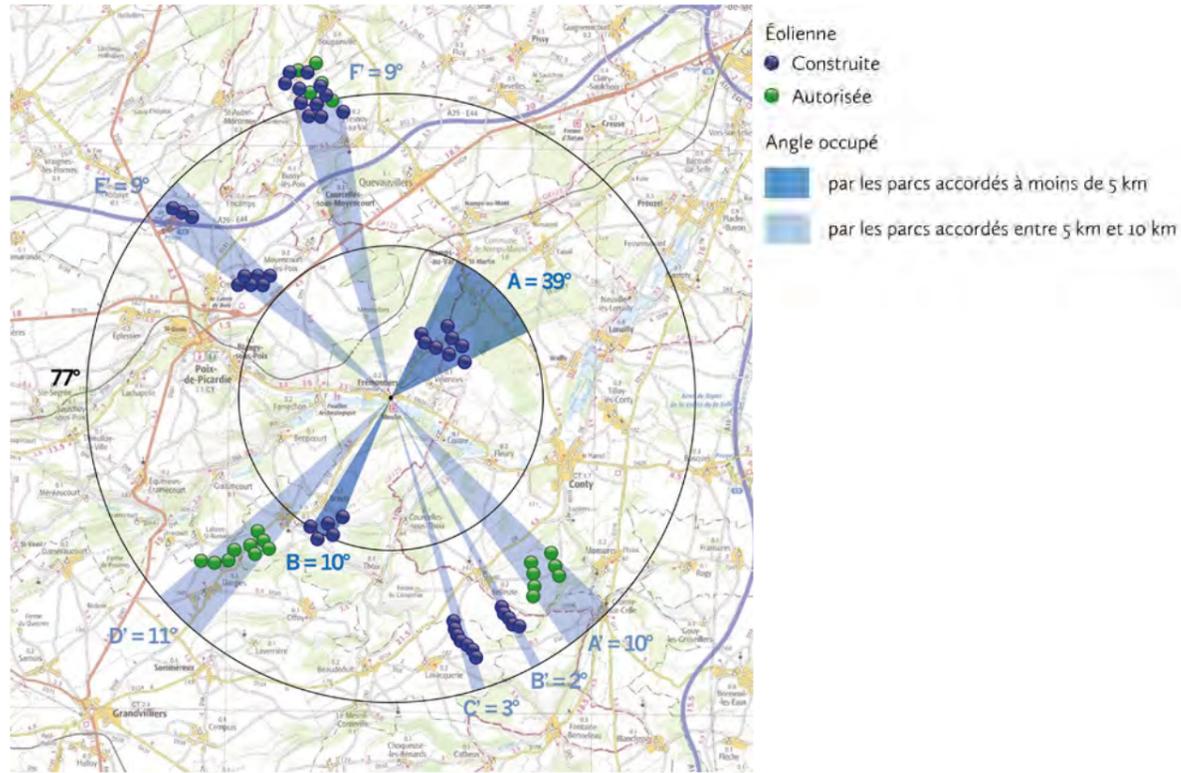
Angles occupés par les éoliennes construites et/ou autorisées et/ou en instruction et celles du projet



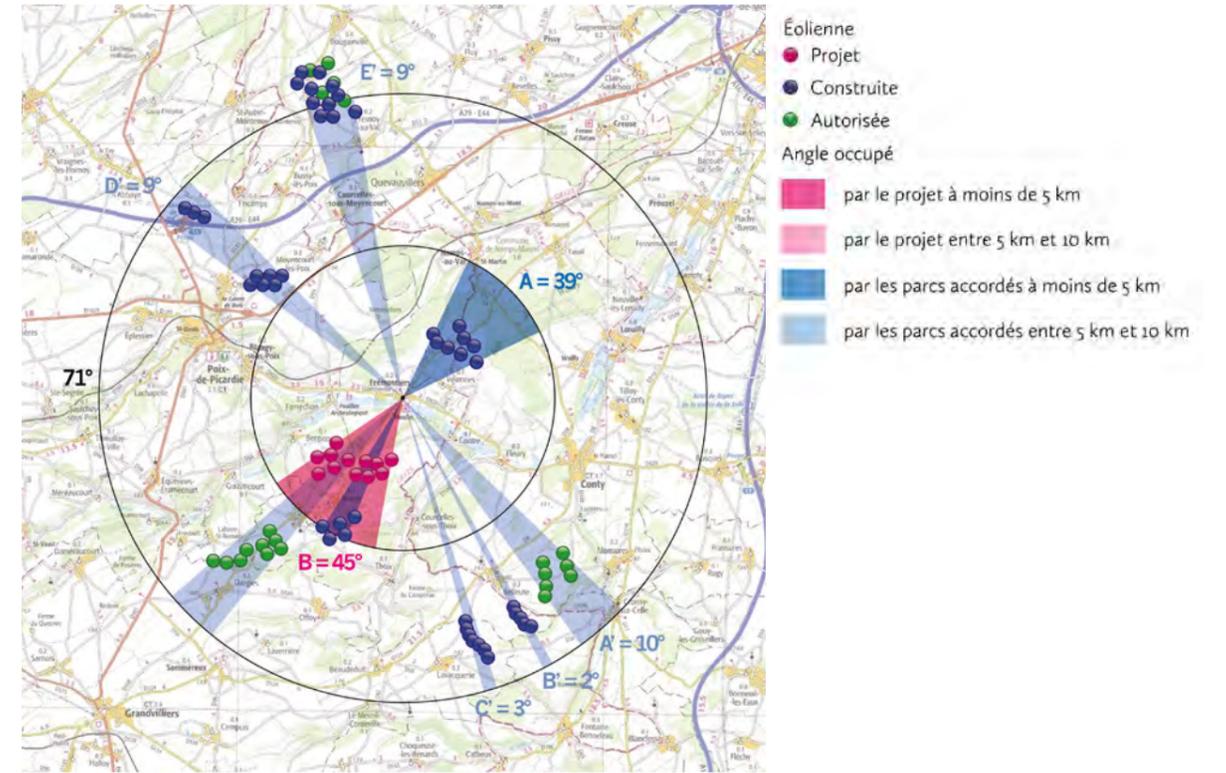
ÉTUDE D'ENCERCLEMENT THÉORIQUE DEPUIS FLEURY				
	SANS LES ÉOLIENNES EN INSTRUCTION		AVEC LES ÉOLIENNES EN INSTRUCTION	
INDICE D'OCCUPATION À L'HORIZON (IOH)	SANS LE PROJET	AVEC LE PROJET	SANS LE PROJET	AVEC LE PROJET
Somme des angles occupés de 0 à 5 km par les éoliennes (A)	44	57	44	57
Somme des angles occupés de 5 à 10 km par les éoliennes (A')	58	58	70	70
Total des angles occupés de 0 à 10 km (IOH = A+A')	102	115	114	127
INDICE DE DENSITÉ (ID)	SANS LE PROJET	AVEC LE PROJET	SANS LE PROJET	AVEC LE PROJET
Nombre d'éoliennes entre 0 et 5 km (B)	20	32	20	32
Indice de densité (ID = B / A+A')	0,20	0,28	0,18	0,25
INDICE D'ESPACE DE RESPIRATION	SANS LE PROJET	AVEC LE PROJET	SANS LE PROJET	AVEC LE PROJET
Plus grand angle sans éoliennes entre 0 et 10 km (IER)	83	83	83	83

Frémontiers

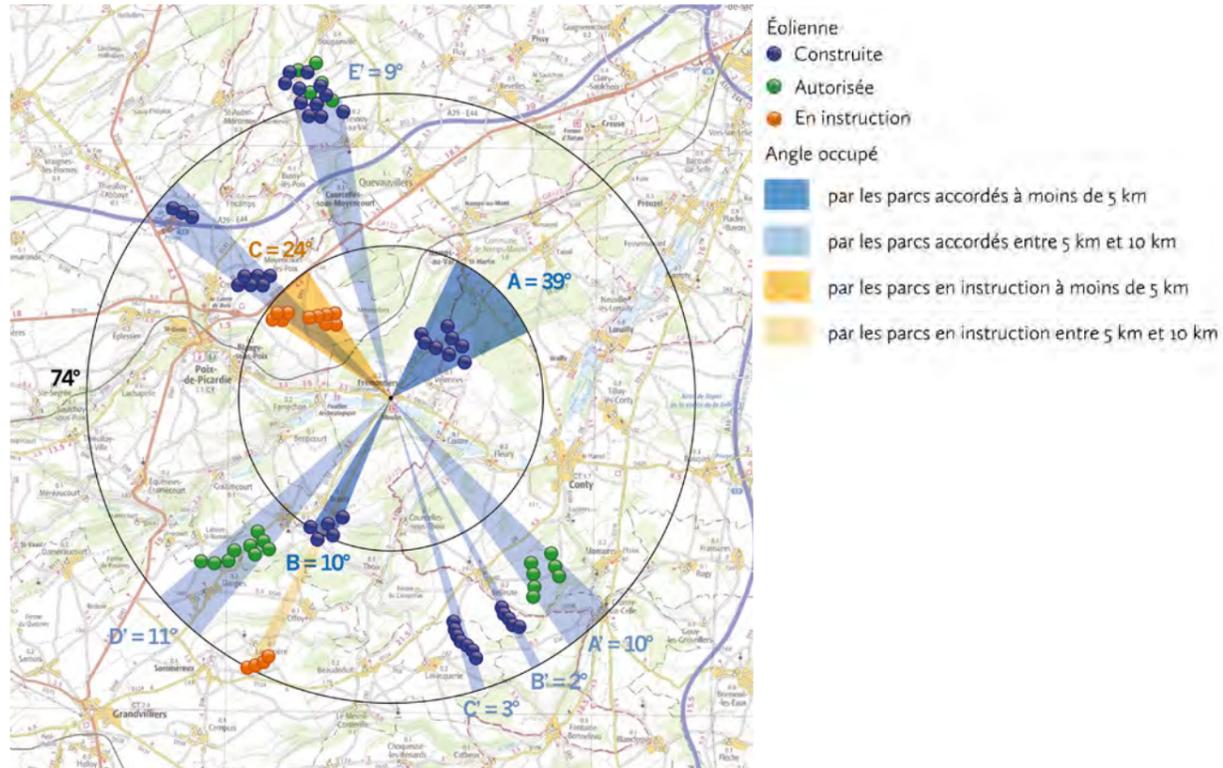
Angles occupés par les éoliennes construites et/ou autorisées



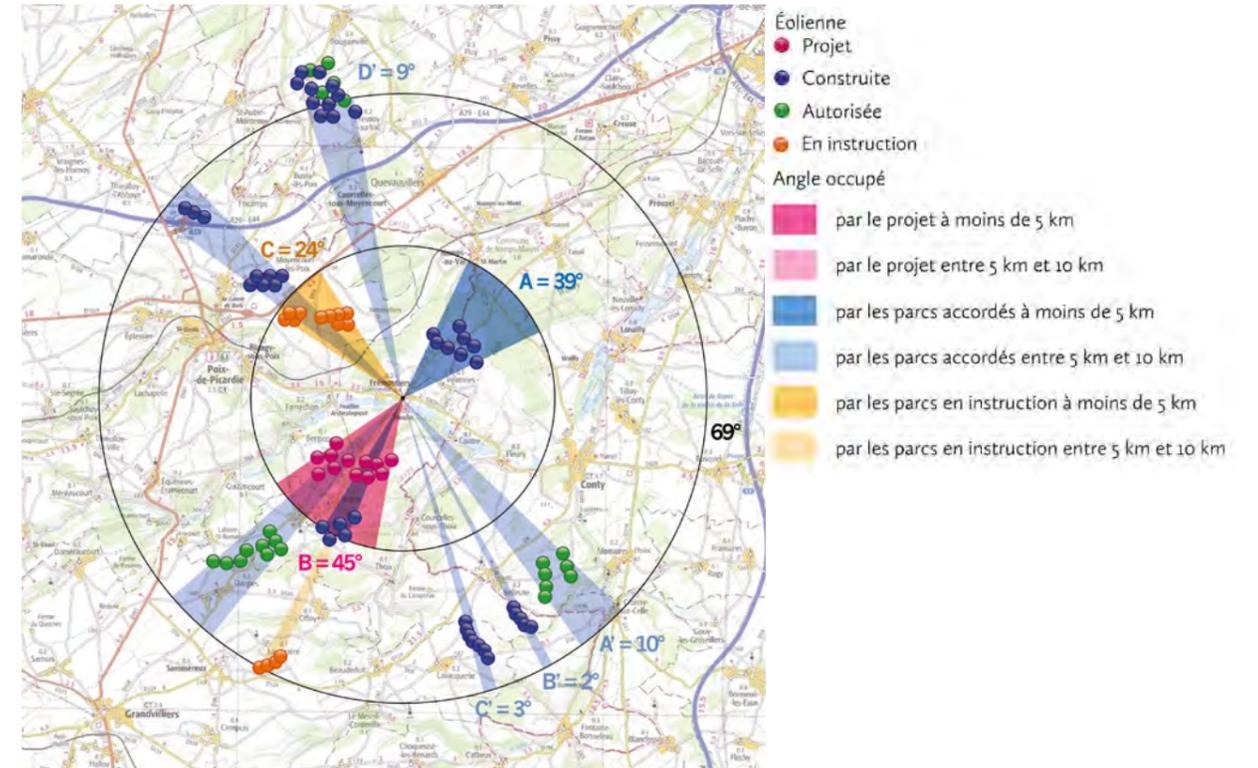
Angles occupés par les éoliennes construites et/ou autorisées et celles du projet



Angles occupés par les éoliennes construites et/ou autorisées et/ou en instruction



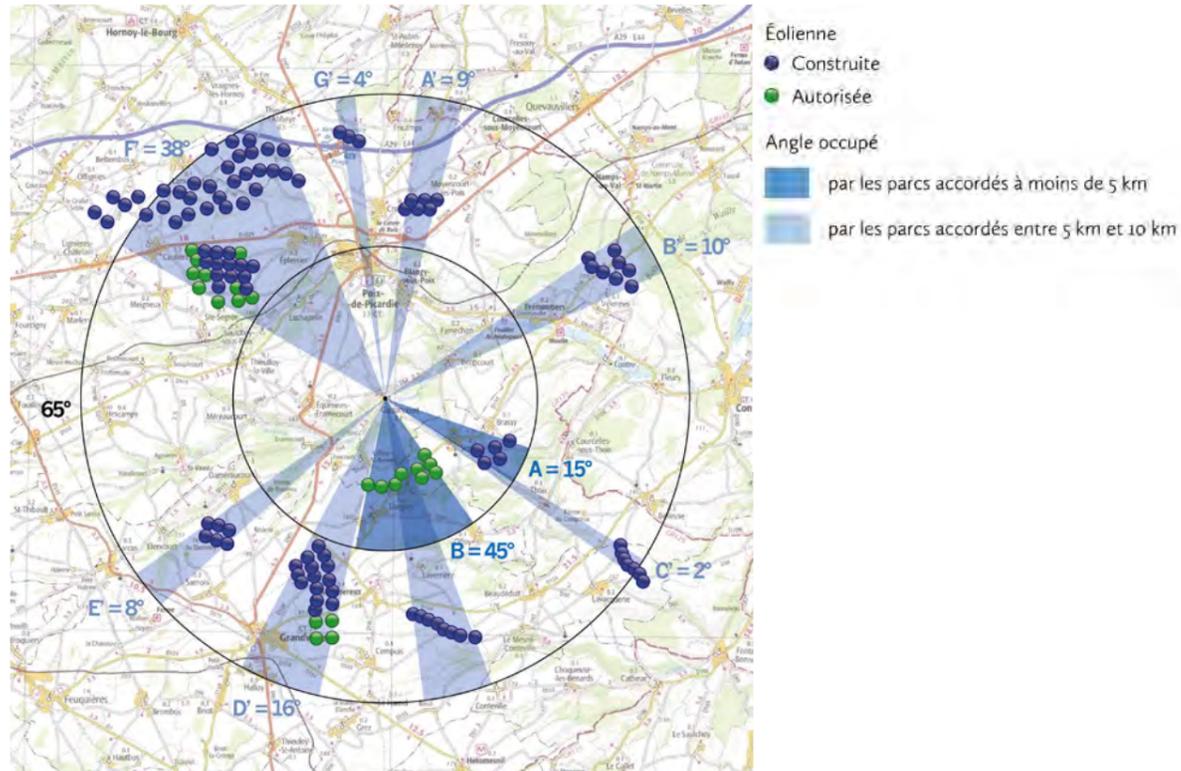
Angles occupés par les éoliennes construites et/ou autorisées et/ou en instruction et celles du projet



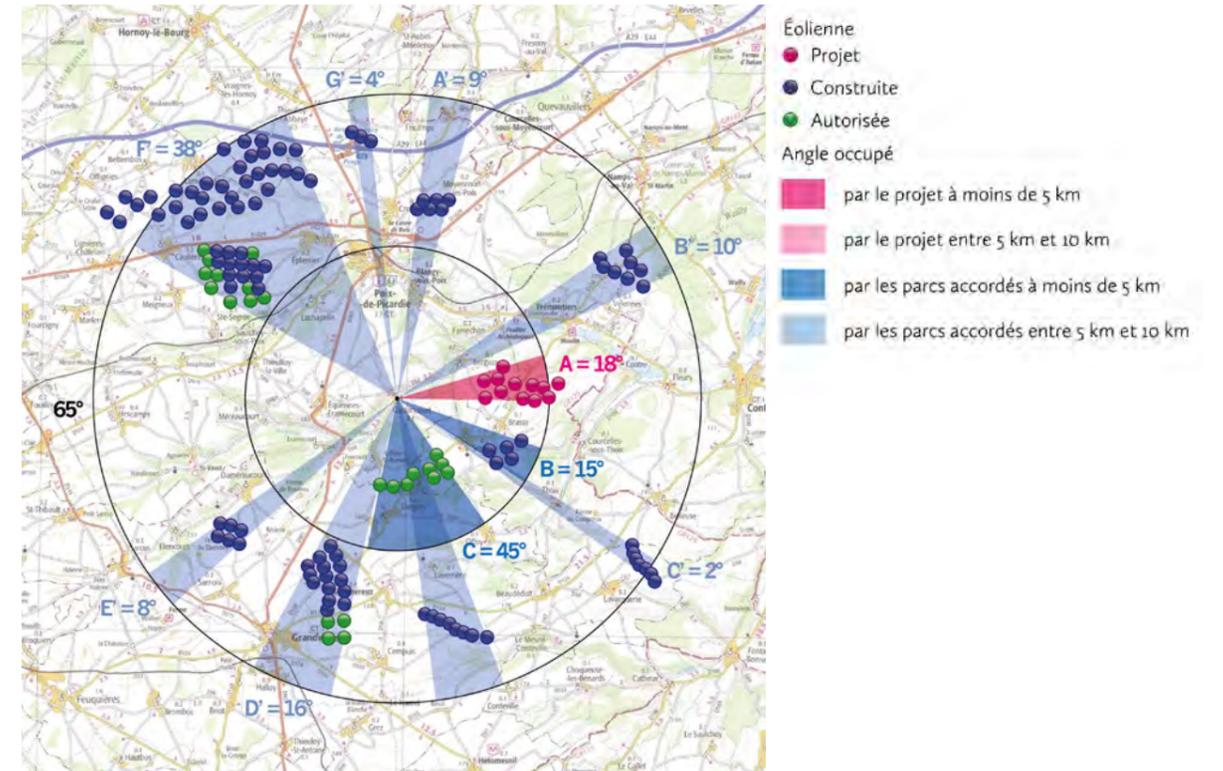
ÉTUDE D'ENCERCLEMENT THÉORIQUE DEPUIS FRÉMONTIERS				
INDICE D'OCCUPATION À L'HORIZON (IOH)	SANS LES ÉOLIENNES EN INSTRUCTION		AVEC LES ÉOLIENNES EN INSTRUCTION	
	SANS LE PROJET	AVEC LE PROJET	SANS LE PROJET	AVEC LE PROJET
Somme des angles occupés de 0 à 5 km par les éoliennes (A)	49	84	73	108
Somme des angles occupés de 5 à 10 km par les éoliennes (A')	44	33	35	24
Total des angles occupés de 0 à 10 km (IOH = A+A')	93	117	108	132
INDICE DE DENSITÉ (ID)	SANS LE PROJET	AVEC LE PROJET	SANS LE PROJET	AVEC LE PROJET
Nombre d'éoliennes entre 0 et 5 km (B)	13	25	23	35
Indice de densité (ID = B / A+A')	0,14	0,21	0,21	0,27
INDICE D'ESPACE DE RESPIRATION	SANS LE PROJET	AVEC LE PROJET	SANS LE PROJET	AVEC LE PROJET
Plus grand angle sans éoliennes entre 0 et 10 km (IER)	77	71	74	69

Guizancourt

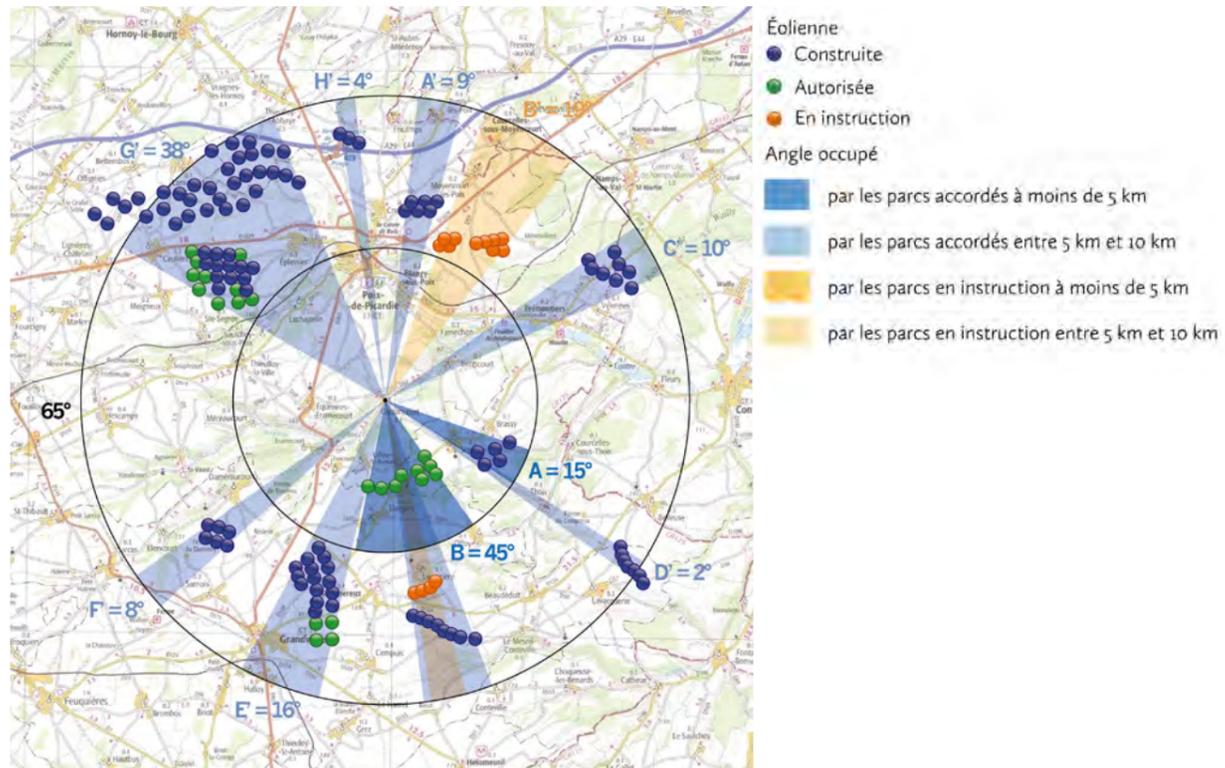
Angles occupés par les éoliennes construites et/ou autorisées



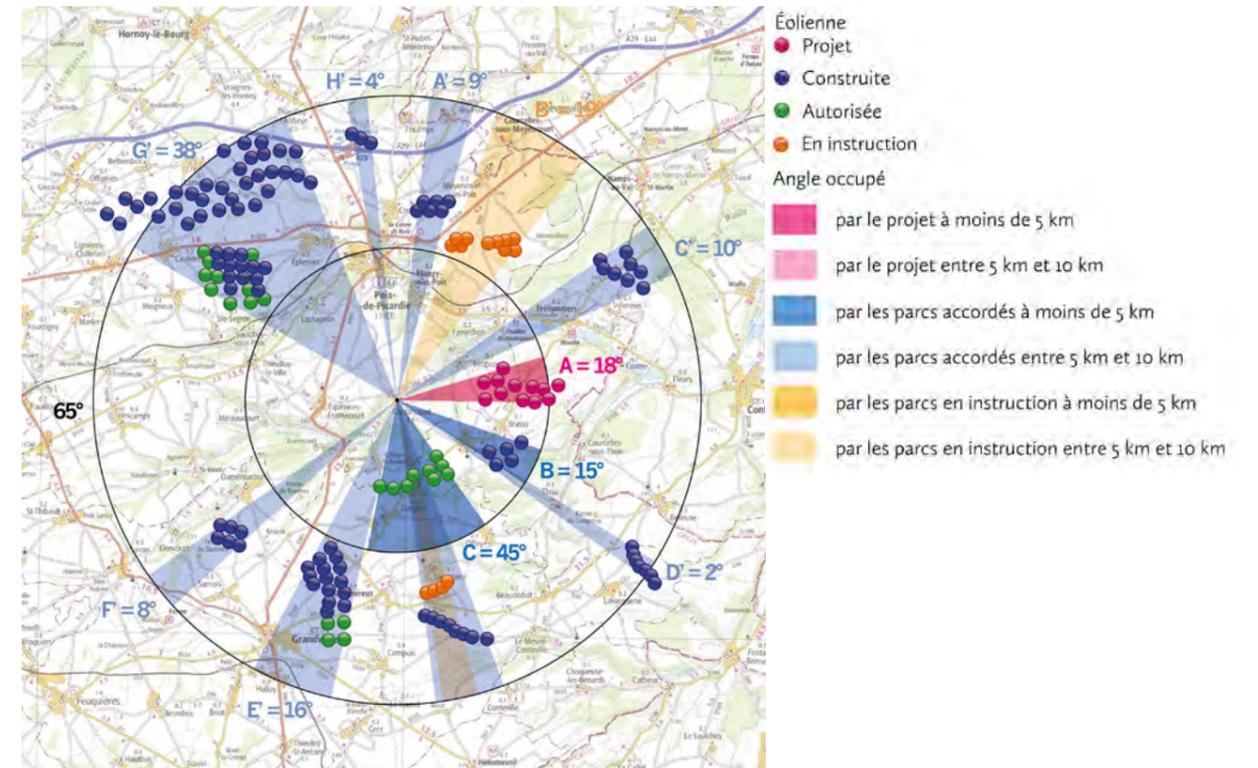
Angles occupés par les éoliennes construites et/ou autorisées et celles du projet



Angles occupés par les éoliennes construites et/ou autorisées et/ou en instruction



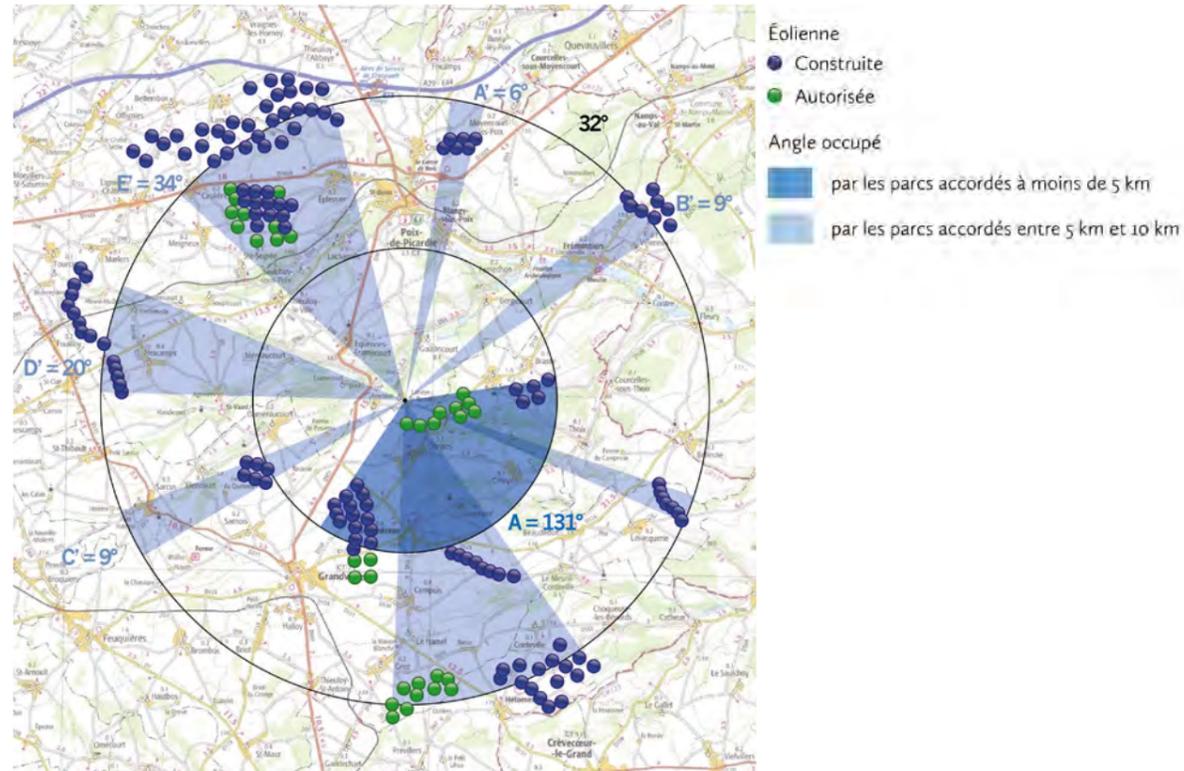
Angles occupés par les éoliennes construites et/ou autorisées et/ou en instruction et celles du projet



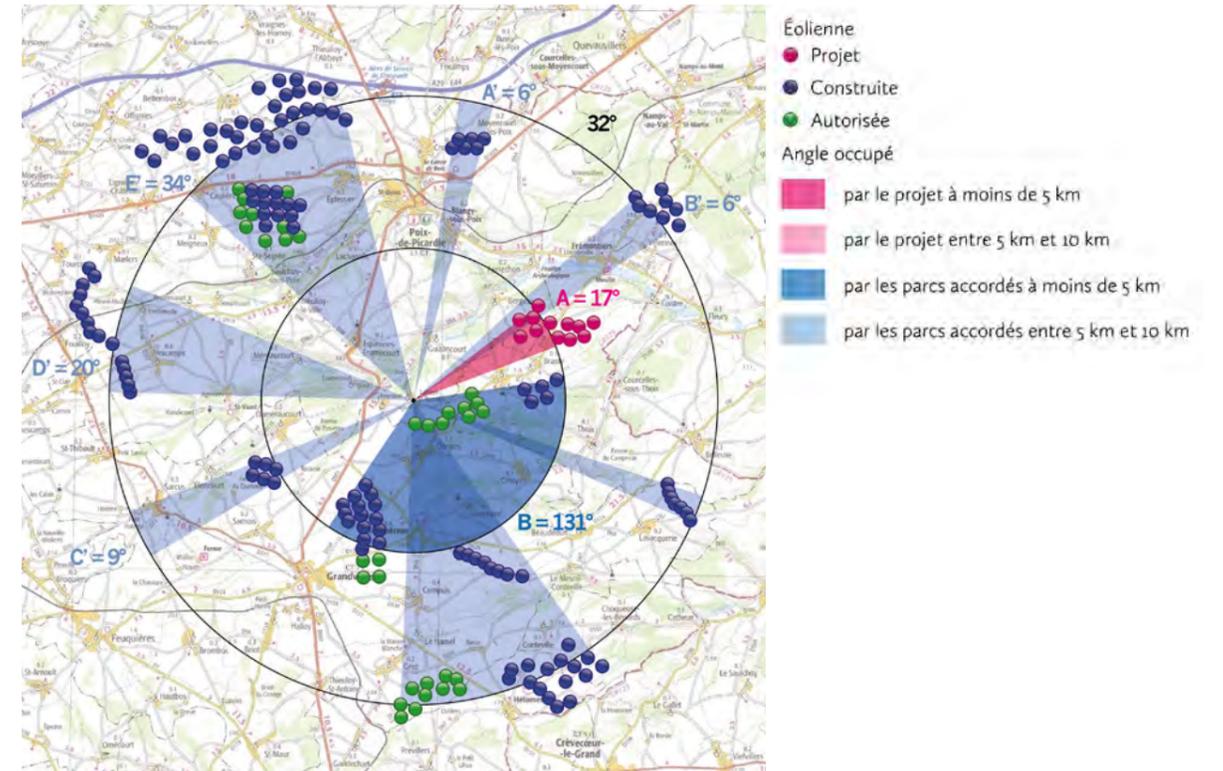
ÉTUDE D'ENCERCLEMENT THÉORIQUE DEPUIS GUIZANCOURT				
	SANS LES ÉOLIENNES EN INSTRUCTION		AVEC LES ÉOLIENNES EN INSTRUCTION	
INDICE D'OCCUPATION À L'HORIZON (IOH)	SANS LE PROJET	AVEC LE PROJET	SANS LE PROJET	AVEC LE PROJET
Somme des angles occupés de 0 à 5 km par les éoliennes (A)	60	78	60	78
Somme des angles occupés de 5 à 10 km par les éoliennes (A')	87	87	106	106
Total des angles occupés de 0 à 10 km (IOH = A+A')	147	165	166	184
INDICE DE DENSITÉ (ID)	SANS LE PROJET	AVEC LE PROJET	SANS LE PROJET	AVEC LE PROJET
Nombre d'éoliennes entre 0 et 5 km (B)	14	26	14	26
Indice de densité (ID = B / A+A')	0,10	0,16	0,08	0,14
INDICE D'ESPACE DE RESPIRATION	SANS LE PROJET	AVEC LE PROJET	SANS LE PROJET	AVEC LE PROJET
Plus grand angle sans éoliennes entre 0 et 10 km (IER)	65	65	65	65

## Lahaye-Saint-Romain

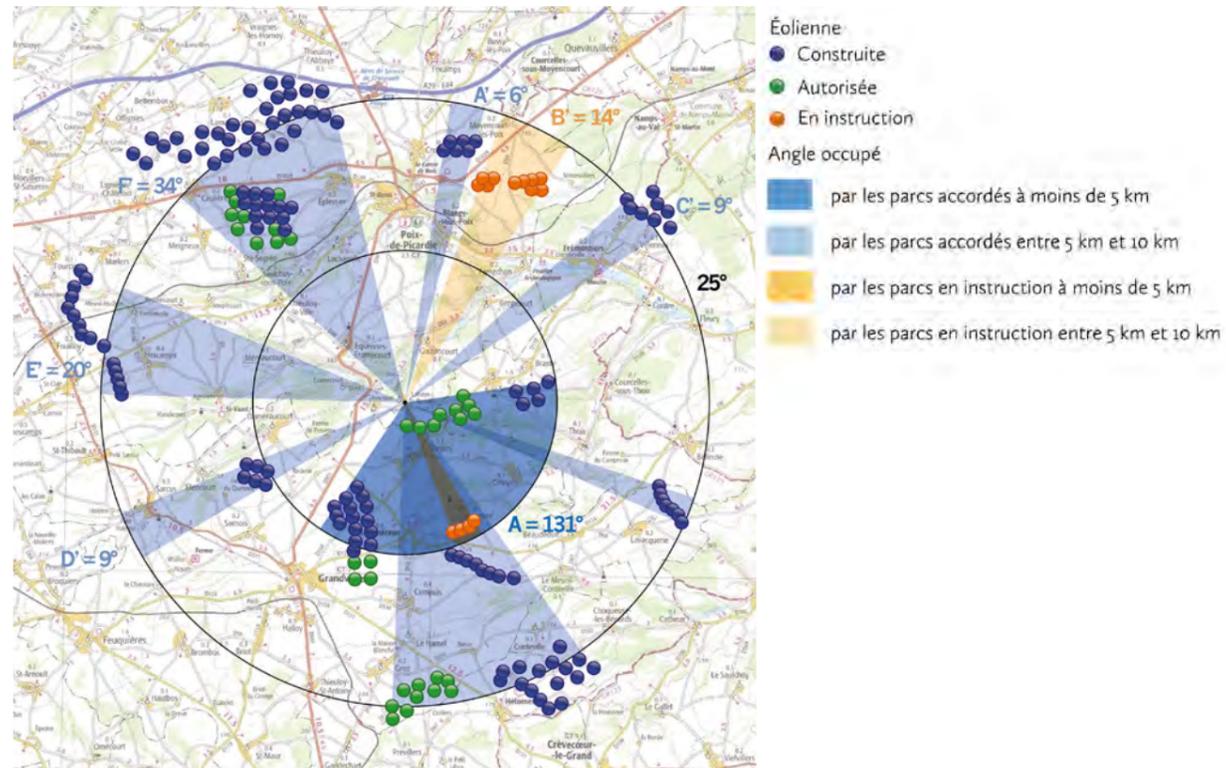
Angles occupés par les éoliennes construites et/ou autorisées



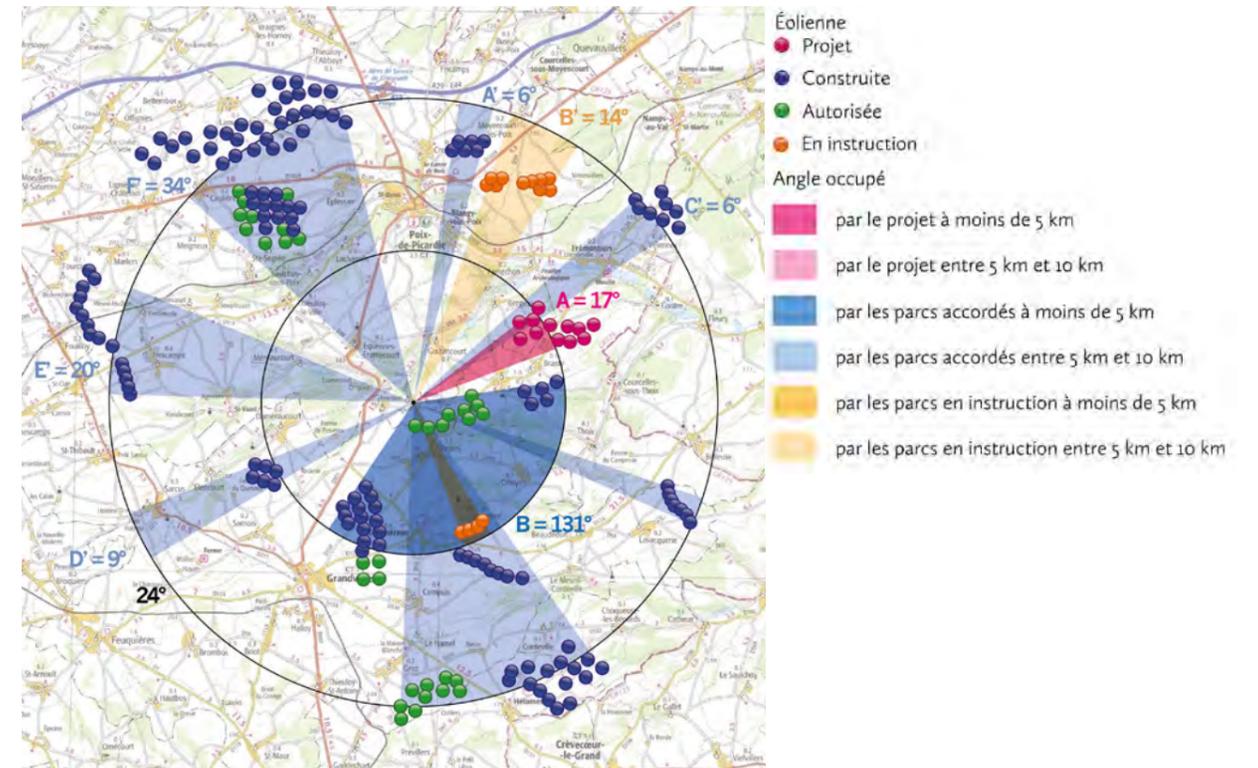
Angles occupés par les éoliennes construites et/ou autorisées et celles du projet



Angles occupés par les éoliennes construites et/ou autorisées et/ou en instruction



Angles occupés par les éoliennes construites et/ou autorisées et/ou en instruction et celles du projet

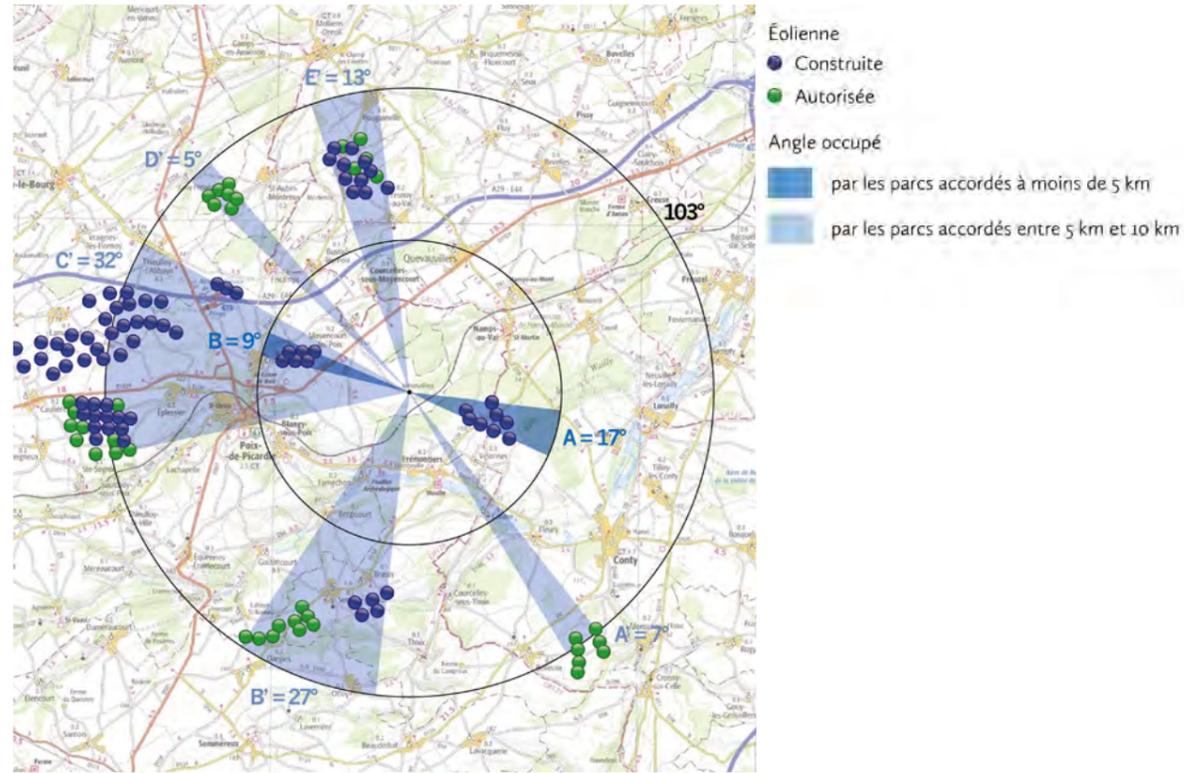


**ÉTUDE D'ENCERCLEMENT THÉORIQUE DEPUIS LAHAYE-SAINT-ROMAIN**

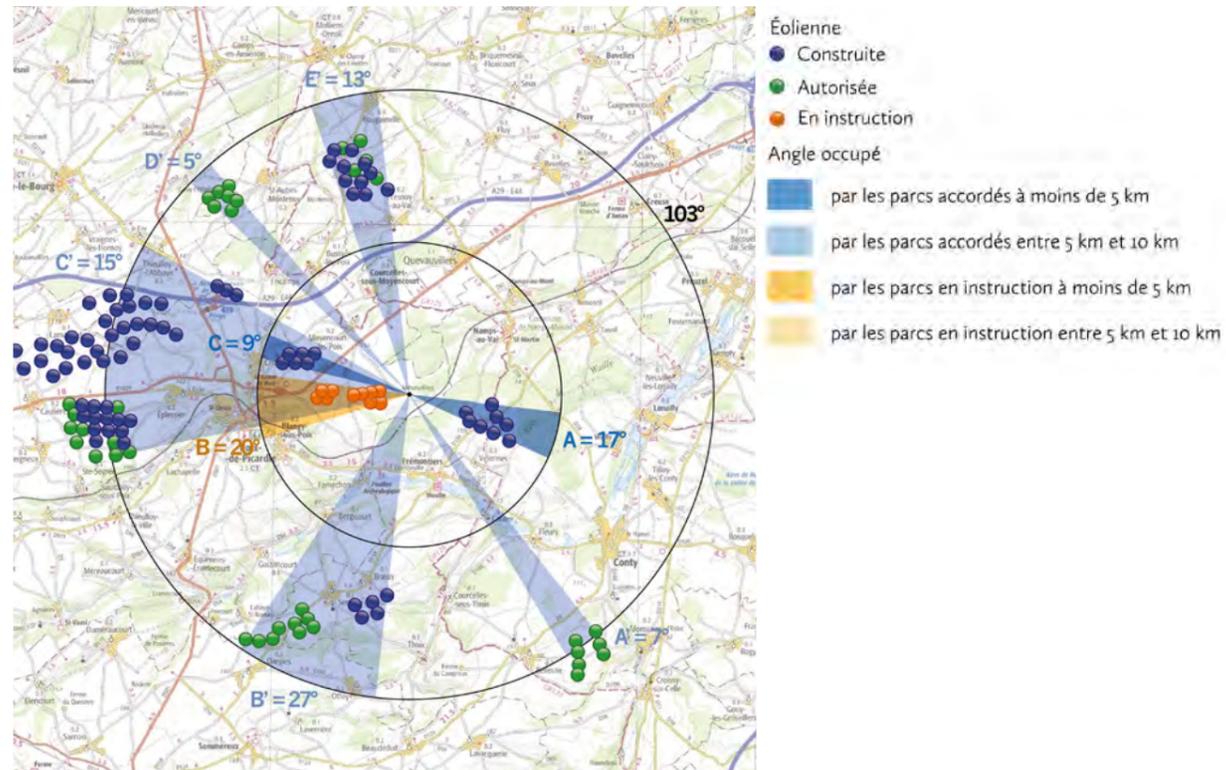
	SANS LES ÉOLIENNES EN INSTRUCTION		AVEC LES ÉOLIENNES EN INSTRUCTION	
	SANS LE PROJET	AVEC LE PROJET	SANS LE PROJET	AVEC LE PROJET
<b>INDICE D'OCCUPATION À L'HORIZON (IOH)</b>				
Somme des angles occupés de 0 à 5 km par les éoliennes (A)	131	148	131	148
Somme des angles occupés de 5 à 10 km par les éoliennes (A')	78	75	92	89
Total des angles occupés de 0 à 10 km (IOH = A+A')	209	223	223	237
<b>INDICE DE DENSITÉ (ID)</b>				
Nombre d'éoliennes entre 0 et 5 km (B)	33	45	37	49
Indice de densité (ID = B / A+A')	0,16	0,20	0,17	0,21
<b>INDICE D'ESPACE DE RESPIRATION</b>				
Plus grand angle sans éoliennes entre 0 et 10 km (IER)	32	32	25	24

## Ménesvillers

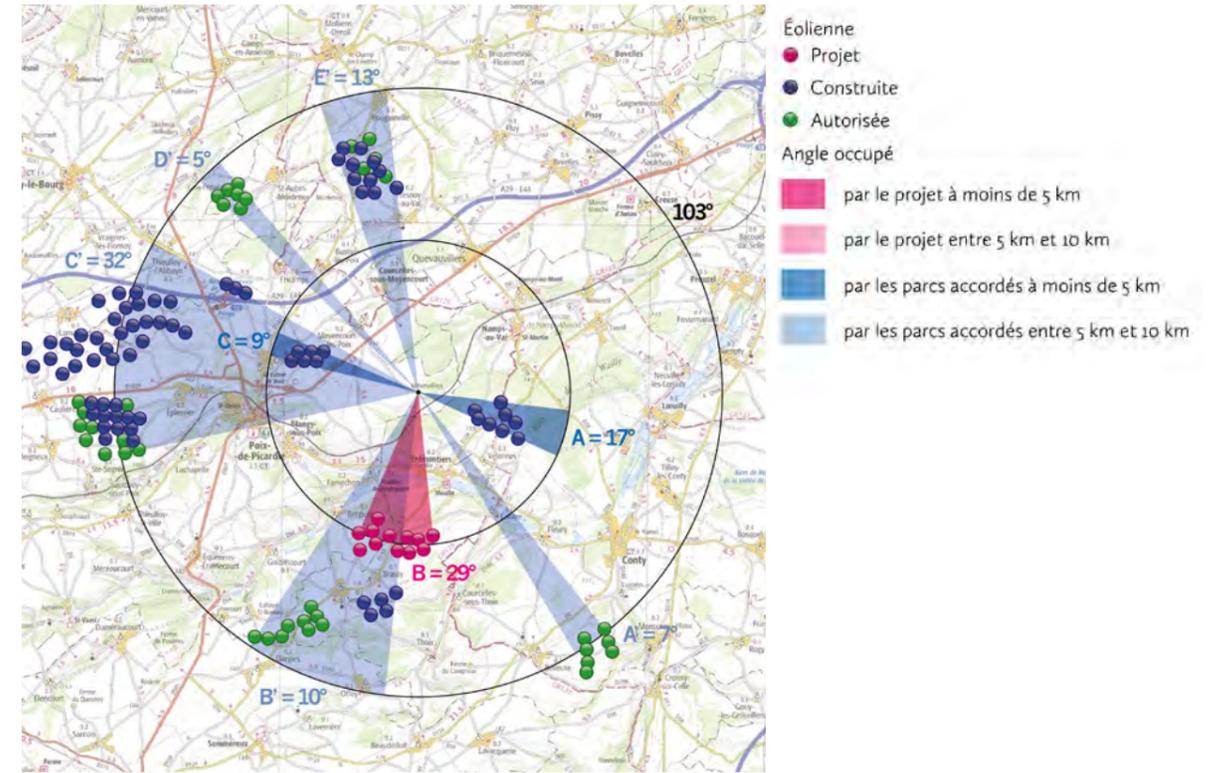
Angles occupés par les éoliennes construites et/ou autorisées



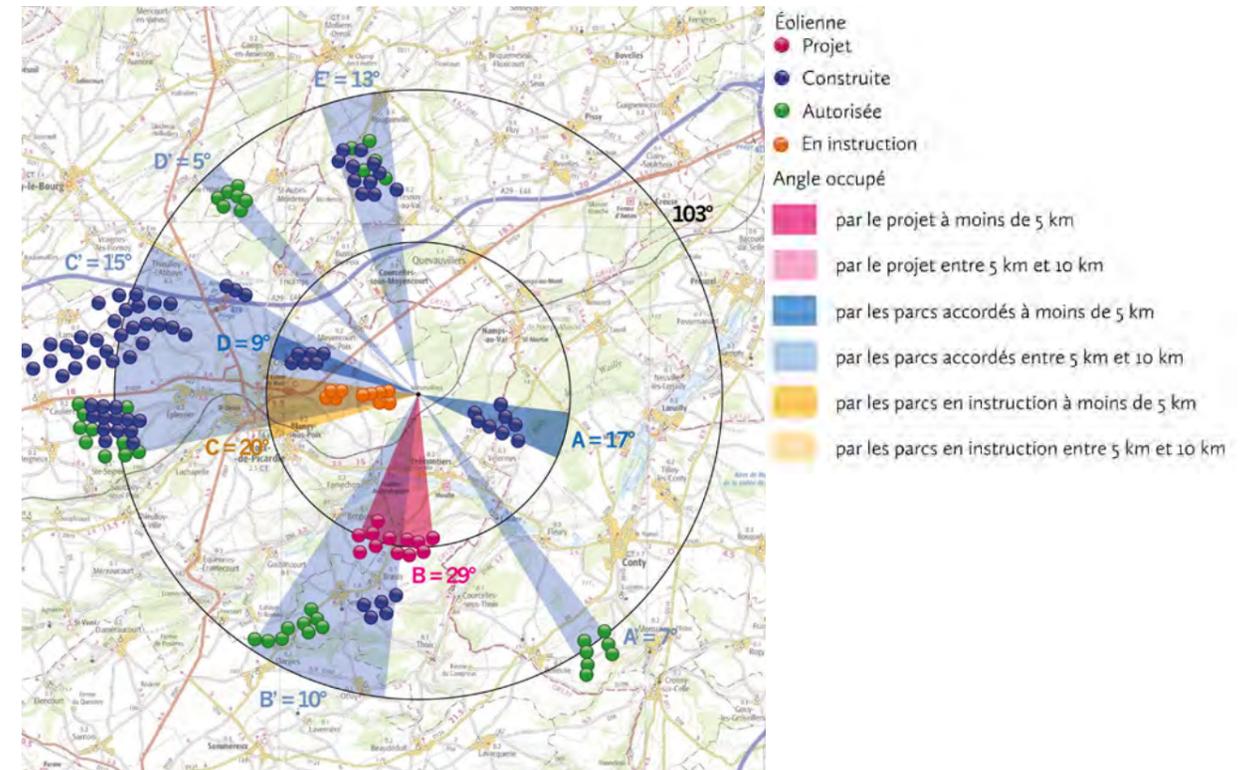
Angles occupés par les éoliennes construites et/ou autorisées et/ou en instruction



Angles occupés par les éoliennes construites et/ou autorisées et celles du projet



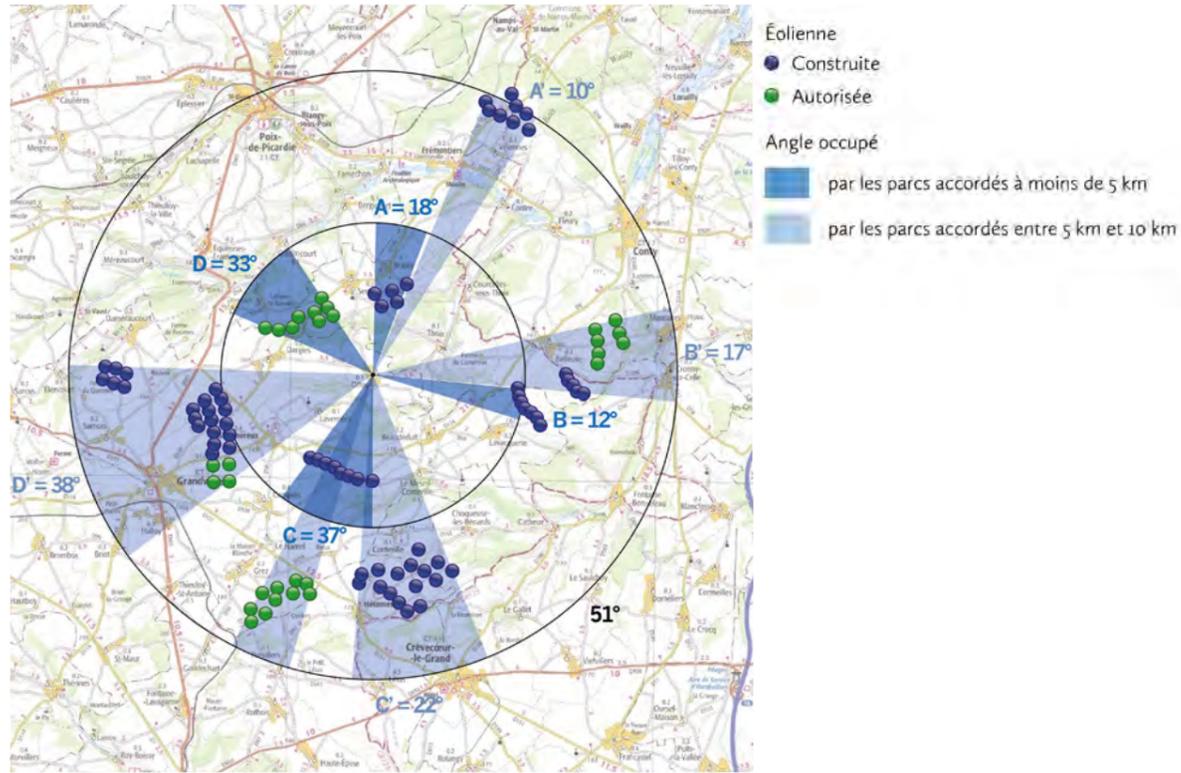
Angles occupés par les éoliennes construites et/ou autorisées et/ou en instruction et celles du projet



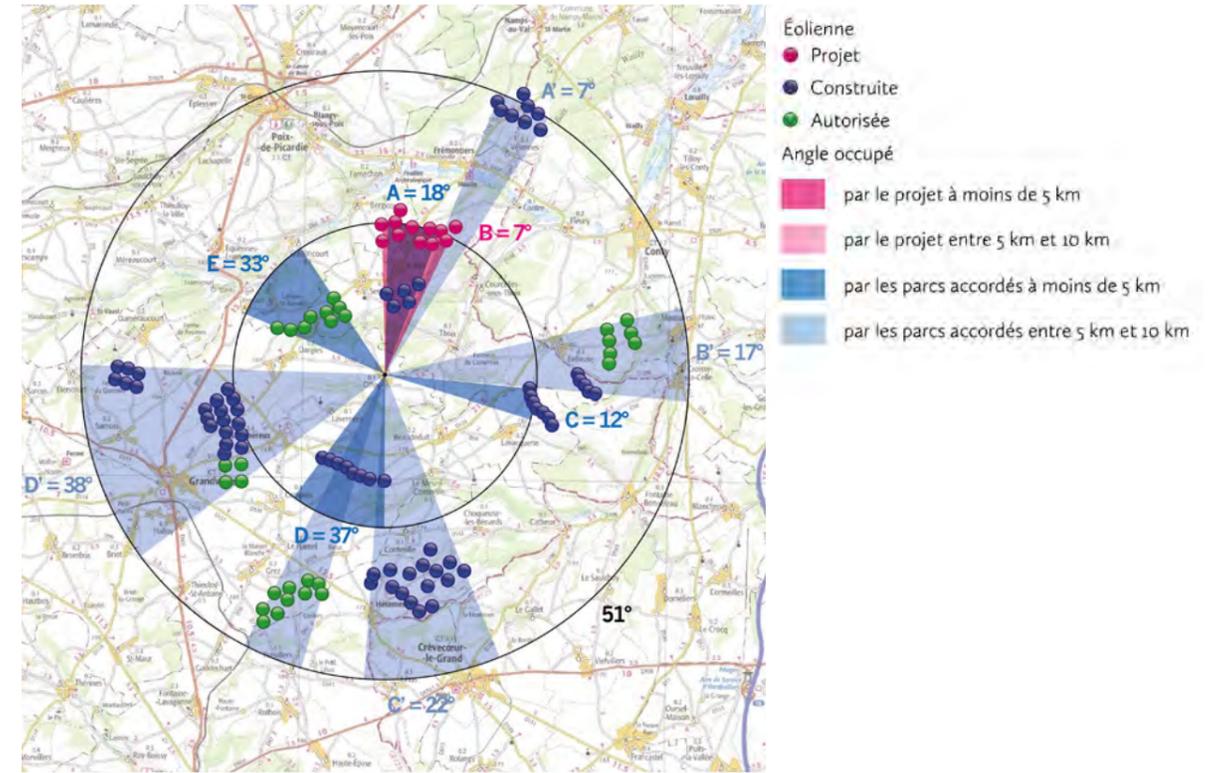
<b>ÉTUDE D'ENCERCLEMENT THÉORIQUE DEPUIS MÉNESVILLERS</b>				
	<b>SANS LES ÉOLIENNES EN INSTRUCTION</b>		<b>AVEC LES ÉOLIENNES EN INSTRUCTION</b>	
<b>INDICE D'OCCUPATION À L'HORIZON (IOH)</b>	SANS LE PROJET	AVEC LE PROJET	SANS LE PROJET	AVEC LE PROJET
Somme des angles occupés de 0 à 5 km par les éoliennes (A)	26	55	46	75
Somme des angles occupés de 5 à 10 km par les éoliennes (A')	84	67	67	50
Total des angles occupés de 0 à 10 km (IOH = A+A')	110	122	113	125
<b>INDICE DE DENSITÉ (ID)</b>	SANS LE PROJET	AVEC LE PROJET	SANS LE PROJET	AVEC LE PROJET
Nombre d'éoliennes entre 0 et 5 km (B)	14	26	24	38
Indice de densité (ID = B / A+A')	0,13	0,21	0,21	0,30
<b>INDICE D'ESPACE DE RESPIRATION</b>	SANS LE PROJET	AVEC LE PROJET	SANS LE PROJET	AVEC LE PROJET
Plus grand angle sans éoliennes entre 0 et 10 km (IER)	103	103	103	103

Offoy

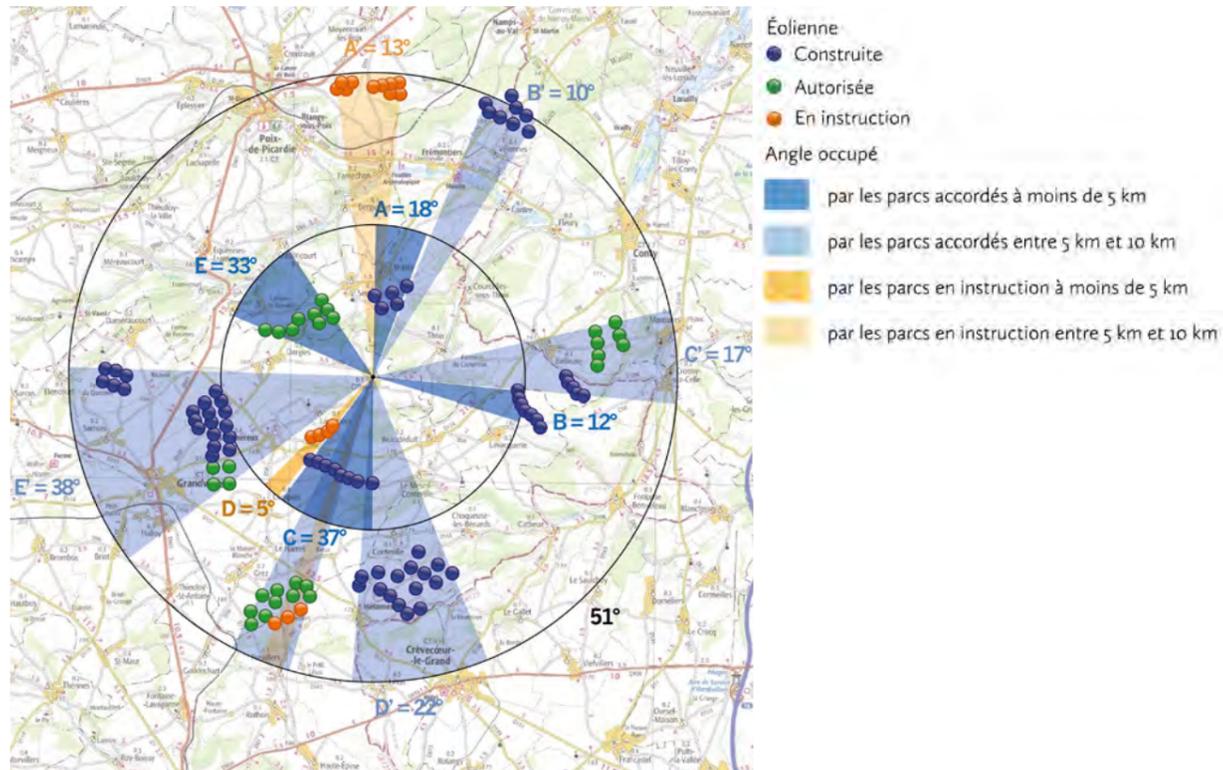
Angles occupés par les éoliennes construites et/ou autorisées



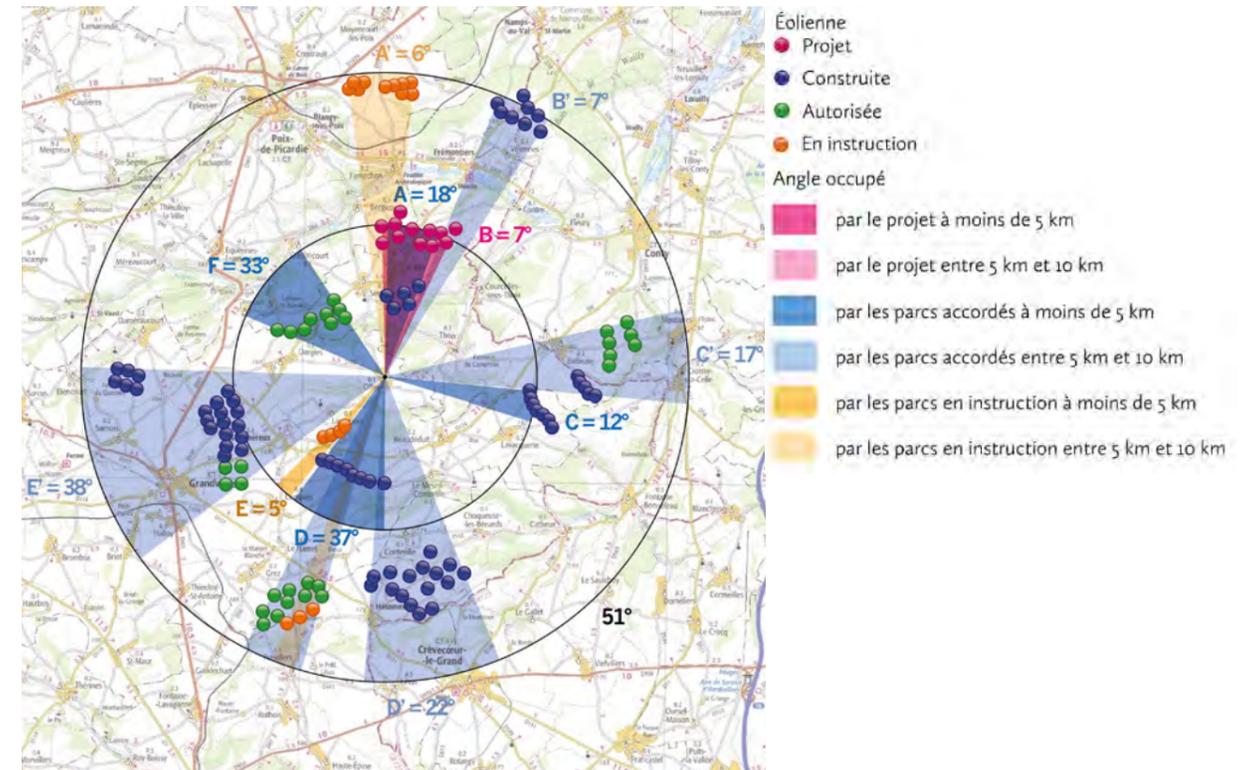
Angles occupés par les éoliennes construites et/ou autorisées et celles du projet



Angles occupés par les éoliennes construites et/ou autorisées et/ou en instruction



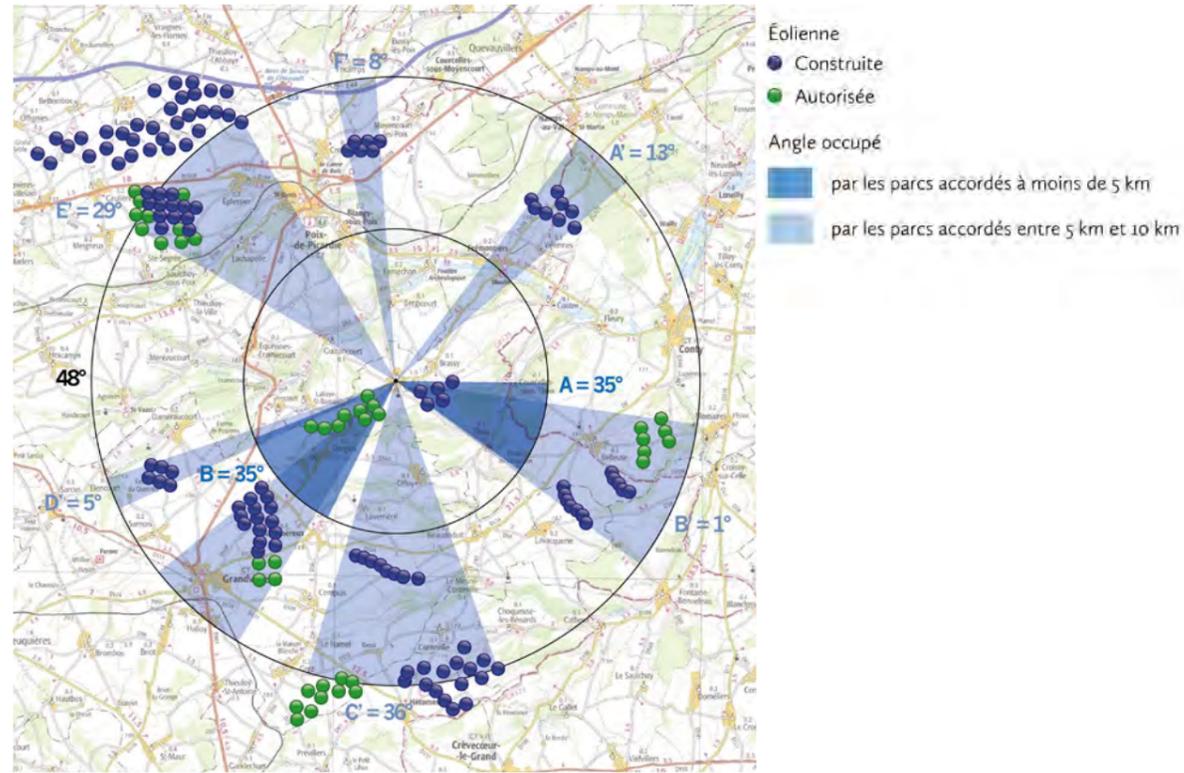
Angles occupés par les éoliennes construites et/ou autorisées et/ou en instruction et celles du projet



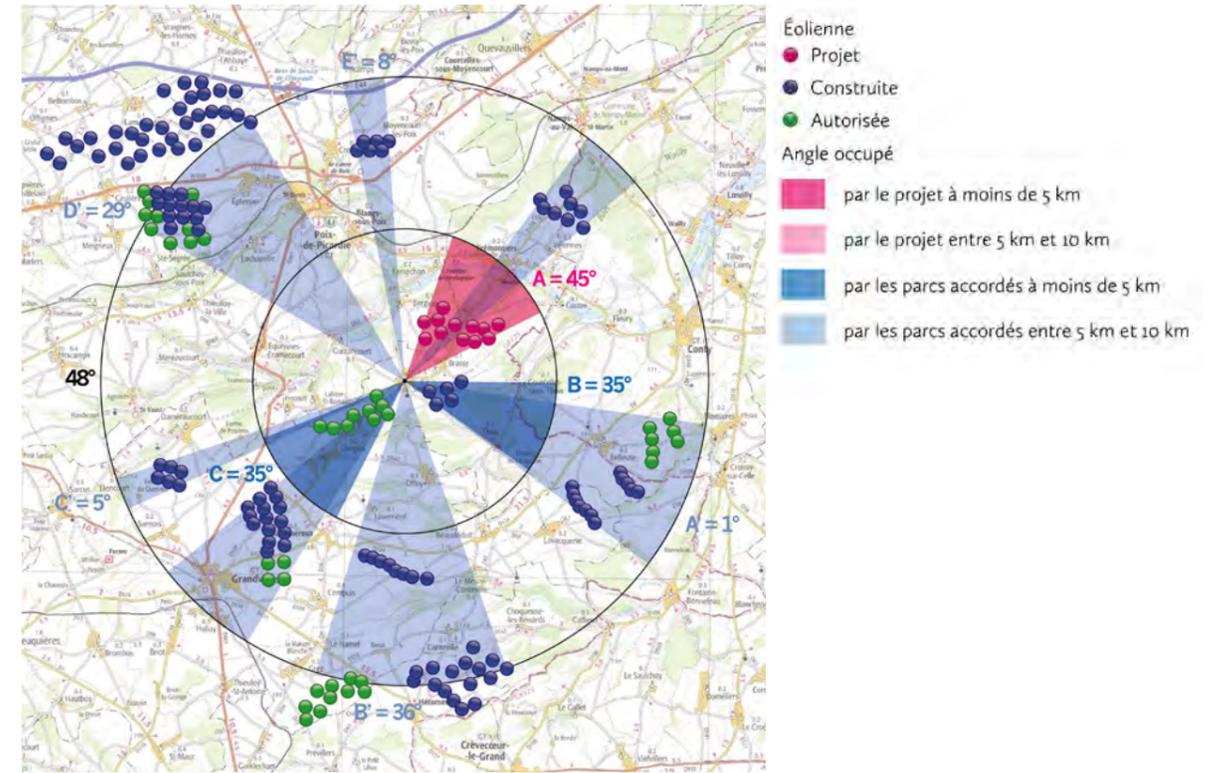
<b>ÉTUDE D'ENCERCLEMENT THÉORIQUE DEPUIS OFFOY</b>				
	<b>SANS LES ÉOLIENNES EN INSTRUCTION</b>		<b>AVEC LES ÉOLIENNES EN INSTRUCTION</b>	
<b>INDICE D'OCCUPATION À L'HORIZON (IOH)</b>	SANS LE PROJET	AVEC LE PROJET	SANS LE PROJET	AVEC LE PROJET
Somme des angles occupés de 0 à 5 km par les éoliennes (A)	100	107	105	112
Somme des angles occupés de 5 à 10 km par les éoliennes (A')	87	84	100	90
Total des angles occupés de 0 à 10 km (IOH = A+A')	187	191	205	202
<b>INDICE DE DENSITÉ (ID)</b>	SANS LE PROJET	AVEC LE PROJET	SANS LE PROJET	AVEC LE PROJET
Nombre d'éoliennes entre 0 et 5 km (B)	29	41	33	45
Indice de densité (ID = B / A+A')	0,16	0,21	0,16	0,22
<b>INDICE D'ESPACE DE RESPIRATION</b>	SANS LE PROJET	AVEC LE PROJET	SANS LE PROJET	AVEC LE PROJET
Plus grand angle sans éoliennes entre 0 et 10 km (IER)	51	51	51	51

Sentelie

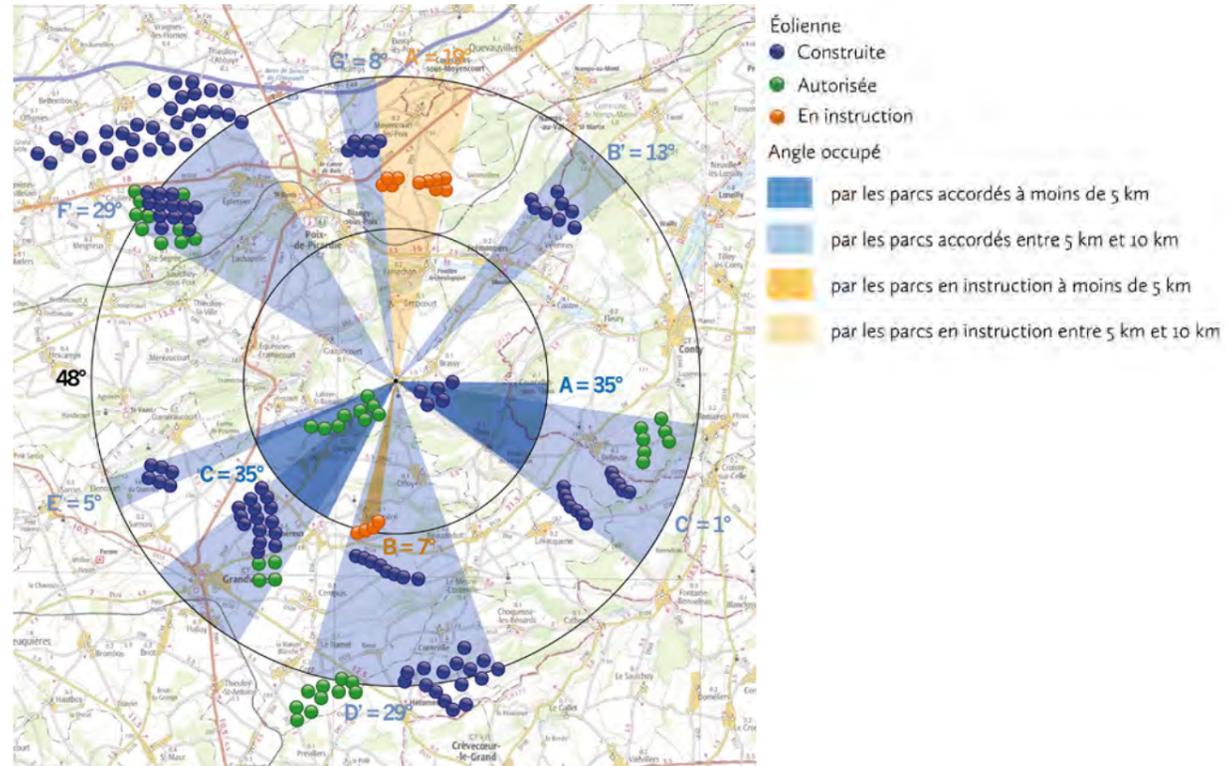
Angles occupés par les éoliennes construites et/ou autorisées



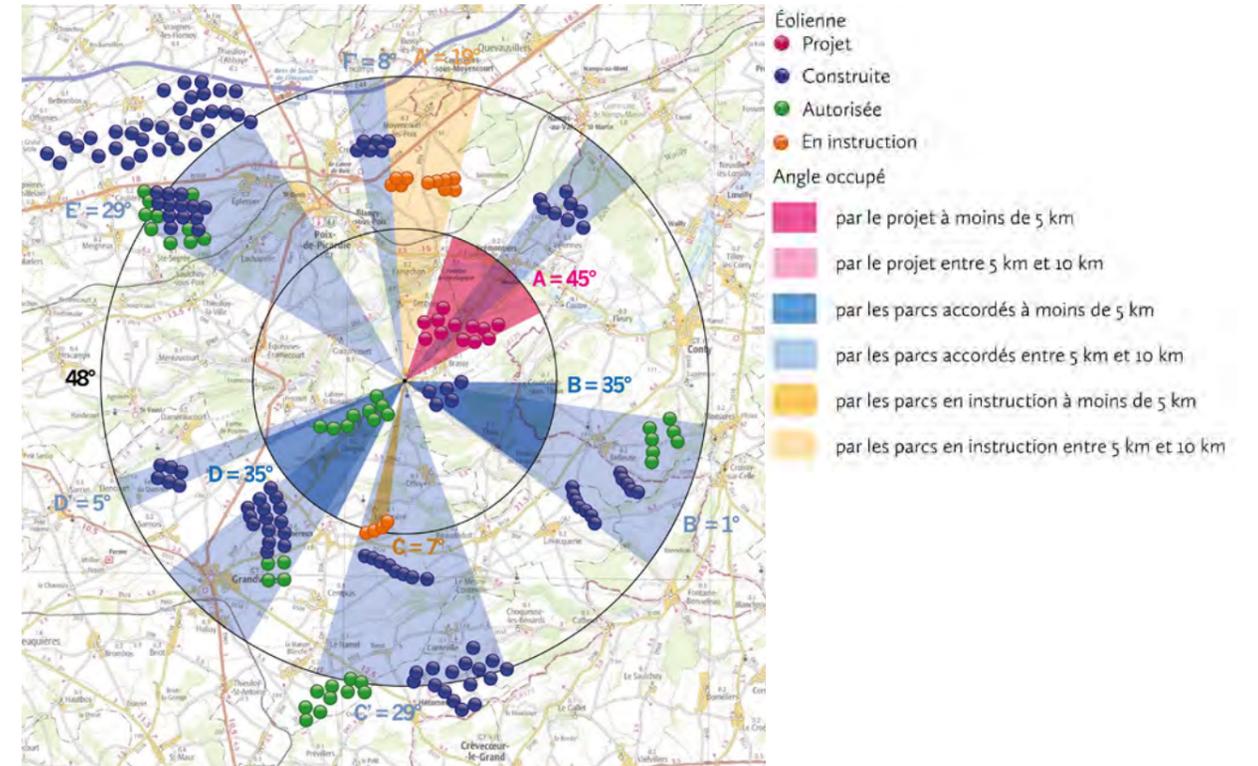
Angles occupés par les éoliennes construites et/ou autorisées et celles du projet



Angles occupés par les éoliennes construites et/ou autorisées et/ou en instruction



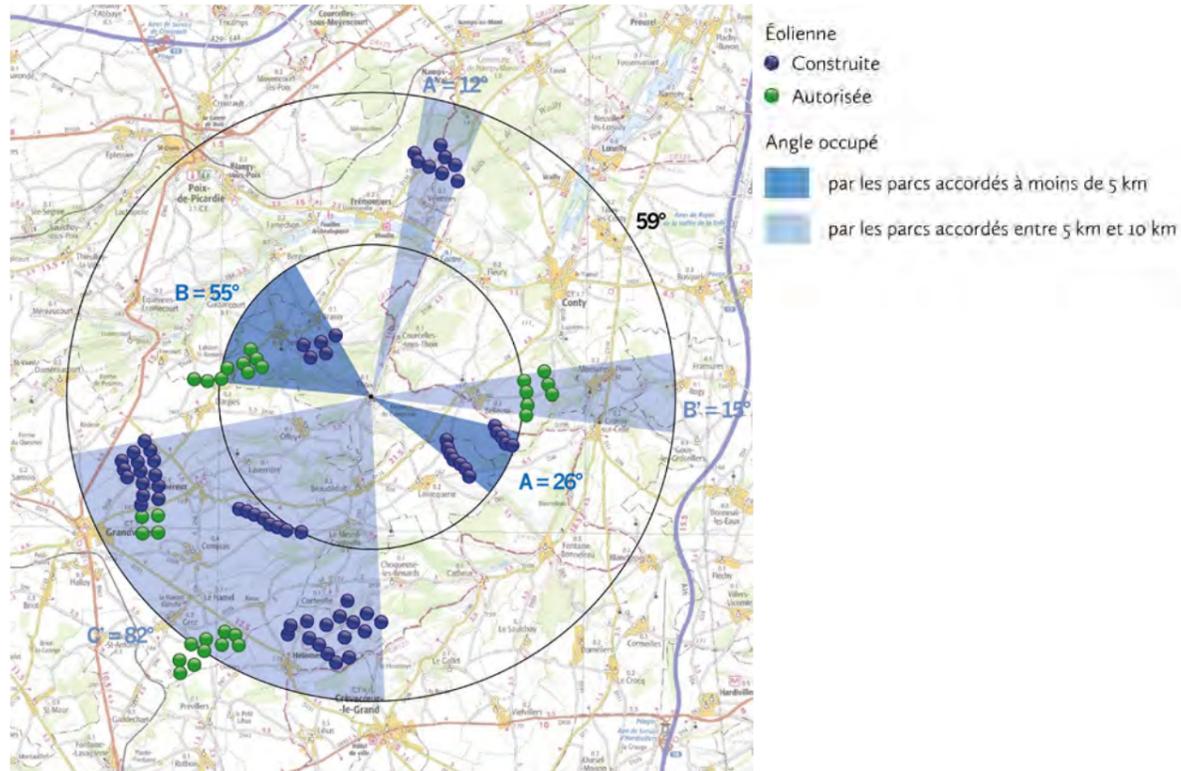
Angles occupés par les éoliennes construites et/ou autorisées et/ou en instruction et celles du projet



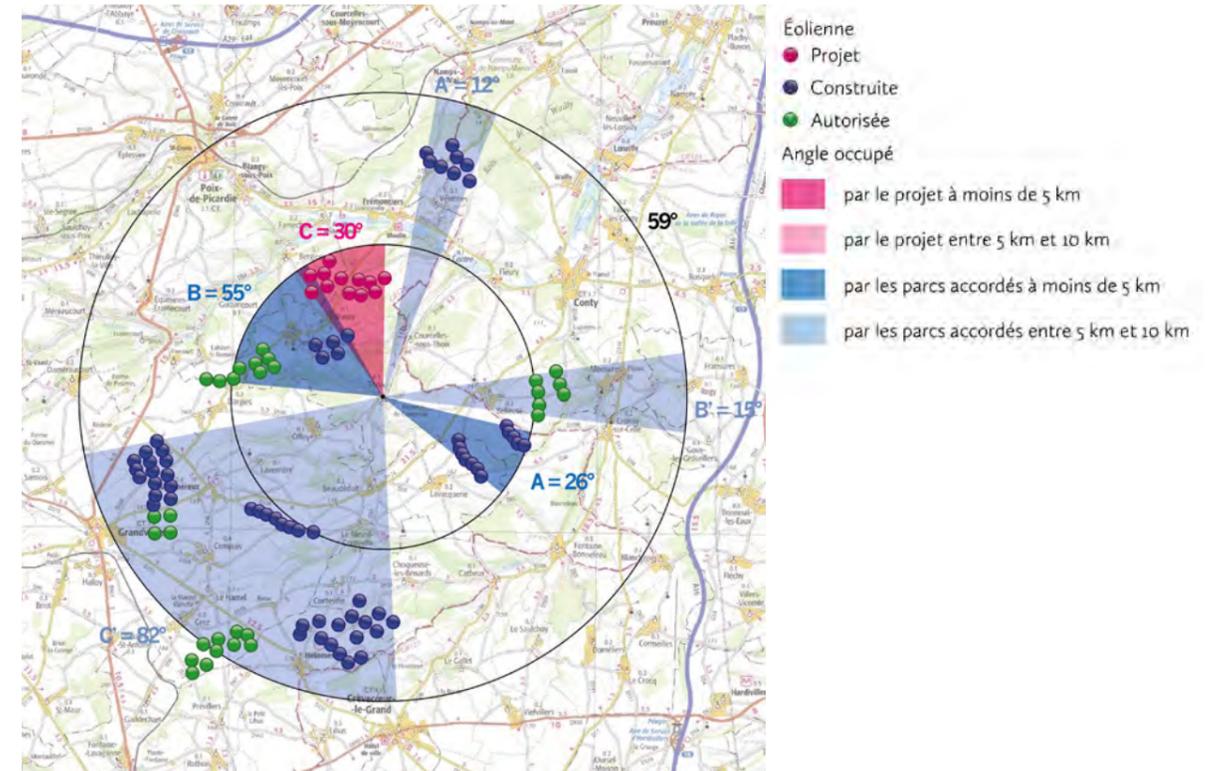
ÉTUDE D'ENCERCLEMENT THÉORIQUE DEPUIS SENTELIE				
	SANS LES ÉOLIENNES EN INSTRUCTION		AVEC LES ÉOLIENNES EN INSTRUCTION	
INDICE D'OCCUPATION À L'HORIZON (IOH)	SANS LE PROJET	AVEC LE PROJET	SANS LE PROJET	AVEC LE PROJET
Somme des angles occupés de 0 à 5 km par les éoliennes (A)	70	115	77	122
Somme des angles occupés de 5 à 10 km par les éoliennes (A')	92	79	104	91
Total des angles occupés de 0 à 10 km (IOH = A+A')	162	194	181	213
INDICE DE DENSITÉ (ID)	SANS LE PROJET	AVEC LE PROJET	SANS LE PROJET	AVEC LE PROJET
Nombre d'éoliennes entre 0 et 5 km (B)	14	26	18	30
Indice de densité (ID = B / A+A')	0,09	0,13	0,10	0,14
INDICE D'ESPACE DE RESPIRATION	SANS LE PROJET	AVEC LE PROJET	SANS LE PROJET	AVEC LE PROJET
Plus grand angle sans éoliennes entre 0 et 10 km (IER)	48	48	48	48

Thoix

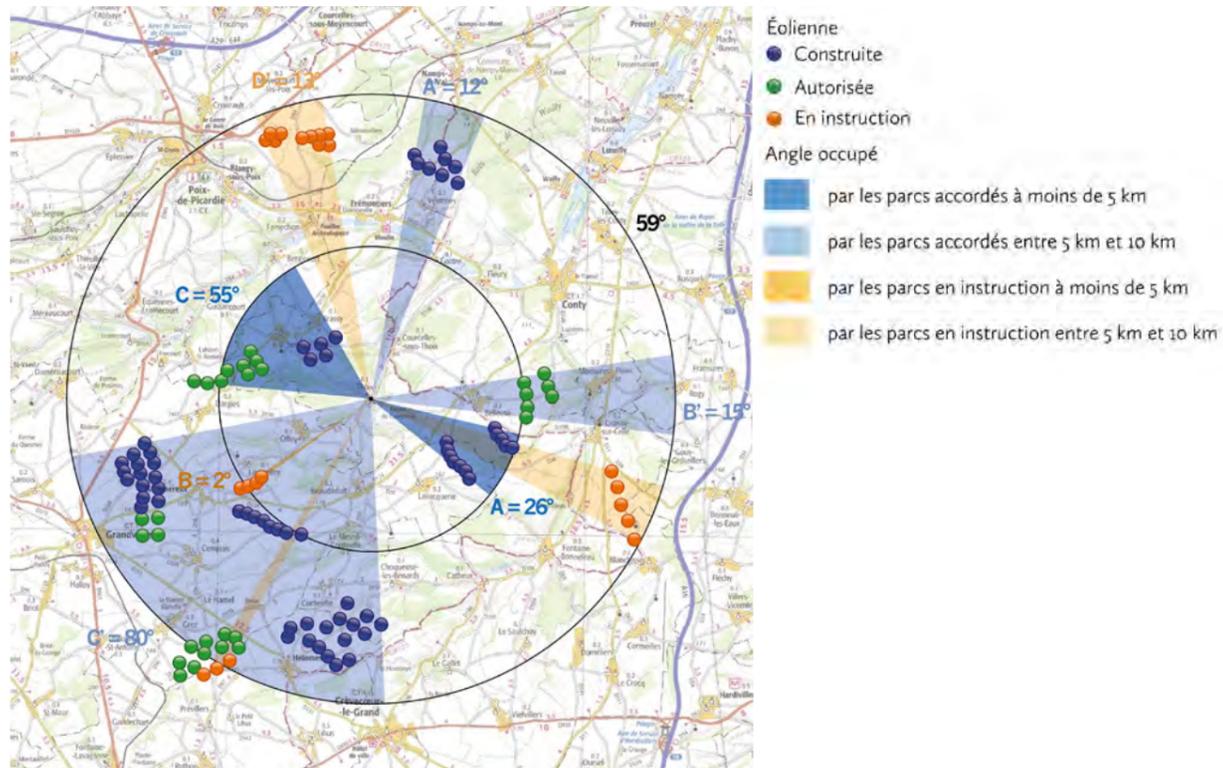
Angles occupés par les éoliennes construites et/ou autorisées



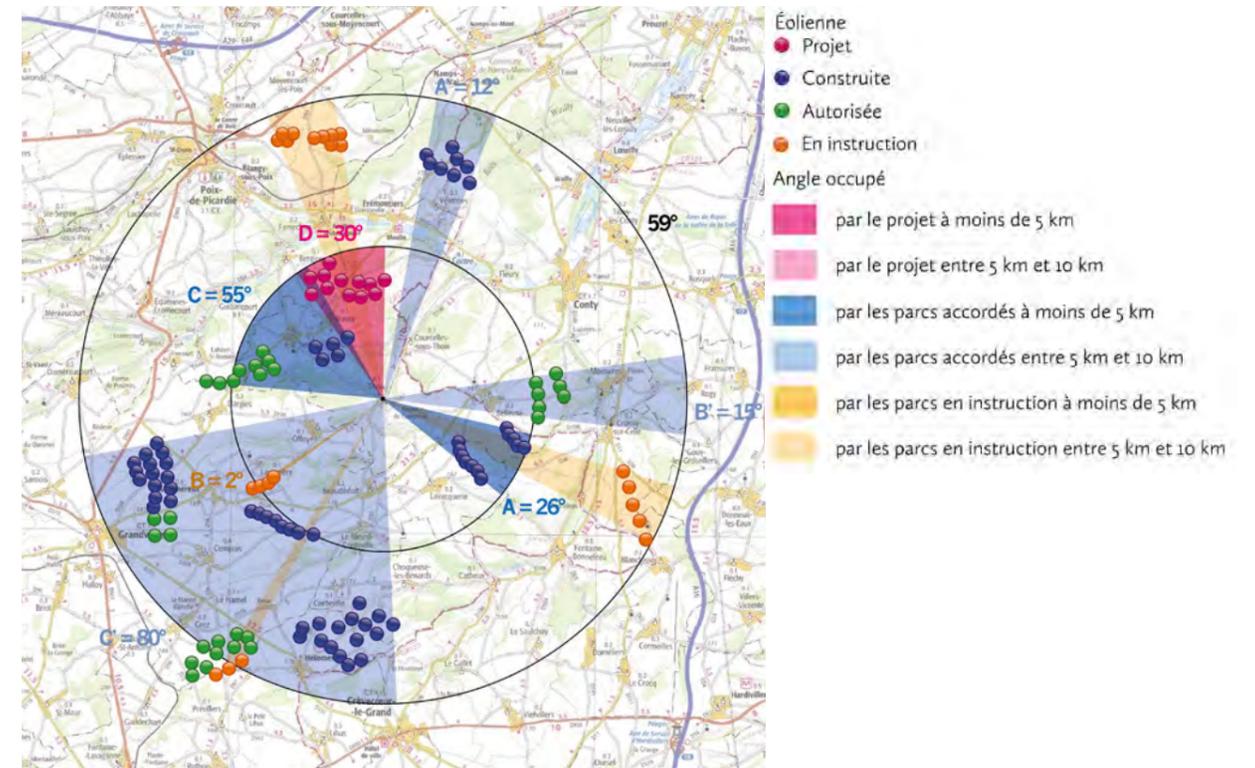
Angles occupés par les éoliennes construites et/ou autorisées et celles du projet



Angles occupés par les éoliennes construites et/ou autorisées et/ou en instruction



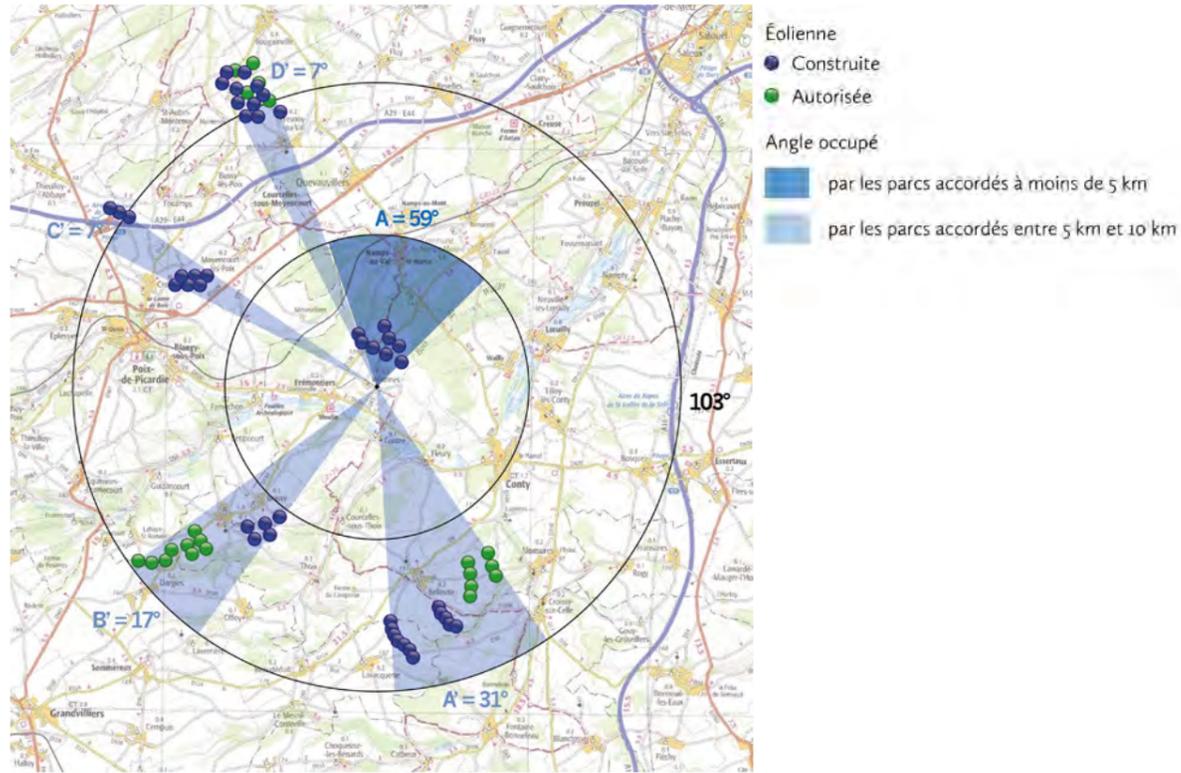
Angles occupés par les éoliennes construites et/ou autorisées et/ou en instruction et celles du projet



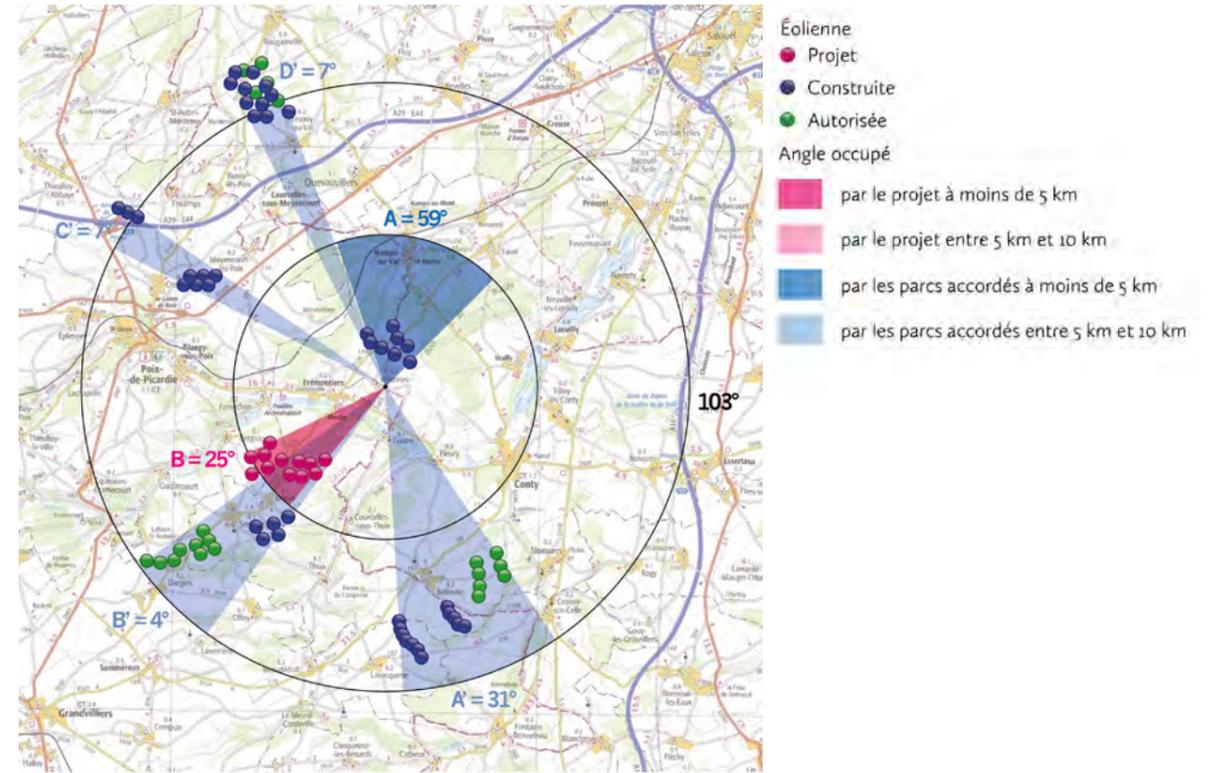
ÉTUDE D'ENCERCLEMENT THÉORIQUE DEPUIS THOIX				
	SANS LES ÉOLIENNES EN INSTRUCTION		AVEC LES ÉOLIENNES EN INSTRUCTION	
INDICE D'OCCUPATION À L'HORIZON (IOH)	SANS LE PROJET	AVEC LE PROJET	SANS LE PROJET	AVEC LE PROJET
Somme des angles occupés de 0 à 5 km par les éoliennes (A)	81	111	83	113
Somme des angles occupés de 5 à 10 km par les éoliennes (A')	109	109	120	107
Total des angles occupés de 0 à 10 km (IOH = A+A')	190	220	203	220
INDICE DE DENSITÉ (ID)	SANS LE PROJET	AVEC LE PROJET	SANS LE PROJET	AVEC LE PROJET
Nombre d'éoliennes entre 0 et 5 km (B)	33	45	37	49
Indice de densité (ID = B / A+A')	0,17	0,20	0,18	0,22
INDICE D'ESPACE DE RESPIRATION	SANS LE PROJET	AVEC LE PROJET	SANS LE PROJET	AVEC LE PROJET
Plus grand angle sans éoliennes entre 0 et 10 km (IER)	59	59	59	59

Velennes

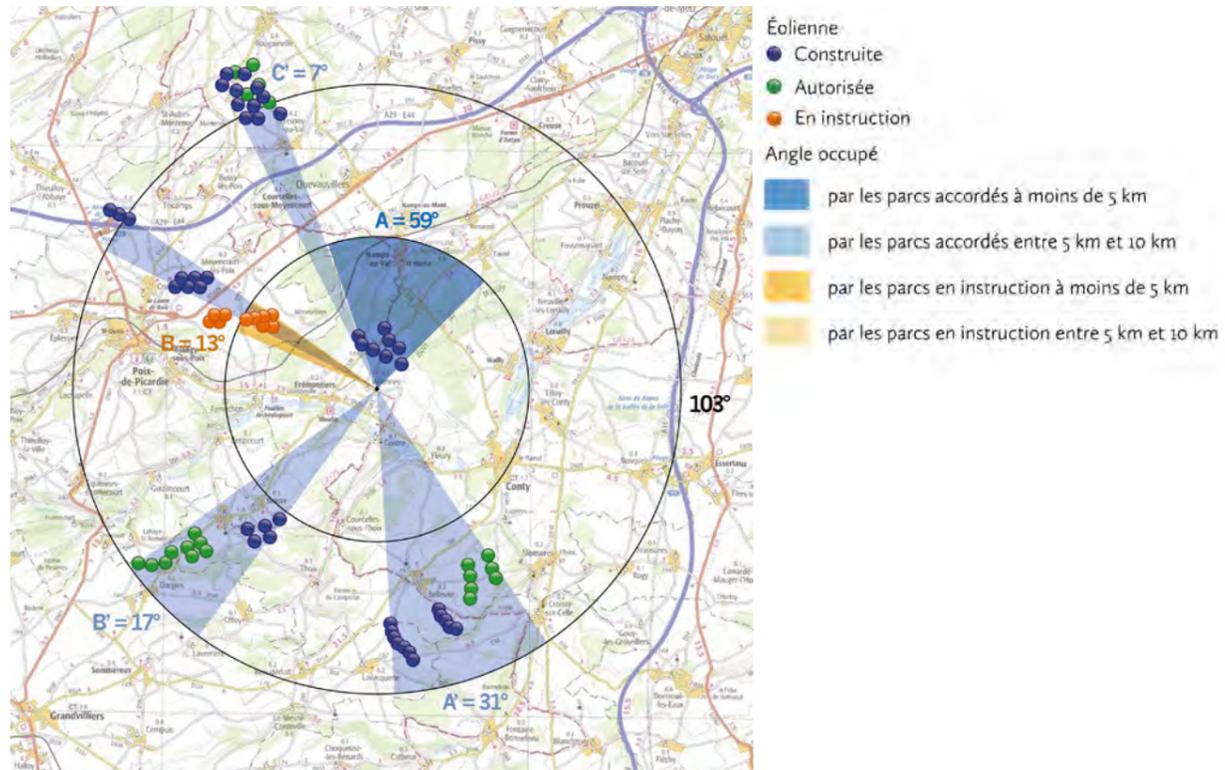
Angles occupés par les éoliennes construites et/ou autorisées



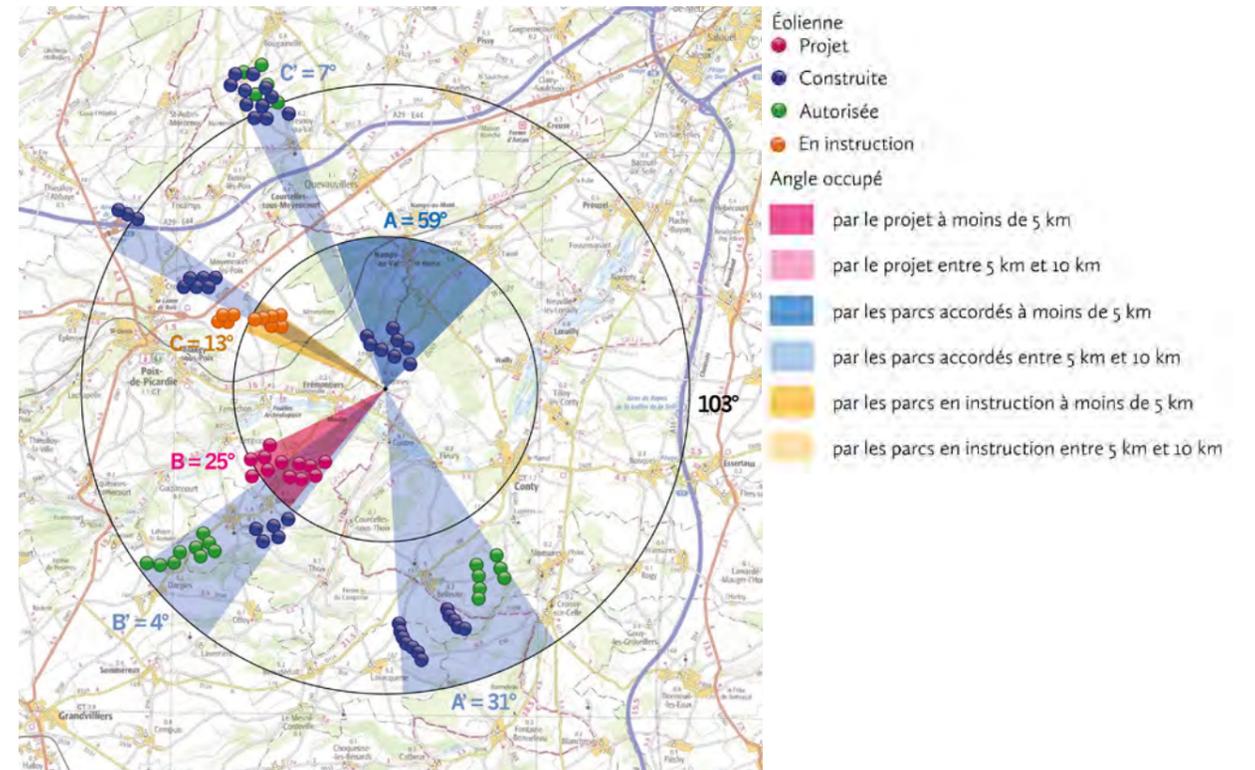
Angles occupés par les éoliennes construites et/ou autorisées et celles du projet



Angles occupés par les éoliennes construites et/ou autorisées et/ou en instruction



Angles occupés par les éoliennes construites et/ou autorisées et/ou en instruction et celles du projet



<b>ÉTUDE D'ENCERCLEMENT THÉORIQUE DEPUIS VELENNES</b>				
	<b>SANS LES ÉOLIENNES EN INSTRUCTION</b>		<b>AVEC LES ÉOLIENNES EN INSTRUCTION</b>	
<b>INDICE D'OCCUPATION À L'HORIZON (IOH)</b>	SANS LE PROJET	AVEC LE PROJET	SANS LE PROJET	AVEC LE PROJET
Somme des angles occupés de 0 à 5 km par les éoliennes (A)	59	84	72	97
Somme des angles occupés de 5 à 10 km par les éoliennes (A')	62	49	55	42
Total des angles occupés de 0 à 10 km (IOH = A+A')	121	133	127	139
<b>INDICE DE DENSITÉ (ID)</b>	SANS LE PROJET	AVEC LE PROJET	SANS LE PROJET	AVEC LE PROJET
Nombre d'éoliennes entre 0 et 5 km (B)	8	20	18	30
Indice de densité (ID = B / A+A')	0,07	0,15	0,14	0,22
<b>INDICE D'ESPACE DE RESPIRATION</b>	SANS LE PROJET	AVEC LE PROJET	SANS LE PROJET	AVEC LE PROJET
Plus grand angle sans éoliennes entre 0 et 10 km (IER)	103	103	103	103

**Figure 148**  
Tableau de synthèse de l'étude d'encerclement avec les éoliennes construites et/ou autorisé

Point de vue	Village étudié	Secteur angulaire du projet dans les 5 km	Indice de densité	Seuil d'alerte	Cumul angulaire	Seuil d'alerte	Plus grand espace de respiration	Seuil d'alerte
1	Belleuse	-	0,12	Atteint	156	Atteint	76	Atteint
2	Bergicourt	-	0,10	En-dessous	143	Atteint	58	Atteint
3	Blangy-sous-Poix	-	0,04	En-dessous	146	Atteint	57	Atteint
4	Brassy	-	0,10	En-dessous	147	Atteint	58	Atteint
5	Contre	-	0,17	Atteint	78	En-dessous	119	Atteint
6	Courcelles-sous-Thoix	-	0,25	Atteint	133	Atteint	78	Atteint
7	Équennes-Éramecourt	-	0,36	Atteint	158	Atteint	69	Atteint
8	Famechon	-	0,19	Atteint	144	Atteint	56	Atteint
9	Fleury	-	0,20	Atteint	102	En-dessous	83	Atteint
10	Frémontiers	-	0,14	Atteint	93	En-dessous	77	Atteint
11	Guizancourt	-	0,10	En-dessous	147	Atteint	65	Atteint
12	Lahaye-Saint-Romain	-	0,16	Atteint	209	Atteint	32	Atteint
13	Ménesvillers	-	0,13	Atteint	110	En-dessous	103	Atteint
14	Offoy	-	0,16	Atteint	187	Atteint	51	Atteint
15	Sentelie	-	0,09	En-dessous	162	Atteint	48	Atteint
16	Thoix	-	0,17	Atteint	190	Atteint	59	Atteint
17	Velennes	-	0,07	En-dessous	121	Atteint	103	Atteint

**Figure 149**  
Tableau de synthèse de l'étude d'encerclement avec les éoliennes construites et/ou autorisé et le projet

Point de vue	Village étudié	Secteur angulaire du projet dans les 5 km	Indice de densité	Seuil d'alerte	Cumul angulaire	Seuil d'alerte	Plus grand espace de respiration	Seuil d'alerte
1	Belleuse	0	0,11	Atteint	174	Atteint	76	Atteint
2	Bergicourt	50	0,15	Atteint	177	Atteint	58	Atteint
3	Blangy-sous-Poix	24	0,11	Atteint	167	Atteint	57	Atteint
4	Brassy	97	0,12	Atteint	220	Atteint	42	Atteint
5	Contre	25	0,24	Atteint	103	En-dessous	119	Atteint
6	Courcelles-sous-Thoix	42	0,27	Atteint	168	Atteint	78	Atteint
7	Équennes-Éramecourt	0	0,34	Atteint	169	Atteint	46	Atteint
8	Famechon	59	0,24	Atteint	170	Atteint	56	Atteint
9	Fleury	13	0,28	Atteint	115	En-dessous	83	Atteint
10	Frémontiers	45	0,21	Atteint	117	En-dessous	71	Atteint
11	Guizancourt	18	0,16	Atteint	165	Atteint	65	Atteint
12	Lahaye-Saint-Romain	17	0,20	Atteint	223	Atteint	32	Atteint
13	Ménesvillers	29	0,21	Atteint	122	Atteint	103	Atteint
14	Offoy	7	0,21	Atteint	191	Atteint	51	Atteint
15	Sentelie	45	0,13	Atteint	194	Atteint	48	Atteint
16	Thoix	30	0,20	Atteint	220	Atteint	59	Atteint
17	Velennes	25	0,15	Atteint	133	Atteint	103	Atteint

**Figure 150**  
Tableau de synthèse de l'étude d'encerclement avec les éoliennes construites et/ou autorisé et/ou en instruction

Point de vue	Village étudié	Secteur angulaire du projet dans les 5 km	Indice de densité	Seuil d'alerte	Cumul angulaire	Seuil d'alerte	Plus grand espace de respiration	Seuil d'alerte
1	Belleuse	-	0,11	Atteint	168	Atteint	76	Atteint
2	Bergicourt	-	0,14	Atteint	174	Atteint	48	Atteint
3	Blangy-sous-Poix	-	0,09	En-dessous	179	Atteint	57	Atteint
4	Brassy	-	0,09	En-dessous	164	Atteint	58	Atteint
5	Contre	-	0,14	Atteint	92	En-dessous	82	Atteint
6	Courcelles-sous-Thoix	-	0,21	Atteint	154	Atteint	78	Atteint
7	Équennes-Éramecourt	-	0,33	Atteint	171	Atteint	49	Atteint
8	Famechon	-	0,23	Atteint	168	Atteint	56	Atteint
9	Fleury	-	0,18	Atteint	114	En-dessous	83	Atteint
10	Frémontiers	-	0,21	Atteint	108	En-dessous	74	Atteint
11	Guizancourt	-	0,08	En-dessous	166	Atteint	65	Atteint
12	Lahaye-Saint-Romain	-	0,17	Atteint	223	Atteint	25	Atteint
13	Ménesvillers	-	0,21	Atteint	113	En-dessous	103	Atteint
14	Offoy	-	0,16	Atteint	205	Atteint	51	Atteint
15	Sentelie	-	0,10	En-dessous	181	Atteint	48	Atteint
16	Thoix	-	0,18	Atteint	203	Atteint	59	Atteint
17	Velennes	-	0,14	Atteint	127	Atteint	103	Atteint

**Figure 151**  
Tableau de synthèse de l'étude d'encerclement avec les éoliennes construites et/ou autorisé et/ou en instruction et le projet

Point de vue	Village étudié	Secteur angulaire du projet dans les 5 km	Indice de densité	Seuil d'alerte	Cumul angulaire	Seuil d'alerte	Plus grand espace de respiration	Seuil d'alerte
1	Belleuse	0	0,10	Atteint	186	Atteint	76	Atteint
2	Bergicourt	50	0,17	Atteint	208	Atteint	48	Atteint
3	Blangy-sous-Poix	24	0,14	Atteint	200	Atteint	46	Atteint
4	Brassy	97	0,12	Atteint	220	Atteint	42	Atteint
5	Contre	25	0,21	Atteint	117	En-dessous	82	Atteint
6	Courcelles-sous-Thoix	42	0,25	Atteint	179	Atteint	78	Atteint
7	Équennes-Éramecourt	0	0,31	Atteint	182	Atteint	36	Atteint
8	Famechon	59	0,26	Atteint	194	Atteint	56	Atteint
9	Fleury	13	0,25	Atteint	127	Atteint	83	Atteint
10	Frémontiers	45	0,27	Atteint	132	Atteint	69	Atteint
11	Guizancourt	18	0,14	Atteint	184	Atteint	65	Atteint
12	Lahaye-Saint-Romain	17	0,21	Atteint	237	Atteint	24	Atteint
13	Ménesvillers	29	0,30	Atteint	125	Atteint	103	Atteint
14	Offoy	7	0,22	Atteint	202	Atteint	51	Atteint
15	Sentelie	45	0,14	Atteint	213	Atteint	48	Atteint
16	Thoix	30	0,22	Atteint	220	Atteint	59	Atteint
17	Velennes	25	0,22	Atteint	139	Atteint	103	Atteint

**Figure 151 (rappel)**

Tableau de synthèse de l'étude d'encerclement avec les éoliennes construites et/ou autorisées et/ou en instruction et le projet

Point de vue	Village étudié	Secteur angulaire du projet dans les 5 km	Indice de densité	Seuil d'alerte	Cumul angulaire	Seuil d'alerte	Plus grand espace de respiration	Seuil d'alerte
1	Belleuse	0	0,10	Atteint	186	Atteint	76	Atteint
2	Bergicourt	50	0,17	Atteint	208	Atteint	48	Atteint
3	Blangy-sous-Poix	24	0,14	Atteint	200	Atteint	46	Atteint
4	Brassy	97	0,12	Atteint	220	Atteint	42	Atteint
5	Contre	25	0,21	Atteint	117	En-dessous	82	Atteint
6	Courcelles-sous-Thoix	42	0,25	Atteint	179	Atteint	78	Atteint
7	Équennes-Éramecourt	0	0,31	Atteint	182	Atteint	36	Atteint
8	Famechon	59	0,26	Atteint	194	Atteint	56	Atteint
9	Fleury	13	0,25	Atteint	127	Atteint	83	Atteint
10	Frémontiers	45	0,27	Atteint	132	Atteint	69	Atteint
11	Guizancourt	18	0,14	Atteint	184	Atteint	65	Atteint
12	Lahaye-Saint-Romain	17	0,21	Atteint	237	Atteint	24	Atteint
13	Ménesvillers	29	0,30	Atteint	125	Atteint	103	Atteint
14	Offoy	7	0,22	Atteint	202	Atteint	51	Atteint
15	Sentelie	45	0,14	Atteint	213	Atteint	48	Atteint
16	Thoix	30	0,22	Atteint	220	Atteint	59	Atteint
17	Velennes	25	0,22	Atteint	139	Atteint	103	Atteint

Le tableau de synthèse de l'étude d'encerclement théorique permet de regrouper les résultats de l'étude pour chaque village dans un tableau et met en évidence les seuils d'alerte.

■ Ci-contre à gauche :

- Figure 151 : tableau de synthèse de l'étude d'encerclement avec les éoliennes construites et/ou autorisées et/ou en instruction et le projet.

### 3.6– Synthèse de l'étude d'encerclement théorique

**Les "seuils d'alerte" définis par le document méthodologique de la DREAL Hauts-de-France sont dépassés pour les trois critères (indice de densité, cumul angulaire et espace de respiration visuelle) pour l'ensemble des lieux de vie. Seul le cumul angulaire pour le village de Contre n'atteint pas le seuil d'alerte (voir tableau de synthèse ci-contre).**

**Il existe donc un risque d'effet d'encerclement, selon la méthode DREAL Hauts-de-France, sur l'ensemble des dix-sept lieux de vie. Ce risque d'encerclement n'est pas lié aux projets de Corbillon Est et Ouest car le territoire connaît déjà actuellement un risque de saturation visuelle puisqu'au moins un critère important (cumul angulaire ou espace de respiration visuelle) est atteint pour chaque lieu de vie (fig. 148 page 734).**

En ce qui concerne l'encerclement, la méthode de calcul reste trop théorique pour en tirer des conclusions définitives à partir d'une étude sur 360°.

La réalité sensible de terrain n'est pas représentée par cette méthode.

Il est peu aisé de formuler des constats affirmatifs à partir d'une étude cartographique. De plus, les sensations d'encerclement dépendent des ressentis individuels. La question est donc au-delà de celle du paysage et concerne l'acceptation sociale de telles installations.

Afin de contextualiser cette étude d'encerclement théorique, les pages suivantes sont consacrées à une étude d'encerclement réel. La méthode est simple, un point de vue est pris depuis un village (entrée, sortie ou centre). Depuis ce point de vue, on repère les éoliennes qui sont réellement visibles et celles qui sont masquées.

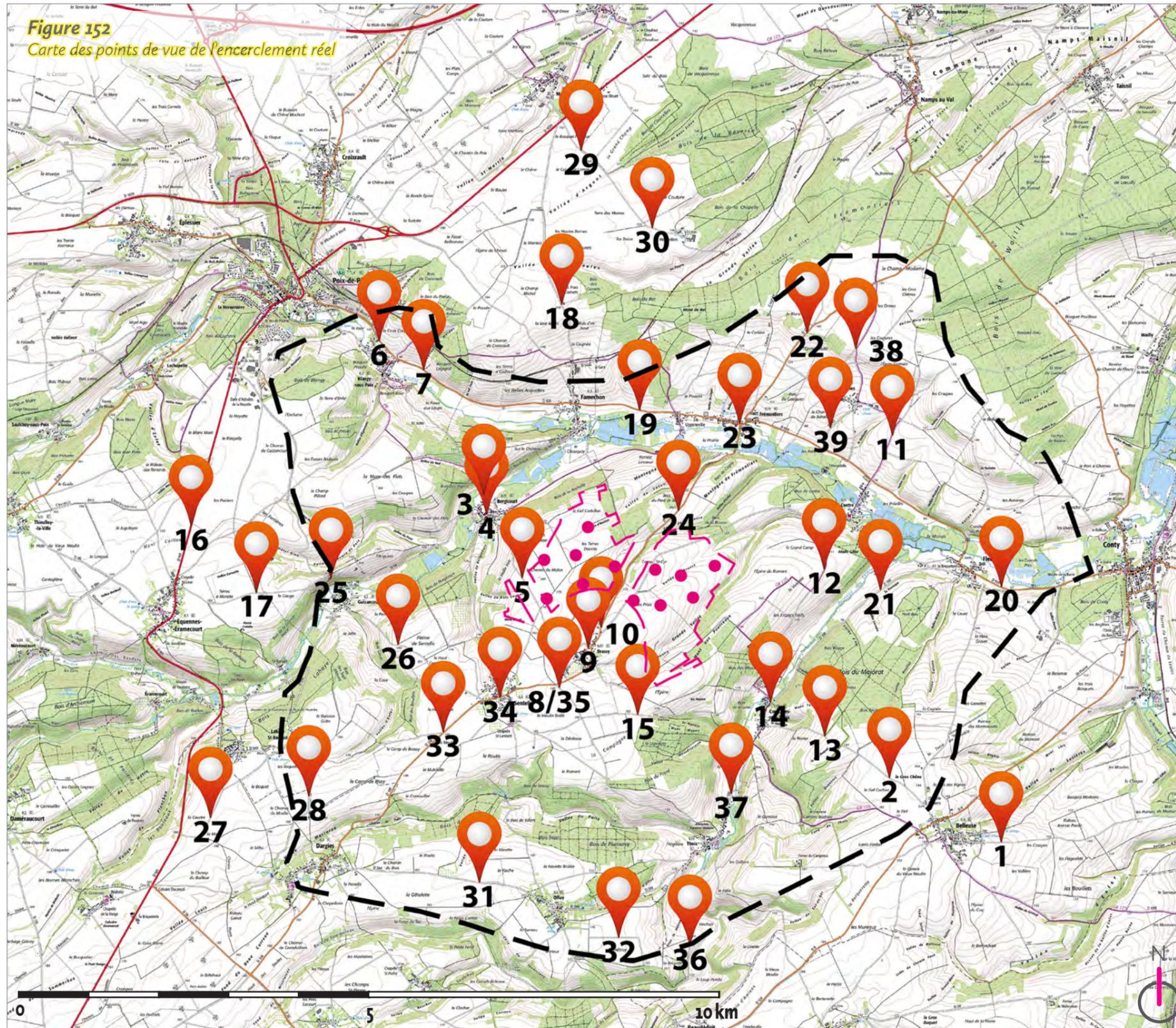
En comparant les résultats de l'étude d'encerclement théorique aux éoliennes réellement visibles sur les photomontages à 360°, on supprime les éoliennes invisibles (qu'on marque en rouge) et on laisse les éoliennes visibles sur le nouveau diagramme. Cela permet d'obtenir des indices beaucoup plus réalistes qu'une étude théorique, qui repose sur une vue théorique à 360° depuis un point donné, ce qui n'est jamais le cas en raison des filtres visuels nombreux autour d'un village (végétation, bâti et relief).

Pour réaliser l'étude d'encerclement réel dans les pages suivantes, il faut toutefois appliquer au préalable cette méthode d'encerclement théorique, afin de comparer le théorique au réel.

Cette étude d'encerclement réel est réalisée sur les villages dont le risque d'effet d'encerclement est avéré de manière théorique. Ici, les **dix-sept lieux de vie** ont un risque d'effet d'encerclement théorique, ils seront donc tous analysés dans l'étude d'encerclement réel.



**ÉTUDE D'ENCERCLEMENT RÉEL**



-  Site des deux projets éoliens
-  Périmètre d'étude immédiat (de 3 à 7 km)

**CONTEXTE ÉOLIEN**

-  Éolienne des projets

**LOCALISATION DES POINTS DE VUE**

-  Localisation et numérotation du point de vue

■ Ci-contre à gauche :

- Figure 152 : carte des points de vue de l'étude d'encerclement réel.

(Source : IGN)

## 4 - ÉTUDE D'ENCERCLEMENT RÉEL

### 4.1 - Prises de vue

Pour réaliser cette étude d'encerclement réel, il fallait réaliser des points de vue à 360° et les simuler en photomontages, afin de pouvoir faire la comparaison avec l'étude d'encerclement théorique.

Ces panoramiques complets à 360° ont été réalisés par nos soins, grâce à un appareil photo monté sur pied. Chaque village étudié dans l'étude d'encerclement théorique, et dont le risque d'encerclement est avéré selon les critères d'évaluation, **a bénéficié de deux à trois points de vue panoramique depuis un point de vue en entrée, au centre ou en sortie.**

**Il y a donc un total de 39 points de vue panoramiques qui se répartissent tout autour du site des projets.**

### 4.2 - Choix des points de vue

L'étude d'encerclement réel repose donc sur des photomontages à 360° depuis des lieux significatifs pratiqués, offrant des visibilitées partagées socialement.

Il s'agit de montrer la réalité du terrain, pour étudier les visibilitées réelles, et non théoriques, depuis ces lieux de vie.

Les **dix-sept lieux de vie** pris en compte pour l'étude d'encerclement théorique ont un risque d'encerclement selon la méthode utilisée précédemment. Afin de vérifier si ce risque est réel ou non, les **dix-sept lieux de vie** ont fait l'objet de **deux à trois** points de vue. Voici la liste de ces **lieux de vie** :

- Belleuse,
- Bergicourt,
- Blangy-sous-Poix,
- Brassy,
- Contre,
- Courcelles-sous-Thoix,

- Équennes-Éramecourt,
- Famechon,
- Fleury,
- Frémontiers,
- Guizancourt,
- Lahaye-Saint-Romain,
- Ménesvillers,
- Offoy,
- Sentelie,
- Thoix,
- Velennes.

Sur la page de gauche, une carte permet de visualiser les points de vue réalisés pour chaque village (fig. 152).

### 4.3 - Méthodologie de l'étude d'encerclement réel

Grâce aux photomontages, et surtout aux esquisses filaires, il est possible de déterminer quels parcs ou projets éoliens sont visibles ou masqués. En reprenant, depuis notre cartographie, le diagramme de l'étude d'encerclement théorique, on indique en couleur rouge (sur la carte) les éoliennes invisibles ou très peu incidentes (bouts de pales à peine visible par exemple). Les secteurs d'éoliennes sur les diagrammes sont alors supprimés, réduits ou inchangés par rapport à ceux de l'étude d'encerclement théorique, selon que les éoliennes d'un projet soient entièrement masquées, partiellement masquées ou visibles.

Ce travail se base sur les photomontages à 360°, découpés en trois images de 120° pour des questions de mise en page, qui se trouvent en double-page à la suite des diagrammes.

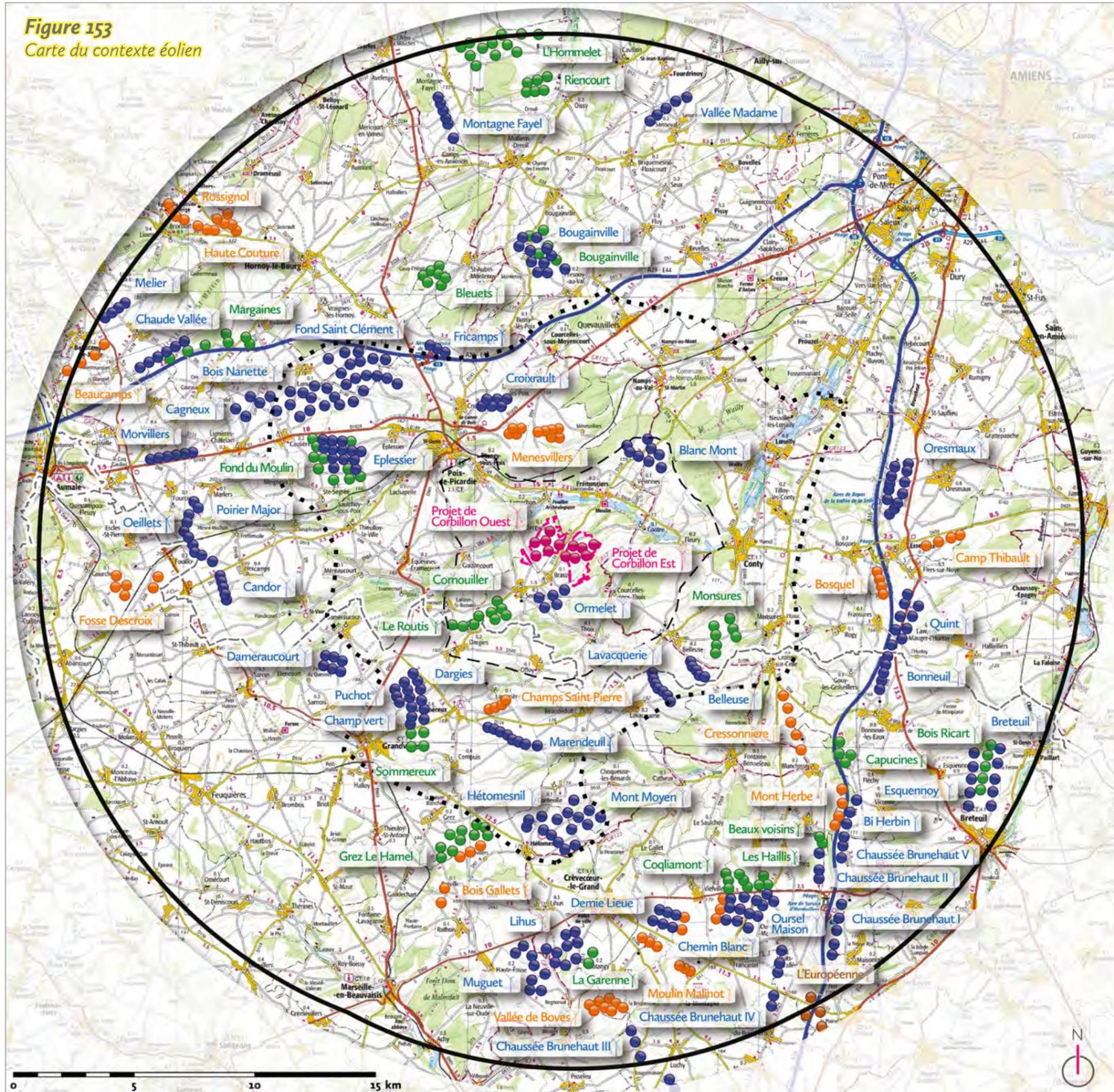
Ainsi, on obtient un nouveau diagramme, qui correspond cette fois à une étude d'encerclement réel, basée sur les visibilitées existantes du terrain. Dans un tableau, on calcule les nouveaux angles des secteurs, pour obtenir l'indice de densité réel, l'angle de respiration le plus grand réel ainsi que le cumul angulaire réel.

On compare ensuite ces nouvelles données à celles qui sont théoriques, ce qui permet d'obtenir une étude d'encerclement basée sur des visibilitées réelles, et non plus théoriques.

*Seuls les parcs et projets pris en compte dans l'étude d'encerclement théorique sont reconsidérés pour l'étude d'encerclement réel (soit ceux situés à 10 km, maximum, du lieu de vie étudié), même si ceux à plus de 10 km apparaissent en silhouettes dans les esquisses filaires à 360°.*

*Pour plus de clarté, le contexte éolien est affiché dans la double-page suivante. Le nom des parcs et projets éoliens sont également précisés.*

Figure 153  
Carte du contexte éolien



-  Site des deux projets éoliens
-  Périmètre d'étude éloigné (20 km)
-  Périmètre d'étude rapproché (de 8 à 14 km)
-  Périmètre d'étude immédiat (de 3 à 7 km)
-  Limites départementales

CONTEXTE ÉOLIEN

-  Éolienne construite
-  Éolienne d'un parc éolien accordé
-  Éolienne en cours d'instruction avec avis d'AE
-  Éolienne en cours d'instruction sans avis d'AE
-  Éolienne des deux projets

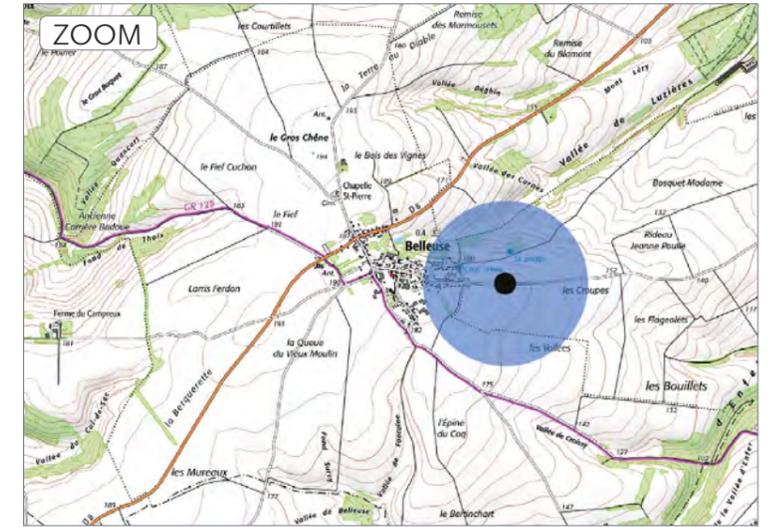
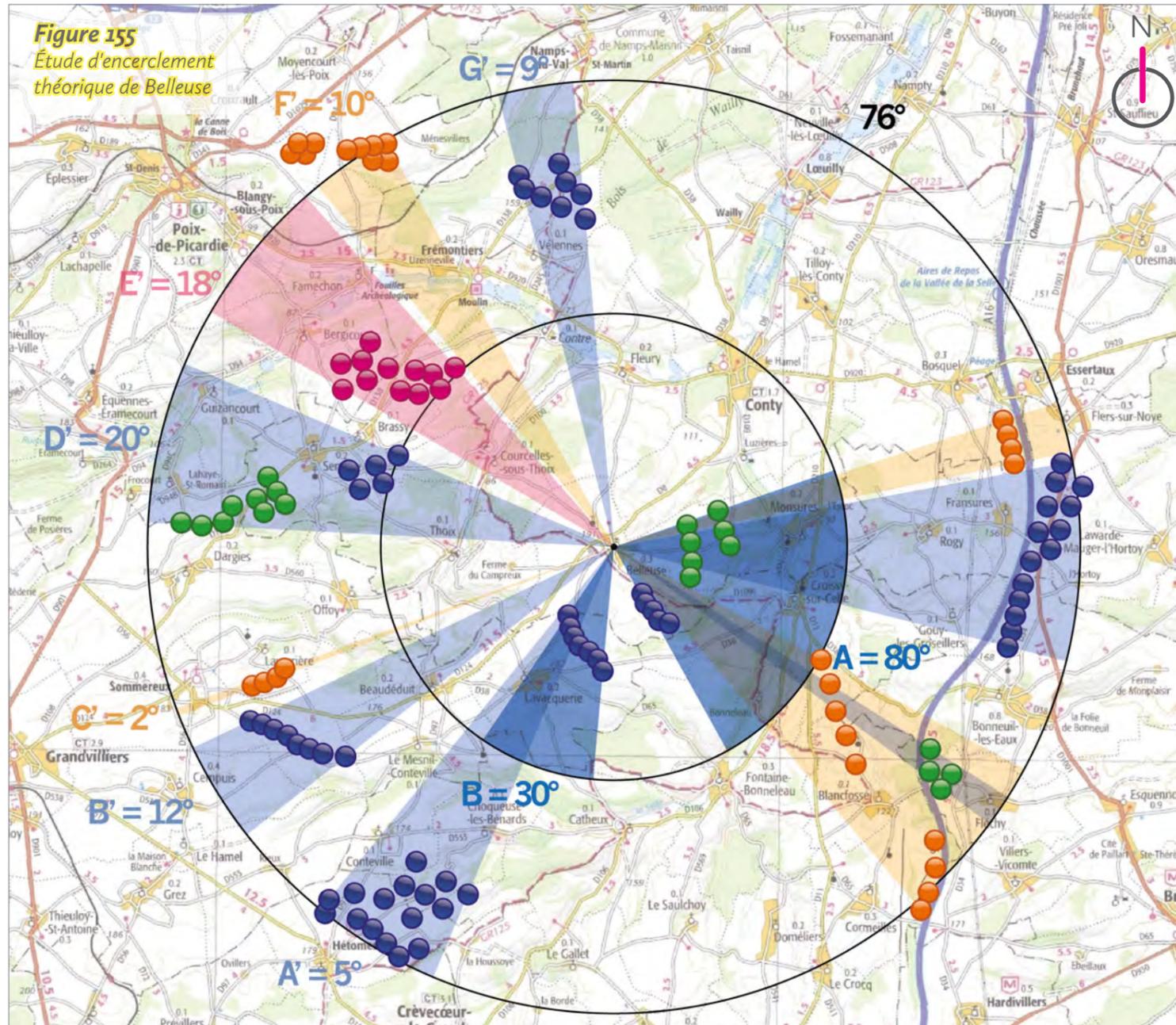
**Figure 154**  
**Tableau du contexte éolien**

CONTEXTE EOLIEN						
NOM DU PARC	NOMBRE D'ÉOLIENNES	COMMUNE(S)	DISTANCE AU SITE	HAUTEUR ÉOLIENNE	PÉRIMÈTRE D'ÉTUDE	STATUT
Bleuets	7	Saint-Aubin-Montenoy	12,5 km	165 m	Éloigné	Accordé
Bois des Margaines	7	Hornoy-le-Bourg	16,6 km	145 m	Éloigné	Accordé
Bois Ricart	5	Esquennoy et Paillart	19,7 km	149 m	Éloigné	Accordé
Bougainville (repowering)	6	Bougainville et Fresnoy-au-Val	12,6 km	150 m	Éloigné	Accordé
Greze Le Hamel	10	Greze et Le Hamel	12,4 km	119-121 m	Éloigné	Accordé
Hommelet	12	Montagne-Fayel, Quesnoy-sur-Airaines et Riencourt	21,1 km	150-180m	Éloigné	Accordé
Riencourt	6	Riencourt	19,2 km	150 m	Éloigné	Accordé
Le Cornouiller	6	Sentelie	3,8 km	130 m	Immédiat	Accordé
Fond du Moulin	10	Éplessier, Meigneux et Sainte-Gréree	9,8 km	125-150 m	Rapproché	Accordé
Monsures	7	Monsures	7,7 km	150 m	Rapproché	Accordé
Sommereux et Cempuis	4	Cempuis et Sommereux	9,8 km	114-121 m	Rapproché	Accordé
La Garenne	2	Rotangy	16,8 km	130 m	Éloigné	Accordé
Le Coqliamont	6	Doméliers et Francastel	14,8 km	130 m	Éloigné	Accordé
Les Beaux Voisins	2	Cormeilles	15,8 km	150 m	Éloigné	Accordé
Les Capucines	4	Bonneuil les Eaux et Fléchy	14,2 km	140 m	Éloigné	Accordé
Les Haillis	3	Doméliers	15,8 km	120 m	Éloigné	Accordé
Le Routis	3	Dargies	5,6 km	138 m	Immédiat	Accordé
Fricamps	3	Fricamps	9,8 km	130 m	Éloigné	Construit
Oeillets	4	Fourcigny	15,6 km	130 m	Éloigné	Construit
Marendeuil	8	Sommereux	7,9 km	125 m	Rapproché	Construit
Puchot	3	Dargies et Sommereux	9,3 km	120 m	Rapproché	Construit
Bi Herbin	3	Villers-Vicomte	16,0 km	136 m	Éloigné	Construit
Quint	9	Flers-sur-Noye, Fransures et Lawarde-Mauger-l'Hortoy	14,5 km	145 m	Éloigné	Construit
Bonneuil	5	Bonneuil-les-Eaux	14,5 km	125 m	Éloigné	Construit
Breteuil	5	Breteuil et Paillart	20,2 km	125 m	Éloigné	Construit
Candor	5	Hescamps	14,0 km	110 m	Éloigné	Construit
Chaude Vallée	6	Hornoy-le-Bourg et Lafresguimont-Saint-Martin	18,3 km	121 m	Éloigné	Construit
Chaussée Brunehaut I	5	Hardivillers et Maisoncelle-Tuileries	19,5 km	119 m	Éloigné	Construit
Chaussée Brunehaut II	3	Le Crocq	16,9 km	119 m	Éloigné	Construit
Chaussée Brunehaut III	3	Luchy	20,5 km	119 m	Éloigné	Construit
Chaussée Brunehaut IV	5	Lachaussée-du-Bois-d'Écu et Puits-la-Vallée	20,5 km	119 m	Éloigné	Construit
Chaussée Brunehaut V	3	Hardivillers	16,9 km	119 m	Éloigné	Construit
Chemin Blanc	6	Francastel	16,8 km	120 m	Éloigné	Construit
Dameraucourt	6	Dameraucourt	10,6 km	110 m	Éloigné	Construit
Demie Lieue	6	Crèvecoeur-le-Grand et Viefvillers	15,8 km	120 m	Éloigné	Construit
Esquennoy	5	Breteuil et Esquennoy	19,4 km	145 m	Éloigné	Construit
Muguet	8	Blicourt, Crèvecoeur-le-Grand et Lihus	16,5 km	138-150 m	Éloigné	Construit
Lihus	9	Blicourt, Crèvecoeur-le-Grand et Lihus	16,5 km	135-145 m	Éloigné	Construit
Melier	4	Beaucamps-le-Jeune et Lafresguimont-Saint-Martin	21,0 km	121 m	Éloigné	Construit
Montagne Fayel	6	Montagne-Fayel et Molliens-Dreuil	18,6 km	125 m	Éloigné	Construit
Morvillers	6	Morvillers-Saint-Saturnin	16,6 km	126 m	Éloigné	Construit
Oresmaux	12	Oresmaux	14,3 km	135 m	Éloigné	Construit
Oursel Maison	7	Oursel Maison	16,6 km	130 m	Éloigné	Construit
Poirier Major	6	Fouilloy, Hescamps et Marlers	15,1 km	130-136 m	Éloigné	Construit
Vallée Madame	5	Saisseval	18,7 km	126 m	Éloigné	Construit
Blanc Mont	8	Frémontiers et Velennes	5,3 km	136-150 m	Immédiat	Construit
Chemin de l'Ormelet	5	Brassy, Courcelles-sous-Thoix, Sentelie et Thoix	2,0 km	120 m	Immédiat	Construit
Belleuse	5	Belleuse	7,5 km	145 m	Rapproché	Construit
Bougainville	11	Bougainville et Fresnoy-au-Val	12,0 km	133 m	Rapproché	Construit
Croixrault	6	Croixrault et Moyencourt-lès-Poix	6,7 km	120 m	Rapproché	Construit
Dargies	6	Dargies	8,3 km	121 m	Rapproché	Construit
Éplessier	13	Éplessier	9,8 km	125 m	Rapproché	Construit
Cagneux	5	Bettembos, Lignières-Châtelain et Offignies	14,1 km	149,5 km	Éloigné	Construit
Bois Nanette	7	Caulières, Lamaronde et Éplessier	12,2 km	135 m	Rapproché	Construit
Fond Saint-Clément	21	Caulières, Éplessier, Lamaronde et Thieulloy-l'Abbaye	11,8 km	131-160 m	Rapproché	Construit
Mont Moyen	6	Catheux, Choqueuse-les-Bénards et Conteville	10,9 km	130 m	Rapproché	Construit
Hétomesnil	10	Hétomesnil	11,0 km	125 m	Rapproché	Construit
Lavacquerie	7	Lavacquerie	6,8 km	125 m	Rapproché	Construit
Le Champ Vert	6	Sommereux	9,0 km	121 m	Rapproché	Construit
Mont Moyen	6	Catheux, Choqueuse-les-Bénards et Conteville	10,9 km	130 m	Rapproché	Construit
Bosquel	4	Bosquel	13,2 km	150 m	Éloigné	Instruction avec avis AE
Fosse Descroix	6	Fouilloy, Gourchelles et Romescamps	17,6 km	123 m	Éloigné	Instruction avec avis AE
Haute Couture	8	Hornoy-le-Bourg, Lafresguimont-Saint-Martin et Villers-Campsart	19,4 km	137 m	Éloigné	Instruction avec avis AE
La Cressonnière	5	Blancfossé et Croissy-sur-Celle	11,6 km	180 m	Éloigné	Instruction avec avis AE
Mont Herbe	4	Cormeilles et Villers-Vicomte	15,5 km	134-164 m	Éloigné	Instruction avec avis AE
Moulin Malinot	11	Auchy la Montagne, Francastel, Rotangy et Viefvillers	16,8 km	119 m	Éloigné	Instruction avec avis AE
Rossignol	4	Brocourt et Liomer	21,2 km	136 m	Éloigné	Instruction avec avis AE
Vallée de Boves	8	Blicourt et Rotangy	18,6 km	130 m	Éloigné	Instruction avec avis AE
Champs Saint-Pierre	4	Laverrière	6,8 km	125 m	Rapproché	Instruction avec avis AE
Beaucamps	4	Beaucamps-le-Jeune	21,2 km	165 m	Éloigné	Instruction avec avis AE
Camp Thibault	4	Essertaux	15,8 km	149,5 m	Éloigné	Instruction avec avis AE
Menesvillers	10	Blangy-sous-Poix et Moyencourt-lès-Poix	5,1 km	130 m	Rapproché	Instruction avec avis AE
L'Européenne	4	Froissy	21,8 km	140 m	Éloigné	Instruction sans avis AE
<b>Total</b>	<b>454</b>					
Construits	278					
Accordés	100					
En instruction avec avis AE	72					
En instruction sans avis AE	4					

► **PDV 1 Belleuse : entrée est par la Rue de Monsures**

Date de prise de vue	Focale (équ. 24x36)	Latitude	Longitude	Altitude (NGF)
13/01/2022	Panoramique 360°	N 49°42'21,5"	E 02°07'35,0"	180 m
Distance à l'éolienne projetée la plus proche	Distance à l'éolienne projetée la plus éloignée	Nombre d'éoliennes des projets visibles	Lieu	
E10 : 5,6 km	E5 : 7,7 km	5	BELLEUSE - Entrée est par la Rue de Monsures	

Étude d'encerclement théorique



Commentaires

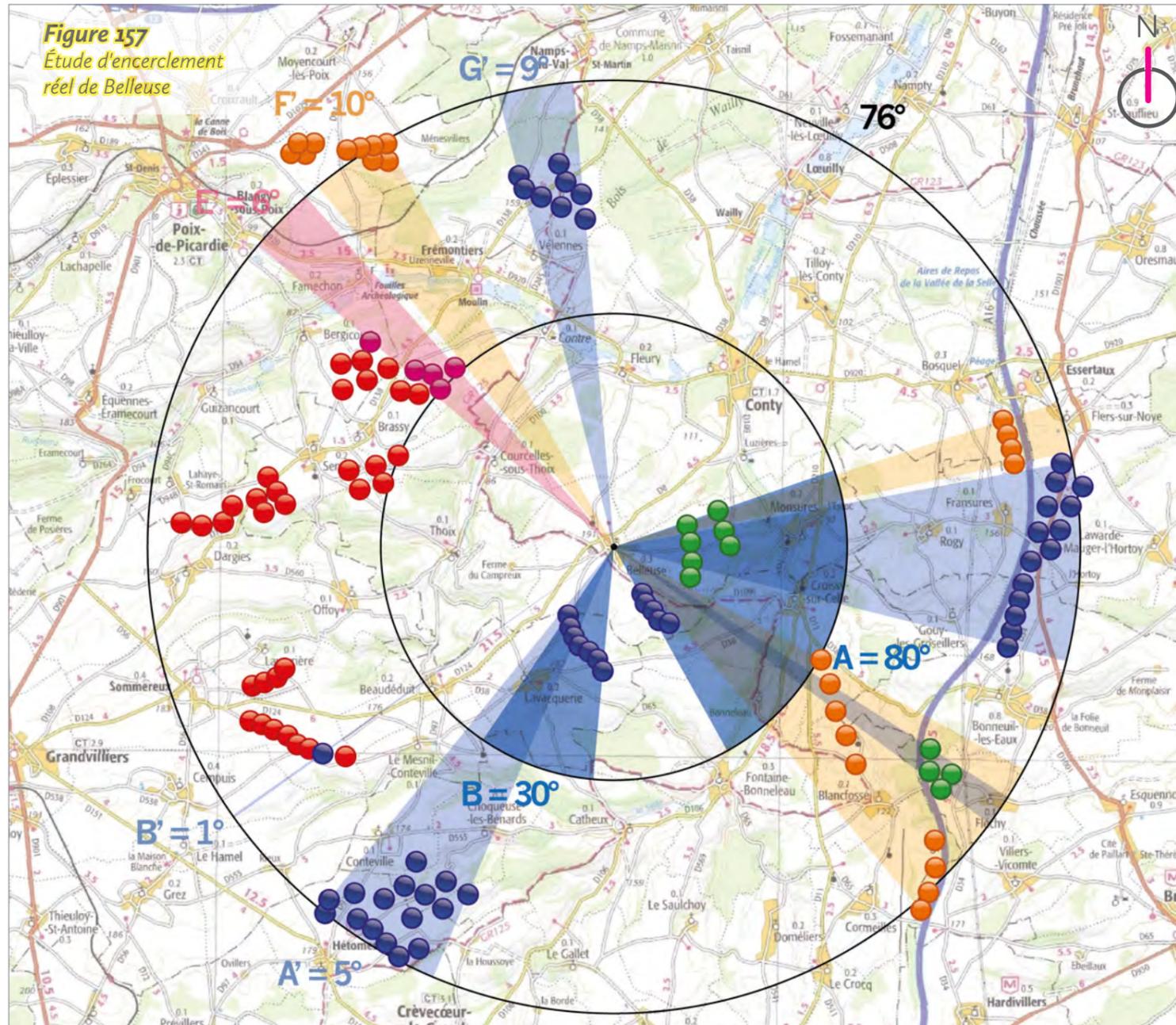
L'observateur se situe en entrée est de Belleuse, le long de la Rue de Monsures, qui relie ces deux villages entre eux.

Les vues sont très ouvertes et lointaines depuis ce point de vue. Seule la silhouette urbaine de Belleuse forme un filtre visuel important.



**Figure 156**  
Tableau de synthèse de l'étude d'encerclement théorique et réelle

Village étudié	Secteur angulaire du projet dans les 5 km	Indice de densité	Seuil d'alerte	Cumul angulaire	Seuil d'alerte	Plus grand espace de respiration	Seuil d'alerte
Belleuse théorique	0	0,10	Atteint	186	Atteint	76	Atteint
Belleuse réel	0	0,13	Atteint	141	Atteint	76	Atteint



**Commentaires**

Depuis l'entrée est de Belleuse, plusieurs parcs et projets éoliens sont masqués. Les éoliennes masquées, ou très peu incidentes, sont notées en rouge sur le diagramme ci-contre.

Dans le périmètre de 0 à 5 km, les secteurs A et B sont conservés car les éoliennes des parcs construits de Lavacquerie et Belleuse et celles du projet accordé de Monsures sont visibles depuis ce point de vue.

Dans le périmètre de 5 à 10 km, le secteur A' est conservé car les éoliennes des parcs construits du Mont Moyen et d'Hétomesnil sont toutes visibles depuis ce point de vue. Le secteur B' est fortement réduit car une seule éolienne du parc construit de Marendeuil est visible ici. Les autres éoliennes sont masquées par le relief et la végétation. Le secteur C' est supprimé car les éoliennes du projet en instruction avec avis d'AE de Champs Saint-Pierre sont masquées par le relief et le bâti du village. Le secteur D' est supprimé car les éoliennes du parc construit du Chemin de l'Ormelet et des projets accordés et du Routis et du Cornouiller sont masquées par le relief, le bâti et la végétation. Le secteur E' est réduit car seulement cinq éoliennes des projets de Corbillon Est et Ouest sont ici visibles. Enfin, les secteurs F' et G' sont conservés car les éoliennes des projets en instruction avec avis d'AE de Ménesvillers et du parc construit de Blanc Mont sont toutes visibles.

Le tableau de synthèse de l'étude d'encerclement théorique et réelle (fig. 156) indique donc logiquement une baisse du cumul angulaire entre le théorique et le réel, passant de 186° à 141°, soit une baisse de 45°. Le plus grand angle de respiration n'évolue pas.

L'étude d'encerclement théorique mettait en évidence un seuil d'alerte atteint pour les deux indicateurs importants (cumul angulaire et plus grand espace de respiration visuelle). Le cumul angulaire, qui était supérieur au seuil d'alerte de 120°, atteint toujours le seuil d'alerte selon l'étude d'encerclement réel depuis ce point de vue. Il en est de même avec le plus grand espace de respiration visuelle, qui reste lui identique à l'étude d'encerclement théorique.

D'un point de vue plus sensible et paysager, il est vrai que la présence éolienne est marquée depuis ce point de vue, particulièrement pour les vues vers l'est et le sud en raison de la proximité des parcs construits de Lavacquerie et Belleuse et du projet accordé de Monsures. Un effet d'encerclement se fait sentir, particulièrement en raison de ces parcs. Les projets de Corbillon Est et Ouest, à plus de 5 km, ne créent pas cet effet d'encerclement et restent ici très discrets.



■ **Esquisse filaire plein cadre avec indexation du contexte - Champ visuel horizontal de l'image : 120°**



■ **Esquisse filaire plein cadre avec indexation du contexte - Champ visuel horizontal de l'image : 120°**



■ **Esquisse filaire plein cadre avec indexation du contexte - Champ visuel horizontal de l'image : 120°**



■ Vue réaliste plein cadre - Champ visuel horizontal de l'image : 120°



■ Vue réaliste plein cadre - Champ visuel horizontal de l'image : 120°



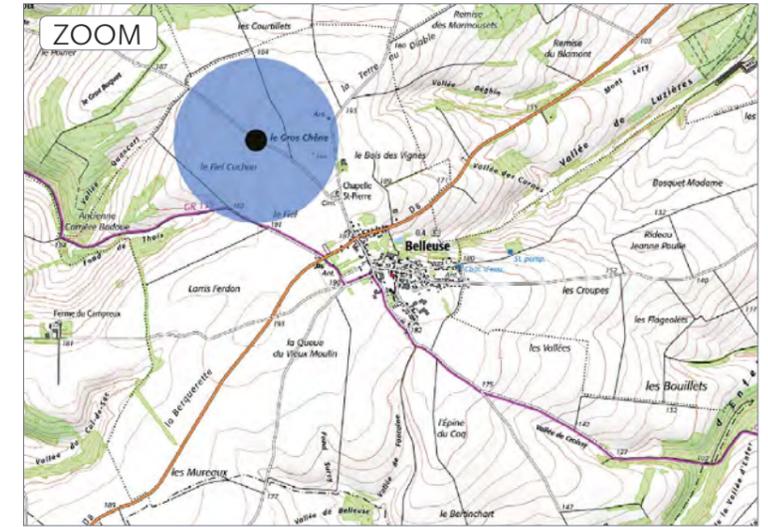
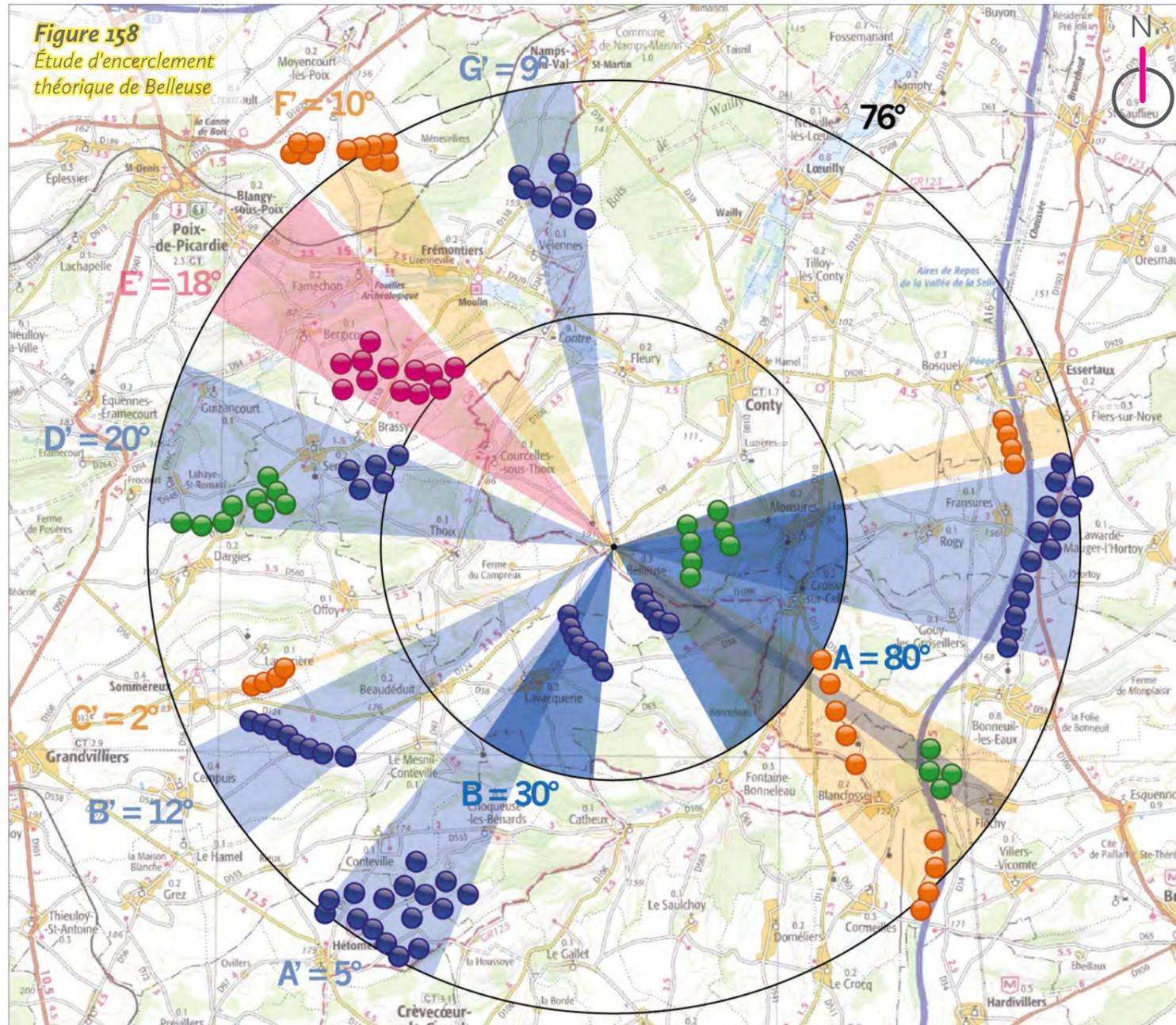
■ Vue réaliste plein cadre - Champ visuel horizontal de l'image : 120°



► PDV 2 Belleuse : sortie nord-ouest

Date de prise de vue	Focale (équ. 24x36)	Latitude	Longitude	Altitude (NGF)
13/01/2022	Panoramique 360°	N 49°42'50,6"	E 02°06'14,6"	190 m
Distance à l'éolienne projetée la plus proche	Distance à l'éolienne projetée la plus éloignée	Nombre d'éoliennes des projets visibles	Lieu	
E10 : 3,8 km	E2 : 5,8 km	10	BELLEUSE - Sortie nord-ouest	

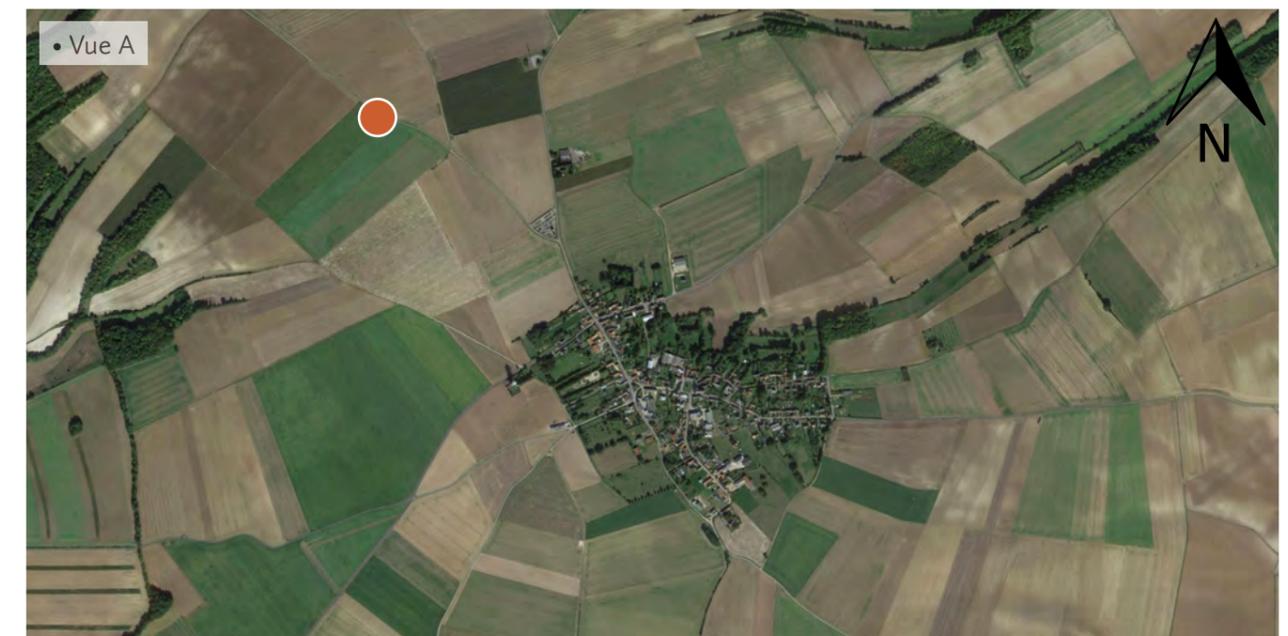
Étude d'encerclement théorique



Commentaires

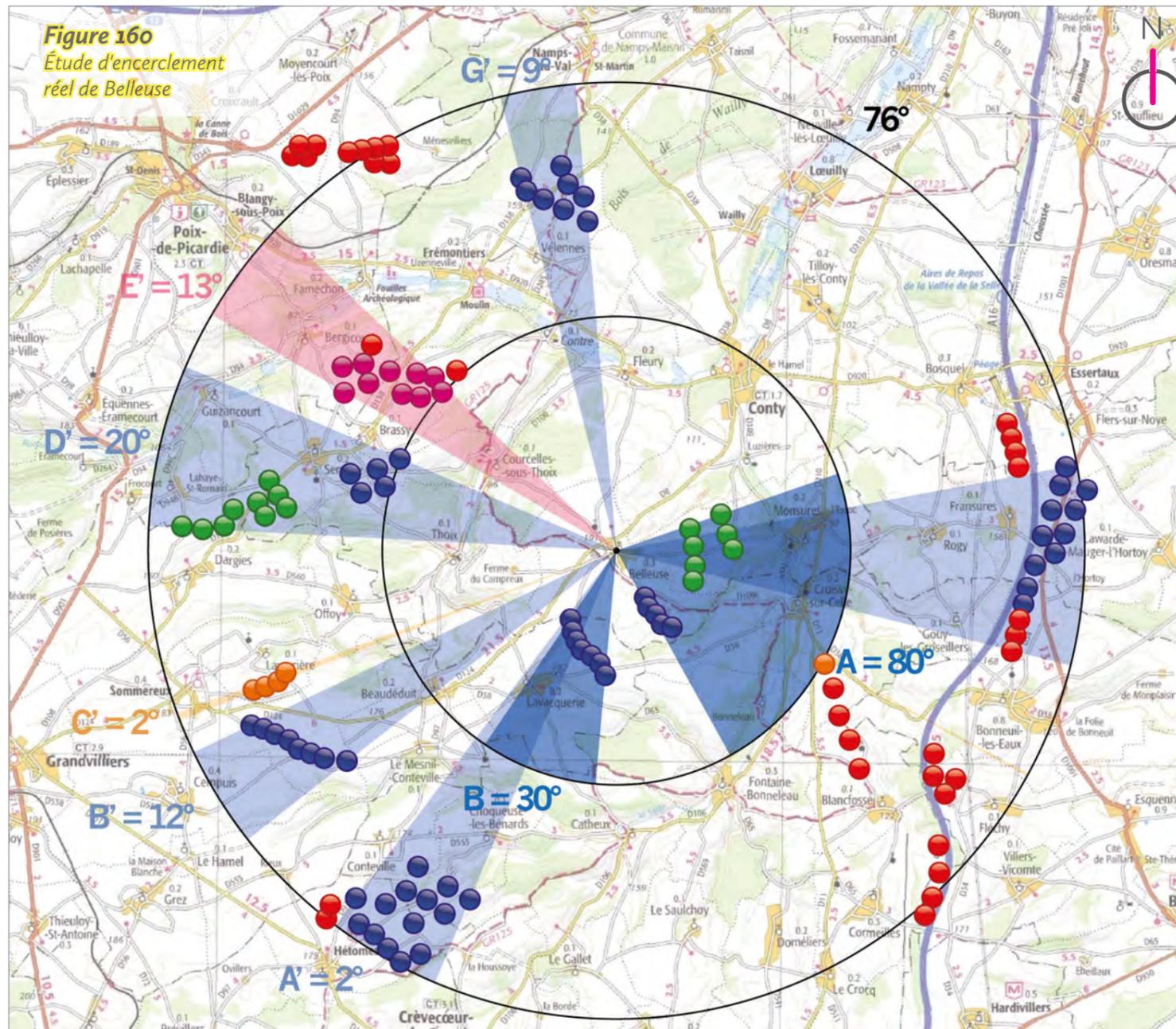
L'observateur se situe en sortie nord-ouest de Belleuse, en direction de Courcelles-sous-Thoix.

Les vues sont très ouvertes et lointaines depuis ce point de vue. Seuls la silhouette urbaine de Belleuse et les boisements proches de Courcelles-sous-Thoix forment des filtres visuels importants.



**Figure 159**  
Tableau de synthèse de l'étude d'encerclement théorique et réelle

Village étudié	Secteur angulaire du projet dans les 5 km	Indice de densité	Seuil d'alerte	Cumul angulaire	Seuil d'alerte	Plus grand espace de respiration	Seuil d'alerte
Belleuse théorique	0	0,10	Atteint	186	Atteint	76	Atteint
Belleuse réel	0	0,11	Atteint	168	Atteint	76	Atteint



**Commentaires**

Depuis la sortie nord-ouest de Belleuse, plusieurs parcs et projets éoliens sont masqués. Les éoliennes masquées, ou très peu incidentes, sont notées en rouge sur le diagramme ci-contre.

Dans le périmètre de 0 à 5 km, les secteurs A et B sont conservés car les éoliennes des parcs construits de Lavacquerie et Belleuse et celles du projet accordé de Monsures sont visibles depuis ce point de vue.

Dans le périmètre de 5 à 10 km, le secteur A' est réduit car deux éoliennes du parc construit d'Hétomesnil sont masquées par la végétation depuis ce point de vue. Les secteurs B', C' et D' sont tous conservés car les éoliennes du parc construit de Marendeuil, du projet en instruction avec avis d'AE de Champs Saint-Pierre, du parc construit du Chemin de l'Ormelet et des projets accordés du Routis et du Cornouiller sont ici toutes visibles. Le secteur E' est réduit car deux éoliennes (E 5 et E 12) des projets de Corbillon Est et Ouest sont masquées par un boisement. Le secteur F' est supprimé car les éoliennes du projet en instruction avec avis d'AE de Ménesvillers sont masquées par la végétation. Enfin, le secteur G' est conservé car les éoliennes du parc construit de Blanc Mont sont ici toutes visibles.

Le tableau de synthèse de l'étude d'encerclement théorique et réelle (fig. 159) indique donc logiquement une baisse du cumul angulaire entre le théorique et le réel, passant de 186° à 168°, soit une baisse de 18°. Le plus grand angle de respiration n'évolue pas.

L'étude d'encerclement théorique mettait en évidence un seuil d'alerte atteint pour les deux indicateurs importants (cumul angulaire et plus grand espace de respiration visuelle). Le cumul angulaire, qui était supérieur au seuil d'alerte de 120°, atteint toujours le seuil d'alerte selon l'étude d'encerclement réel depuis ce point de vue. Il en est de même avec le plus grand espace de respiration visuelle, qui reste lui identique à l'étude d'encerclement théorique.

D'un point de vue plus sensible et paysager, il est vrai que la présence éolienne est marquée depuis ce point de vue. Toutefois, le contexte éolien est globalement peu prégnant car éloigné du point de vue. Seul le parc éolien de Lavacquerie marque le paysage. Les autres éoliennes sont plus discrètes et un effet d'encerclement ici n'est pas évident. Il existe tout de même un contexte éolien dense. Les projets de Corbillon Est et Ouest, à plus de 5 km, sont ici très discrets car presque entièrement masqués par un boisement.



■ **Esquisse filaire plein cadre avec indexation du contexte - Champ visuel horizontal de l'image : 120°**



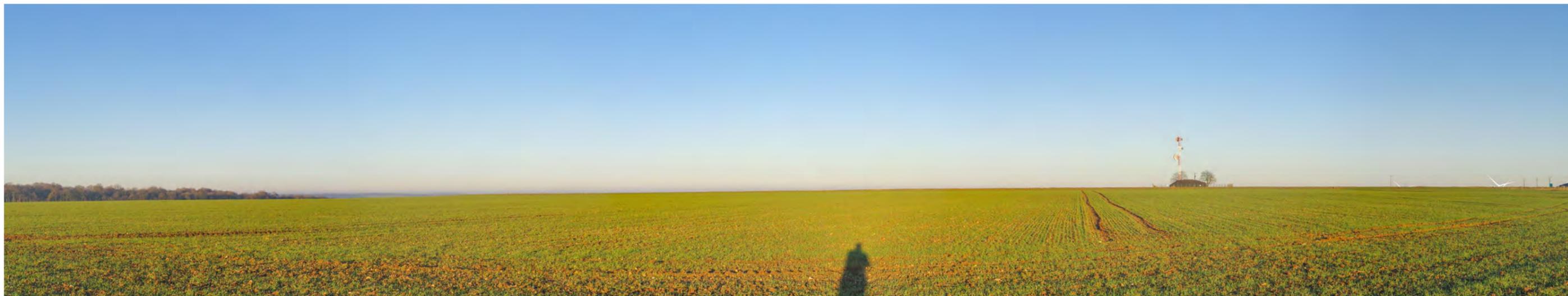
■ **Esquisse filaire plein cadre avec indexation du contexte - Champ visuel horizontal de l'image : 120°**



■ **Esquisse filaire plein cadre avec indexation du contexte - Champ visuel horizontal de l'image : 120°**



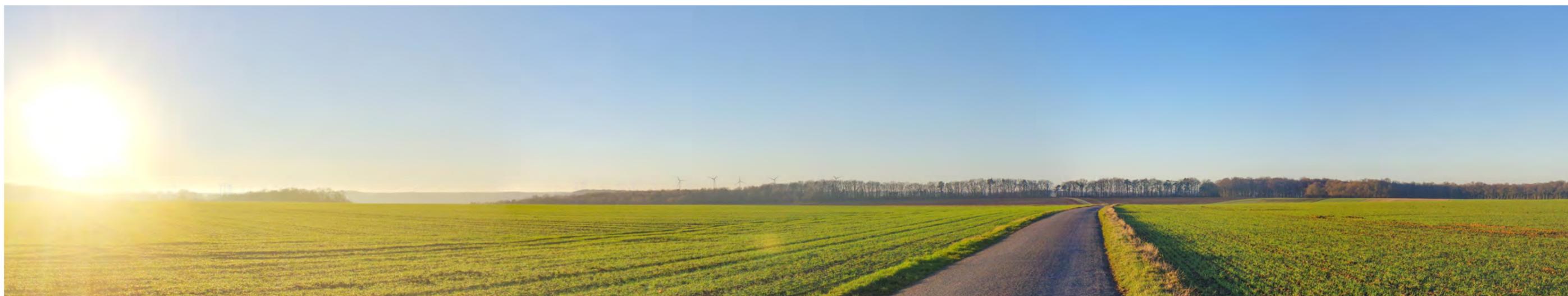
■ Vue réaliste plein cadre - Champ visuel horizontal de l'image : 120°



■ Vue réaliste plein cadre - Champ visuel horizontal de l'image : 120°



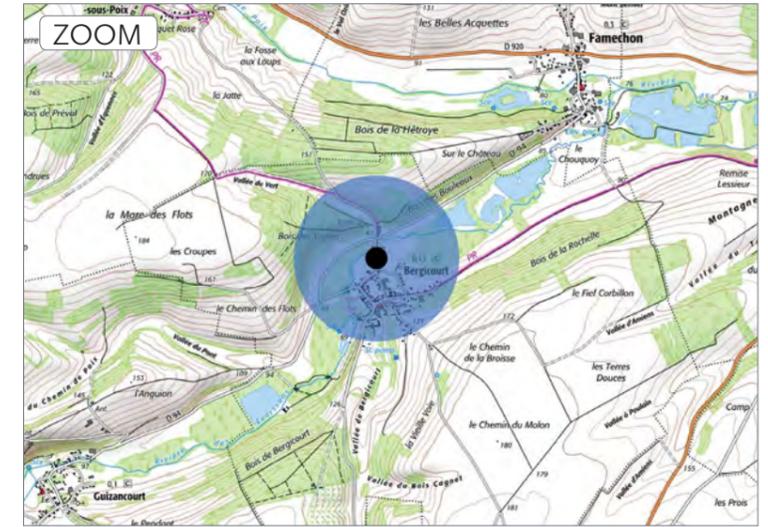
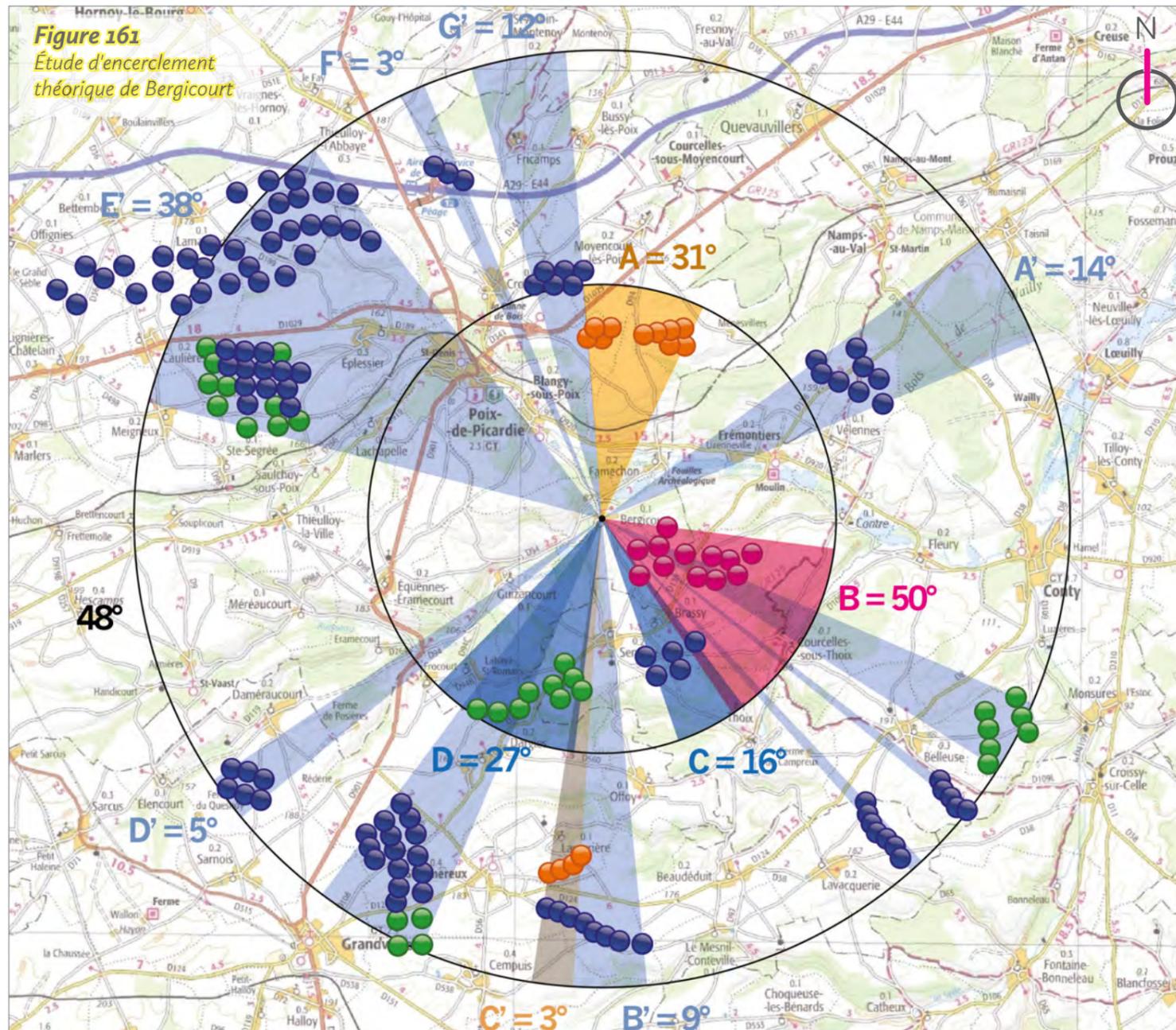
■ Vue réaliste plein cadre - Champ visuel horizontal de l'image : 120°



► **PDV 3 Bergicourt : entrée nord par la D 94E**

Date de prise de vue	Focale (équ. 24x36)	Latitude	Longitude	Altitude (NGF)
02/09/2019	Panoramique 360°	N 49°44'59,3"	E 02°01'22,7"	90 m
Distance à l'éolienne projetée la plus proche	Distance à l'éolienne projetée la plus éloignée	Nombre d'éoliennes des projets visibles	Lieu	
E2 : 1,3 km	E12 : 3,4 km	5	BERGICOURT - Entrée nord par la D 94E	

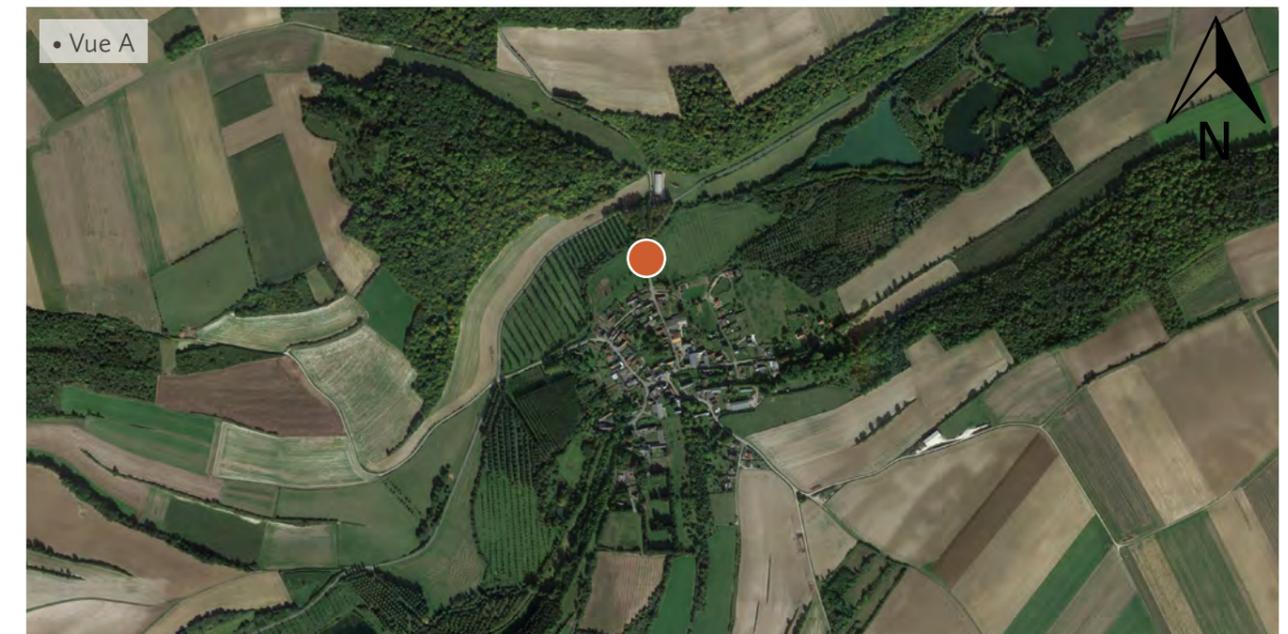
Étude d'encerclement théorique



Commentaires

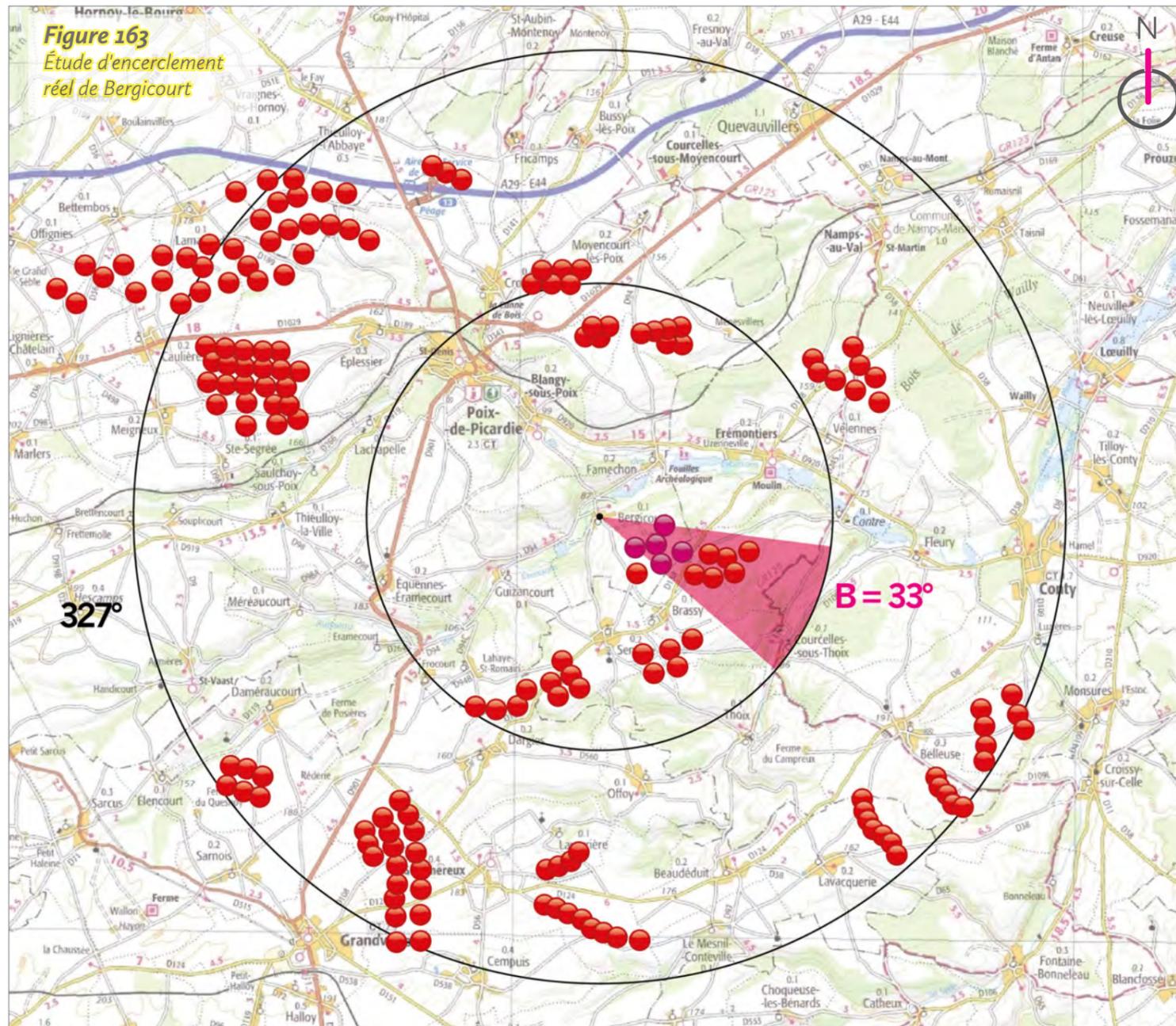
L'observateur se situe en entrée nord de Bergicourt, le long de la D 94E, qui relie le village à la D 94. Cette dernière route est celle qui relie les villages du fond de la vallée des Évoissons entre eux.

Les vues sont fermées du fait du relief important de la vallée des Évoissons et de la forte végétalisation du fond de la vallée.



**Figure 162**  
Tableau de synthèse de l'étude d'encerclement théorique et réelle

Village étudié	Secteur angulaire du projet dans les 5 km	Indice de densité	Seuil d'alerte	Cumul angulaire	Seuil d'alerte	Plus grand espace de respiration	Seuil d'alerte
Bergicourt théorique	50	0,17	Atteint	208	Atteint	48	Atteint
Bergicourt réel	33	0,15	Atteint	33	En-dessous	327	En-dessous



**Commentaires**

Depuis l'entrée nord de Bergicourt, plusieurs parcs et projets éoliens sont masqués. Les éoliennes masquées, ou très peu incidentes, sont notées en rouge sur le diagramme ci-contre.

**Dans le périmètre de 0 à 5 km, le secteur A est supprimé car les éoliennes du projet en instruction avec avis d'AE de Ménesvillers est masqué par le relief. Le secteur B est réduit car l'éolienne E1, du projet de Corbillon Ouest, et les éoliennes E7 à E12, du projet de Corbillon Est, sont masquées par le relief et la végétation. Les autres éoliennes de ces deux projets sont visibles. Les secteurs C et D sont supprimés car les éoliennes du parc du Chemin de l'Ormelet et des projets accordés du Cornouiller et du Routis sont masquées par le relief et la végétation.**

Dans le périmètre de 5 à 10 km, tous les secteurs sont supprimés car l'ensemble des éoliennes est masqué par le relief.

Le tableau de synthèse de l'étude d'encerclement théorique et réelle (fig. 162) indique donc logiquement une baisse du cumul angulaire entre le théorique et le réel, passant de **208° à 33°, soit une baisse de 175°**. Le plus grand angle de respiration augmente de **279°, passant de 48° à 327°**. L'indice de densité diminue également.

L'étude d'encerclement théorique mettait en évidence un seuil d'alerte atteint pour les deux indicateurs importants (cumul angulaire et plus grand espace de respiration visuelle). Le cumul angulaire, qui était supérieur au seuil d'alerte de 120°, n'est plus atteint selon l'étude d'encerclement réel depuis ce point de vue. Il en est de même avec le plus grand espace de respiration visuelle, qui repasse sous le seuil d'alerte de **160°**. Ainsi, le risque d'effet d'encerclement que mettait en évidence l'étude d'encerclement théorique n'existe pas d'après l'étude d'encerclement réel.



Esquisse filaire plein cadre avec indexation du contexte - Champ visuel horizontal de l'image : 120°



Esquisse filaire plein cadre avec indexation du contexte - Champ visuel horizontal de l'image : 120°



Esquisse filaire plein cadre avec indexation du contexte - Champ visuel horizontal de l'image : 120°



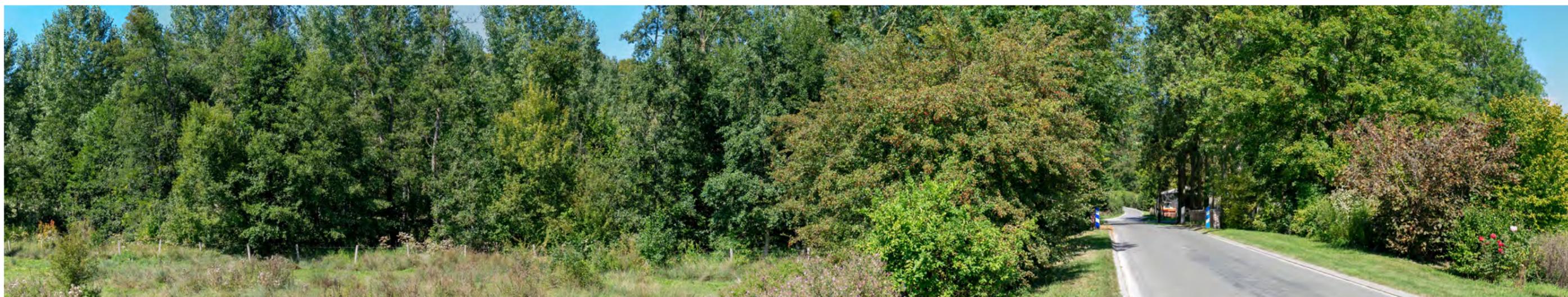
■ Vue réaliste plein cadre - Champ visuel horizontal de l'image : 120°



■ Vue réaliste plein cadre - Champ visuel horizontal de l'image : 120°



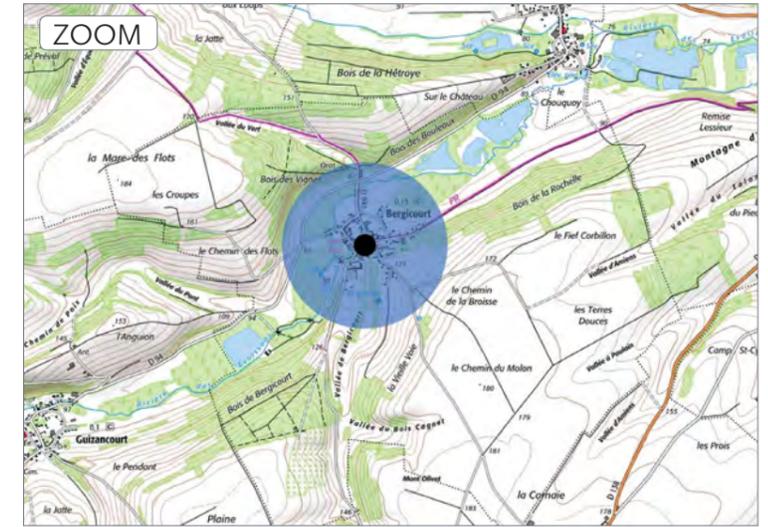
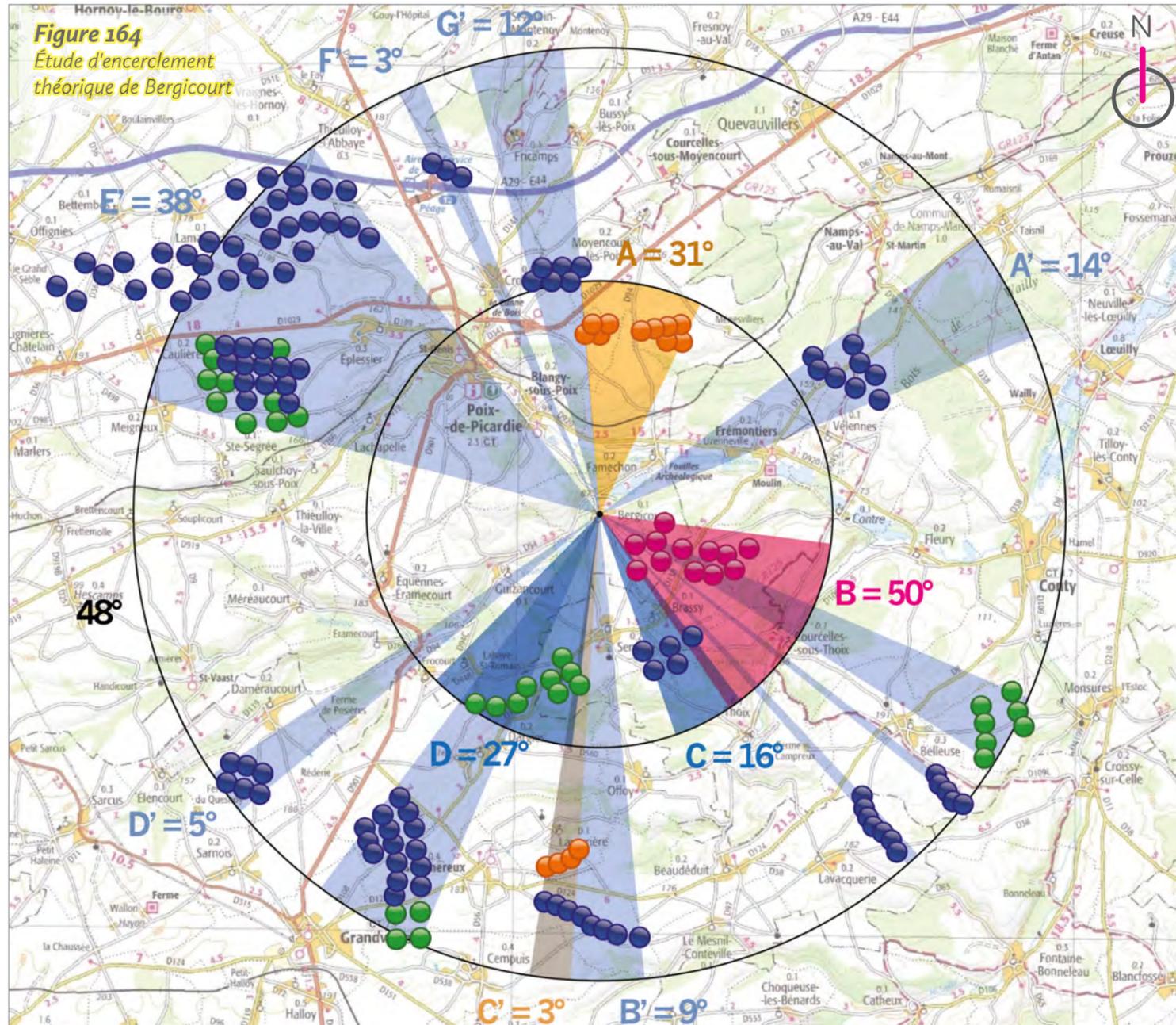
■ Vue réaliste plein cadre - Champ visuel horizontal de l'image : 120°



► **PDV 4 Bergicourt : centre du village**

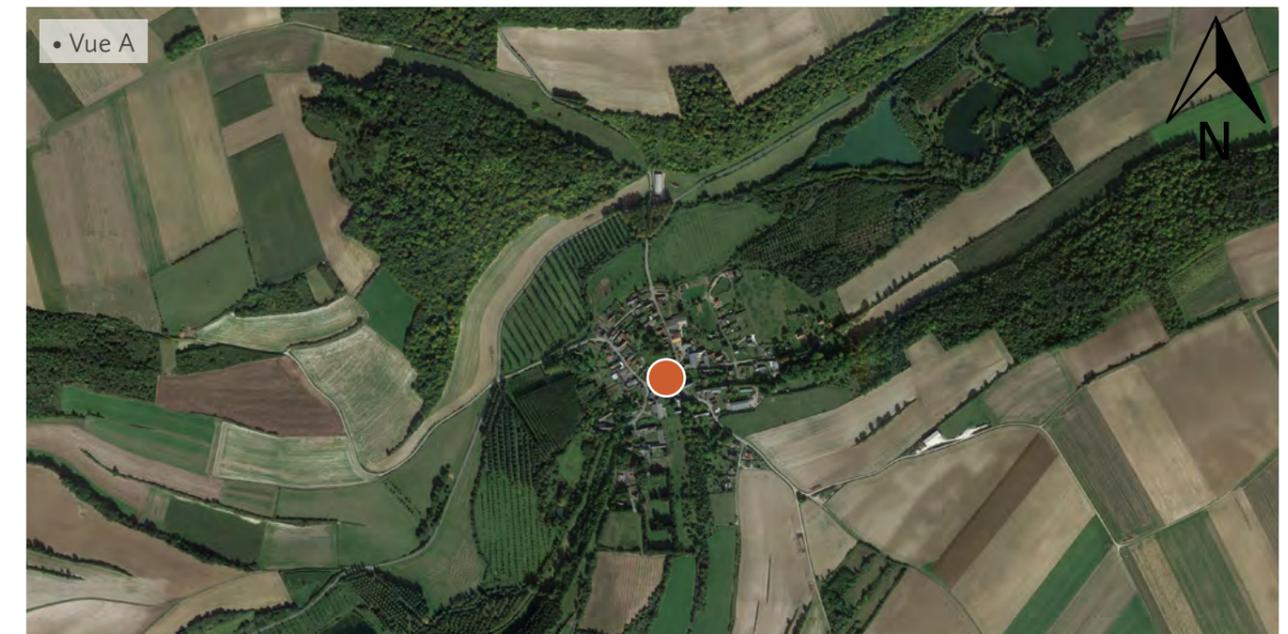
Date de prise de vue	Focale (équ. 24x36)	Latitude	Longitude	Altitude (NGF)
18/09/2019	Panoramique 360°	N 49°44'50,2"	E 02°01'24,9"	99 m
Distance à l'éolienne projetée la plus proche	Distance à l'éolienne projetée la plus éloignée	Nombre d'éoliennes des projets visibles	Lieu	
E2 : 1,0 km	E12 : 3,3 km	0	BERGICOURT - Centre du village	

Étude d'encerclement théorique



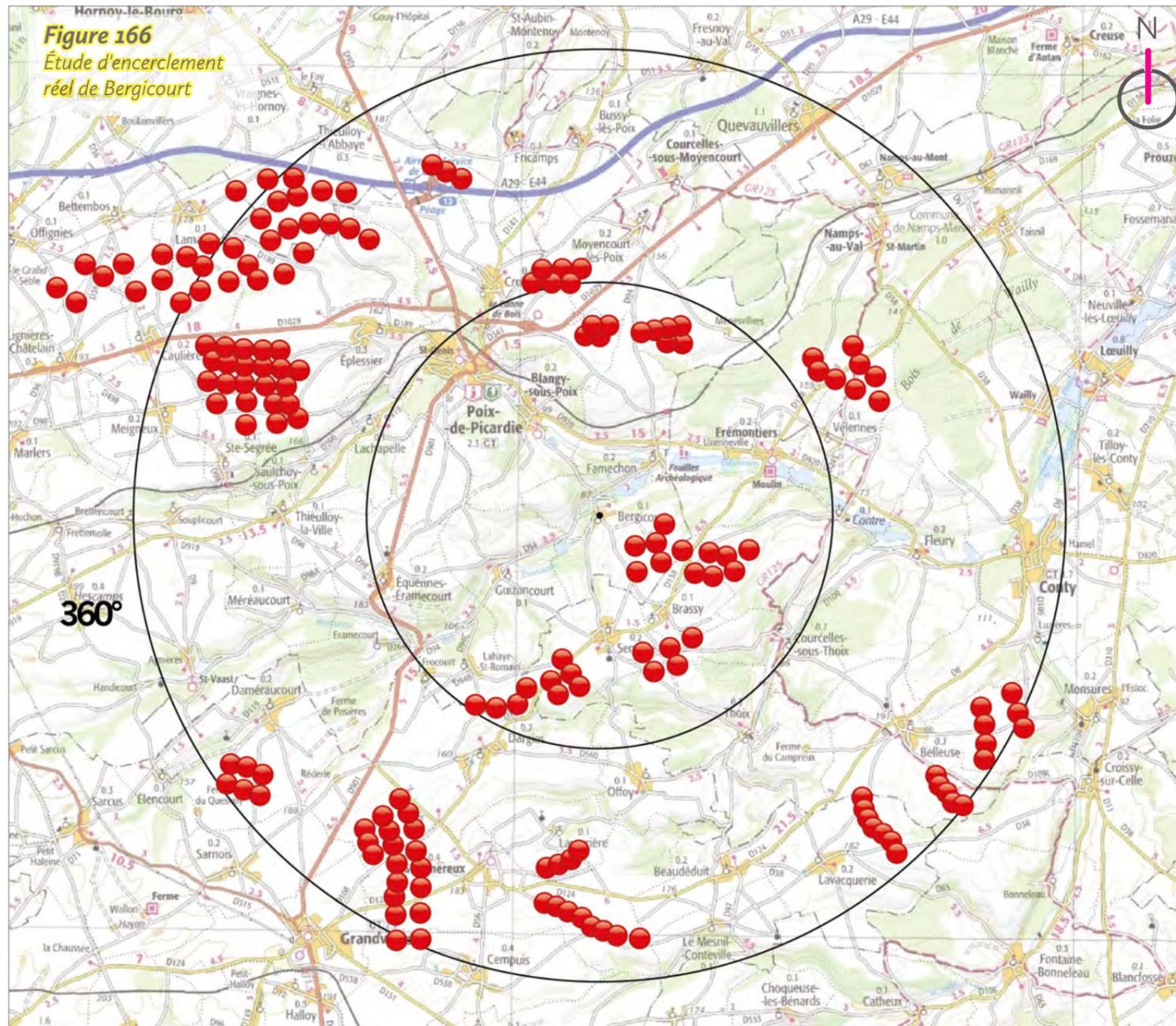
Commentaires

L'observateur se situe cette fois au centre du village de Bergicourt. Ce dernier est construit dans le fond de la vallée des Évoissons, ce qui explique le relief vers les vues au sud et la vue en hauteur sur la troisième image. Les vues sont fermées du fait du bâti proche de l'observateur. Il s'agit pourtant du point de vue le plus ouvert à l'intérieur du village.



**Figure 165**  
Tableau de synthèse de l'étude d'encerclement théorique et réelle

Village étudié	Secteur angulaire du projet dans les 5 km	Indice de densité	Seuil d'alerte	Cumul angulaire	Seuil d'alerte	Plus grand espace de respiration	Seuil d'alerte
Bergicourt théorique	50	0,17	Atteint	208	Atteint	48	Atteint
Bergicourt réel	0	0,00	En-dessous	0	En-dessous	360	En-dessous



**Commentaires**

Depuis le centre de Bergicourt, plusieurs parcs et projets éoliens sont masqués. Les éoliennes masquées, ou très peu incidentes, sont notées en rouge sur le diagramme ci-contre.

Dans le périmètre de 0 à 5 km, tous les secteurs sont supprimés car l'ensemble des éoliennes est masqué par le relief et le bâti.

Dans le périmètre de 5 à 10 km, tous les secteurs sont supprimés car l'ensemble des éoliennes est masqué par le relief.

**Le tableau de synthèse de l'étude d'encerclement théorique et réelle (fig. 165) indique donc logiquement une baisse du cumul angulaire entre le théorique et le réel, passant de 208° à 0°, soit une baisse de 208°. Le plus grand angle de respiration augmente de 312°, passant de 48° à 360°. L'indice de densité diminue également.**

L'étude d'encerclement théorique mettait en évidence un seuil d'alerte atteint pour les deux indicateurs importants (cumul angulaire et plus grand espace de respiration visuelle). Le cumul angulaire, qui était supérieur au seuil d'alerte de 120°, n'est plus atteint selon l'étude d'encerclement réel depuis ce point de vue. Il en est de même avec le plus grand espace de respiration visuelle, qui repasse sous le seuil d'alerte de 160°. Ainsi, le risque d'effet d'encerclement que mettait en évidence l'étude d'encerclement théorique n'existe pas d'après l'étude d'encerclement réel.

-  Les présents projets
-  Projet en service
-  Projet accordé
-  Projet en instruction avec avis de l'autorité environnementale
-  Projet en instruction sans avis de l'autorité environnementale

■ **Esquisse filaire plein cadre avec indexation du contexte - Champ visuel horizontal de l'image : 120°**



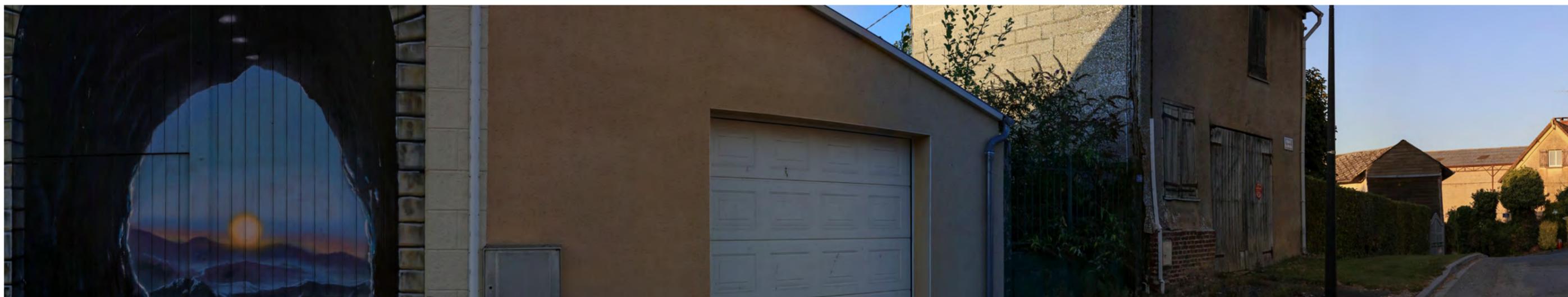
■ **Esquisse filaire plein cadre avec indexation du contexte - Champ visuel horizontal de l'image : 120°**



■ **Esquisse filaire plein cadre avec indexation du contexte - Champ visuel horizontal de l'image : 120°**



■ Vue réaliste plein cadre - Champ visuel horizontal de l'image : 120°



■ Vue réaliste plein cadre - Champ visuel horizontal de l'image : 120°



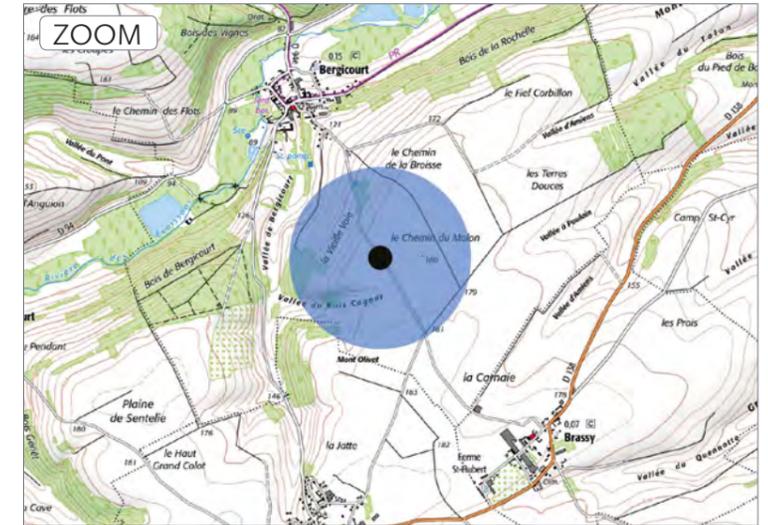
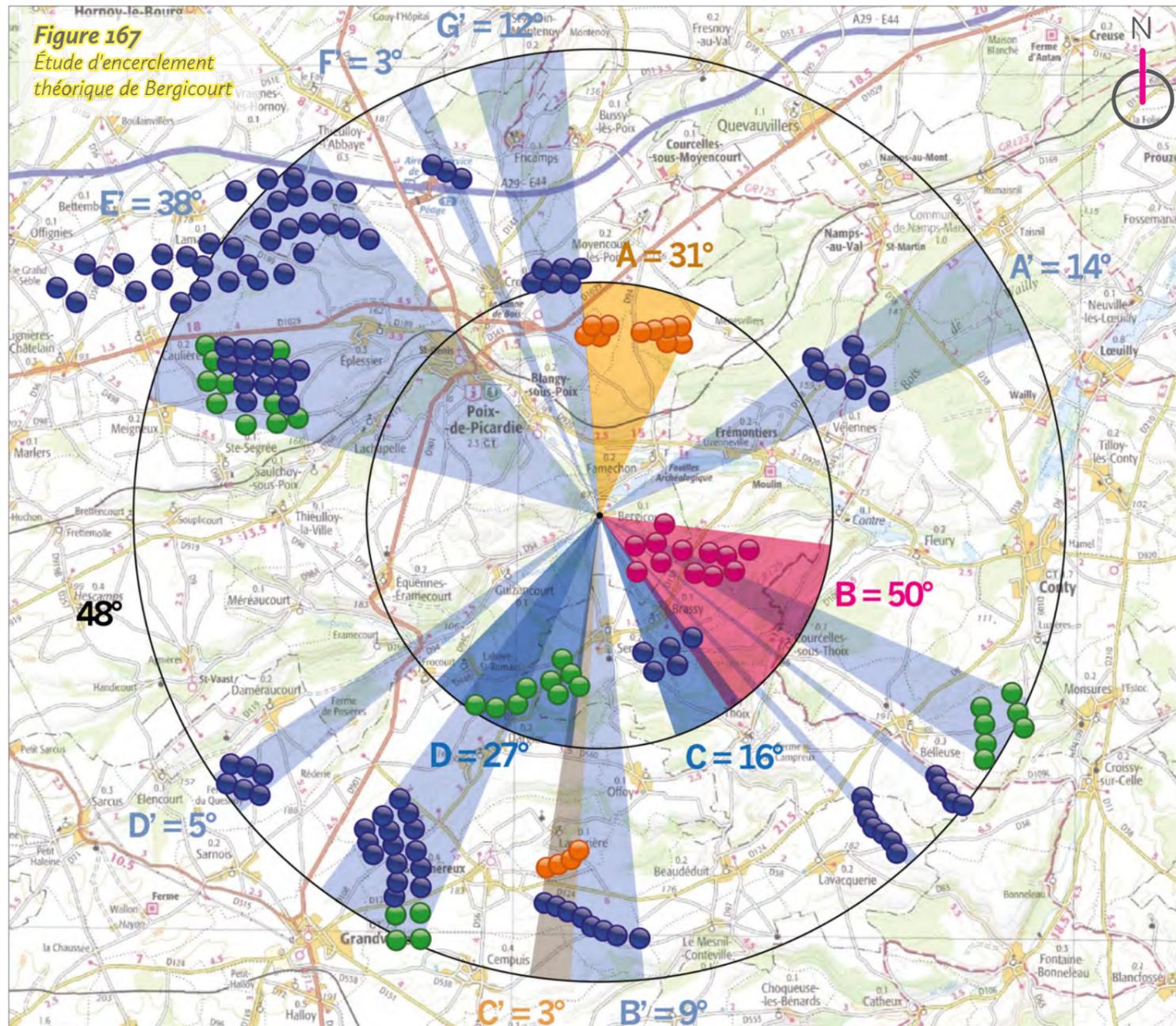
■ Vue réaliste plein cadre - Champ visuel horizontal de l'image : 120°



► PDV 5 Bergicourt : au sud par la route de Brassy

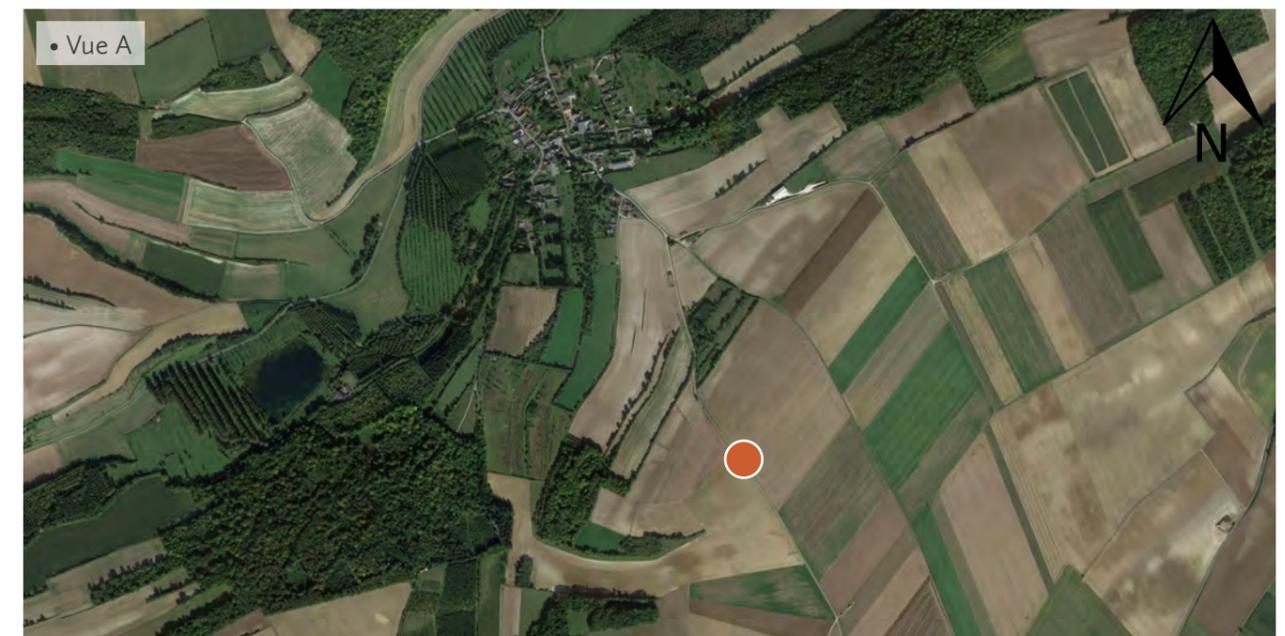
Date de prise de vue	Focale (équ. 24x36)	Latitude	Longitude	Altitude (NGF)
14/01/2022	Panoramique 360°	N 49°44'21,0"	E 02°01'50,9"	179 m
Distance à l'éolienne projetée la plus proche	Distance à l'éolienne projetée la plus éloignée	Nombre d'éoliennes des projets visibles	Lieu	
E2 : 0,4 km	E12 : 2,8 km	12	BERGICOURT - Au sud par la route de Brassy	

Étude d'encerclement théorique



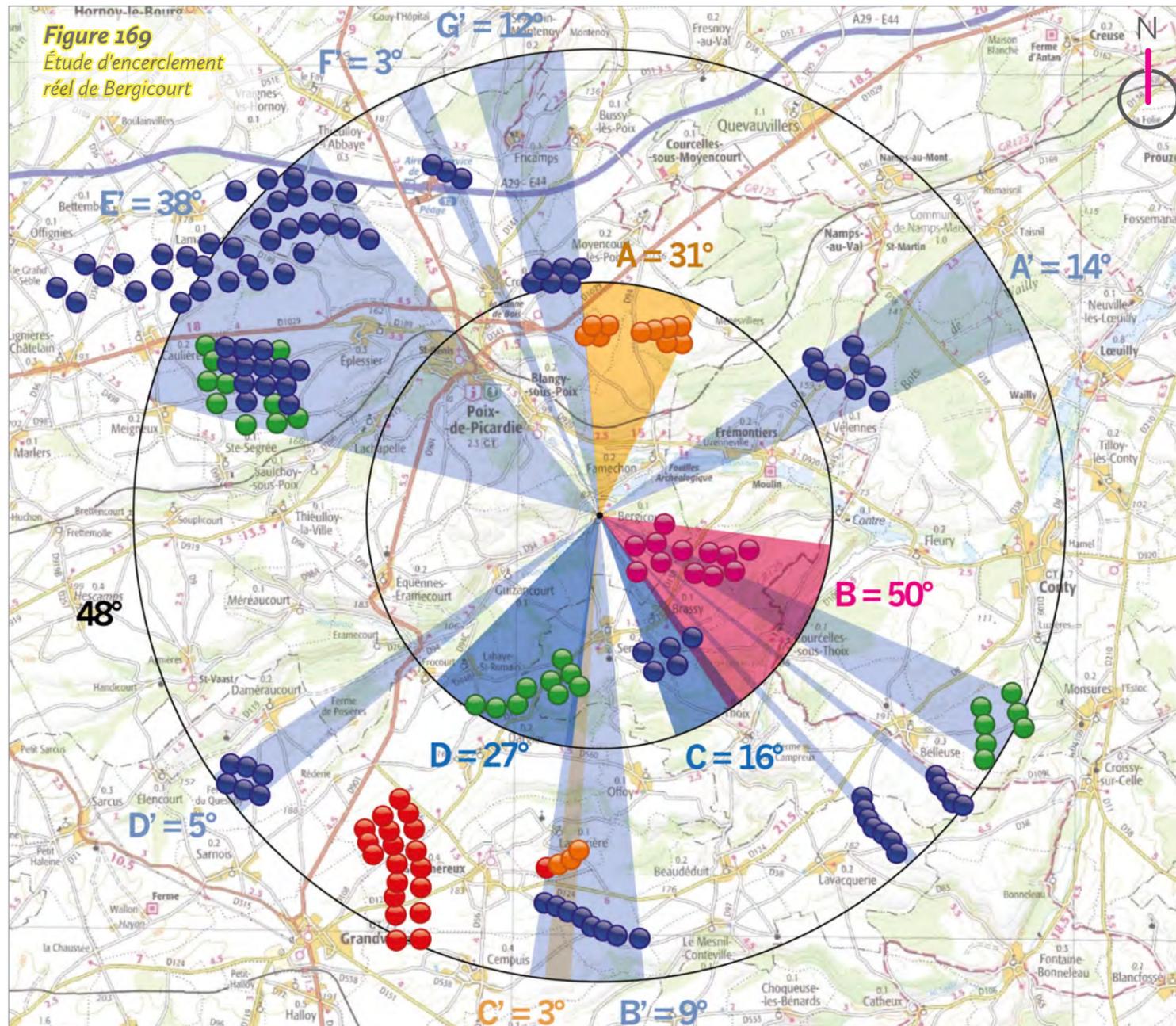
Commentaires

L'observateur se situe cette fois au sud du village de Bergicourt. Ce dernier est construit dans le fond de la vallée des Évoissons, mais l'observateur se trouve ici en sortie éloignée, à environ 1 km du centre-bourg, sur une portion de route qui se trouve désormais sur le plateau qui accueille également le site des projets. L'observateur a donc quitté la vallée des Évoissons et s'est éloigné de Bergicourt pour se rendre à Brassy. Les vues sont donc aussi bien plus ouvertes que depuis le fond de la vallée.



**Figure 168**  
Tableau de synthèse de l'étude d'encerclement théorique et réelle

Village étudié	Secteur angulaire du projet dans les 5 km	Indice de densité	Seuil d'alerte	Cumul angulaire	Seuil d'alerte	Plus grand espace de respiration	Seuil d'alerte
Bergicourt théorique	50	0,17	Atteint	208	Atteint	48	Atteint
Bergicourt réel	50	0,17	Atteint	208	Atteint	48	Atteint



**Commentaires**

Depuis la sortie sud de Bergicourt, à environ 1 km du centre-bourg, plusieurs parcs et projets éoliens sont masqués. Les éoliennes masquées, ou très peu incidentes, sont notées en rouge sur le diagramme ci-contre.

Dans le périmètre de 0 à 5 km, tous les secteurs sont conservés car toutes les éoliennes du projet en instruction avec avis d'AE de Ménevillers, des projets de Corbillon Est et Ouest, du parc construit du Chemin de l'Ormelet et des projets accordés du Cornouiller et du Routis sont toutes visibles depuis ce point de vue.

Dans le périmètre de 5 à 10 km, tous les secteurs sont également conservés. Toutefois, une éolienne du projet en instruction avec avis d'AE du Champs Saint-Pierre est masquée par la végétation mais ne modifie pas l'angle du secteur C'. Les éoliennes des parcs construits de Dargies, Puchot et Champ Vert ainsi que du projet accordé de Sommereux et Cempuis sont masquées par la végétation mais elles ne formaient pas de secteur visuel.

Le tableau de synthèse de l'étude d'encerclement théorique et réelle (fig. 168) indique donc logiquement une valeur identique du cumul angulaire entre le théorique et le réel, comme pour le plus grand angle de respiration.

L'étude d'encerclement théorique mettait en évidence un seuil d'alerte atteint pour les deux indicateurs importants (cumul angulaire et plus grand espace de respiration visuelle), ce que confirme l'étude d'encerclement réel depuis ce point de vue.

D'un point de vue plus sensible et paysager, l'encerclement se fait sentir depuis ce point de vue puisque de nombreuses éoliennes sont visibles tout autour de l'observateur. Les éoliennes des projets de Corbillon Est et Ouest sont prégnantes visuellement, en raison de la proximité de l'observateur, comme pour celles du parc construit du Chemin de l'Ormelet et des projets accordés du Cornouiller et du Routis. Les projets de Corbillon Est et Ouest ne créent pas cet effet d'encerclement mais viennent le renforcer depuis ce point de vue par leur proximité avec l'observateur.



■ **Esquisse filaire plein cadre avec indexation du contexte - Champ visuel horizontal de l'image : 120°**



■ **Esquisse filaire plein cadre avec indexation du contexte - Champ visuel horizontal de l'image : 120°**



■ **Esquisse filaire plein cadre avec indexation du contexte - Champ visuel horizontal de l'image : 120°**



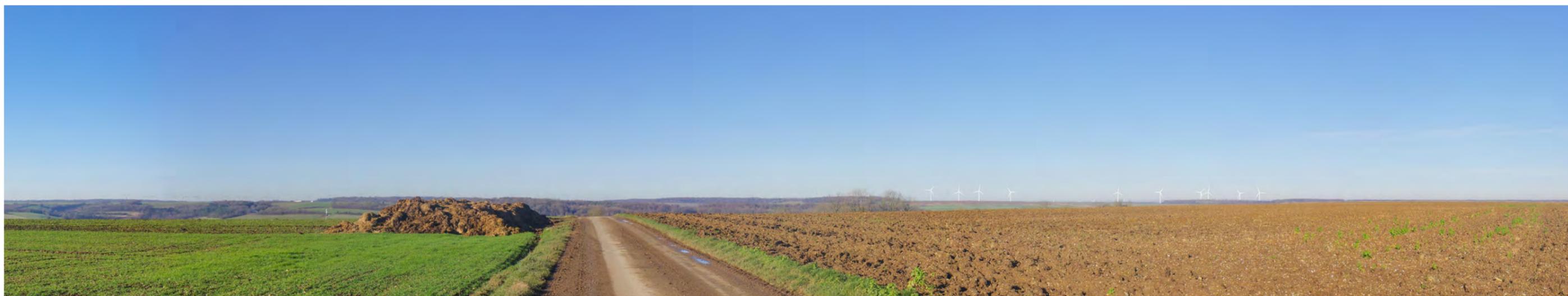
■ Vue réaliste plein cadre - Champ visuel horizontal de l'image : 120°



■ Vue réaliste plein cadre - Champ visuel horizontal de l'image : 120°



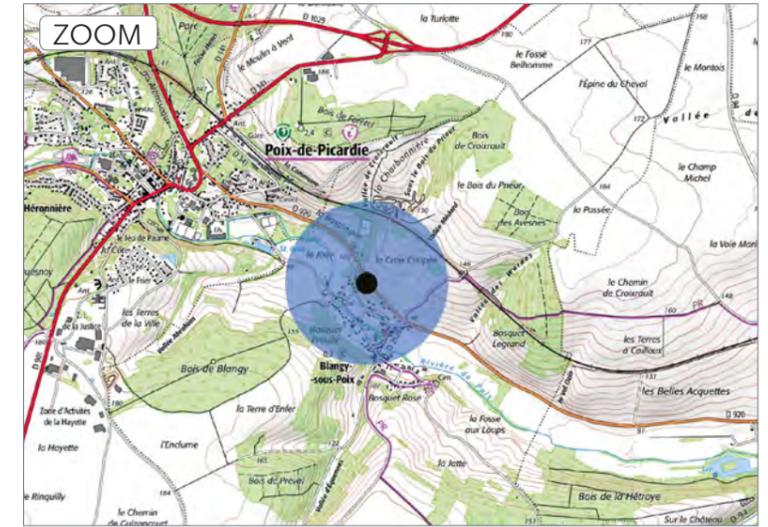
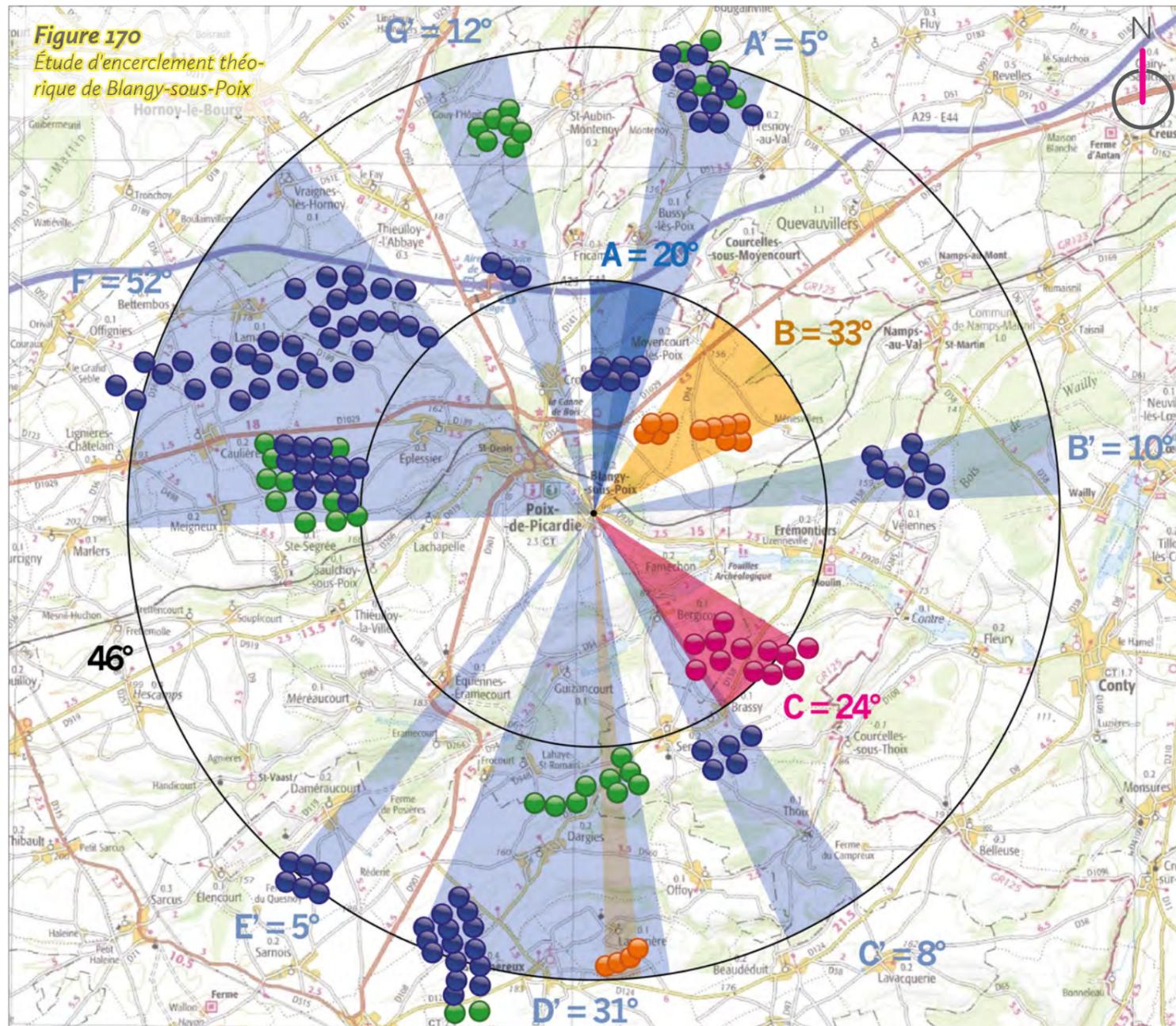
■ Vue réaliste plein cadre - Champ visuel horizontal de l'image : 120°



► PDV 6 Blangy-sous-Poix : au nord par la D 920

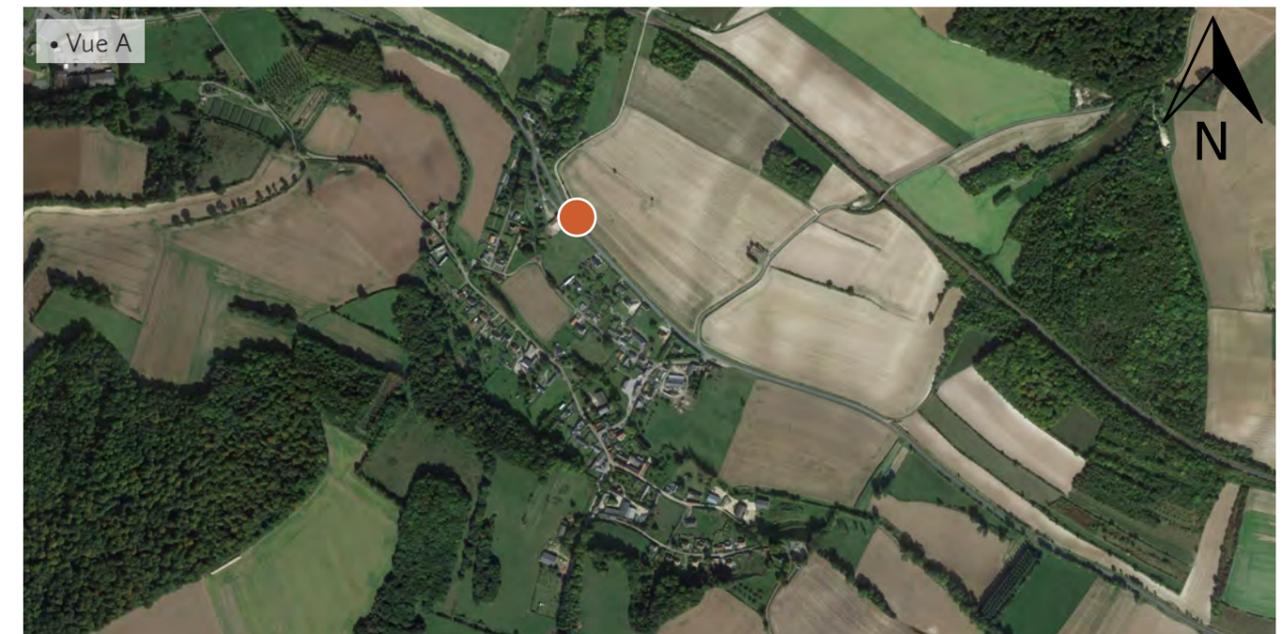
Date de prise de vue	Focale (équ. 24x36)	Latitude	Longitude	Altitude (NGF)
13/01/2022	Panoramique 360°	N 49°46'09,8"	E 02°00'06,6"	108 m
Distance à l'éolienne projetée la plus proche	Distance à l'éolienne projetée la plus éloignée	Nombre d'éoliennes des projets visibles	Lieu	
E2 : 3,9 km	E10 : 5,8 km	9	BLANGY-SOUS-POIX - Au nord par la D 920	

Étude d'encerclement théorique



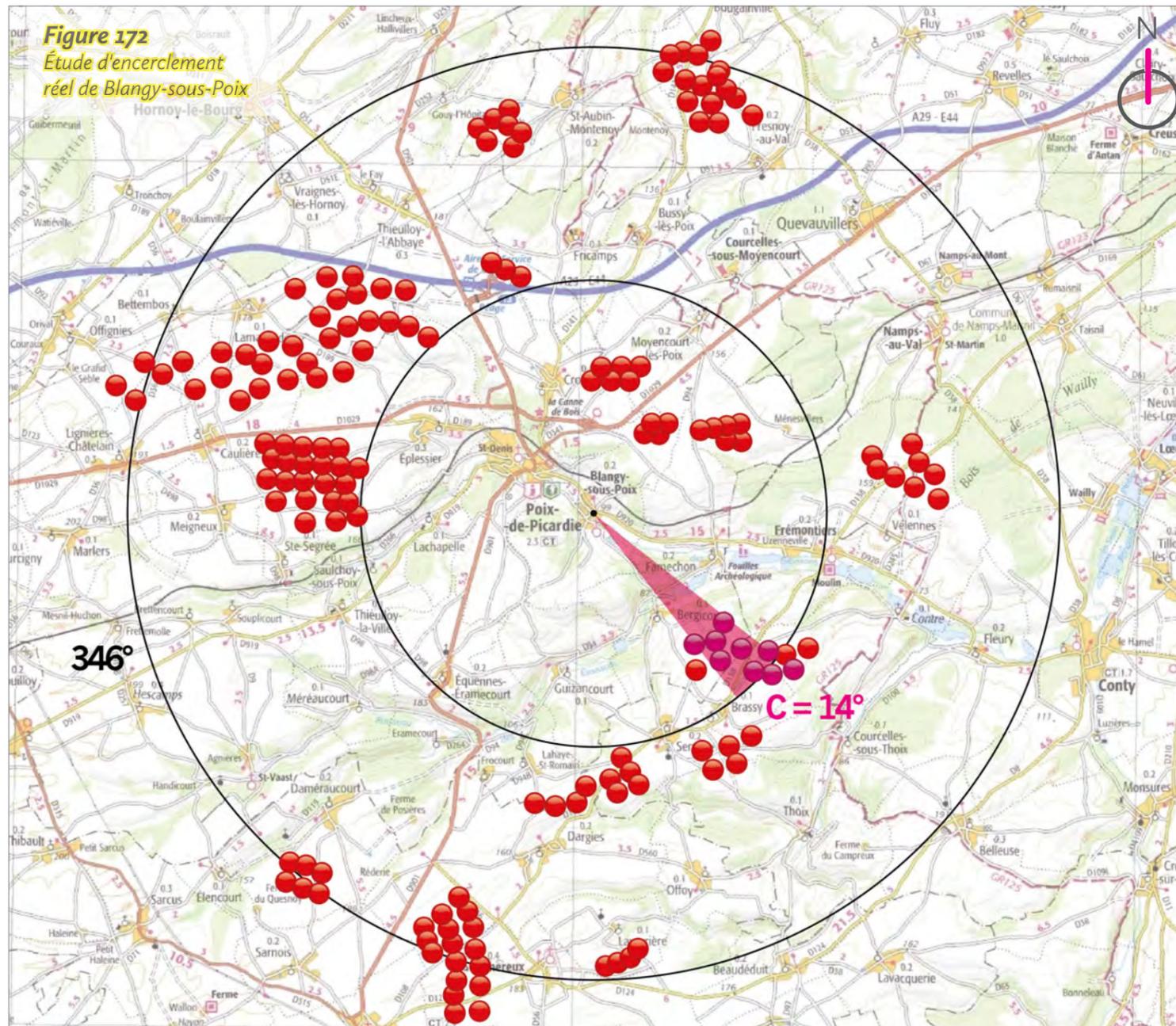
Commentaires

L'observateur se situe au nord du village de Blangy-sous-Poix, le long de la D 920 en provenance de Poix-de-Picardie. La D 920 emprunte le fond de la vallée des Évoissons. Cette route est un peu plus en hauteur que le village, implanté directement dans le fond de vallée, ce qui permet d'offrir des vues un peu plus ouvertes. Toutefois, les filtres visuels sont nombreux autour de l'observateur avec une butte à gauche de la route et le versant boisé de la vallée des Évoissons à droite.



**Figure 171**  
Tableau de synthèse de l'étude d'encerclement théorique et réelle

Village étudié	Secteur angulaire du projet dans les 5 km	Indice de densité	Seuil d'alerte	Cumul angulaire	Seuil d'alerte	Plus grand espace de respiration	Seuil d'alerte
Blangy-sous-Poix théorique	24	0,14	Atteint	200	Atteint	46	Atteint
Blangy-sous-Poix réel	14	0,64	Atteint	14	En-dessous	346	En-dessous



**Commentaires**

Depuis le nord de Blangy-sous-Poix, plusieurs parcs et projets éoliens sont masqués. Les éoliennes masquées, ou très peu incidentes, sont notées en rouge sur le diagramme ci-contre.

Dans le périmètre de 0 à 5 km, les secteurs A et B sont supprimés car le parc construit de Croixrault et le projet en instruction avec avis d'AE de Ménesvillers sont masqués par la butte à gauche de la route. Le secteur C est réduit de 10° car trois éoliennes des projets de Corbillon Est et Ouest sont masquées.

Dans le périmètre de 5 à 10 km, tous les secteurs sont supprimés car l'ensemble des éoliennes est masqué par le relief.

Le tableau de synthèse de l'étude d'encerclement théorique et réelle (fig. 171) indique donc logiquement une baisse du cumul angulaire entre le théorique et le réel, passant de 200° à 14°, soit une baisse de 186°. Le plus grand angle de respiration augmente de 300°, passant de 46° à 346°.

L'étude d'encerclement théorique mettait en évidence un seuil d'alerte atteint pour les deux indicateurs importants (cumul angulaire et plus grand espace de respiration visuelle). Le cumul angulaire, qui était supérieur au seuil d'alerte de 120°, n'est plus atteint selon l'étude d'encerclement réel depuis ce point de vue. Il en est de même avec le plus grand espace de respiration visuelle, qui repasse sous le seuil d'alerte de 160°. Ainsi, le risque d'effet d'encerclement que mettait en évidence l'étude d'encerclement théorique n'existe pas d'après l'étude d'encerclement réel.

Les présents projets    Projet en service    Projet accordé    Projet en instruction avec avis de l'autorité environnementale    Projet en instruction sans avis de l'autorité environnementale

■ **Esquisse filaire plein cadre avec indexation du contexte - Champ visuel horizontal de l'image : 120°**



■ **Esquisse filaire plein cadre avec indexation du contexte - Champ visuel horizontal de l'image : 120°**



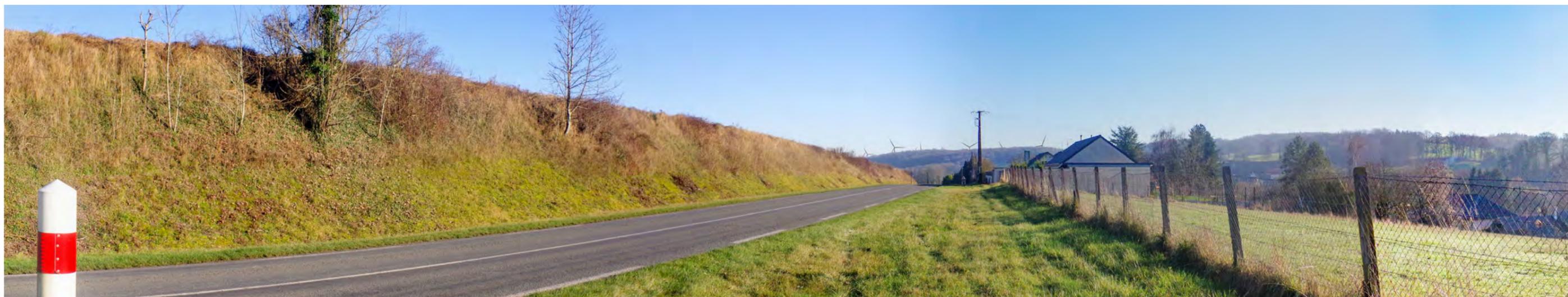
■ **Esquisse filaire plein cadre avec indexation du contexte - Champ visuel horizontal de l'image : 120°**



■ Vue réaliste plein cadre - Champ visuel horizontal de l'image : 120°



■ Vue réaliste plein cadre - Champ visuel horizontal de l'image : 120°



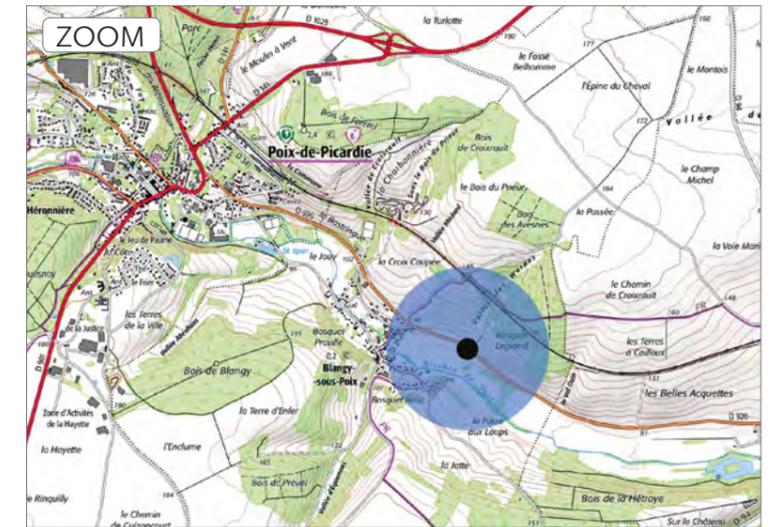
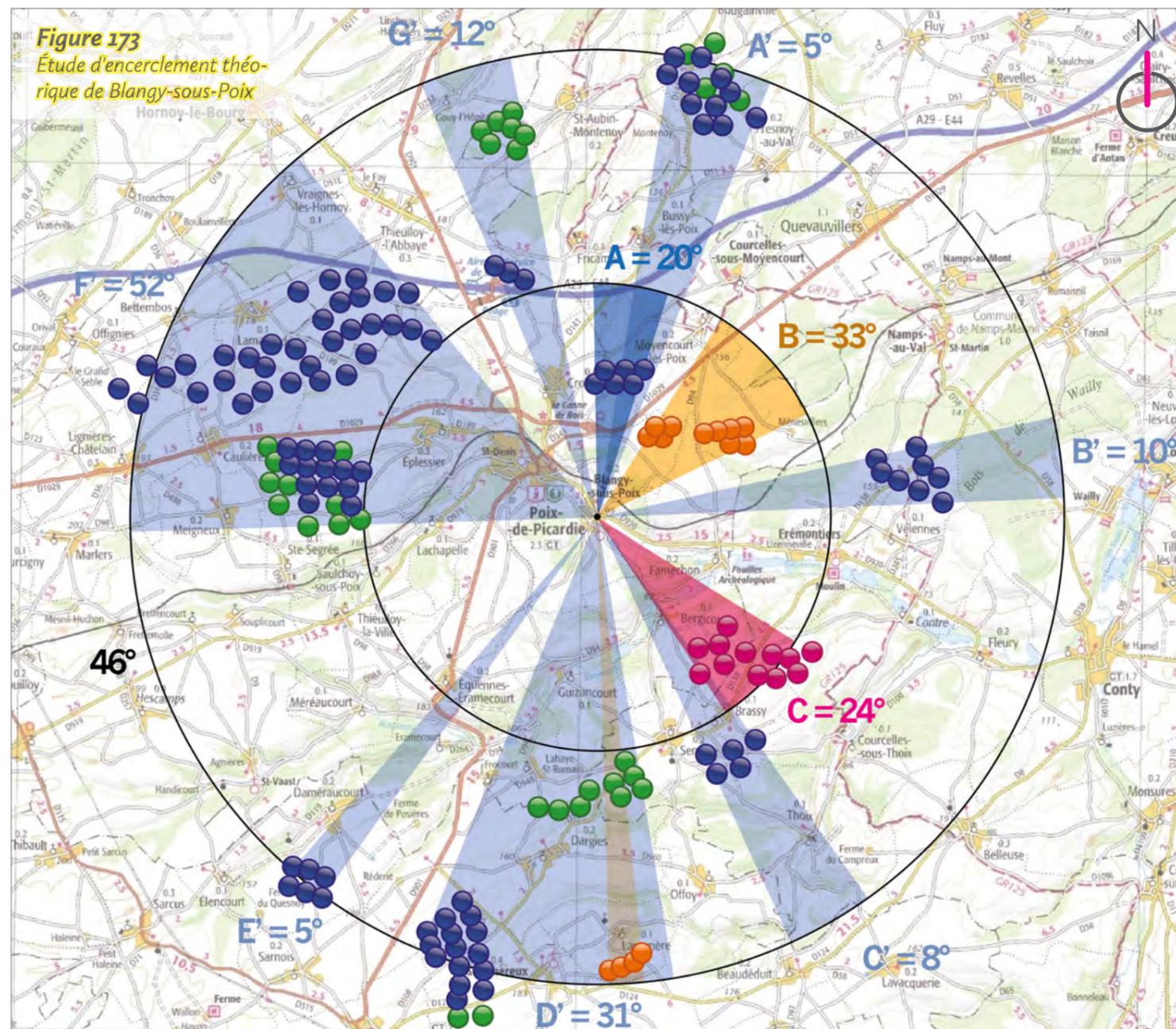
■ Vue réaliste plein cadre - Champ visuel horizontal de l'image : 120°



► PDV 7 Blangy-sous-Poix : au nord-est par la D 920

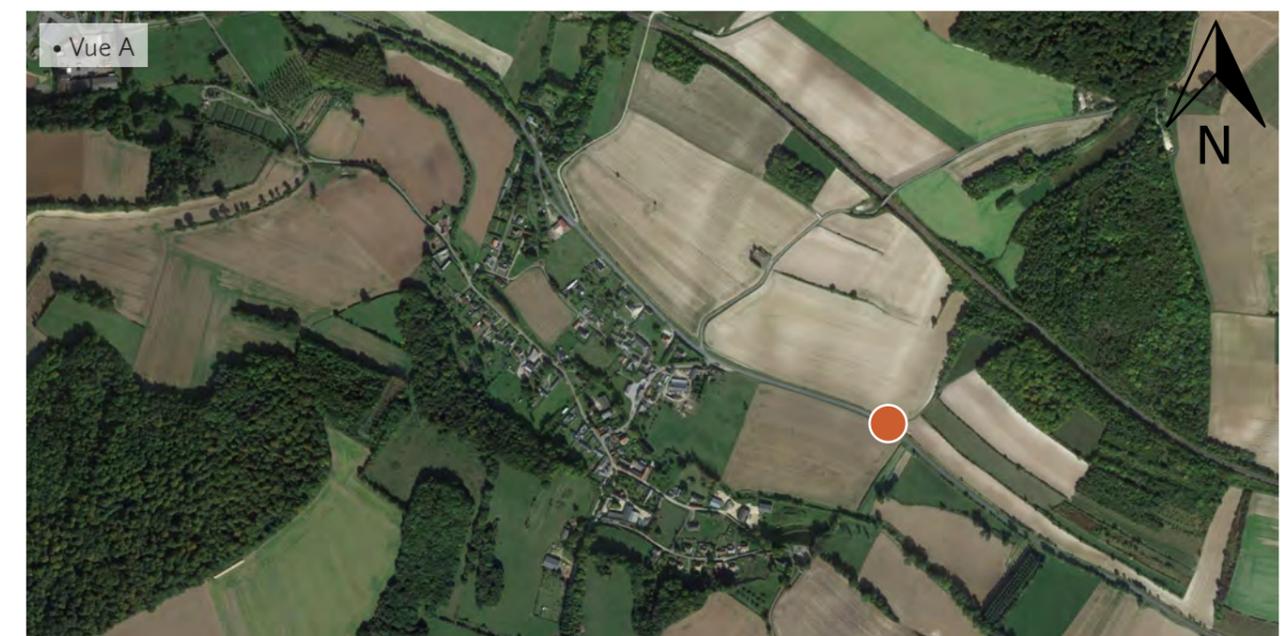
Date de prise de vue	Focale (équ. 24x36)	Latitude	Longitude	Altitude (NGF)
13/01/2022	Panoramique 360°	N 49°45'56,7"	E 02°00'38,6"	94 m
Distance à l'éolienne projetée la plus proche	Distance à l'éolienne projetée la plus éloignée	Nombre d'éoliennes des projets visibles	Lieu	
E2 : 3,2 km	E10 : 5,0 km	3	BLANGY-SOUS-POIX - Au nord-est par la D 920	

Étude d'encerclement théorique



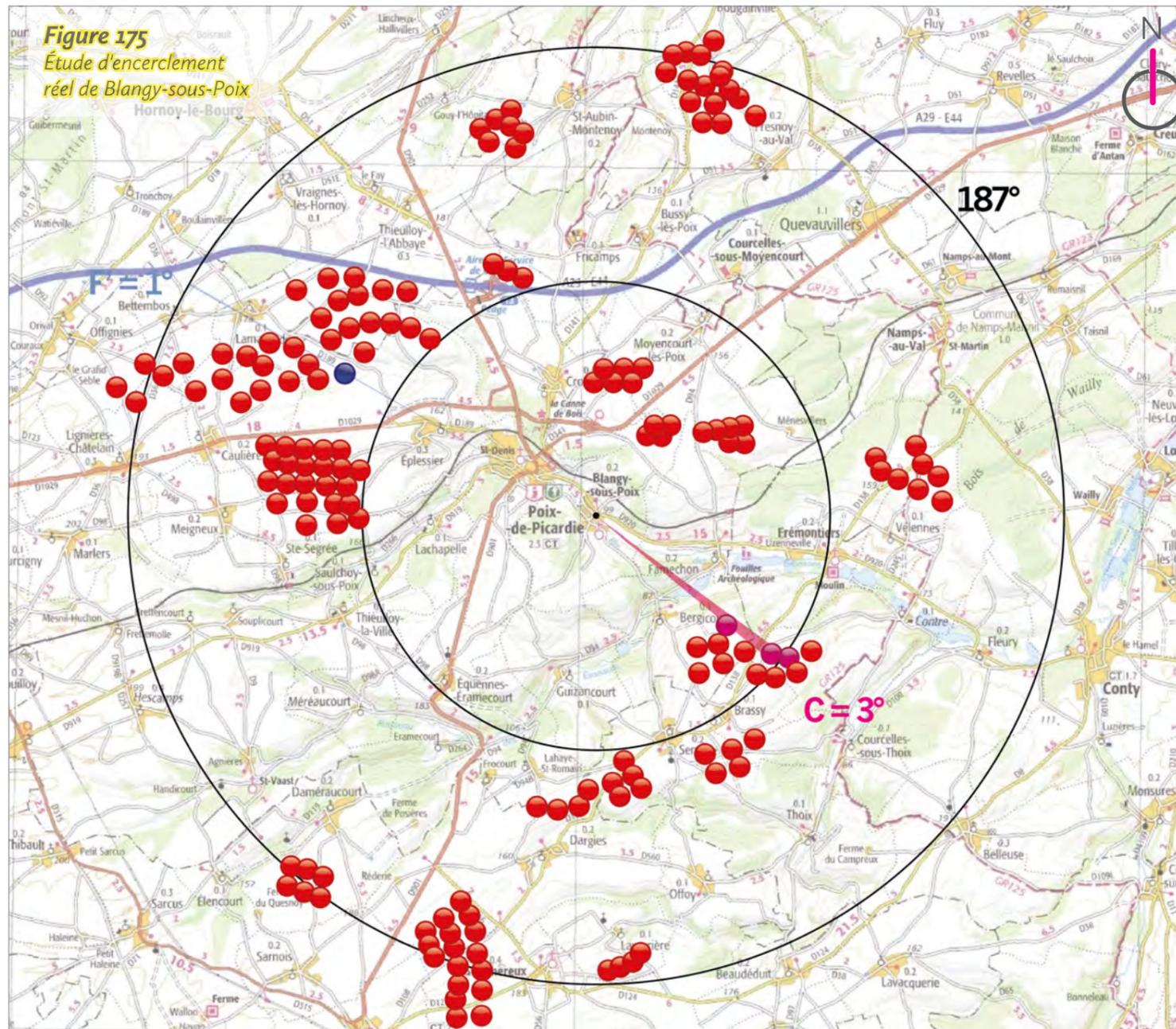
Commentaires

L'observateur se situe cette fois au nord-est du village de Blangy-sous-Poix, le long de la D 920. La D 920 emprunte le fond de la vallée des Évoissons. En passant le village, les filtres visuels sont un peu moins nombreux et les vues sont plus ouvertes mais toujours limitées par le relief de la vallée.



**Figure 174**  
Tableau de synthèse de l'étude d'encerclement théorique et réelle

Village étudié	Secteur angulaire du projet dans les 5 km	Indice de densité	Seuil d'alerte	Cumul angulaire	Seuil d'alerte	Plus grand espace de respiration	Seuil d'alerte
Blangy-sous-Poix théorique	24	0,14	Atteint	200	Atteint	46	Atteint
Blangy-sous-Poix réel	14	0,75	Atteint	4	En-dessous	187	En-dessous



**Commentaires**

Depuis le nord-est de Blangy-sous-Poix, plusieurs parcs et projets éoliens sont masqués. Les éoliennes masquées, ou très peu incidentes, sont notées en rouge sur le diagramme ci-contre.

Dans le périmètre de 0 à 5 km, les secteurs A et B sont supprimés car le parc construit de Croixrault et le projet en instruction avec avis d'AE de Ménesvillers sont masqués par la butte à droite de la route. Le secteur C est réduit car seulement trois éoliennes des projets de Corbillon Est et Ouest sont visibles.

Dans le périmètre de 5 à 10 km, tous les secteurs sont supprimés car l'ensemble des éoliennes est masqué par le relief à l'exception du secteur F qui est fortement réduit car une seule éolienne du parc construit du Fond Saint-Clément est visible.

Le tableau de synthèse de l'étude d'encerclement théorique et réelle (fig. 174) indique donc logiquement une baisse du cumul angulaire entre le théorique et le réel, passant de 200° à 4°, soit une baisse de 196°. Le plus grand angle de respiration augmente de 141°, passant de 46° à 187°.

L'étude d'encerclement théorique mettait en évidence un seuil d'alerte atteint pour les deux indicateurs importants (cumul angulaire et plus grand espace de respiration visuelle). Le cumul angulaire, qui était supérieur au seuil d'alerte de 120°, n'est plus atteint selon l'étude d'encerclement réel depuis ce point de vue. Il en est de même avec le plus grand espace de respiration visuelle, qui repasse sous le seuil d'alerte de 160°. Ainsi, le risque d'effet d'encerclement que mettait en évidence l'étude d'encerclement théorique n'existe pas d'après l'étude d'encerclement réel.



■ **Esquisse filaire plein cadre avec indexation du contexte - Champ visuel horizontal de l'image : 120°**



■ **Esquisse filaire plein cadre avec indexation du contexte - Champ visuel horizontal de l'image : 120°**



■ **Esquisse filaire plein cadre avec indexation du contexte - Champ visuel horizontal de l'image : 120°**



■ Vue réaliste plein cadre - Champ visuel horizontal de l'image : 120°



■ Vue réaliste plein cadre - Champ visuel horizontal de l'image : 120°



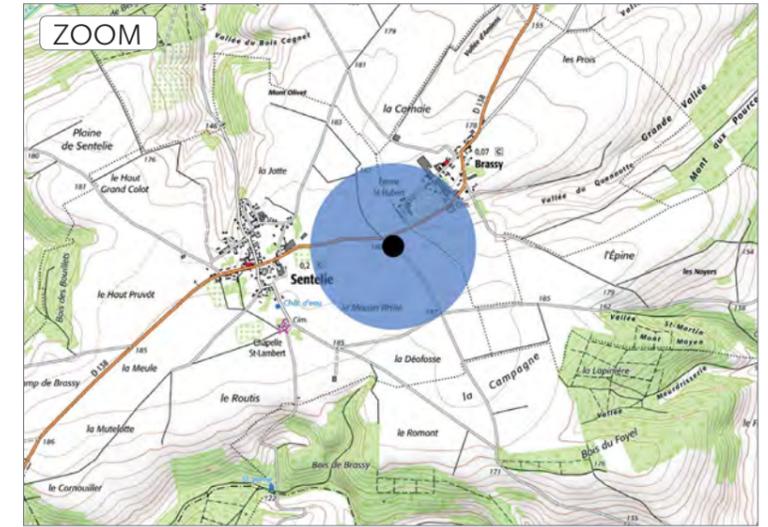
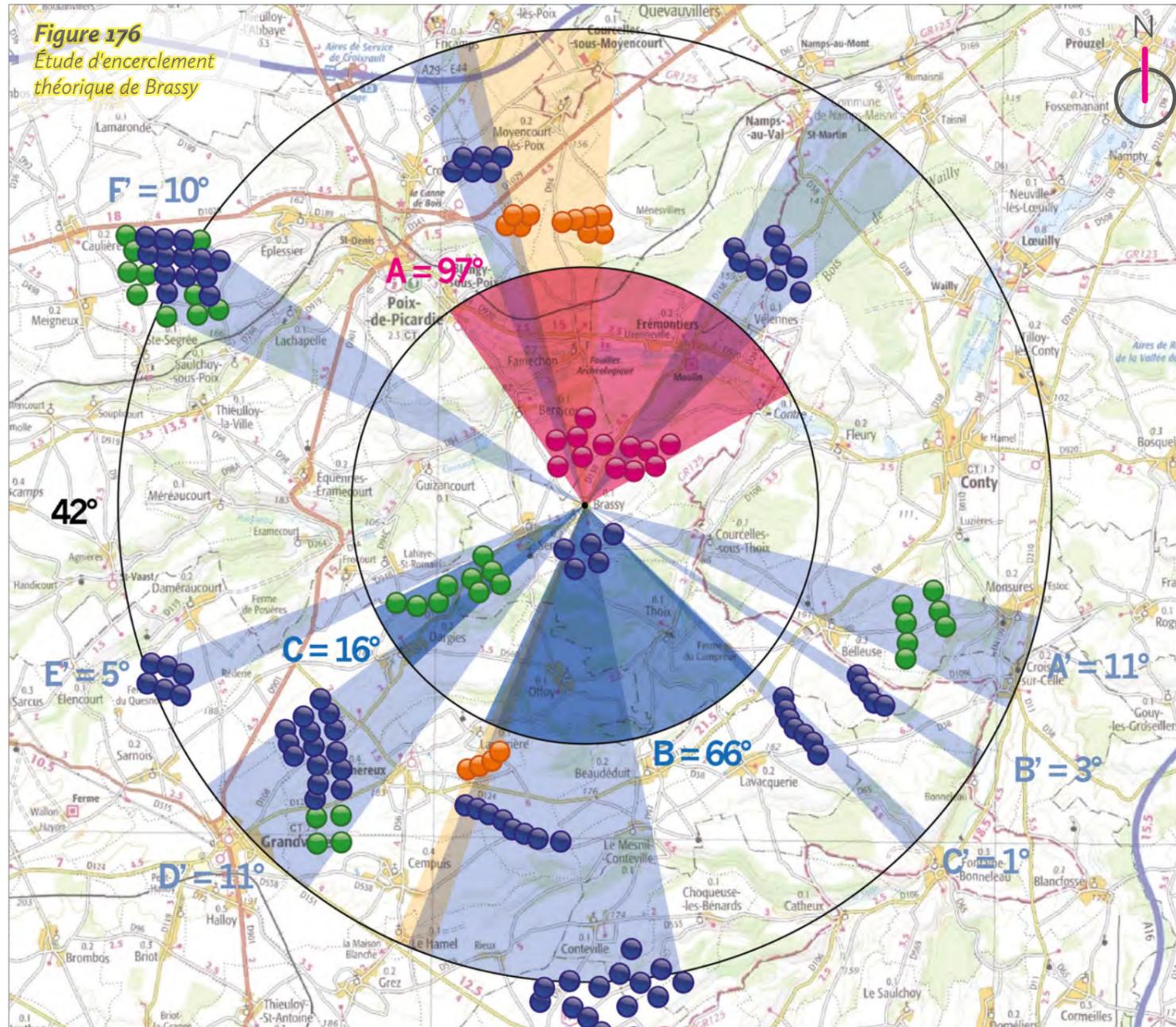
■ Vue réaliste plein cadre - Champ visuel horizontal de l'image : 120°



► **PDV 8 Brassy : entrée sud-ouest par la D 138**

Date de prise de vue	Focale (équ. 24x36)	Latitude	Longitude	Altitude (NGF)
18/09/2019	Panoramique 360°	N 49°43'30,6"	E 02°02'18,4"	179 m
Distance à l'éolienne projetée la plus proche	Distance à l'éolienne projetée la plus éloignée	Nombre d'éoliennes des projets visibles	Lieu	
E1 : 1,3 km	E12 : 2,8 km	10	BRASSY - Entrée sud-ouest par la D 138	

Étude d'encerclement théorique



Commentaires

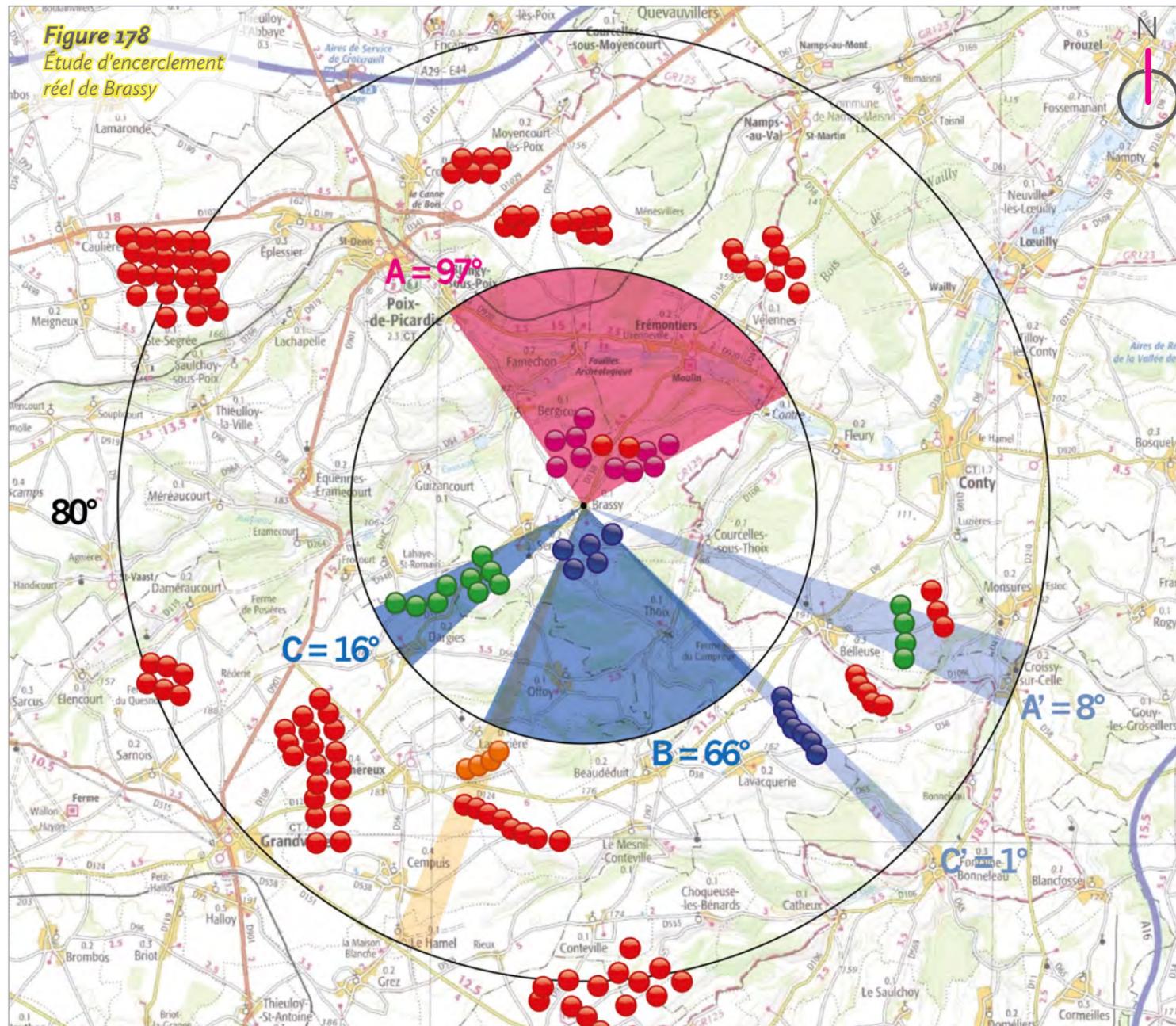
L'observateur se situe au sud-ouest de Brassy, le long de la D 138, entre Brassy et Sentelie. Les vues sont très ouvertes car l'observateur se trouve cette fois sur le plateau Picard proche du site des projets, et plus dans le fond de la vallée des Évoissons.

Les seuls filtres visuels sont les deux silhouettes urbaines des villages de Sentelie et Brassy. Ailleurs, le plateau d'aspect tabulaire, dépourvu de boisements, offre des vues lointaines et profondes.



**Figure 177**  
Tableau de synthèse de l'étude d'encerclement théorique et réelle

Village étudié	Secteur angulaire du projet dans les 5 km	Indice de densité	Seuil d'alerte	Cumul angulaire	Seuil d'alerte	Plus grand espace de respiration	Seuil d'alerte
Brassy théorique	97	0,12	Atteint	220	Atteint	42	Atteint
Brassy réel	14	0,13	Atteint	188	Atteint	80	Atteint



**Commentaires**

Depuis l'entrée sud-ouest de Brassy, plusieurs parcs et projets éoliens sont masqués. Les éoliennes masquées, ou très peu incidentes, sont notées en rouge sur le diagramme ci-contre.

Dans le périmètre de 0 à 5 km, le **secteur A** est conservé malgré le masquage des éoliennes E6 et E9 du projet de Corbillon Est. Le **secteur B** est conservé car les éoliennes du parc de Chemin de l'Ormelet sont toutes visibles depuis ce point de vue. Enfin, pour les mêmes raisons, le **secteur C** est conservé. Il comprend les éoliennes **des projets accordés du Cornouiller et du Routis**.

Dans le périmètre de 5 à 10 km, le **secteur A'** est réduit car trois éoliennes du projet accordé de Monsures sont masquées par le relief. Le **secteur B'** est supprimé car les éoliennes du parc de Belleuse sont masquées par l'effet conjoint du relief et de la végétation. **Le secteur C' est conservé car les éoliennes du parc de Lavacquerie sont visibles. Enfin, les secteurs D', E' et F' sont supprimés car les éoliennes des parcs et projets correspondants sont toutes masquées depuis ce point de vue.**

Le tableau de synthèse de l'étude d'encerclement théorique et réelle (*fig. 177*) indique donc logiquement une baisse du cumul angulaire entre le théorique et le réel, **passant de 220° à 188°, soit une baisse de 32°**. Le plus grand angle de respiration augmente de **38°, passant de 42° à 80°**. En revanche, l'indice de densité augmente. Cela est dû à une formule mathématique qui paraît donc peu pertinente. En effet, pour calculer l'indice de densité, c'est le rapport entre le nombre d'éoliennes dans le périmètre de 0 à 5 km sur le cumul angulaire. Cet indice est donc peu pertinent pris seul.

L'étude d'encerclement théorique mettait en évidence un seuil d'alerte atteint pour le cumul angulaire, qui était supérieur au seuil d'alerte de 120°, mais également pour le plus grand espace de respiration, qui était inférieur au seuil d'alerte de **160°**. L'étude d'encerclement réel depuis ce point de vue montre une situation identique, avec les deux seuils d'alerte dépassés. Selon cette méthode d'encerclement, il y a donc un effet d'encerclement avéré. D'un point de vue qualitatif, il est vrai que la présence éolienne est significative depuis ce point de vue, avec des éoliennes visibles tout autour de l'observateur et sur plusieurs plans différents. L'effet d'encerclement est réel. Si les projets de Corbillon Est et Ouest participent à augmenter cet effet d'encerclement, ils prennent place dans un contexte éolien déjà très dense, et qui crée déjà un effet d'encerclement depuis ce point de vue. Les deux projets accentuent cet effet d'encerclement car ils prennent place dans un espace auparavant vierge d'éoliennes, contribuant à réduire le plus grand espace de respiration visuelle.



■ **Esquisse filaire plein cadre avec indexation du contexte - Champ visuel horizontal de l'image : 120°**



■ **Esquisse filaire plein cadre avec indexation du contexte - Champ visuel horizontal de l'image : 120°**



■ **Esquisse filaire plein cadre avec indexation du contexte - Champ visuel horizontal de l'image : 120°**



■ Vue réaliste plein cadre - Champ visuel horizontal de l'image : 120°



■ Vue réaliste plein cadre - Champ visuel horizontal de l'image : 120°



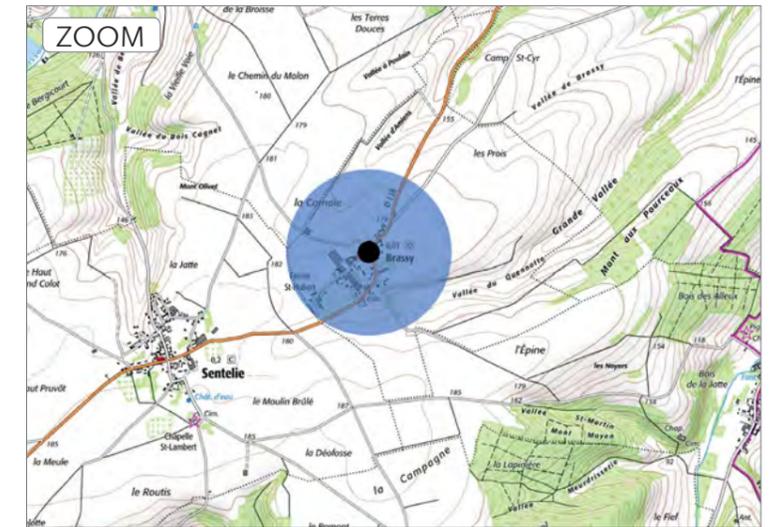
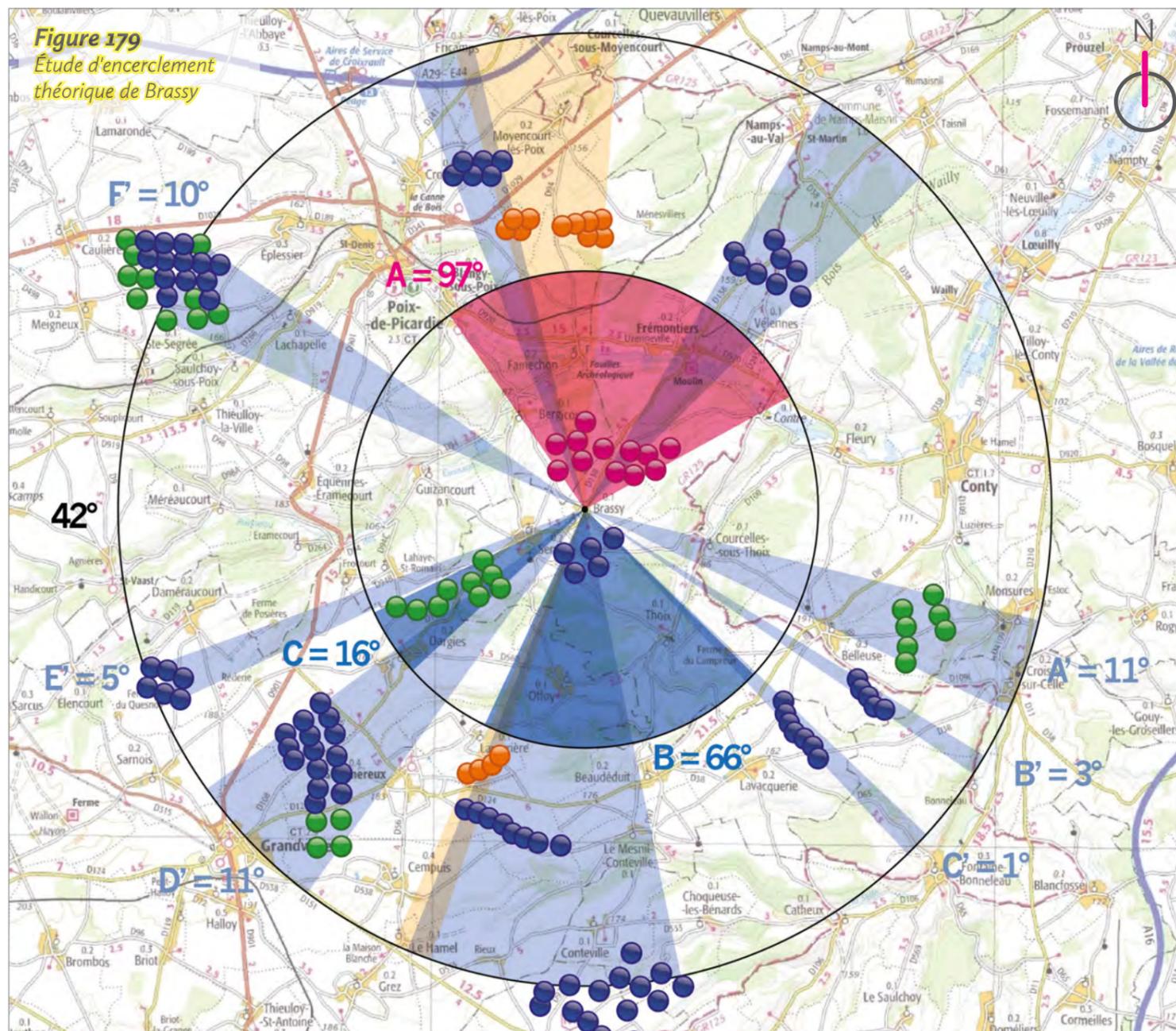
■ Vue réaliste plein cadre - Champ visuel horizontal de l'image : 120°



► **PDV 9** Brassy : centre du village

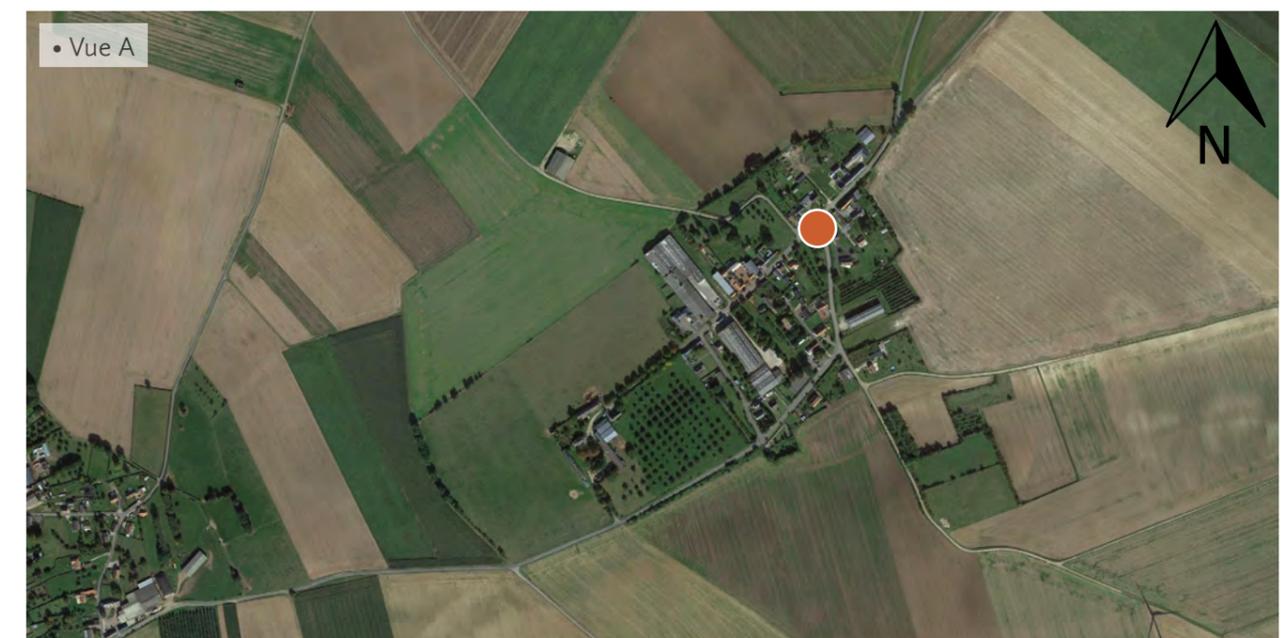
Date de prise de vue	Focale (équ. 24x36)	Latitude	Longitude	Altitude (NGF)
18/09/2019	Panoramique 360°	N 49°43'48,9"	E 02°02'38,7"	180 m
Distance à l'éolienne projetée la plus proche	Distance à l'éolienne projetée la plus éloignée	Nombre d'éoliennes des projets visibles	Lieu	
E3 : 0,9 km	E12 : 2,8 km	9	BRASSY - Centre du village	

Étude d'encerclement théorique



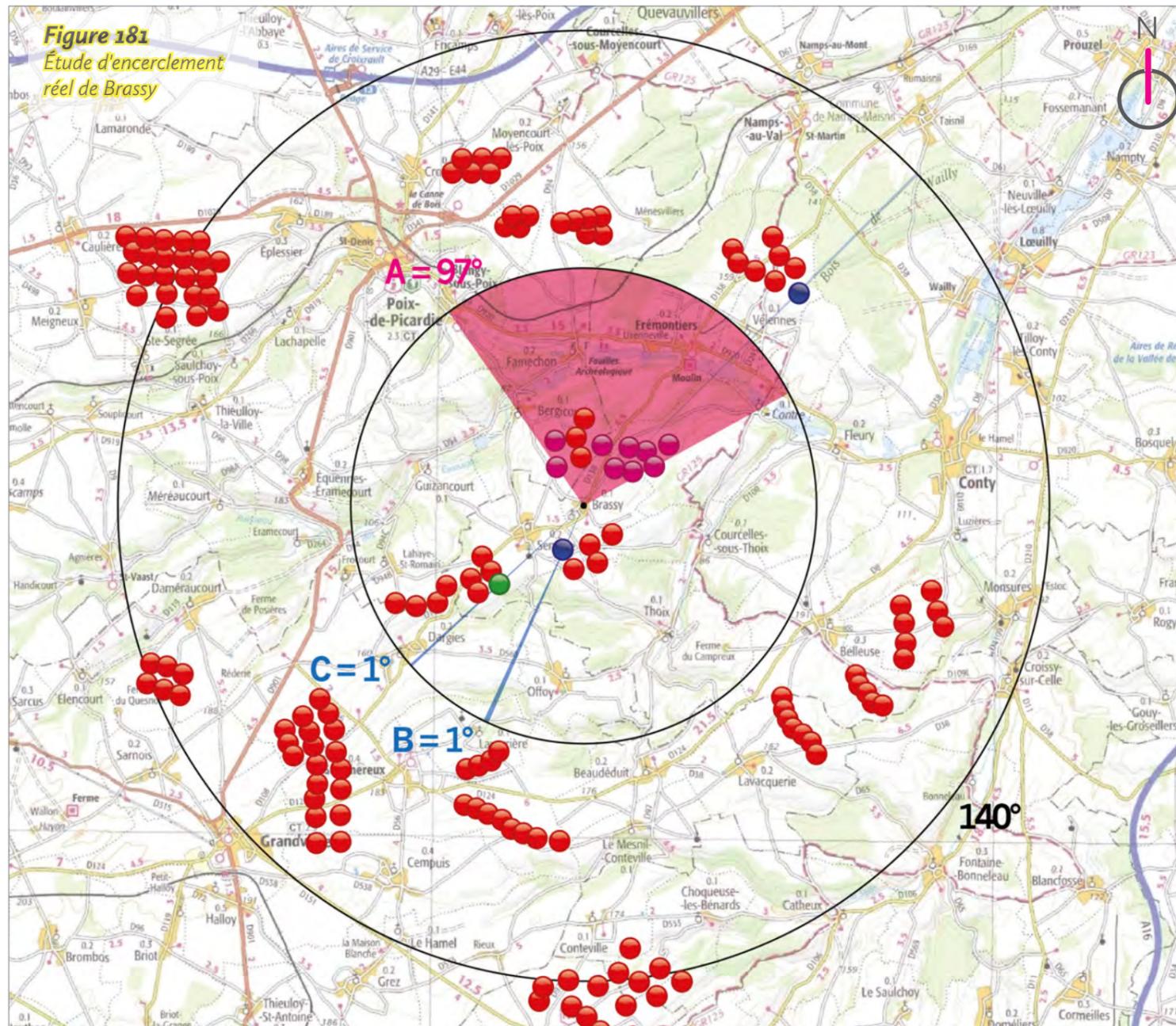
Commentaires

L'observateur se situe dans le centre du village de Brassy, le long de la rue principale. Pour un point de vue urbain, les vues sont ouvertes du fait d'une urbanisation lâche, car composée de pavillons individuels, construits en recul de la rue. Toutefois, la végétation importante du village forme un filtre visuel important.



**Figure 180**  
Tableau de synthèse de l'étude d'encerclement théorique et réelle

Village étudié	Secteur angulaire du projet dans les 5 km	Indice de densité	Seuil d'alerte	Cumul angulaire	Seuil d'alerte	Plus grand espace de respiration	Seuil d'alerte
Brassy théorique	97	0,12	Atteint	220	Atteint	42	Atteint
Brassy réel	97	0,10	En-dessous	99	En-dessous	140	Atteint



**Commentaires**

Depuis le centre de Brassy, plusieurs parcs et projets éoliens sont masqués. Les éoliennes masquées, ou très peu incidentes, sont notées en rouge sur le diagramme ci-contre.

Dans le périmètre de 0 à 5 km, le **secteur A** est conservé malgré le masquage de trois éoliennes de Corbillon Ouest par le bâti du village. Le **secteur B** est fortement réduit car une seule éolienne du parc construit du Chemin de l'Ormelet est visible depuis ce point de vue. Les autres sont masquées par la végétation et le bâti. Enfin, le **secteur C** est également fortement réduit car une seule éolienne du projet accordé du Cornouiller est visible. Les autres éoliennes de ce projet, ainsi que celles du **projet accordé** du Routis, sont masquées par le bâti.

Dans le périmètre de 5 à 10 km, tous les secteurs sont supprimés car l'ensemble des éoliennes est masqué par le bâti. **Toutefois, une éolienne du parc construit de Blanc Mont est visible mais ne forme pas de secteur car le secteur A des éoliennes de Corbillon Est et Ouest est positionné en amont.**

Le tableau de synthèse de l'étude d'encerclement théorique et réelle (**fig. 180**) indique donc logiquement une baisse du cumul angulaire entre le théorique et le réel, passant de **220° à 99°, soit une baisse de 121°**. Le plus grand angle de respiration augmente de **98°, passant de 42° à 140°**. L'indice de densité diminue également.

L'étude d'encerclement théorique mettait en évidence un seuil d'alerte atteint pour les deux indicateurs importants (cumul angulaire et plus grand espace de respiration visuelle). Le cumul angulaire, qui était supérieur au seuil d'alerte de 120°, n'est plus atteint selon l'étude d'encerclement réel depuis ce point de vue. **En revanche, concernant le plus grand espace de respiration visuelle, il est toujours au-dessus du seuil d'alerte de 160°, mais il en est proche avec une valeur de 140° qui est tout de même importante. Ainsi, le risque d'effet d'encerclement que mettait en évidence l'étude d'encerclement théorique est confirmé par l'étude d'encerclement réel.**

**D'un point de vue plus sensible et paysager, il n'y a pas d'effet d'encerclement ici car hormis les éoliennes des projets de Corbillon Est et Ouest, le reste du contexte éolien est à peine visible et peu prégnant.**



■ **Esquisse filaire plein cadre avec indexation du contexte - Champ visuel horizontal de l'image : 120°**



■ **Esquisse filaire plein cadre avec indexation du contexte - Champ visuel horizontal de l'image : 120°**



■ **Esquisse filaire plein cadre avec indexation du contexte - Champ visuel horizontal de l'image : 120°**



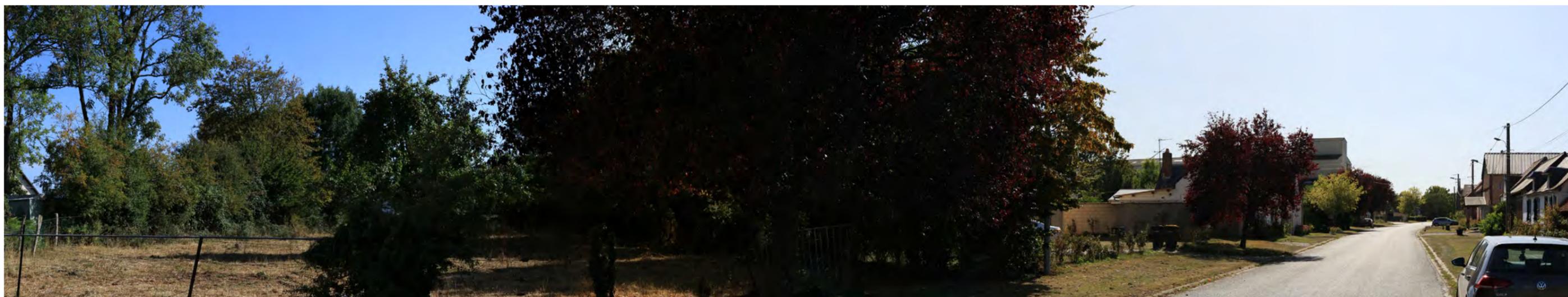
■ Vue réaliste plein cadre - Champ visuel horizontal de l'image : 120°



■ Vue réaliste plein cadre - Champ visuel horizontal de l'image : 120°



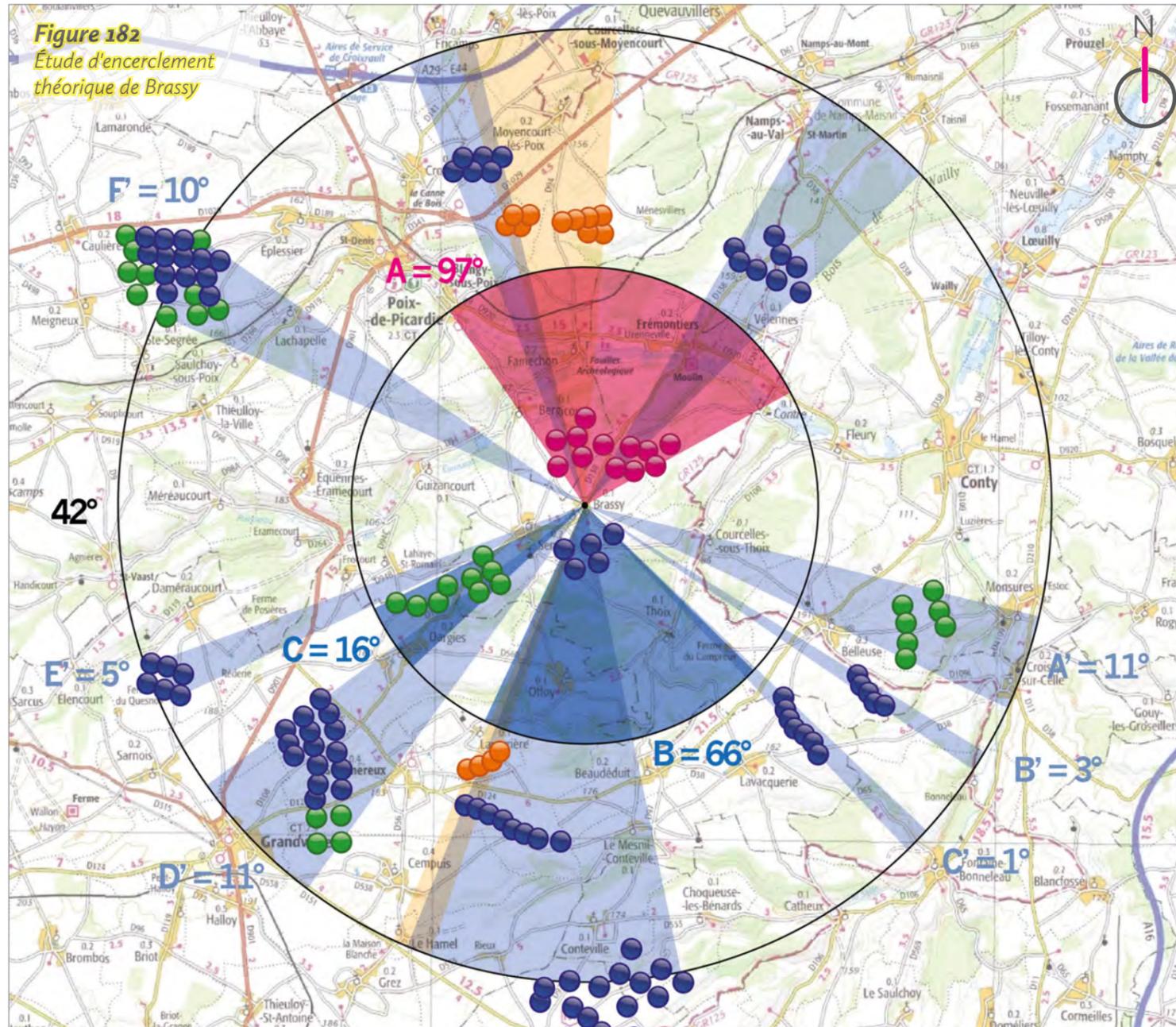
■ Vue réaliste plein cadre - Champ visuel horizontal de l'image : 120°



► PDV 10 Brassy : au nord par la D 138

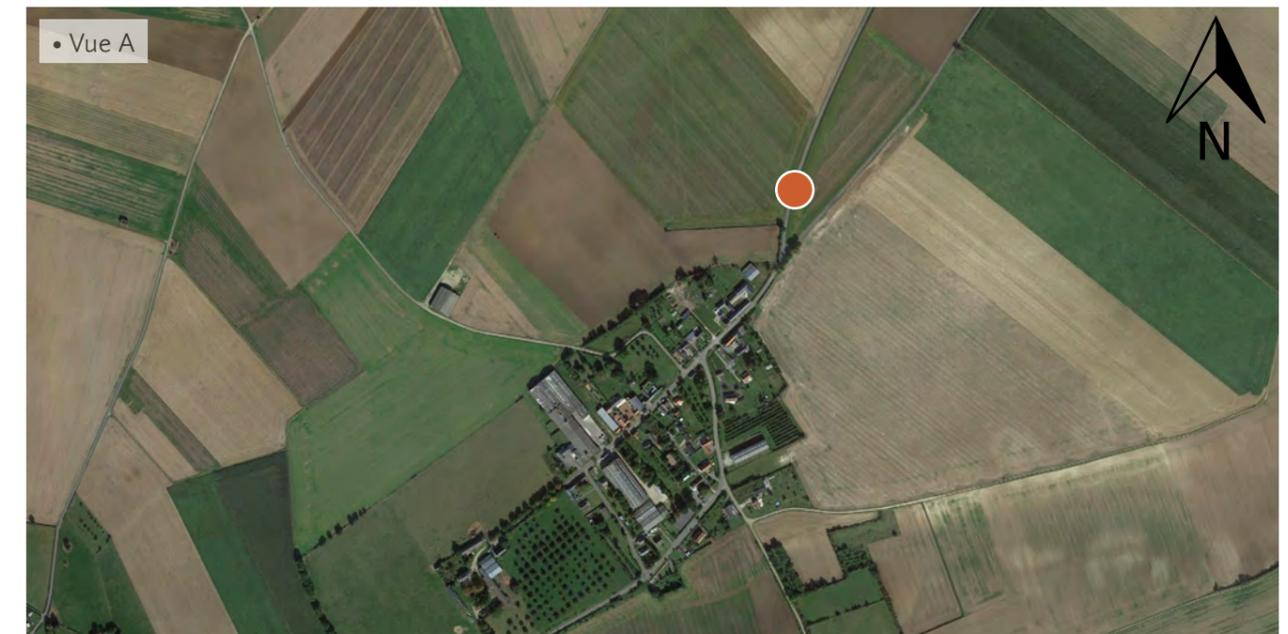
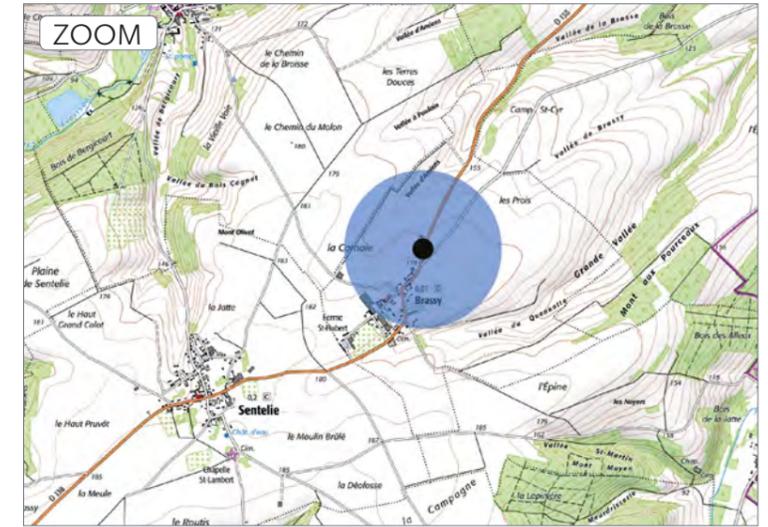
Date de prise de vue	Focale (équ. 24x36)	Latitude	Longitude	Altitude (NGF)
14/01/2022	Panoramique 360°	N 49°43'58,7"	E 02°02'47,6"	177 m
Distance à l'éolienne projetée la plus proche	Distance à l'éolienne projetée la plus éloignée	Nombre d'éoliennes des projets visibles	Lieu	
E7 : 0,6 km	E12 : 1,8 km	12	BRASSY - Au nord par la D 138	

Étude d'encerclement théorique



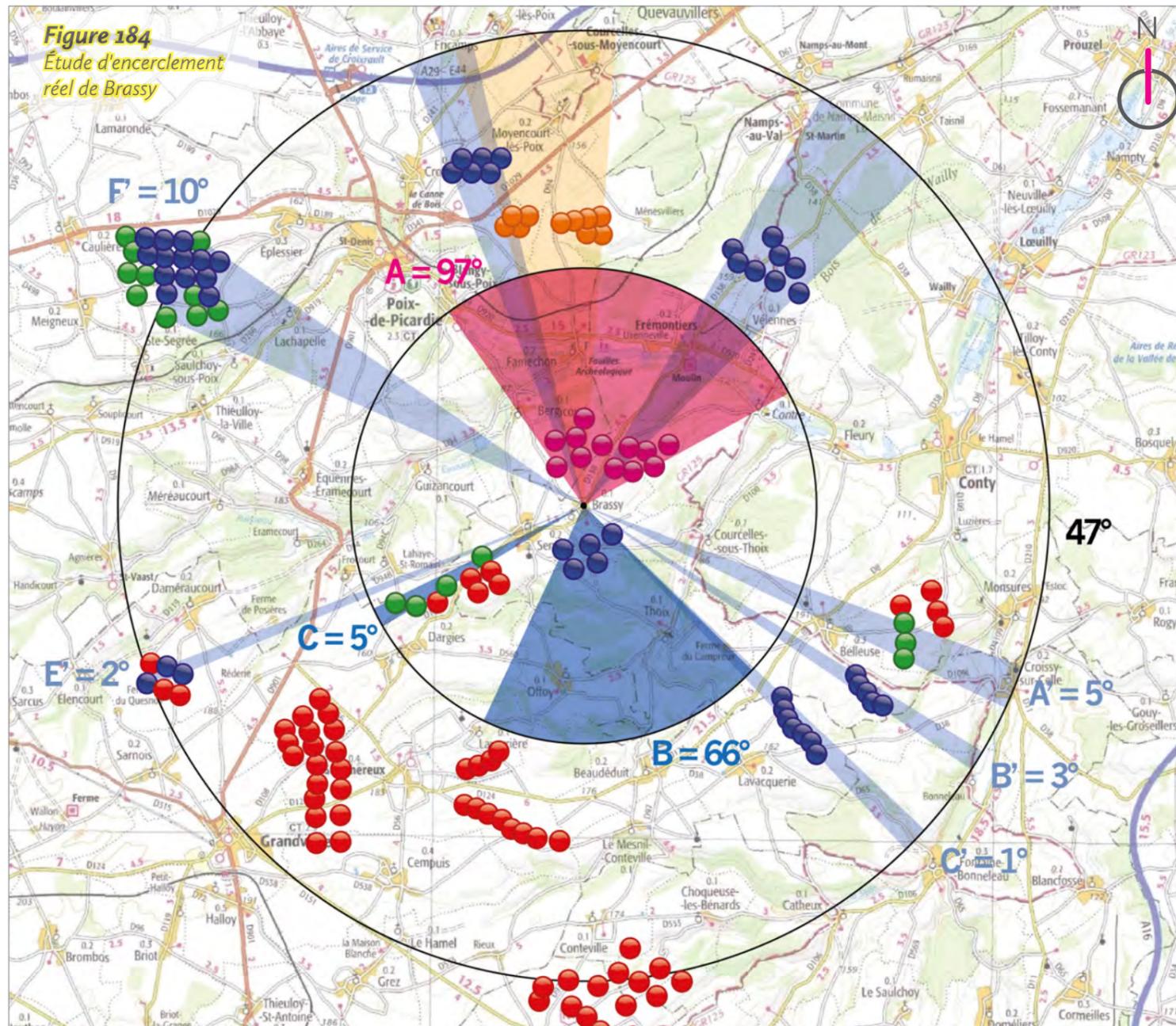
Commentaires

L'observateur se situe au nord du village de Brassy, le long de la D 138, en direction de Frémontiers et de la vallée des Évoissons. Les vues sont très ouvertes car elles se font depuis le plateau Picard. Seule la silhouette urbaine du village forme un filtre visuel important. Le fond de la vallée des Évoissons n'est pas visible mais le versant opposé l'est.



**Figure 183**  
Tableau de synthèse de l'étude d'encerclement théorique et réelle

Village étudié	Secteur angulaire du projet dans les 5 km	Indice de densité	Seuil d'alerte	Cumul angulaire	Seuil d'alerte	Plus grand espace de respiration	Seuil d'alerte
Brassy théorique	97	0,12	Atteint	220	Atteint	42	Atteint
Brassy réel	97	0,11	Atteint	189	Atteint	47	Atteint



**Commentaires**

Depuis le nord de Brassy, plusieurs parcs et projets éoliens sont masqués. Les éoliennes masquées, ou très peu incidentes, sont notées en rouge sur le diagramme ci-contre.

Dans le périmètre de 0 à 5 km, le secteur A est conservé car toutes les éoliennes des projets de Corbillon Est et Ouest. Le secteur B est conservé car toutes les éoliennes du parc construit du Chemin de l'Ormelet sont visibles depuis ce point de vue. Enfin, le secteur C est réduit car cinq éoliennes des projets accordés du Cornouiller et du Routis sont masquées par la végétation.

Dans le périmètre de 5 à 10 km, le secteur A' est réduit car quatre éoliennes du projet accordé de Monsures sont masquées par le relief et la végétation. Les secteurs B' et C' sont conservés car les éoliennes des parcs construits de Lavacquerie et Belleuse sont ici toutes visibles. Le secteur D' est supprimé car les éoliennes des parcs construits de Dargies, Puchot et Champ Vert et du projet accordé de Sommereux et Cempuis sont toutes masquées par le relief. Le secteur E' est réduit car trois éoliennes du parc construit de Dame-raucourt sont masquées par la végétation. Enfin, le secteur F' est conservé.

Le tableau de synthèse de l'étude d'encerclement théorique et réelle (fig. 183) indique donc logiquement une baisse du cumul angulaire entre le théorique et le réel, passant de 220° à 189°, soit une baisse de 31°. Le plus grand angle de respiration augmente de 5°, passant de 42° à 47°. L'indice de densité n'évolue pas.

L'étude d'encerclement théorique mettait en évidence un seuil d'alerte atteint pour le cumul angulaire, qui était supérieur au seuil d'alerte de 120°, mais également pour le plus grand espace de respiration, qui était inférieur au seuil d'alerte de 160°. L'étude d'encerclement réel depuis ce point de vue montre une situation identique, avec les deux seuils d'alerte dépassés.

D'un point de vue qualitatif, il est vrai que la présence éolienne est significative depuis ce point de vue, avec des éoliennes visibles tout autour de l'observateur et sur plusieurs plans différents. L'effet d'encerclement est réel. Si les projets de Corbillon Est et Ouest participent à augmenter cet effet d'encerclement, ils prennent place dans un contexte éolien déjà très dense, et qui crée déjà un effet d'encerclement depuis ce point de vue. Les deux projets accentuent cet effet d'encerclement car ils contribuent à réduire le plus grand espace de respiration visuelle et à augmenter le cumul angulaire.



■ **Esquisse filaire plein cadre avec indexation du contexte - Champ visuel horizontal de l'image : 120°**



■ **Esquisse filaire plein cadre avec indexation du contexte - Champ visuel horizontal de l'image : 120°**



■ **Esquisse filaire plein cadre avec indexation du contexte - Champ visuel horizontal de l'image : 120°**



■ Vue réaliste plein cadre - Champ visuel horizontal de l'image : 120°



■ Vue réaliste plein cadre - Champ visuel horizontal de l'image : 120°



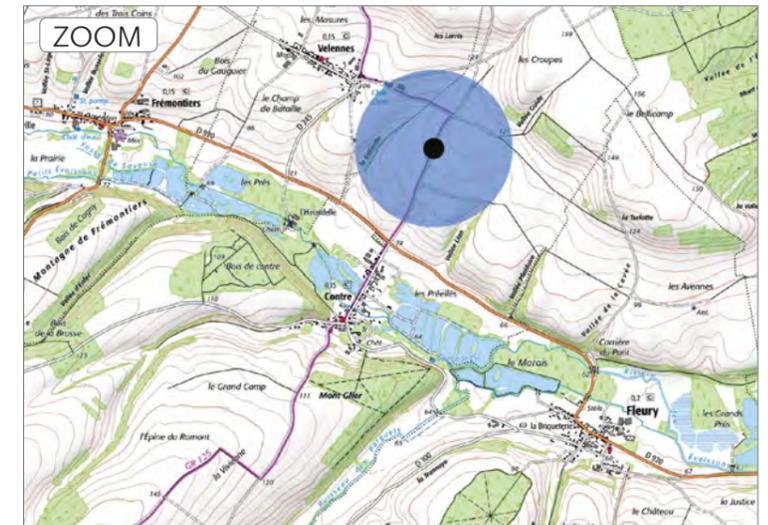
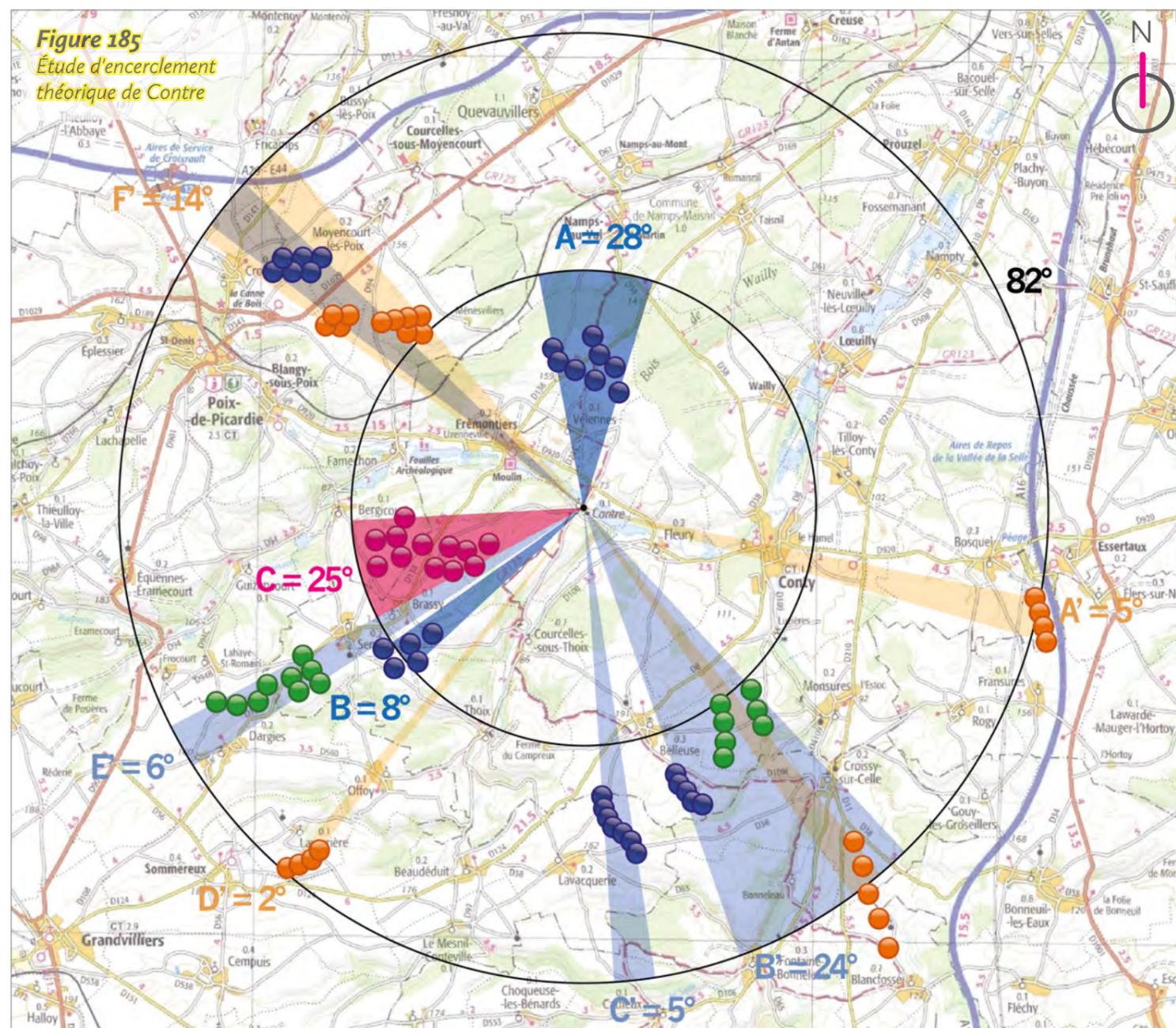
■ Vue réaliste plein cadre - Champ visuel horizontal de l'image : 120°



► **PDV 11 Contre : au nord par route locale et GR 125**

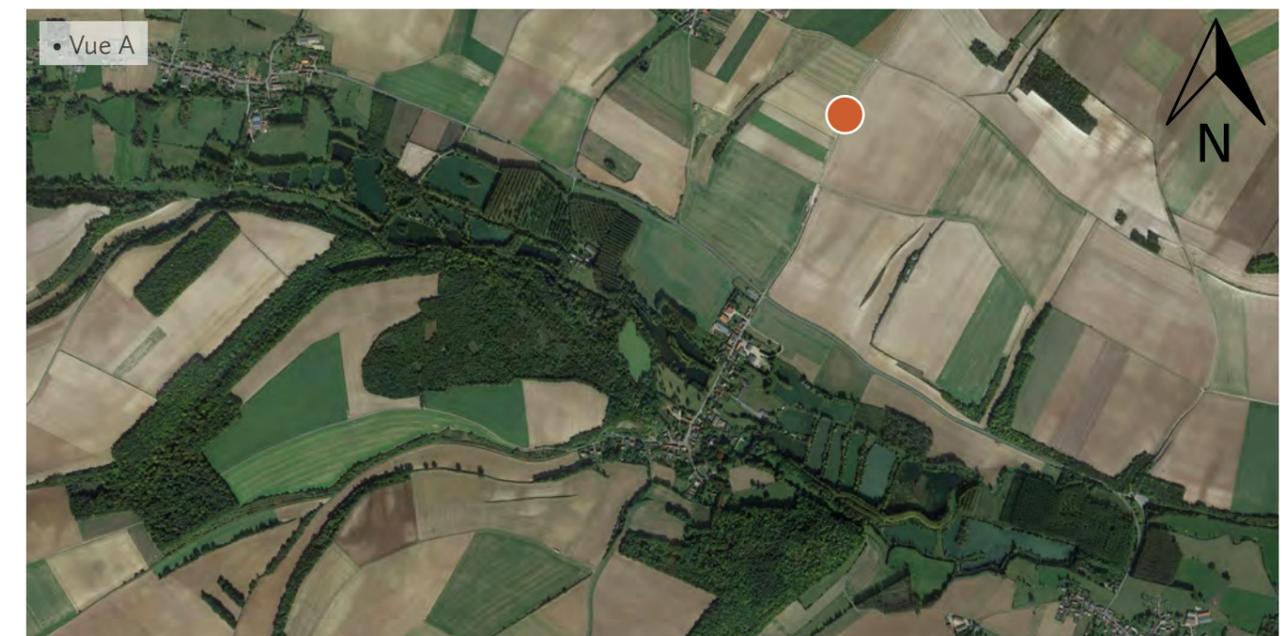
Date de prise de vue	Focale (équ. 24x36)	Latitude	Longitude	Altitude (NGF)
13/01/2022	Panoramique 360°	N 49°45'29,0"	E 02°06'14,1"	112 m
Distance à l'éolienne projetée la plus proche	Distance à l'éolienne projetée la plus éloignée	Nombre d'éoliennes des projets visibles	Lieu	
E12 : 3,1 km	E1 : 5,4 km	12	CONTRE - Au nord par route locale et GR 125	

Étude d'encerclement théorique



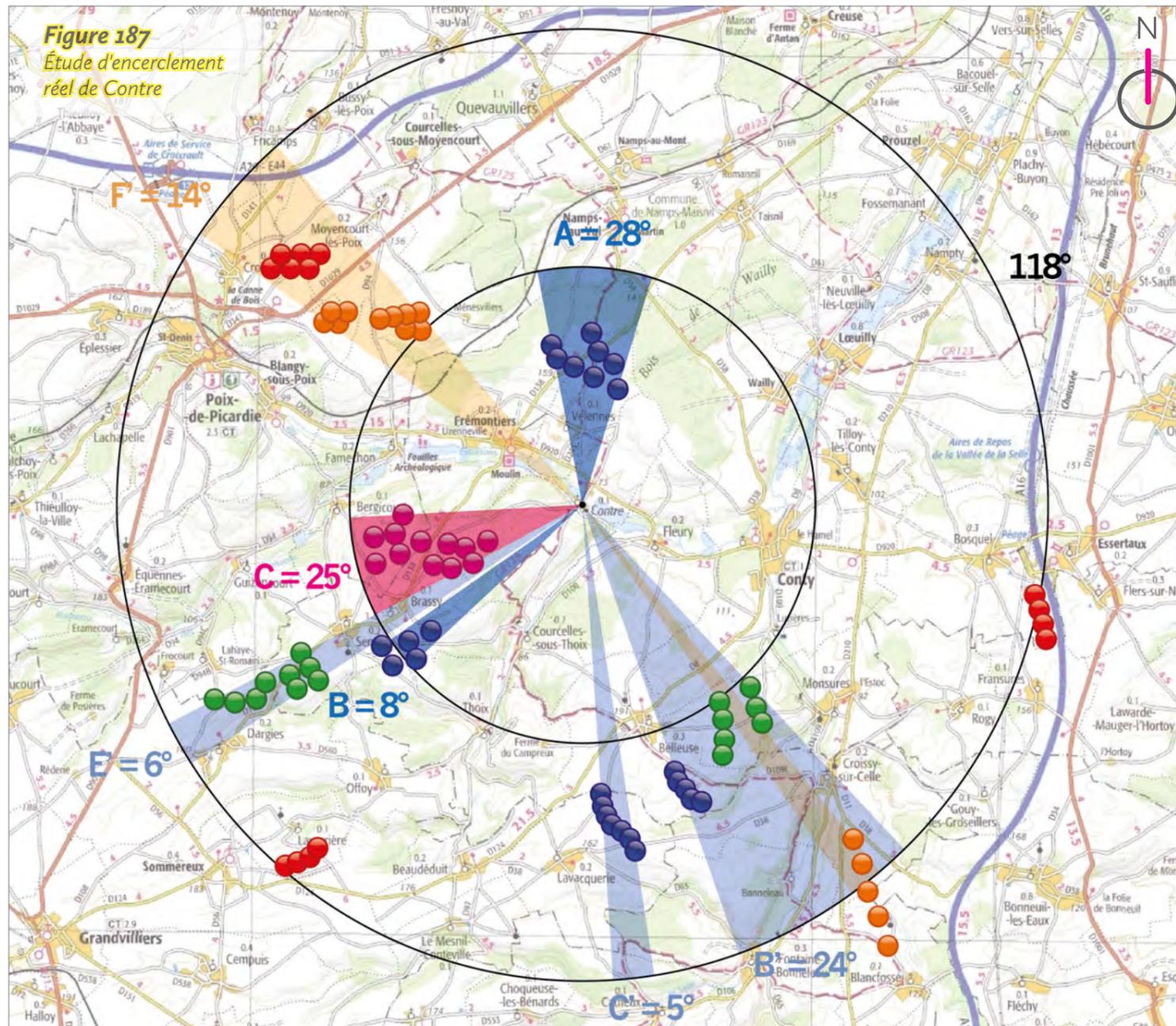
Commentaires

L'observateur se situe au nord du village de Contre, à 1 km du centre-bourg, le long d'une route locale peu empruntée, mais qui correspond également au tracé du GR 125. Les vues sont très ouvertes. Vers le sud, les vues sont plus lointaines car elles donnent vers le versant opposé de la vallée des Évoissons, dont on aperçoit ici le fond de vallée. Les vues vers le nord sont plus limitées car le relief du versant nord de la vallée est visible.



**Figure 186**  
Tableau de synthèse de l'étude d'encerclement théorique et réelle

Village étudié	Secteur angulaire du projet dans les 5 km	Indice de densité	Seuil d'alerte	Cumul angulaire	Seuil d'alerte	Plus grand espace de respiration	Seuil d'alerte
Contre théorique	25	0,21	Atteint	117	En-dessous	82	Atteint
Contre réel	25	0,23	Atteint	110	En-dessous	118	Atteint



**Commentaires**

Depuis le nord de Contre, à 1 km du centre-bourg, plusieurs parcs et projets éoliens sont masqués. Les éoliennes masquées, ou très peu incidentes, sont notées en rouge sur le diagramme ci-contre.

Dans le périmètre de 0 à 5 km, tous les secteurs sont conservés car les éoliennes des parcs construits de Blanc Mont, du Chemin de l'Ormelet et des projets de Corbillon Est et Ouest sont ici toutes visibles.

Dans le périmètre de 5 à 10 km, le secteur A' est supprimé car les éoliennes du projet en instruction avec avis d'AE de Bosquel sont masquées par le relief. Le secteur B' est conservé car le projet accordé de Monsures, le parc construit de Belleuse et le projet en instruction avec avis d'AE de la Cressonnière sont ici tous visibles. Le secteur C' est conservé car les éoliennes du parc construit de Lavacquerie sont toutes visibles. Le secteur D' est supprimé car les éoliennes du projet en instruction avec avis d'AE de Champs Saint-Pierre sont masquées par le relief. Enfin, les secteurs E' et F' sont conservés car les projets accordés du Cornouiller et du Routis ainsi que le projet en instruction avec avis d'AE de Ménesvillers sont visibles depuis ce point de vue.

Le tableau de synthèse de l'étude d'encerclement théorique et réelle (fig. 186) indique donc logiquement une baisse du cumul angulaire entre le théorique et le réel, passant de 117° à 110°, soit une baisse de 7°. Le plus grand angle de respiration augmente de 36°, passant de 82° à 118°. L'indice de densité augmente.

L'étude d'encerclement théorique mettait en évidence un cumul angulaire en-dessous du seuil d'alerte de 120°, ce que confirme l'étude d'encerclement réel. Concernant le plus grand espace de respiration, le seuil d'alerte était atteint selon l'étude d'encerclement théorique. Cette valeur s'est rapprochée du seuil d'alerte avec l'étude d'encerclement réel mais atteint toujours le seuil d'alerte.

D'un point de vue qualitatif, il est vrai que la présence éolienne est significative depuis ce point de vue, avec des éoliennes visibles tout autour de l'observateur et sur plusieurs plans différents. L'effet d'encerclement ne semble pas évident car la majorité des éoliennes est peu prégnante visuellement. Toutefois, il est vrai que la présence éolienne est marquée.



■ **Esquisse filaire plein cadre avec indexation du contexte - Champ visuel horizontal de l'image : 120°**



■ **Esquisse filaire plein cadre avec indexation du contexte - Champ visuel horizontal de l'image : 120°**



■ **Esquisse filaire plein cadre avec indexation du contexte - Champ visuel horizontal de l'image : 120°**



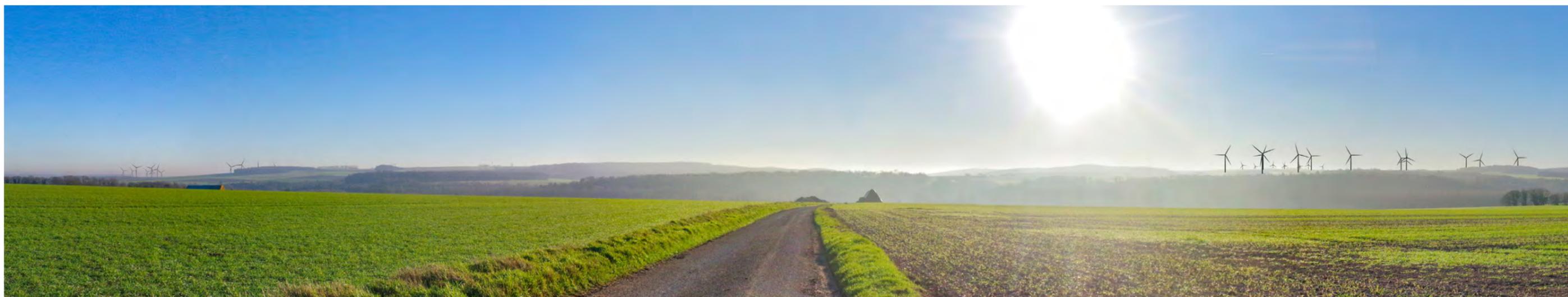
■ Vue réaliste plein cadre - Champ visuel horizontal de l'image : 120°



■ Vue réaliste plein cadre - Champ visuel horizontal de l'image : 120°



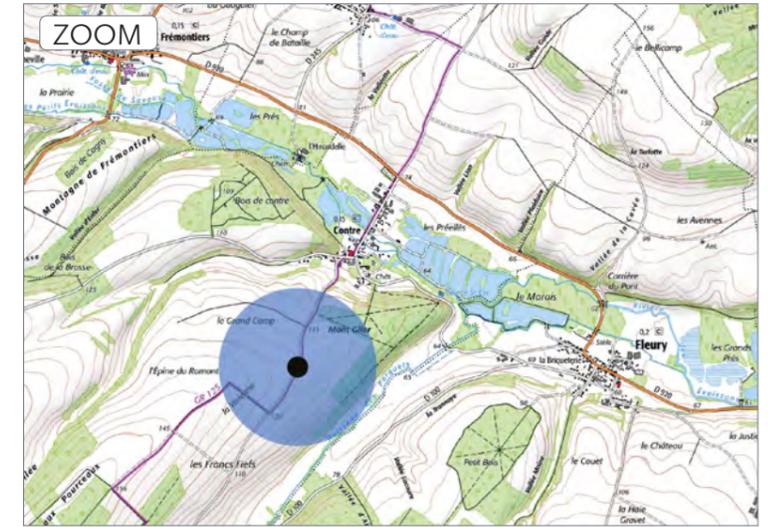
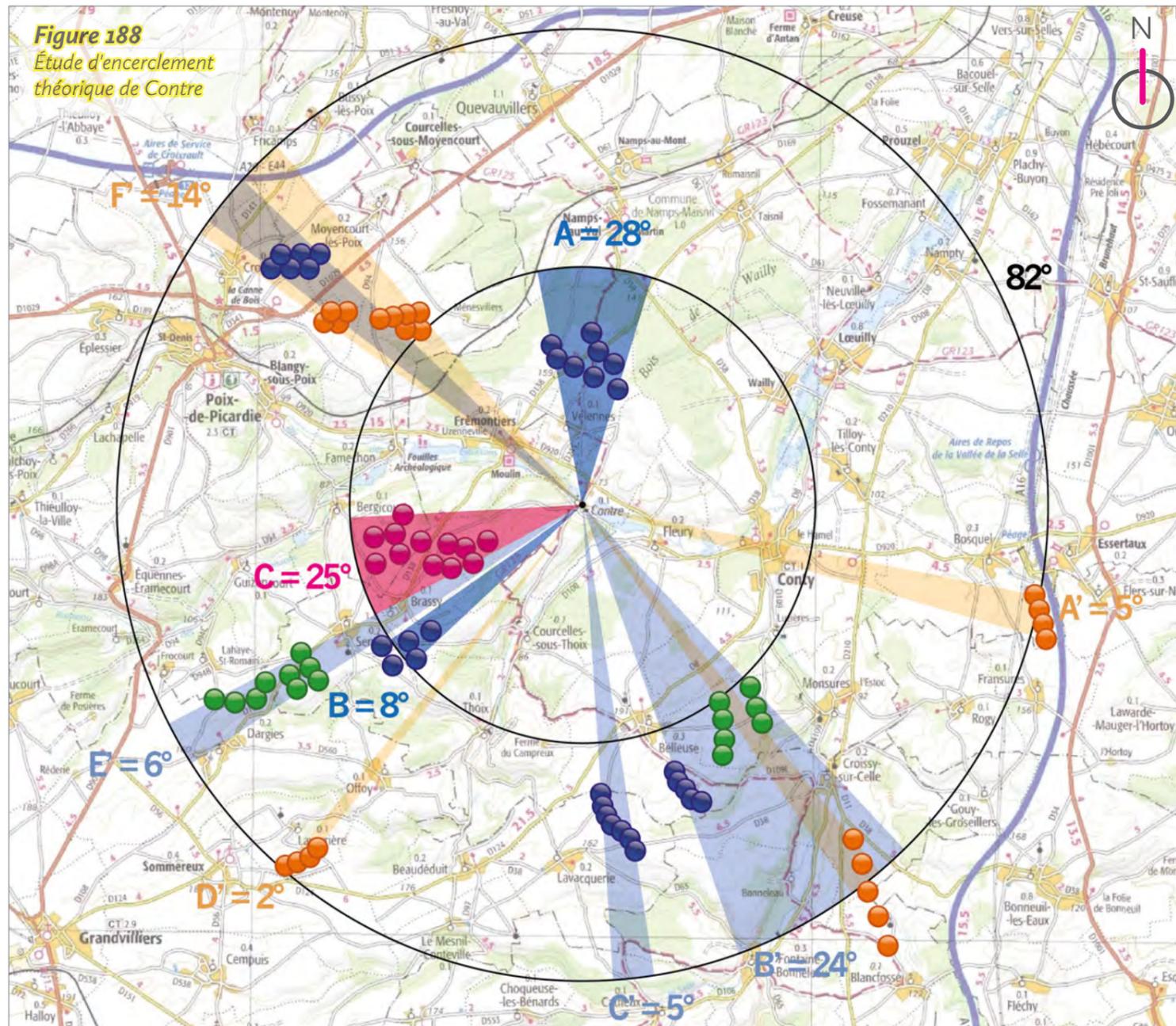
■ Vue réaliste plein cadre - Champ visuel horizontal de l'image : 120°



► **PDV 12 Contre : au sud par route locale et GR 125**

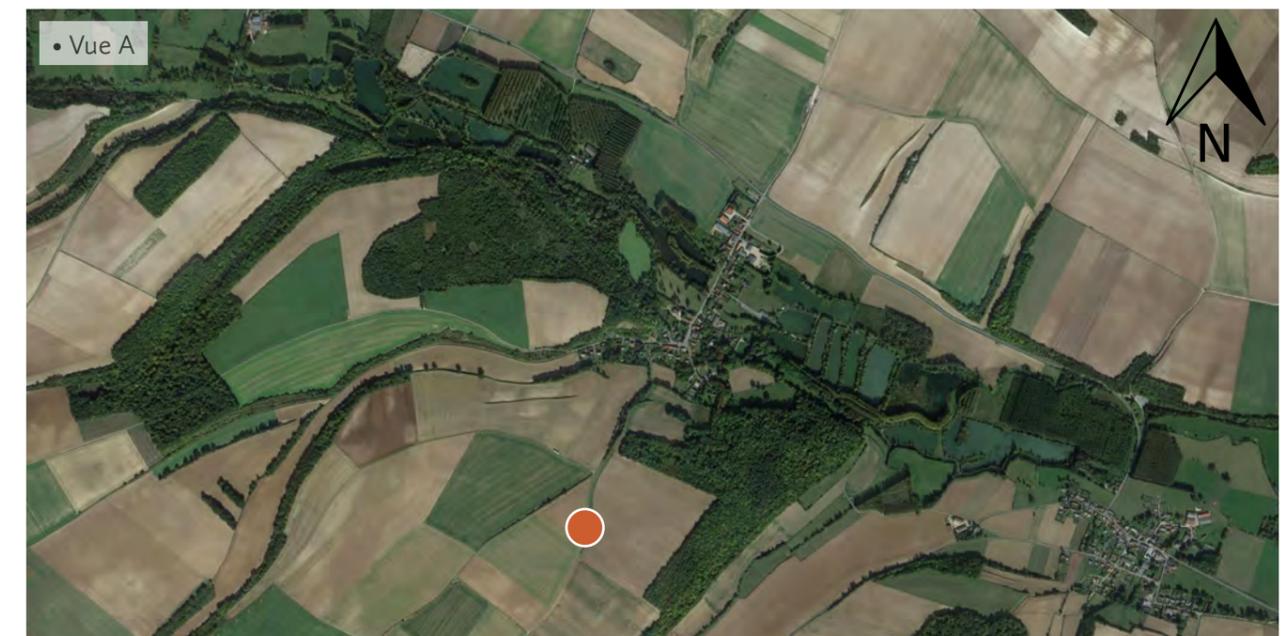
Date de prise de vue	Focale (équ. 24x36)	Latitude	Longitude	Altitude (NGF)
13/01/2022	Panoramique 360°	N 49°44'26,8"	E 02°05'26,4"	120 m
Distance à l'éolienne projetée la plus proche	Distance à l'éolienne projetée la plus éloignée	Nombre d'éoliennes des projets visibles	Lieu	
E12 : 1,5 km	E2 : 4,0 km	12	CONTRE - Au sud par route locale et GR 125	

Étude d'encerclement théorique



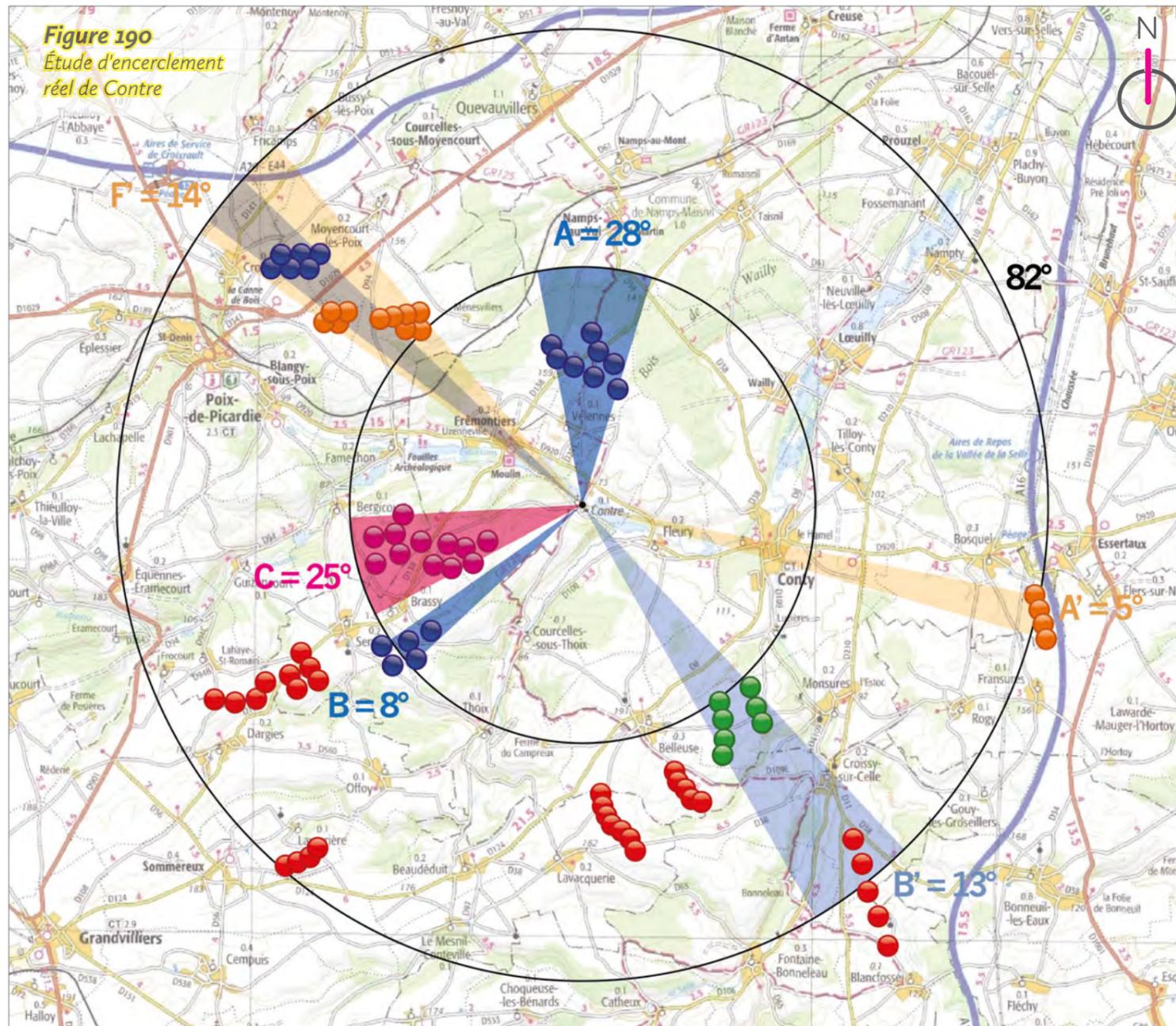
Commentaires

L'observateur se situe cette fois au sud du village de Contre, à 1 km du centre-bourg, le long d'une route locale peu empruntée, mais qui correspond également au tracé du GR 125. Les vues sont ouvertes au premier-plan mais bornées par les boisements alentour et un léger bombement du relief.



**Figure 189**  
Tableau de synthèse de l'étude d'encerclement théorique et réelle

Village étudié	Secteur angulaire du projet dans les 5 km	Indice de densité	Seuil d'alerte	Cumul angulaire	Seuil d'alerte	Plus grand espace de respiration	Seuil d'alerte
Contre théorique	25	0,21	Atteint	117	En-dessous	82	Atteint
Contre réel	25	0,27	Atteint	93	En-dessous	82	Atteint



**Commentaires**

Depuis le sud de Contre, à 1 km du centre-bourg, plusieurs parcs et projets éoliens sont masqués. Les éoliennes masquées, ou très peu incidentes, sont notées en rouge sur le diagramme ci-contre.

Dans le périmètre de 0 à 5 km, tous les secteurs sont conservés car les éoliennes des parcs construits de Blanc Mont, du Chemin de l'Ormelet et des projets de Corbillon Est et Ouest sont ici toutes visibles.

Dans le périmètre de 5 à 10 km, le secteur A' est conservé car les éoliennes du projet en instruction avec avis d'AE de Bosquel sont visibles depuis ce point de vue. Le secteur B' est réduit car le parc construit de Belleuse est masqué par le relief. Le secteur C' est supprimé car les éoliennes du parc construit de Lavacquerie sont également masquées par le relief. Le secteur D' est supprimé car les éoliennes du projet en instruction avec avis d'AE de Champs Saint-Pierre sont masquées par le relief. Le secteur E' est supprimé car les éoliennes des projets accordés du Cornouiller et du Routis sont masquées par le relief et la végétation. Enfin, le secteur F' est conservé car le projet en instruction avec avis d'AE de Ménesvillers est visible depuis ce point de vue.

Le tableau de synthèse de l'étude d'encerclement théorique et réelle (fig. 189) indique donc logiquement une baisse du cumul angulaire entre le théorique et le réel, passant de 117° à 93°, soit une baisse de 24°. Le plus grand angle de respiration n'évolue pas. L'indice de densité augmente.

L'étude d'encerclement théorique mettait en évidence un cumul angulaire en-dessous du seuil d'alerte de 120°, ce que confirme l'étude d'encerclement réel. Concernant le plus grand espace de respiration, le seuil d'alerte était atteint selon l'étude d'encerclement théorique et atteint toujours le seuil d'alerte selon l'étude d'encerclement réel.

D'un point de vue qualitatif, la présence éolienne est peu marquée depuis ce point de vue. Le parc construit de Blanc Mont et les projets de Corbillon Est et Ouest sont les deux ensembles éoliens les plus prégnants. Les autres parcs et projets sont discrets depuis ce point de vue et un effet d'encerclement ne se fait pas sentir depuis ce point de vue.



■ **Esquisse filaire plein cadre avec indexation du contexte - Champ visuel horizontal de l'image : 120°**



■ **Esquisse filaire plein cadre avec indexation du contexte - Champ visuel horizontal de l'image : 120°**



■ **Esquisse filaire plein cadre avec indexation du contexte - Champ visuel horizontal de l'image : 120°**



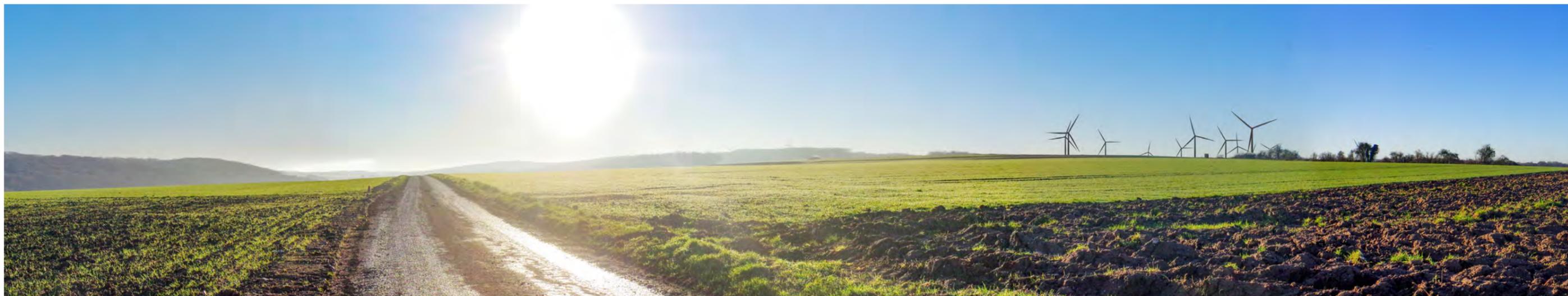
■ Vue réaliste plein cadre - Champ visuel horizontal de l'image : 120°



■ Vue réaliste plein cadre - Champ visuel horizontal de l'image : 120°



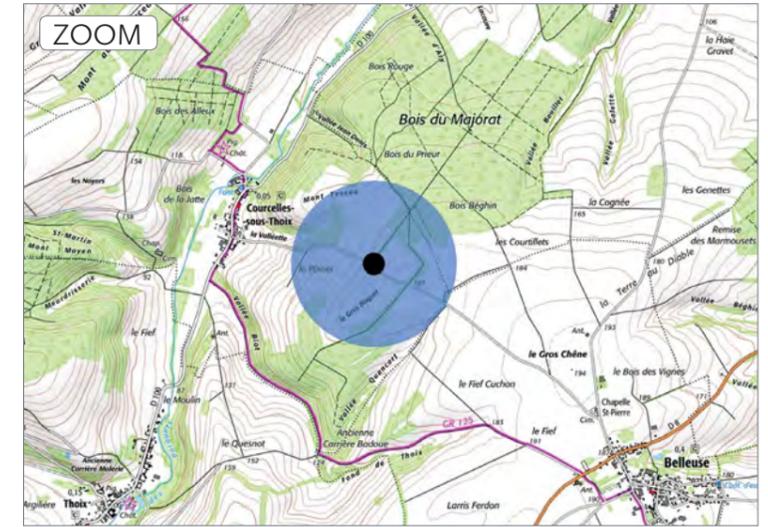
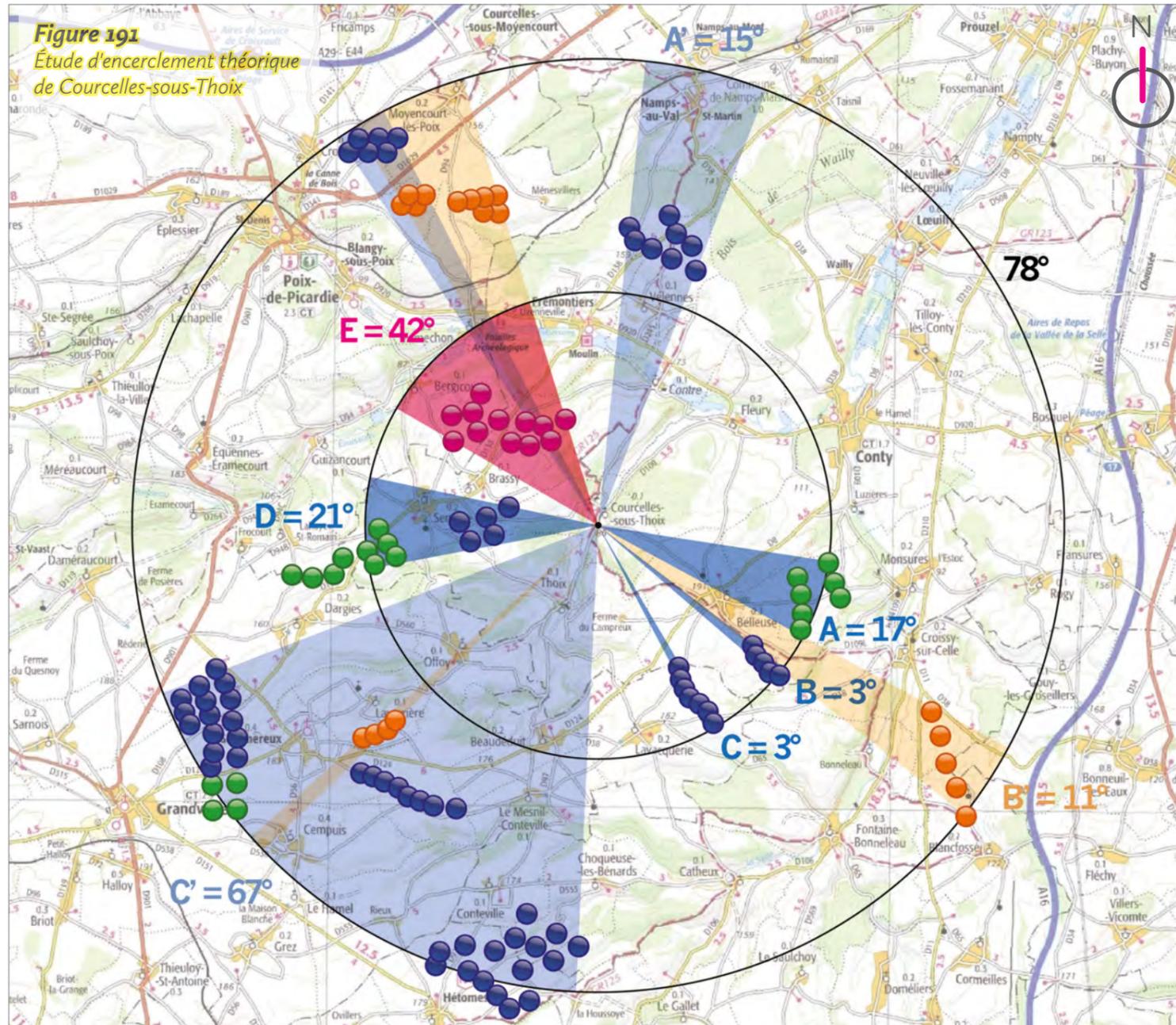
■ Vue réaliste plein cadre - Champ visuel horizontal de l'image : 120°



► **PDV 13 Courcelles-sous-Thoix : entrée est par la route de Belleuse**

Date de prise de vue	Focale (équ. 24x36)	Latitude	Longitude	Altitude (NGF)
18/09/2019	Panoramique 360°	N 49°43'09,6"	E 02°05'28,2"	174 m
Distance à l'éolienne projetée la plus proche	Distance à l'éolienne projetée la plus éloignée	Nombre d'éoliennes des projets visibles	Lieu	
E10 : 2,7 km	E2 : 4,7 km	12	COURCELLES-SOUS-THOIX - Entrée est par la route de Belleuse	

Étude d'encerclement théorique



Commentaires

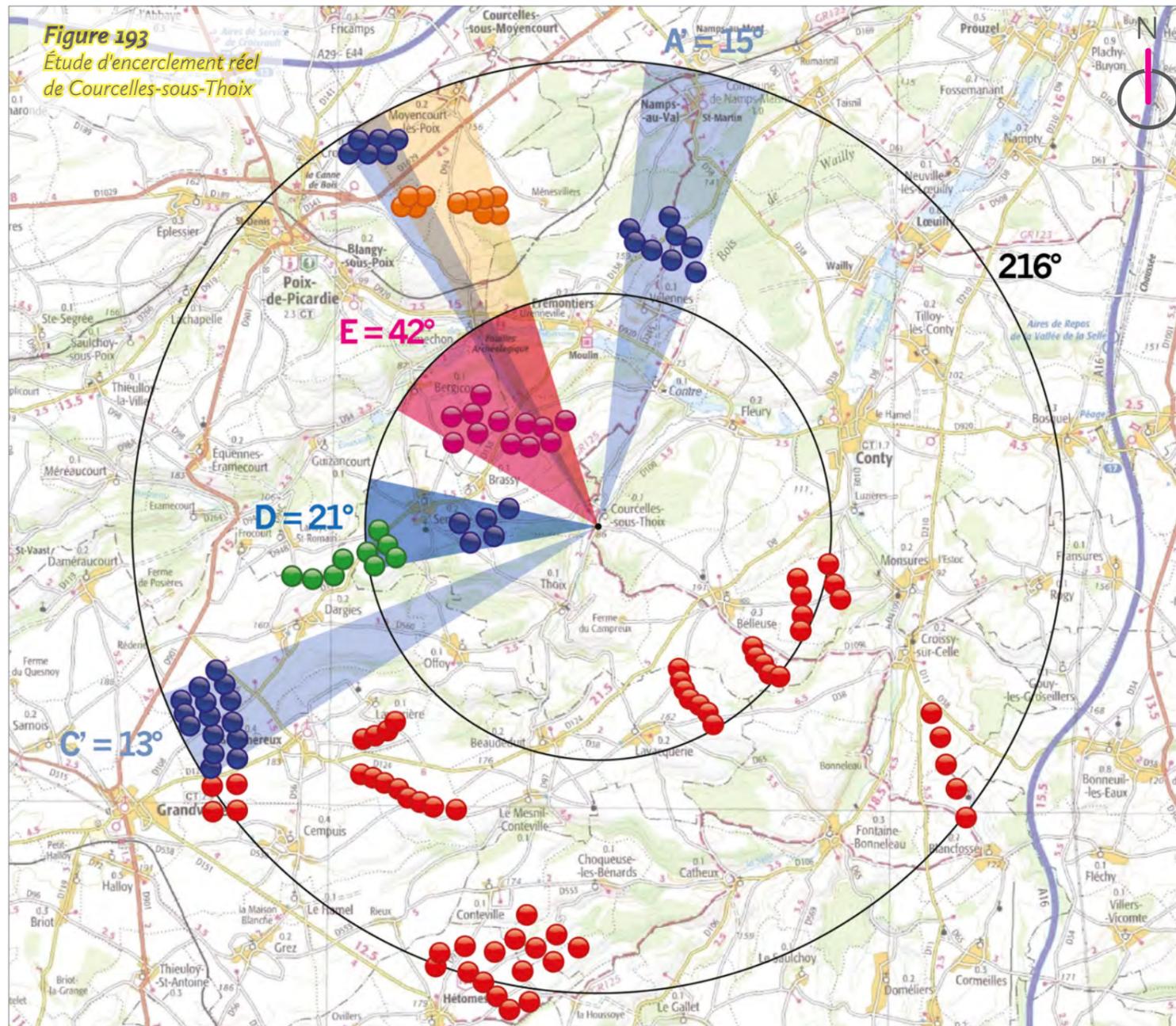
L'observateur se situe en entrée est de Courcelles-sous-Thoix, depuis Belleuse. Il quitte le plateau Picard, sur lequel est implanté Belleuse, et amorce sa descente vers la vallée des Parquets, dans laquelle est implanté le village de Courcelles-sous-Thoix.

Le paysage est donc très ouvert face à l'observateur, car la vallée des Parquets ouvre les vues et le plateau opposé est également visible. En revanche, derrière l'observateur, le versant est de la vallée des Parquets limite les vues et le plateau du côté de Belleuse n'est pas visible.



**Figure 192**  
Tableau de synthèse de l'étude d'encerclement théorique et réelle

Village étudié	Secteur angulaire du projet dans les 5 km	Indice de densité	Seuil d'alerte	Cumul angulaire	Seuil d'alerte	Plus grand espace de respiration	Seuil d'alerte
Courcelles-sous-Thoix théorique	42	0,25	Atteint	179	Atteint	78	Atteint
Courcelles-sous-Thoix réel	42	0,29	Atteint	91	En-dessous	216	En-dessous



**Commentaires**

Depuis l'entrée est de Courcelles-sous-Thoix, plusieurs parcs et projets éoliens sont masqués. Les éoliennes masquées, ou très peu incidentes, sont notées en rouge sur le diagramme ci-contre.

Dans le périmètre de 0 à 5 km, les secteurs **A, B et C** sont supprimés car les éoliennes du projet accordé de Monsures et celles des parcs construits de Lavacquerie et Belleuse sont masquées par le relief. Le **secteur D** est conservé car les éoliennes du parc construit du Chemin de l'Ormelet **et des projets accordés du Cornouiller du Routis** sont toutes visibles depuis ce point de vue. Enfin, le **secteur E** est conservé car toutes les éoliennes des projets de Corbillon Est et Ouest sont visibles.

Dans le périmètre de 5 à 10 km, le **secteur A'** est conservé car les éoliennes du parc construit de Blanc Mont sont visibles depuis ce point de vue. Le **secteur B'** est supprimé car les éoliennes du projet en instruction avec avis d'AE de la Cressonnière sont masquées par le relief. Le **secteur C'** est fortement réduit car les éoliennes **des parcs construits du Mont Moyen, d'Hétomesnil et de Marendeuil, du projet accordé de Sommereux et Cempuis et du projet en instruction avec avis d'AE des Champs Saint-Pierre** sont masquées par le relief. En revanche, les parcs construits **de Champ Vert, Dargies et Puchot** sont bien visibles.

Le tableau de synthèse de l'étude d'encerclement théorique et réelle (**fig. 192**) indique donc logiquement une baisse du cumul angulaire entre le théorique et le réel, **passant de 179° à 91°, soit une baisse de 88°**. Le plus grand angle de respiration augmente de **138°, passant de 78° à 216°**. En revanche, l'indice de densité augmente. Cela est dû à une formule mathématique qui paraît donc peu pertinente. En effet, pour calculer l'indice de densité, c'est le rapport entre le nombre d'éoliennes dans le périmètre de 0 à 5 km sur le cumul angulaire. Cet indice est donc peu pertinent pris seul.

L'étude d'encerclement théorique mettait en évidence un seuil d'alerte atteint pour les deux indicateurs importants (cumul angulaire et plus grand espace de respiration visuelle). Le cumul angulaire, qui était supérieur au seuil d'alerte de 120°, n'est plus atteint selon l'étude d'encerclement réel depuis ce point de vue. Il en est de même avec le plus grand espace de respiration visuelle, qui repasse sous le seuil d'alerte de **160°**. Ainsi, le risque d'effet d'encerclement que mettait en évidence l'étude d'encerclement théorique n'existe pas d'après l'étude d'encerclement réel.



■ **Esquisse filaire plein cadre avec indexation du contexte - Champ visuel horizontal de l'image : 120°**



■ **Esquisse filaire plein cadre avec indexation du contexte - Champ visuel horizontal de l'image : 120°**



■ **Esquisse filaire plein cadre avec indexation du contexte - Champ visuel horizontal de l'image : 120°**



■ Vue réaliste plein cadre - Champ visuel horizontal de l'image : 120°



■ Vue réaliste plein cadre - Champ visuel horizontal de l'image : 120°



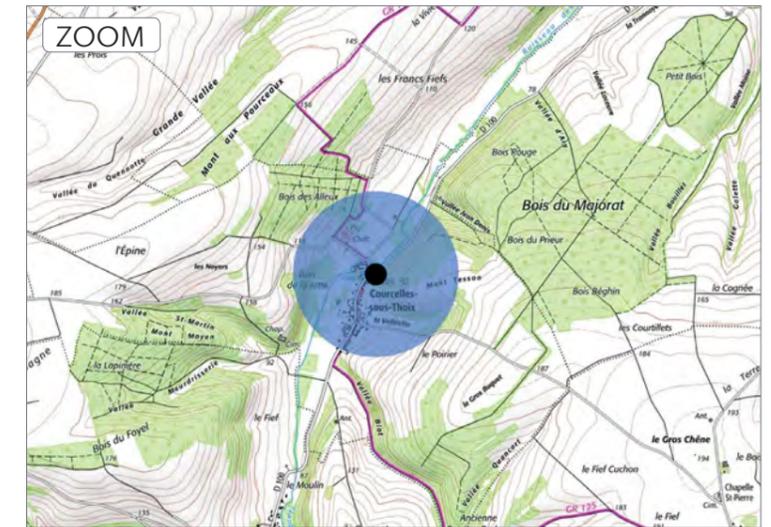
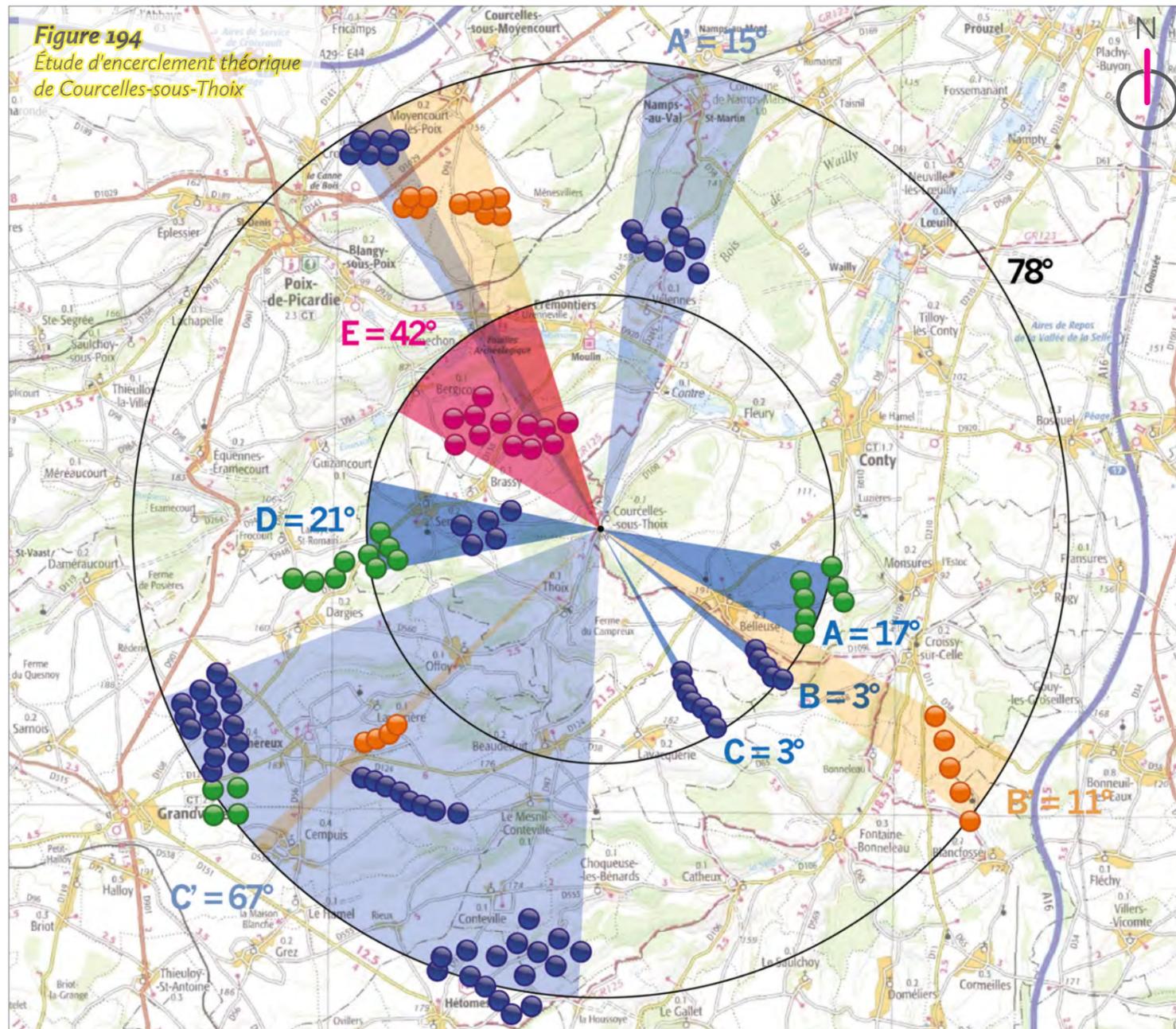
■ Vue réaliste plein cadre - Champ visuel horizontal de l'image : 120°



► **PDV 14 Courcelles-sous-Thoix : sortie nord par la D 100**

Date de prise de vue	Focale (équ. 24x36)	Latitude	Longitude	Altitude (NGF)
02/09/2019	Panoramique 360°	N 49°43'24,9"	E 02°04'49,2"	79 m
Distance à l'éolienne projetée la plus proche	Distance à l'éolienne projetée la plus éloignée	Nombre d'éoliennes des projets visibles	Lieu	
E10 : 1,9 km	E2 : 3,8 km	0	COURCELLES-SOUS-THOIX - Sortie nord par la D 100	

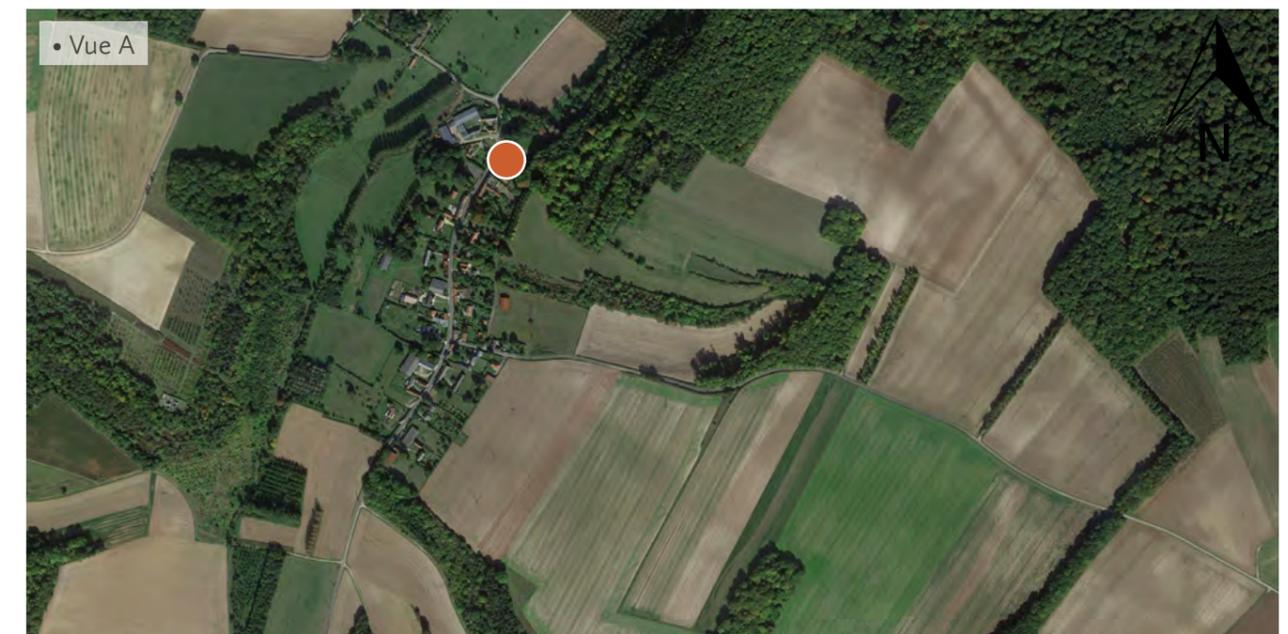
Étude d'encerclement théorique



Commentaires

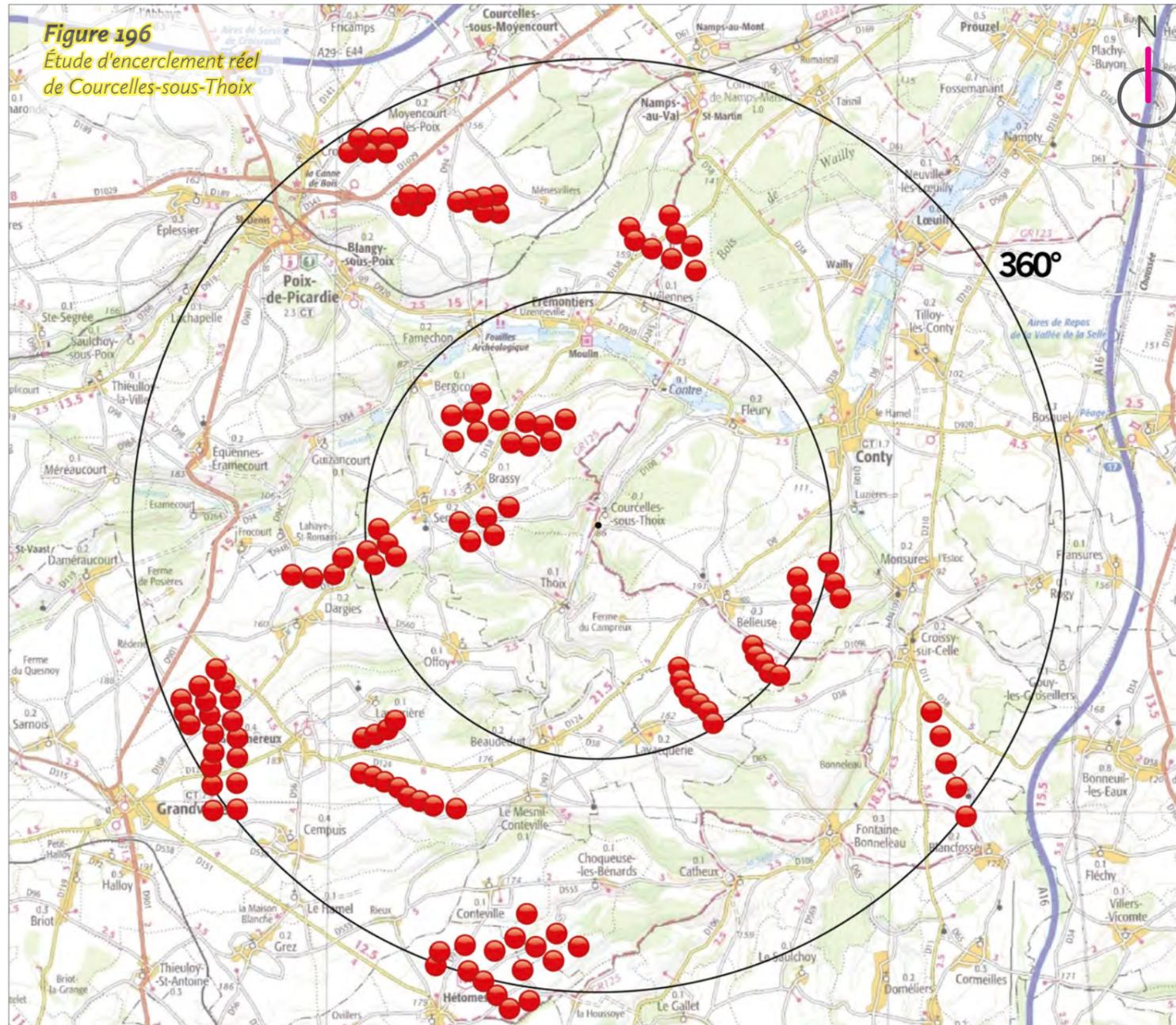
L'observateur se situe cette fois dans le fond de la vallée des Parquets, en sortie nord de Courcelles-sous-Thoix, le long de la D 100. Il se trouve devant l'église du village.

Les vues sont ici très fermées, du fait du bâti du village et de l'importante végétation du village et du fond de vallée.



**Figure 195**  
Tableau de synthèse de l'étude d'encerclement théorique et réelle

Village étudié	Secteur angulaire du projet dans les 5 km	Indice de densité	Seuil d'alerte	Cumul angulaire	Seuil d'alerte	Plus grand espace de respiration	Seuil d'alerte
Courcelles-sous-Thoix théorique	42	0,25	Atteint	179	Atteint	78	Atteint
Courcelles-sous-Thoix réel	0	0,00	En-dessous	0	En-dessous	360	En-dessous



**Commentaires**

Depuis la sortie nord de Courcelles-sous-Thoix, tous les parcs et projets éoliens sont masqués. Les éoliennes masquées, ou très peu incidentes, sont notées en rouge sur le diagramme ci-contre.

Dans le périmètre de 0 à 5 km, tous les secteurs sont supprimés car l'ensemble des éoliennes est masqué par le relief et la végétation.

Dans le périmètre de 5 à 10 km, tous les secteurs sont supprimés car l'ensemble des éoliennes est masqué par le relief.

Le tableau de synthèse de l'étude d'encerclement théorique et réelle (fig. 195) indique donc logiquement une baisse du cumul angulaire entre le théorique et le réel, passant de 179° à 0°, soit une baisse de 179°. Le plus grand angle de respiration augmente de **282°, passant de 78° à 360°**.

L'étude d'encerclement théorique mettait en évidence un seuil d'alerte atteint pour les deux indicateurs importants (cumul angulaire et plus grand espace de respiration visuelle). Le cumul angulaire, qui était supérieur au seuil d'alerte de 120°, n'est plus atteint selon l'étude d'encerclement réel depuis ce point de vue. Il en est de même avec le plus grand espace de respiration visuelle, qui repasse sous le seuil d'alerte de **160°**. Ainsi, le risque d'effet d'encerclement que mettait en évidence l'étude d'encerclement théorique n'existe pas d'après l'étude d'encerclement réel.

Les présents projets    Projet en service    Projet accordé    Projet en instruction avec avis de l'autorité environnementale    Projet en instruction sans avis de l'autorité environnementale

■ **Esquisse filaire plein cadre avec indexation du contexte - Champ visuel horizontal de l'image : 120°**



■ **Esquisse filaire plein cadre avec indexation du contexte - Champ visuel horizontal de l'image : 120°**



■ **Esquisse filaire plein cadre avec indexation du contexte - Champ visuel horizontal de l'image : 120°**

